TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 169 **26 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 9 - LUNDI 10 OCTOBRE 1977

L'atterrissage de Concorde à New-York est retardé une nouvelle fois

LIRE PAGE 18

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4767-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un nouveau succès pour M. Callaghan

M. Callaghan multiplie les succès. En septembre, il avait obtenu la coopération — réticente — des syndicats, puis, récemment, celle des libéraux, qui ont reconduit leur alliance électorale avec le Labour. A Brighton, le premier ministre vient de remporter une nouvelle victoire en réussissant à rallier à ses thèses les factions qui, l'an dernier à Blackpool, s'étaient entre-déchirées. La gauche et la droite ont été assez impressionnées par sa vision d'un âge d'or assuré par les richesses pétrolières de la mer du Nord. La gauche s'est contentée de livrer un baroud d'honneur idéologique, contestant la politique de M. Healey, qui s'inspire du classique conservatisme financier recommandé par le Fonds monétaire international.

Le premier ministre n'a pas eu de mal à éliminer les autres points de friction sur l'Europe et sur le désarmement nucléaire. Si la gauche s'est efforcée d'accroître son emprise sur le parti, les élections à l'exécutif n'ont pas modifié le rapport des forces. L'offensive visant à donner aux organisations locales, dominées par les militants de gauche, un contrôle plus étroit sur les parlementaires travaillistes a été enrayée.

La position et le prestige personnel de M. Callaghan sont de la sorte renforcés. Le premier ministre n'a pas le brio, la virtuosité acrobatique de son prédécesseur, M. Wilson, mais son style débonnaire, son flair politique, ses liens intérieurs avec les militants des syndicats, ses talents de conciliateur, lui ont permis de réaffirmer son autorité tant sur le parti que dans le pays.

A en juger par les sondages, l'électorat l'estime plus capable de sortir le pays de ses grandes difficultés que le chef du parti conservateur, Mme Thatcher. Cependant, les succès de M. Callaghan pourraient être précaires, et le premier ministre ne pourra éternellement ajourner les échéances. Il a délibérément laissé dans l'ombre, à Brighton, la baisse constante de la production et de la productivité, et le chiffre record de chômage, encore que ces éléments négatifs lui permettent de justifier la modestie des mesures de relance envisagées. Le premier ministre pourra-t-il en outre contenir la poussée de la base des syndicats, dont les revendications dépassent les 10 % autorisés, poussée que des patrons, à commencer par Ford, sont prêts à accepter ? M. Callaghan a reconnu devant le congrès du Labour que, à moins d'établir une dictature, il ne pouvait qu'user de persuasion auprès des syndicats et des industriels, et non leur imposer des sanctions. La menace d'une inflation des salaires subsiste donc, qui ajouterait aux difficultés économiques.

M. Callaghan, qui est, dans une certaine mesure, parvenu à rétablir la confiance des milieux financiers et industriels, risque donc de se heurter aux syndicats. Il demeure néanmoins pour les organisations ouvrières l'interlocuteur le plus valable. Tel n'est pas le cas de Mme Thatcher. Le succès du premier ministre à Brighton ne peut qu'encourager la droite « progressiste » à rechercher, elle aussi, lors du prochain congrès conservateur, le dialogue avec les syndicats.

La C.F.D.T. et le CERES cherchent les moyens de renouer le dialogue entre le P.C. et le P.S.

Le comité directeur du parti socialiste, réuni samedi 8 et dimanche 9 octobre, s'est penché, une nouvelle fois, sur la crise que connaît l'union de la gauche. Vendredi soir à TF 1, M. Mitterrand s'est gardé de rien dire qui puisse aggraver la situation. Samedi à R.T.L., il devait réaffirmer sa volonté de ne « pas bouger d'un pouce » par rapport à la ligne que le P.S. suit depuis six ans.

M. Mitterrand s'est déclaré disposé à rencontrer MM. Marchais et Fabre pour tenter de trouver une issue à la crise de l'union de la gauche. Cette formule d'une rencontre à trois fait partie des propositions que la minorité du parti socialiste (CERES) a présentées samedi au comité directeur du P.S. Le bureau national de la C.F.D.T. va, pour sa part, demander à rencontrer les trois partis signataires du programme commun et le P.S.U.

Les dirigeants socialistes et radicaux de gauche s'interrogent pour savoir si la campagne d'explications dans laquelle s'est engagée le P.C.F. s'arrêtera à la fin de l'année ou si les communistes ont fait le choix d'une « stratégie de la défaite » et attendent d'un échec électoral en mars 1978 la possibilité de rééquilibrer à leur avantage l'union de la gauche.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a constaté, à Rennes, certaines convergences entre les programmes du P.S. et du parti radical qu'il préside et estimé que les électeurs « pousseraient à un travail commun » entre les deux formations.

Les membres du CERES (minorité du parti socialiste) ont arrêté, samedi *matin 8 octobre, les propositions* qu'ils devaient soumettre l'après-midi même au comité directeur de leur parti en vue de relancer les négociations entre les partenaires de l'union de la gauche. Le texte élaboré par le CERES se présente en deux parties. La première consiste en une déclaration politique destinée au pays et, *plus particulièrement*, à l'électorat de gauche. Les socialistes y affirmeraient leur unité et leur volonté de reprendre immédiatement la discussion sur le programme commun (sous la forme d'une rencontre à trois entre MM. Fabre, Marchais et Mitterrand).

Tout en sachant que le blocage des négociations se situe au niveau politique et non sur des dossiers techniques, le CERES, dans la seconde partie de son texte, avance des propositions sur les problèmes de la défense, des nationalisations (1), de la hiérarchie des salaires, de l'impôt sur le capital...

L'idée essentielle qui est à la base de la démarche du CERES consiste à opérer un changement de terrain : ne plus se battre sur les propositions des uns et des autres en matière de nationalisations, mais lancer un appel au « peuple de la gauche » afin de tenter d'exercer une pression unitaire sur le P.C.F. Pour atteindre cet objectif, il convient que le P.S. soit uni, d'où la nécessité de renforcer sa cohésion par un congrès extraordinaire — ou une convention — dont l'objectif serait d'effacer les séquelles du congrès de Nantes, en juin dernier, et de sceller la réconciliation entre majorité et minorité du P.S.

Ces propositions recoupent pour l'essentiel les préoccupations de la direction du parti socialiste, puisque *M. Mitterrand s'est déjà déclaré*, vendredi soir, disposé à rencontrer MM. Fabre et Marchais.

Pour arrêter leur position face à la crise de l'union de la gauche, les dirigeants socialistes, mais aussi radicaux de gauche, butent sur une inconnue de taille. Le P.C.F. cherche-t-il simplement à affirmer sa personnalité et à mobiliser sur ses propres conceptions afin d'aborder la campagne électorale en position de force vis-à-vis de ses partenaires, ou a-t-il fait un choix plus grave en pariant sur l'échec électoral de la gauche en mars 1978 ?

La réponse sera sans doute donnée en janvier, à l'occasion d'une conférence nationale que tiendra le parti communiste. Prévue pour le mois d'octobre, elle a été retardée sur décision du comité central. Elle devra permettre au P.C.F. de dresser un bilan de la gigantesque campagne d'explications et de propagande dans laquelle il s'est engagé.

Une campagne dont l'ampleur même rend peu probable une reprise rapide des négociations entre les signataires du programme commun. S'il apparaissait que la démarche des communistes n'est pas prise en compte par leur électoral, le P.C.F. pourrait décider de clore la controverse et de s'asseoir à la table des négociations en expliquant que, grâce à son action, le P.S. est revenu à de meilleurs sentiments.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

(1) Voir à ce sujet l'article de M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, dans *le Monde* du 28 septembre.

La crise de la sidérurgie oppose États-Unis Japon et Europe

L'aggravation de la crise qui affecte la sidérurgie mondiale suscite des controverses de plus en plus vives, aussi bien entre les producteurs qu'entre les gouvernements. Aux Etats-Unis, où les licenciements se multiplient, syndicats et parlementaires réclament des mesures protectionnistes. Au Japon, on se défend vigoureusement contre l'accusation de dumping. En Europe, M. Davignon, membre de la Commission de Bruxelles, devait, pendant le week-end, s'efforcer de convaincre les producteurs de la région de Brescia de limiter leurs livraisons vers la France et l'Allemagne fédérale. C'est dans ce climat de polémique que s'ouvre, dimanche 9 octobre, à Rome, le congrès mondial de la sidérurgie, qui réunit les producteurs du monde occidental. (Lire page 24.)

La crise de la sidérurgie aux Etats-Unis, où les licenciements dans les aciéries se comptent désormais par dizaines de milliers, prend un tour nettement passionnel. Le Congrès s'est saisi du dossier, les représentants des régions les plus touchées, appuyés par les syndicats, font pression sur la Maison Blanche pour obtenir l'institution de droits anti-dumping et de contingents frappant les importations d'acier en provenance d'Europe et du Japon.

Le président Carter a invité les dirigeants des entreprises sidérurgiques, les parlementaires concernés et les chefs syndicalistes à une réunion le lundi 13 octobre. A la veille de cette réunion, des voix s'élèvent pour mettre en doute le bien-fondé de certaines de ces exigences.

Dans un rapport assez explosif, rédigé à la demande de M. Carter, la commission sur la stabilité des prix et des salaires vient d'affirmer que la sidérurgie américaine était « *une source de pressions inflationnistes grave* », les prix de l'acier national ayant augmenté de 79 % depuis 1972, hausse qui dépasse de 24 % celle des autres produits industriels.

Tout en reconnaissant que les marges bénéficiaires des producteurs *s'étaient effondrées*, la commission estime qu'un contingentement des importations d'acier étranger « *n'améliorerait pas substantiellement la situation économique de l'industrie américaine* ». De son côté, le *New York Times* estime que les producteurs d'acier nationaux ont le droit d'exiger une protection contre le « dumping » des étrangers, mais qu'ils n'ont pas le droit de faire payer aux consommateurs les conséquences de leur inefficacité. C'est précisément ce que laissent entendre les Japonais. — F. R.

L'Europe de l'Est à l'heure de Belgrade

U.R.S.S. : une centaine d'amendements dans la nouvelle Constitution

POLOGNE : M. Gierek dresse le bilan des difficultés économiques

● Lire nos informations page 3.

Trinité-et-Tobago au vent de la prospérité

Sir Ellis Clarke, président de la République de Trinité-et-Tobago, et Lady Clarke sont arrivés vendredi 7 octobre à Paris pour une visite privée de cinq jours. Sir Ellis s'entretiendra lundi avec M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, qui le recevra à déjeuner, et rencontrera plusieurs hommes d'affaires français.

Nous commençons ci-dessous la publication d'un reportage de Dominique Dhombres à Trinité-et-Tobago.

I. — Le bonheur par le pétrole et la démocratie

De notre envoyé spécial
DOMINIQUE DHOMBRES

Port-of-Spain. — *Le gouvernement, au service des grands monopoles, a laissé sciemment péricliter l'agriculture vivrière du pays pour pouvoir importer davantage et accroître la dépendance à l'égard des multinationales... Les mêmes hommes règnent depuis vingt ans, arrogants, insensibles aux besoins du peuple...* » Dans la grande salle fraîche, stucs blancs sur fond gris, où siège le Parlement de la République de Trinité-et-Tobago, le leader de l'opposition développe ses arguments. Le *speaker*, en toge noire et or, qui préside la séance et qui a fait son entrée solennelle précédé d'un huissier porteur d'une lourde masse d'argent, ainsi que la disposition des bancs séparés par un couloir central, témoignent des traditions britanniques. Au temps du *speaker*, la devise de la République, « *together we aspire, together we achieve* » (« ensemble, nous espérons, ensemble nous accomplissons ») illustre l'union, peu commune, de deux îles, la Trinité et Tobago, qui ne forment qu'un seul Etat peuplé de un million et demi d'habitants.

Le leader de l'opposition poursuit sa diatribe : « *Que peuvent comprendre les propriétaires de bateaux de plaisance et les banquiers aux difficultés de ceux qui n'ont que 60 dollars T.T.* (1) *par mois pour vivre ? Et que l'on ne vienne pas nous dire que la hausse des prix à la consommation, qui frappe surtout les pauvres et les déshérités, est due à l'augmentation des prix du pétrole, car le pétrole c'est nous qui le produisons...* » Insensible à ce morceau de bravoure qui lui est destiné, *bien que la fiction parlementaire veuille que l'orateur s'adresse au speaker*, M. Eric Williams, premier ministre, sociologue, historien, écrivain, personnage central et inamovible de la vie politique du pays, regarde ostensiblement ailleurs. La scène est curieuse : le leader de l'opposition ne peut rencontrer son regard, car le premier ministre tournant le dos à tout le monde (y compris à ses propres ministres) par une habile utilisation de sa position à l'extrémité du banc du gouvernement, regarde avec intensité... le mur qui est devant lui.

M. Eric Williams fascine. Non seulement en raison du mépris qu'il affiche de la classe politique et des joutes oratoires (encore qu'il fasse davantage acte de présence au Parlement, depuis la « percée » de l'opposition de gauche aux dernières élections de septembre 1976), mais surtout par l'étonnante relation, teintée à la fois de passion et de dédain, qu'il entretient avec le pouvoir.

(Lire la suite page 4.)

(1) Le dollar de Trinité-et-Tobago (« Dollar T.T. ») vaut environ 2,10 F.

LIRE PAGE 7 :

L'HISTOIRE N'HÉSITE JAMAIS LONGTEMPS

par DIDIER MOTCHANE

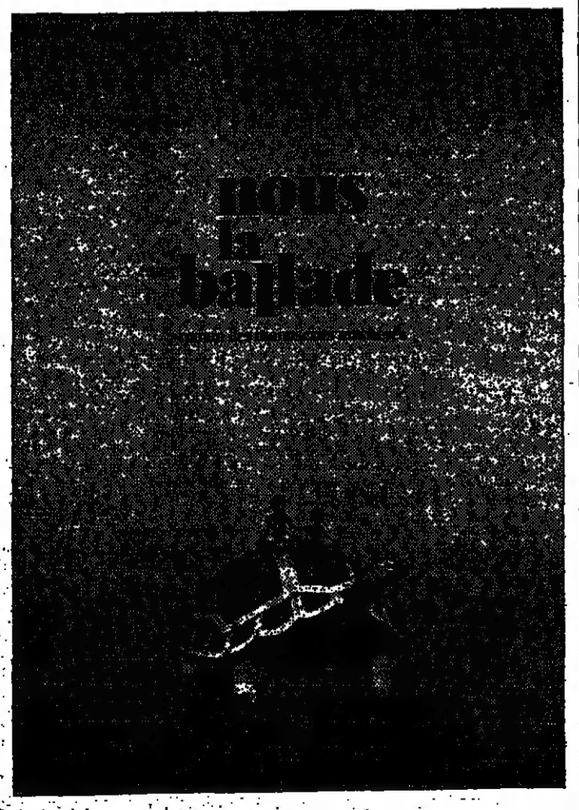

AU JOUR LE JOUR

L'ALTERNATIVE

Il paraît que la procédure exceptionnellement accélérée que va employer la Cour suprême des Etats-Unis pour trancher le cas de Concorde est la même qui sert quand il s'agit de décider du sort d'un condamné à mort.

Cela n'est guère rassurant, car, enfin, l'alternative pour un condamné à mort n'est jamais que la détention prolongée.

En l'occurrence, il est à craindre que, si l'interdiction d'atterrissage du supersonique est levée, cela ne signifie pour l'aéronautique française qu'elle est condamnée pour longtemps à la lourde amende que constituera son exploitation.

ROBERT ESCARPIT.

« JAZZ PULSATIONS » A NANCY

Le Blues de B.B. King

Son Seals blues band from Chicago et le chanteur de blues B.B. King ont ouvert vendredi 7 octobre le Festival de jazz de Nancy. « Jazz pulsations 1977 », dont les manifestations se poursuivent jusqu'au 16 octobre, accueille tous les deux ans dans la capitale lorraine tous les genres et toutes les écoles de jazz, pour une tentative exemplaire d'animation dans la ville et ses environs.

Une pluie fine tombe sur Nancy. Le chapiteau bleu à rayures blanches est complet. Trois mille cinq cents personnes debout, applaudissent B.B. King. Les adieux n'en finissent pas. Il est 1 heure du matin. Vers minuit un quart, les gens se sont spontanément levés pour écouter l'un des bluesman les plus populaires des Etats-Unis. *Quelques-uns se sont mis à danser.* Un jeune, perdu dans le plaisir des sons, n'avait cessé de frapper à contretemps, mettant hors de lui ses voisins. Mais, maintenant, cela n'avait plus beaucoup d'importance. C'était la fin : un blues long, des notes longues, presque solitaires, qui allaient leur chemin et que B.B. King arrachait à lui-même, à sa guitare et aux instruments de ses autres compagnons, en souriant d'émerveillement.

Les derniers morceaux, les plus beaux, furent joués après les applaudissements et les rappels. B.B. King, en nage au milieu de son groupe, semblait sortir enfin de lui-même. Il rejeta la tête en arrière pour chanter. Mais on ne l'entendait plus sous les cris et les encouragements, on ne l'entendait plus quand il y eut ensuite le silence, on voyait ses lèvres remuer comme dans un play-back, et c'était Lucille qui chantait, Lucille, sa guitare.

C'était vraiment extraordinaire de voir cela pour la première fois. B.B. King poussa un cri, répondit à Lucille et vacilla sur ses jambes, glissa, se tassa, deux musiciens se précipitèrent pour le retenir avant la chute, il se redressa pour ceux qui avaient eu réellement peur et serra les mains au bas de l'estrade, innombrables. Il était 1 heure.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 20.)

LUNDI 10 OCTOBRE
COURSES A ENGHIEN
Une magnifique réunion d'obstacles avec
LE GRAND STEEPLE CHASE D'ENGHIEN
4 ans et au-dessus sur 5.000 m
150.000 F
au gagnant

idées

LES CONTROVERSES SUR LE MARXISME

CORRESPONDANCE

A la suite des deux documents de l'épiscopat français sur le marxisme (le Monde des 8 et 9 juillet), nous avons publié successivement des articles de MM. Roger Garaudy, André Piettre et de l'abbé Marc Oraison (le Monde des 27, 28 et 29 juillet), puis de M. Maurice Clavel, du Père Jean Cardonnel et du Pasteur Jean-François Zorn (le Monde du 22 septembre), et enfin de M. André Mandouze (le Monde du 30 septembre). Pour clore le débat, nous publions aujourd'hui une réponse de M. Maurice Clavel à M. André Mandouze et une réplique de ce dernier.

Sans queue ni cornes

Dans ce vaste débat ouvert en juin par *le Monde* sur christianisme et marxisme, à la suite d'un document ecclésistique, je m'étonnais de la longue absence d'André Mandouze, au point de craindre amicalement pour sa santé. Mais le voici, en couronnement. Il résume, récapitule, évalue ses prédécesseurs, distribuant des bons et des mauvais points, presque des notes...

Je crois que j'aurais eu la moyenne. Qu'on en juge : « *Est-ce à dire que nous puissions rester indifférents à la reconstruction très personnelle de la pensée anti-religieuse, ou plutôt déicide, de Marx, par l'auteur de* Dieu est Dieu nom de Dieu ? *Nullement.* » Pas mal, n'est-ce pas ? Toutefois, dans les appréciations universitaires, si « *personnel* », c'est bon, « *très personnel* », c'est moins bon. Attention donc à la suite, que voici : « *Hormis une anthologie, aussi originale que tendancieuse, d'écrits de Marx, et de subtiles passerelles claveliennes entre ces morceaux choisis, l'article n'ajoute rien au livre qu'un nouveau post-scriptum.* » Là, j'ose solliciter de Mandouze un instant de réflexion. Que signifie, dans le choix des textes d'un auteur, « *tendancieux* » ? Ce qui va dans un sens, dans un seul sens, *alors qu'il en existe un autre.* Si Marx avait écrit deux séries de textes, les uns pour Dieu et les autres contre, là j'aurais été tendancieux. Mais comme on ne connaît rien que Marx ait écrit pour Dieu (1), c'est l'épithète « tendancieux » qui est *tendancieuse.* Quant aux « *subtiles passerelles* » de mes raisonnements, elles signifient évidemment le contraire de « *ponts robustes* » : annotation qui exigerait au moins un début de preuve. De plus, dit Mandouze, mon article n'ajoute quasiment rien à mon livre. Mais était-ce son but ? Je crains qu'André Mandouze, qui a très longuement fait connaître *Dieu est Dieu* aux lecteur du *Monde*, ne reste fasciné, obnubilé, *bloqué par cette lecture... Enfin*, plus loin, une phrase alambiquée insinue que j'insinuerais que l'échec de la gauche aux législatives serait un bien absolu ! L'air est *connu. On sait que le grand* Soljenitsyne, avec son Goulag intempestif, a « *troublé nos cantonales* » !...

Marx et Satan

Changeons d'interlocuteur et de niveau. Répondons aux questions de M. Piettre, parues dans le même numéro du *Monde*. Est-ce que j'aurais lu le livre du pasteur Wurmbrand sur Karl Marx et Satan ? Oui. Lui ai-je emprunté ces textes, « *jusqu'ici très peu connus* », de Marx, toutes ces déclarations de guerre totale à Dieu, traité de puissance à puissance, d'où je déduis de façon cohérente tout le marxisme, affaire personnelle dont nous faisons aujourd'hui les frais ? Oui et non. Pas seulement. Certains textes se trouvent dans une biographie hagiographique de Marx *publiée récemment par son arrière-petit-fils (2), ce qui est fort* honnête, la plupart des marxistes citant peu ces écrits symptomatiques. Au reste j'avais conçu et fait connaître mon hypothèse, qui me semble s'imposer, bien avant de les lire *(Qui est aliéné ?* 1970 ; *Ce que je crois,* 1975).

Enfin, est-ce que je reprends la thèse du pasteur Wurmbrand selon laquelle Marx aurait adhéré, dans sa jeunesse, à une secte satanique ? Nullement, car je trouve les présomptions de cet auteur très vagues, assez ridicules, et, en outre, offensantes pour Satan lui-même. Au surplus, si peu qu'on sache du diable, sa principale force et ruse est, à coup sûr, son incognito. Ce n'est donc point l'apparition dans mon article de ses fourches ni de ses cornes qui a fait, à maints de mes lecteurs, « *froid dans le dos* »...

Piper les chrétiens

C'est peut-être, qu'on me pardonne, la cohérence de ma reconstitution génétique de la pensée marxiste. En attendant qu'on la réfute — j'attends depuis des années, — je suis heureux d'apporter ici quelques précisions. Si la haine absolue de Dieu faisant irruption dans l'hégélianisme, et redistribuant autour d'elle les éléments du système, explique l'œuvre marxiste d'un bout à l'autre, il importait à son auteur que cette attitude première, ce projet existentiel, ce choix des *choix, fût à demi caché, ou du* moins, peu affiché. En effet, s'il est vrai que l'abolition de la propriété, qui est historiquement mûre, fera tomber la religion *comme une écaille, à quoi bon* s'épuiser à une lutte idéologique antireligieuse, qui est vaine ? fait observer Marx à Feuerbach. Pourquoi grimper à grand risque sur le toit et *tout démolir, tuile à* tuile, puis pierre à pierre, alors qu'on peut dynamiter les fondations ? Ensuite, on ne peut dire que la suppression du Bon Dieu soit le souci obsédant du prolétaire : il en a, chaque jour, bien d'autres... Dès lors, pourquoi lui dire un projet personnel sans lien direct avec son besoin de vivre, et qui paraît l'utiliser à d'autres buts que la justice et le pain ? Enfin, idée marxiste plutôt ultérieure à Marx, pourquoi ne pas piper les chrétiens au passage, s'il en est d'assez candides ? Leur praxis elle-même se chargera de liquider leur « intériorité » résiduelle...

Donc, à première vue, *le projet* absolu que j'ose prêter au jeune Marx ne pouvait guère être publié après son adhésion au communisme. *Avant*, en 1841-1842, il *était crié dans ses écrits littéraires, et connu de tous ses amis,* qui, alors, l'excitaient à qui mieux mieux : tel aujourd'hui, en sport, un grand espoir, un crack en puissance. *Moses Hess : « Marx donnera le coup de pied fatal à la religion. »* Jung : « *Marx va vraiment chasser Dieu de son ciel, et il fera lui-même son procès.* » Et Ruge : « *Marx, Bauer et Feuerbach réussiront certainement à chasser Dieu du ciel.* » *Après*, évidemment, Dieu ne sera plus présenté comme une *réalité* haïssable en elle-même et pour elle-même, mais comme *idée* ou *phantasme* sécrété par la classe dominante pour maintenir les exploités bien sages « *en leur vallée de larmes* », et les consoler un peu...

Mais alors, Marx serait-il double ? Nuançons. D'abord, si j'ai qualifié le projet marxiste de luciférien, cela souligne sa sublimité humaine et n'implique, bien sûr, aucune adhésion consciente à Lucifer ! Est-il même besoin de dire que Lucifer est ici une figure interprétative, un symbole euristique, comme l'Ange le fut pour Lardreau et Jambet. En vérité, je rougis d'avoir à le préciser, à l'intention notamment de M. Etienne Borne, qui dans *la Croix* travestit grossièrement sa pensée. Pour moi, il n'y a, chez Marx, ni duplicité explicite ni mensonge. « *Mais*, insistera-t-on, *si Marx hait Dieu, il y croit. S'il le nie, en matérialiste, il n'y croit pas. Il aurait donc deux langages, un pour lui, l'autre pour les masses.* » A quoi je répondrai : n'avez-vous pas entendu parler, en Occident, d'*un certain don Juan, chez qui* le défi à Dieu et la négation de son existence sont indivisibles ? Il est des profondeurs de l'être où refuser c'est nier, où proscrire *c'est oublier. Le mot « j'ignore »* a deux sens, deux tons. Voir aussi le péché originel, par exemple, refus et oubli premier.

Et, justement, il est tout à fait *possible dans une vie, et même* dans une pensée, qu'un projet originel, déjà peu conscient au départ, se dilue et s'efface quelque peu dans l'esprit, sous l'effet *même de la pratique qu'il nécessite.* Banalement : la fin s'estompe dans les moyens. Ainsi le grand système métaphysique des « Manuscrits de 44 » — « l'homme *générique naturellement social* », originellement heureux et libre sur terre, s'aliénant par et dans propriété, famille, droit, Etat, religion, et se récupérant d'un seul coup par la révolution. — *j'ai* montré qu'il appelait bientôt à son aide une science économique qui pouvait devenir, et qui devint, chez Marx, presque une fin en soi, au nom de laquelle il lui arrivera même de railler doucement la « philosophie » de sa jeunesse, dont elle provient pourtant. Il est donc vrai et pas vrai qu'il y a, dans l'œuvre de Marx, une « coupure épistémologique », celle-là même de ceux qui structuralisent Marx dans une sorte d'éternité pour faire oublier l'échec de ses prédilections historiques. Quant à son succès sur les masses, il s'explique précisément, ô Etienne Borne, non par son « sombre génie », comme vous me faites dire, mais par le merveilleux mélange du rêve eschatologique éternel et de l'idolâtrie scientiste propre au dix-neuvième siècle, dans l'esprit et le cœur des malheureux opprimés. C'est diabolique, mais en un sens très vulgaire et large : c'est d'une astuce infinie...

Un projet luciférien ?

Mais, direz-vous, si ce projet est luciférien, où est l'enfer ? Eh bien ! là, sous nos yeux, ou presque... Puissante est la métaphysique marxiste dans l'inconscient. La révolution advenue, chez le révolutionnaire, c'est l'homme ayant réapproprié son heureuse essence ; c'est lui-même, en particulier. Et dès lors, l'opposant ou le contradicteur est un monstre, aux deux sens du mot ; inexplicable et, à ce titre, inexpiable. Stupéfaction, scandale, écroulement du monde. Il n'y a pas de pardon puisqu'il n'y a plus de *péché — le seul, l'originel*, la propriété, ayant été aboli. Si le socialisme est une re-naturation de l'homme, la moindre déviation du socialisme est une re-dénaturation, une horreur absolue à laquelle l'horreur absolue répond, doit répondre, pour l'annuler. D'où, entre autres, dans les procès moscovites, pour caractériser ces crimes in-concevables, la résurgence du vocabulaire apocalyptique : démon, satan, diable, ou les plus vils animaux en lesquels il s'incarne ! D'où le fait que l'on traite l'accusé de deux façons : ou on le brise par d'inhumaines tortures que mérite sa chute hors de l'humanité ; ou on le réintègre au prix de l'abolition intégrale de sa personne : aveux gratuits, acquiescement au supplice. Parfois les deux à la fois. Dans les deux cas, on a résorbé l'injustifiable. On peut recommencer à penser... *Au reste, voyez Robespierre*, en qui s'incarnait, à le croire, à la fois l'innocence naturelle récupérée et la Volonté générale de Rousseau. Traitait-il ses opposants d'honorables contradicteurs? Non, de « fripons », de « coquins », de « scélérats ». D'où, sans cruauté, plutôt par purification fraternelle, le couperet... Telle est la loi des Systèmes.

Le Goulag est donc bien dans Marx, qui évidemment n'en voulait pas. Qui veut l'enfer ? Pourtant. Proudhon lui écrivait, dès 1845 : « *Votre pensée me fait peur pour la liberté des hommes.* » Et Nietzsche : « *Le socialisme prépare en silence sa domination par la terreur.* » Et tout cela est vrai, et pourtant, il n'est pas question d'incriminer la volonté consciente des socialistes. L'enfer, c'est cela même. Du moins l'enfer terrestre...

Il en existe toutefois un raffinement virtuel, propre à l'Occident : s'indignant du Goulag, en appeler... à Marx ! Revenir à ce « *grand instrument d'analyse* », à ce « *décapage critique* », à cette « *rationalité libérante* » ! Mais, malheureux, tout se tient ! *La doctrine est implacablement* cohérente ! La rivière est empoisonnée par sa source même et vous voulez guérir en allant vous ressourcer ! Les cercles de l'enfer se bouclent et se réengendrent sans fin par votre Bêtise !...

A voir demain...

MAURICE CLAVEL.

(1) Je crois que Garaudy détient dans ses manchettes un ou deux textes de Marx, où la religion aurait été « positive » ou pas tout à fait négative, comme on dit : Thomas Münzer, par exemple.

(2) Robert-Jean Longuet : *Karl Marx, mon arrière-grand-père* (Stock).

Entre Dieu et Marx, Maurice Clavel

Maurice Clavel veut toujours avoir le dernier mot. Quel que soit le sujet abordé, il faut absolument qu'il ait raison puisque Dieu est Dieu, etc., et que Clavel est son prophète.

Pour triompher, deux moyens essentiels et complémentaires : être effectivement persifleur pour disqualifier l'adversaire, et avoir l'air « technique » pour en imposer au public. Son « Sans queue ni cornes » illustre parfaitement cette manière habituelle d'opérer. Le seul malheur est que son socratisme n'aille point jusqu'au « Connais-toi toi-même ».

Pour disqualifier le journaliste que je m'honore d'être occasionnellement, il lui suffit de suggérer que je confonds les genres et que, *professeur* rétro, j'en suis encore à mettre des mauvais points. Dans ce cas, je me demande comment il faut interpréter la conduite hebdomadaire de l'ancien professeur Clavel jugeant sans appel, et non pas seulement en matière de télévision.

Il y avait, en toute hypothèse, un point précis sur lequel on aurait attendu, au-delà du persiflage, une réponse précise : Oui ou non, comme je le demandais, Clavel a-t-il lu les documents épiscopaux dans leur intégralité ? Car, dans un journal comme dans une classe, on exige que le sujet soit traité. Or, en l'occurrence, il ne s'agissait pas de « *Marx en général vu par Maurice Clavel en particulier* », mais des rapports de l'Eglise et du marxisme à la lumière de deux textes engageant les responsables de la première au sujet du second. *Enjeu tout de même autrement important* qu'une opinion singulière sur Marx.

A quoi Clavel répond sans doute par avance que, si singulière qu'elle soit « la cohérence de (sa) reconstitution génétique de la pensée marxiste n'a pas encore été « réfutée ». Sans doute ne peut-il venir à l'idée de Clavel que sa vision de Marx et du marxisme n'a peut-être pas autant d'importance qu'il croit aux yeux de tous les autres marxologues. Au moins, pour échapper à l'accusation méthodologique de s'être donné la part un peu trop belle, aurait-il pu éviter de fonder son raisonnement sur le postulat qu'« *il importait (à Marx) que* cette attitude première, ce projet existentiel, ce choix des choix, fût à demi caché, ou du moins peu affiché ».

C'était évidemment suggérer que Marx a lui aussi la chance d'avoir en Clavel un nouveau prophète. Mais, tout de même, Dieu, qui jusqu'ici a eu cette chance exclusive, ne va-t-il pas s'offusquer de ce partage ?

ANDRE MANDOUZE.

Esquisse

Beaucoup de nos contemporains verraient sur leurs écrans de télévision le spectacle de la fin du monde qu'ils refuseraient de croire à la fin du monde du spectacle, comme disaient les situationnistes. Ils ne quitteraient pas leurs fauteuils.

∴

La frivolité de la mode n'est que l'autre face, mensongère, de la tragédie historique.

∴

Dans le langage moderne, il faudrait remplacer dévisager par démasquer, tant les visages sont devenus des masques.

∴

Les autorités chinoises, qui apprennent aux citoyens de Changhaï et de Pékin la haine des capitalistes américains, ont fait exécuter sans tarder l'agresseur d'un homme d'affaires new-yorkais. L'Etat, comme le cœur, a ses raisons. Encore faut-il se garder de les confondre.

∴

Les agressions que nous subissons durant la journée se reproduisent souvent dans nos rêves. Elles y prennent un caractère tragique. Emportés dans une sorte de désastre, nous y ressentons comme jamais notre solitude.

FRANÇOIS BOTT.

Rectificatif

Une interversion de paragraphes a rendu inintelligible une partie de l'article de M. Marcel Bleustein-Blanchet intitulé « *Une vie active en peau de chagrin* » paru dans *le Monde* du 7 octobre. Voici le passage déformé tel qu'il aurait dû être imprimé.

« *Dotée par les Caisses et le I %, la Fondation serait le lieu de résonance du nouvel artisanat, le foyer où viendraient s'allumer ces vocations différées — différées par la vie.*

» *Elle pourrait avoir comme deuxième tâche de programmer la mise sur vidéo-cassettes du savoir-faire de tous les métiers d'art ou d'artisanat où la relève se fait attendre : gestes, tours de main, recettes, toute cette culture infiniment précieuse qui est en train de nous quitter faute du minimum de soins — d'amour — qu'il faut pour la sauver. Ainsi se constituerait une filmothèque à la disposition de tous ceux qui voudraient reprendre un de ces métiers en voie d'extinction : et non seulement les retraités, mais les jeunes.* »

JUBILATIONS

Marx est mort. Soit. Personne n'ose plus guère mettre en doute cette disparition subreptice et considérable. Chacun à gauche revendique plutôt le mérite d'avoir constaté le décès avant les autres. Cette controverse rétrospective, ces frénésies expiatoires, alimentent l'essentiel des débats du moment et produisent — déjà — beaucoup de livres.

Au fond, tous ces retournements de consciences imposés par l'évidence du Goulag, ce rejet — même tardif — des catéchismes, sont de bon augure. L'imagination qu'exigent les temps s'accommodait mal de l'esprit dévot et des camisoles. L'espérance est devant nous.

Marx est mort. On est tenté de suivre l'enterrement sans trop de larmes ni vrai regret. Un seul détail est lugubre : toutes ces jubilations au passage du cercueil...

J.-C. GUILLEBAUD.

étranger

L'EUROPE DE L'EST A L'HEURE DE BELGRADE

La nouvelle Constitution de l'Union soviétique

Une centaine d'amendements ont été introduits par rapport au texte initial

Moscou. — Tous les journaux soviétiques *ont publié, ce samedi 8 octobre, en première* page, deux photos côte à côte. L'une représente M. Brejnev pendant son intervention devant le Soviet suprême, l'autre les députés votant à main levée la nouvelle Constitution. Dès que la « loi fondamentale » est entrée en vigueur, *vendredi en fin de matinée, le travail a cessé dans* les usines et les administrations, où ont eu lieu des meetings ; l'après-midi était jour férié. Des feux d'artifices ont été tirés le soir à Moscou et dans toutes les capitales des républiques fédérées.

De notre correspondant

Une centaine d'amendements et un article nouveau ont été introduits dans le projet initial. La Constitution compte désormais 174 articles contre 146 pour celle de 1936. Certains amendements améliorent simplement la rédaction du texte, tel l'article 35 : « *La femme et l'homme jouissent de droits égaux* », qui remplace : « *La femme jouit des mêmes droits que l'homme.* »

D'autres amendements renforcent les dispositions existantes ou introduisent des clauses nouvelles. L'article 16, sur le rôle des collectifs de travailleurs dans la gestion, devient l'article 8 pour souligner l'importance des organisations sociales dans le système politique. Il y a en outre des précisions sur la propriété socialiste, le renforcement de la lutte contre les abus de biens sociaux et la spéculation, le rôle d'un loyin individuel, la participation des citoyens à la gestion des affaires, la lutte contre les « parasites ».

Enfin, le nouvel article concerne le droit des citoyens de faire des « recommandations » à leurs députés (article 103). D'autres dispositions nouvelles disséminées dans le projet initial précisent que la politique extérieure de l'U.R.S.S. vise « *au désarmement général et complet* », obligent le citoyen à prendre soin de son logement et les enfants à prendre soin de leurs parents, reposent l'âge de l'éligibilité au Soviet suprême de dix-huit à vingt et un ans (contre vingt-trois ans, il est vrai, dans la Constitution de 1936) et donnent aussi quelques garanties supplémentaires aux citoyens qui seraient tentés d'user de leur droit de critique à l'égard des fonctionnaires : non seulement toute poursuite pour fait de critique est interdite, mais « *les personnes qui s'en rendent coupables auront à en répondre* ». La formulation reste vague, mais elle répond à des souhaits qui s'étaient également exprimés lors de la discussion publique du projet de Constitution.

DANIEL VERNET.

Les articles modifiés

Le Monde a reproduit les principales dispositions de la nouvelle Constitution dans son numéro daté 5-6 juin dernier. Nous donnons ci-dessous le texte définitif des articles amendés (les modifications sont en italique) :

ARTICLE 10. — Le système économique de l'U.R.S.S. est fondé sur la propriété socialiste des moyens de production sous la forme de la propriété d'Etat (de tout le peuple) et de la propriété kolkhozienne et coopérative. Les biens des syndicats et des organisations sociales *nécessaires à la réalisation de leur tâche statutaire* sont aussi propriété socialiste. L'Etat protège la propriété socialiste et crée les conditions de son accroissement. Nul n'a le droit d'utiliser la propriété socialiste à des fins de profit personnel *ou à d'autres fins intéressées.*

ARTICLE 17. — En U.R.S.S. la loi autorise le travail individuel dans les petits métiers et les activités artisanales, l'agriculture, les services à la population, ainsi que d'autres types d'activités fondés exclusivement sur le travail personnel des citoyens et des membres de leur famille : *l'Etat réglements les activités productives individuelles en assurant leur utilisation dans l'intérêt de la société.*

ARTICLE 18. — *L'union indéfectible des ouvriers, des paysans et des intellectuels constitue la base sociale de l'U.R.S.S.* L'Etat concourt au progrès de l'homogénéité sociale de la société, à l'effacement des différences de classe, des disparités notables existant entre la ville et la campagne, entre le travail intellectuel et le travail manuel, au plein développement et au rapprochement de toutes les nations et ethnies de l'U.R.S.S.

ARTICLE 28. — (...) La politique extérieure de l'U.R.S.S. vise à assurer *des conditions internationales* favorables à l'édification du communisme en U.R.S.S., *à défendre les intérêts d'Etat de l'Union soviétique*, à renforcer les positions du socialisme mondial, à soutenir les peuples en lutte pour leur libération nationale et le progrès social, à prévenir les guerres d'agression, *à parvenir au désarmement général et complet*, et à mettre en pratique, avec esprit de suite, le principe de la coexistence pacifique entre Etats à régimes sociaux différents.

ARTICLE 49. — Chaque citoyen de *l'U.R.S.S. a le droit de faire des* suggestions aux organismes d'Etat et aux organisations sociales concernant l'amélioration de leurs activités et d'en critiquer les insuffisances. Les fonctionnaires sont tenus dans les délais prescrits d'examiner les propositions et requêtes des citoyens, de leur donner réponse et de prendre les mesures nécessaires. Toute poursuite pour fait de critique est interdite. *Les personnes qui s'en rendant coupables ont à en répondre.*

ARTICLE 96. — Les élections des députés se font au suffrage universel : tous les citoyens de l'U.R.S.S. ayant atteint l'âge de dix-huit ans ont le droit d'élire et d'être élus, à l'exception des personnes reconnues comme malades mentaux dans les conditions établies par la loi. *Peuvent être élus au Soviet suprême de l'U.R.S.S. les citoyens de l'U.R.S.S. ayant atteint l'âge de vingt et un ans.*

ARTICLE 101 (...). — *Un citoyen de l'U.R.S.S. ne peut, en règle générale, être élu à plus de deux soviets des députés du peuple (...).*

ARTICLE 102. — *Les électeurs donnent des recommandations à leurs députés. Les Soviets des députés du peuple concernés examinent les recommandations des électeurs, en tiennent compte lors de l'élaboration des plans de développement économique et social et dans l'établissement du budget, ils organisent l'exécution de ces recommandations et en informent les citoyens.*

SUR FR 3

Rideau de fer

« *De Stettin à Trieste*, disait Churchill à Truman, en 1945, *un rideau de fer s'est abattu sur le continent. Nous ignorons tout ce qui se passe derrière.* » L'expression a fait fortune dans les années 50. Le terme a gardé *ce que* Christine Ockrent, en présentant, le 7 octobre, l'émission de F.R. 3 « Vendredi » (et intitulée précisément *Rideau de fer*), a appelé « *un relent de guerre froide* ».

Deux ans après la conférence d'Helsinki, alors que se tient celle de Belgrade, l'équipe de Steve Walsh avait voulu faire le point sur l'état de cette frontière entre l'Europe de l'Est et celle de l'Ouest, et sur sa perméabilité.

Le reportage a montré que c'est entre les deux Allemagnes que le rideau reste le plus épais; le plus sévèrement gardé. Du nord au sud de la *démarcation* entre la R.F.A. et la R.D.A., sur 1 346 kilomètres, on ne compte pas moins de vingt-quatre mille mitrailleuses à déclanchement automatique et neuf cent quatre-vingt-seize miradors, soit un tous les 1 350 mètres. Le franchissement de cette frontière par les *Allemands de* l'Est, qui tentaient de s'échapper, a provoqué la mort de cent soixante-treize d'entre eux.

Les images rapportées par Steve Walsh d'autres points du « rideau de fer » sont plus réconfortantes. *Elles* le deviennent même de plus en plus au fur et à mesure que les caméras descendent vers le sud.

La frontière austro-hongroise est, de l'avis général, la plus calme. Une commission mixte a d'ailleurs été créée par Vienne et Budapest pour régler les problèmes qui pouvaient y surgir, a indiqué le chancelier Kreisky.

Et, à propos de la Yougoslavie, on ne peut pas du tout parler de « rideau de fer ». M. Minitch, vice-président du conseil et secrétaire fédéral aux affaires étrangères, a d'ailleurs rappelé qu'un très grand nombre de Yougoslaves travaillent à l'étranger. Belgrade voit, dans cette liberté de circulation — qui s'exerce dans les deux sens — « *un élément du rapprochement des peuples* ».

Et la détente ? Ne consiste-t-elle pas surtout pour l'Occident *à fermer les yeux sur ce qui se* passe au-delà du « rideau de fer » et à entériner la coupure de l'Europe ? M. Genscher, ministre des affaires étrangères de R.F.A., a rappelé que, malgré tout, la détente a eu pour les Allemands des conséquences très positives. Le traité fondamental, réglant les relations entre la République fédérale et la R.D.A., en 1972, a permis une circulation beaucoup plus libre entre les deux Allemagnes, du moins pour tous ceux qui ont de la famille « *de l'autre côté* ». Malgré le renforcement actuel de la frontière entre les deux Républiques, dont les travaux vont bon train du côté est, « *un retour à la guerre froide aggraverait considérablement la situation des Allemands des deux côtés*, a ajouté M. Genscher. *Ce serait un terrible recul* ».

BERNARD BRIGOULEIX.

● *A Paris, l'écrivain Eugène Ionesco* a dénoncé, mercredi 5 octobre, « *la lâcheté de l'Occident vis-à-vis de l'U.R.S.S.* » au cours d'une réunion organisée par le Groupe de Paris, qui réunit des personnes originaires d'Europe orientale. « *Les dirigeants occidentaux font de la politique pour la politique, et oublient que son but véritable est la liberté, la culture et l'épanouissement de l'esprit* », a dit l'écrivain.

● *A Moscou, M. Viktoras Piatkus*, membre du groupe dissident lituanien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki en U.R.S.S., a été inculpé pour « *activités antisoviétiques* » à Vilnius, la capitale de la Lituanie, a annoncé l'académicien dissident Andrei Sakharov. Il risque une peine de sept ans de privation de liberté et de cinq ans d'exil en U.R.S.S. Il est détenu depuis le mois d'août. — *(A.F.P.)*

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL POLONAIS

M. Gierek dresse le bilan des difficultés économiques

Vienne. — M. Edouard Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, a brossé, au cours du neuvième plénum du comité central, qui s'est ouvert le vendredi 7 octobre à Varsovie, un tableau peu encourageant de la situation économique de son pays. Il a reconnu la persistance de « difficultés douloureusement ressenties par la population », notamment dans le domaine de l'approvisionnement, ce qui s'accompagne, a-t-il déploré, de l'existence d'un marché noir. Le chef du parti a aussi critiqué d'autres « phénomènes sociaux négatifs », tels que « la corruption, le gaspillage, le vol de la propriété sociale et l'alcoolisme ». Dans son rapport, il propose au comité central d'appuyer le projet de réunir une conférence nationale du parti au mois de janvier prochain.

De notre correspondant en Europe centrale

Le but de ce plénum, généralement considéré comme important à Varsovie, est principalement d'examiner les résultats de la « manœuvre » économique amorcée au mois de décembre 1976, lors de la cinquième session du comité central. La session avait d'abord été prévue pour le courant du mois de septembre. Elle a été quelque peu retardée, en raison, semble-t-il, de l'ampleur des problèmes qui se posent actuellement aux dirigeants polonais et de leur perplexité quant aux moyens de les résoudre.

A la suite de l'emballement de la machine économique dû à une véritable frénésie d'investissements de 1971 à 1975, le parti et le gouvernement polonais s'étaient décidés, à la fin de 1976, à donner un sérieux coup de frein. Le taux des investissements devait être progressivement réduit jusqu'en 1980 (26 % seulement du *revenu national y seraient consacrés* à cette date, contre 32 % en 1975), tandis qu'une priorité était donnée à la production de biens industriels, de biens de consommation, de produits alimentaires et à la construction de logements. Tel était le sens de la fameuse « manœuvre » annoncée par M. Gierek voilà neuf mois.

Or, si certains résultats positifs ont pu être notés depuis le début de l'année, en particulier dans le commerce extérieur où les exportations ont augmenté plus vite (+ 12,7 %) au cours du premier semestre que les importations (+ 6,3 %), en revanche, la situation sur le marché continue d'être très préoccupante. La viande et d'autres produits de consommation courante sont livrés en quantité insuffisante au commerce et, profitant de cet état de pénurie relative, le marché noir fleurit. Ces lacunes chroniques du réseau d'approvisionnement ne sauraient certes étonner outre mesure le consommateur polonais, mais elles ont finalement provoqué dans la population un découragement qui paraît inquiéter les autorités, d'autant que l'hiver promet d'être rude en raison des inondations catastrophiques de cet été, dont les dégâts sont estimés à plusieurs milliards de zlotys (7 milliards selon des sources occidentales).

Pour la quatrième année consécutive la récolte de céréales sera donc mauvaise, ce qui va obliger le gouvernement à recourir une fois de plus à des achats à l'étranger, notamment pour le fourrage. Les importations venant des Etats-Unis, du Canada et de Suède, en particulier, devraient être de l'ordre de sept à neuf millions de tonnes contre trois à cinq millions initialement prévus. Les autorités polonaises se consolent en faisant valoir que les prix des céréales, cette année, sont à la baisse et que le débours de devises sera finalement moins élevé qu'il aurait pu l'être, mais ce n'est là qu'un moindre mal.

Le rapport présenté par M. Gierek sur la base des travaux des commissions créées par le bureau politique à la fin de 1976, et dont les conclusions ont été centralisées par MM. Stefan Olszowski (industrie) et Joseph Pinkowski (agriculture), deux membres importants du secrétariat, ne cherche pas à édulcorer le tableau : bien au contraire. Aux yeux du chef du parti les causes des insuffisances et des tensions sont dues, pour une part, à la situation économique mondiale, mais elles relèvent aussi de facteurs internes : 1) Les changements dans la structure de la production et des investissements ne peuvent se faire que lentement et leurs effets ne commenceront à se faire sentir que l'an prochain, et plus sensiblement les années suivantes ; 2) Les contraintes extérieures sont devenues plus fortes ; 3) L'efficience de la discipline et du travail demeure insatisfaisante.

M. Gierek a dénoncé fermement les négligences, les tendances de certains à l'enrichissement en profitant des difficultés présentes, la corruption, le favoritisme et le non-respect par des chefs d'entreprise des normes fixées à l'emploi de la main-d'œuvre. Il n'a pas dissimulé que, en dépit d'une politique de stabilité des prix pour les produits de base, certaines augmentations avaient lieu, mais, a-t-il précisé, « *seulement lorsqu'elles sont absolument nécessaires et impossibles à éviter* ». La politique des prix continuera, a indiqué encore M. Gierek, à s'orienter sur celle des salaires, et comme ceux-ci connaissent une augmentation régulière, il faut s'attendre sans doute à de nouvelles hausses dans l'avenir, sans pour autant que celles-ci touchent les produits les plus sensibles (viande, pain, beurre, etc.)

Le rapport de M. Gierek apparaîtra à l'évidence décevant à ceux qui auraient attendu du premier secrétaire qu'il révèle quelque solution miracle pour sortir de la mauvaise passe actuelle. Mais l'heure, à Varsovie, est aujourd'hui à la prudence et au pragmatisme plutôt qu'à l'évocation des grandes perspectives.

MANUEL LUCBERT.

La conférence de Belgrade a terminé son débat public dans l'optimisme

De notre envoyé spécial

Belgrade. — La réunion de Belgrade consacrée aux suites de la Conférence sur la sécurité et la coopération en *Europe (C.S.C.E.) a terminé*, vendredi 7 octobre, son débat public.

Parmi les derniers orateurs, le représentant du Saint-Siège, Mgr Silvestrini, a évoqué le problème « *ardu, délicat et complexe de la liberté religieuse à l'intérieur des Etats* ». Il s'est félicité de certains progrès en Europe en ce qui concerne la libre circulation des ecclésiastiques. Il a cependant prononcé un vibrant plaidoyer en faveur des catholiques de rite oriental et d'autres communautés empêchés à l'Est de professer leur foi.

Le représentant de Chypre, M. Mavrommatis, a proclamé avec mesure aussi bien la nécessité d'appliquer les principes de la C.S.C.E. au problème chypriote que sa volonté d'observer une attitude constructive et non polémique. Ce qui a eu pour effet d'entraîner de la part du délégué turc une réplique dont la modération a tranché avec la vivacité de l'échange de propos qui, deux jours auparavant, avait opposé les représentants de la Grèce et de la Turquie. La délégation turque estime que la conférence de Belgrade n'a pas qualité pour débattre du problème de Chypre en l'absence d'un représentant des Chypriotes turcs. Mais elle ne s'oppose pas à ce que le problème soit évoqué. Les Chypriotes ont clairement manifesté en tout cas qu'ils ne chercheraient pas à envenimer le débat pourvu que les Turcs répondent à cette modération.

Les participants se sont séparés pour le week-end dans un climat généralement optimiste. C'est la conclusion qu'on a pu tirer des conférences de presse tenues vendredi, notamment celle du chef de la délégation américaine. M. Goldberg a accompli avec *maestria* un exercice de haute voltige diplomatique. Il a eu l'art à la fois de satisfaire par sa fermeté sur les droits de l'homme les membres du Congrès, qui font partie de sa délégation et qui tiennent un catalogue des manquements de l'U.R.S.S., et de procéder à un échange de vues cordial avec les journalistes soviétiques. La veille, déjà, en tant que président de séance, M. Goldberg avait parlé chaleureusement de son « *bon ami* » M. Voronitsov, chef de la délégation soviétique. Cette fois-ci, il se confondit en phrases aimables pour M. Kouznetsov, *qu'il félicita d'avoir été* nommé membre suppléant du présidium du Soviet suprême.

La conférence de Belgrade entendra lundi les rapports de M. Stanovnik, secrétaire exécutif de la commission économique pour l'Europe des Nations unies, et de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Le maréchal Tito recevra les chefs de délégations, puis la conférence procédera, à huis clos, à l'audition des représentants des Etats méditerranéens non participants. Elle passera enfin au point 4 de son ordre du jour qui prévoit un échange de vues approfondi à la fois sur la mise en œuvre des dispositions de l'acte final de la C.S.C.E. et sur le développement de la détente en Europe.

JEAN SCHWŒBEL.

● *Le groupe soviétique de surveillance de l'application des accords d'Helsinki en U.R.S.S.* a envoyé un appel aux délégués de la conférence de Belgrade leur demandant de ne pas considérer les droits de l'homme comme « *l'affaire intérieure d'aucun pays signataire* ». — *(A.F.P.)*

En Tchécoslovaquie

Un nouveau procès politique s'ouvrira le 17 octobre

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le procès contre trois signataires de la Charte 77, l'écrivain Vaclav Havel, le journaliste Jiri Lederer et l'auteur dramatique Frantisek Pavlicek, s'ouvrira le jeudi 17 octobre à Prague. Un quatrième inculpé sera au banc des accusés, M. Otto Ornest, ancien directeur de théâtre.

Les quatre hommes avaient été arrêtés entre le 13 et le 15 janvier 1977. M. Pavlicek, ancien membre du comité central du parti communiste, avait été remis en *liberté le 14 mars pour raison* de santé, et M. Havel le 20 mai suivant. MM. Lederer et Ornest sont toujours détenus. Tous les quatre paraissent devoir être accusés « *d'activités subversives* », selon l'article 98 du code pénal tchécoslovaque qui prévoit des peines allant de un à cinq ans de prison.

Lors de leur arrestation, l'agence officielle C.T.K. affirmait qu'ils étaient coupables « *d'une grave activité criminelle dirigée contre les fondements de la République* » et qu'ils avaient entretenu depuis longtemps « *des liens avec des forces adverses étrangères et avec les centres d'émigration* » auxquels ils auraient transmis des « *informations préjudiciables aux intérêts de la Tchécoslovaquie* ». C.T.K. avait également mis en cause à l'époque des membres de « *certaines missions diplomatiques* » d'Etats capitalistes.

Les procédures pénales engagées contre les défenseurs des *droits de l'homme, au moment* où se tient à Belgrade la deuxième réunion sur la sécurité et la coopération en Europe, montrent le peu de cas fait par les autorités tchécoslovaques du climat de relative détente qui semble s'être installé dans la capitale yougoslave. Enfermé dans la logique de la répression, le gouvernement tchécoslovaque paraît insensible à toutes les protestations.

Il n'est pas impossible toutefois que les peines infligées aux inculpés soient savamment graduées, *MM. Lederer et Ornest risquant* d'encourir les condamnations les plus lourdes. Les autorités pourraient exploiter plus particulièrement le cas de M. Ornest, le seul du groupe à ne pas avoir signé la Charte 77. Les policiers chargés de l'interroger ont en *effet filmé ses « aveux »*, s'y reprenant d'ailleurs à plusieurs reprises, dans le but, semble-t-il, de projeter le montage ainsi réalisé pendant le procès. *(Le Monde* du 13 août.) — M. L.

VICENTE ALEIXANDRE

LA DESTRUCTION OU L'AMOUR

PRIX NOBEL 77

éditions fédérop

13, rue Ferrachat. — LYON (5e). — Tél. (78) 42-69-31

EUROPE

Espagne

Adoptée avec l'appui des communistes, la loi sur la motion de censure confirme le contrôle parlementaire de l'exécutif

De notre correspondant

Madrid. — Les divisions entre les diverses oppositions, et principalement entre socialistes et communistes, ont permis, une fois de plus au gouvernement Suarez, de livrer, sans trop d'incidents, le vendredi 7 octobre, une bataille parlementaire qui s'annonçait difficile. Il s'agissait de définir comment le gouvernement engagerait sa responsabilité devant les Cortès dans l'actuelle phase préconstitutionnelle. Les collaborateurs de M. Suarez avaient rédigé un projet de loi « sur mesure » qui ne présentait pas de grands risques pour l'équipe au pouvoir. Ils l'ont envoyé directement à l'examen de la Chambre des députés en adoptant une procédure d'urgence.

La manœuvre s'est heurtée à l'opposition du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) et de l'Alliance populaire (droite), qui estiment que le projet aurait dû être débattu et amendé en commission. Dans ces conditions, le gouvernement n'eût pas été très sûr de faire triompher ses thèses. Ils ont essayé vendredi de faire repousser le texte officiel dans sa totalité, mais les socialistes, une fois de plus, ont été lâchés par les communistes et le reste de la gauche. *« Nous ne voulons pas abuser du jeu parlementaire,* a dit M. Santiago Carrillo. *Nous voulons démontrer au contraire que la démocratie est un système efficace. »*

Le dirigeant du P.C.E. a ainsi réaffirmé une position qui apparaît de plus en plus clairement au fil des jours : celle-ci consiste à apporter un appui tactique au président Suarez pour l'aider non seulement à « *consolider la démocratie* », mais aussi à faire échec à l'opposant socialiste, qui, pour le P.C.E., est plus un concurrent qu'un partenaire.

M. Carrillo a d'ailleurs indiqué *qu'il avait une raison de plus de* se montrer conciliant : samedi et dimanche, le chef du gouvernement va tenter de conclure un pacte économique et politique avec les principaux chefs de parti. Un tel pacte, s'il est adopté, ne permettra pas seulement à la démocratie de prouver son efficacité, *comme l'a dit M. Carrillo ;* il rognera sérieusement les ailes du parti socialiste dans son rôle de première force d'opposition.

On pense d'ailleurs dans les milieux politiques madrilènes que le dirigeant communiste est peut-être à l'origine de l'initiative présidentielle : n'avait-il pas vu le chef du gouvernement, à la demande de ce dernier, quelques jours auparavant, et l'entretien n'a-t-il pas été soigneusement tenu secret ?

Les députés ont beaucoup cité les exemples allemand et français, vendredi, pour affirmer qu'ils souhaitaient un système parlementaire équivalent à celui des démocraties les plus évoluées. Le projet adopté prévoit que le gouvernement posera la question de confiance devant la chambre des députés, *puis devant le Sénat,* comme en Italie, a souligné le défenseur du projet gouvernemental, M. Jimenez de Parga, ministre du travail, mais non comme en Allemagne fédérale ou en France, a affirmé le porte-parole socialiste, M. Gregorio Peces-Barba. La confiance pourra être demandée à propos des projets de loi les plus importants. Ils seront automatiquement ratifiés si aucune motion de censure n'est déposée. Le gouvernement ne pourra pas prendre une telle initiative plus de trois fois durant l'année parlementaire. Il suffira qu'un groupe parlementaire ou cinq députés ou trente-cinq sénateurs introduisent une motion de censure pour que celle-ci soit débattue devant l'une ou l'autre chambre.

Selon la législation actuelle, une motion de censure ne renverse pas nécessairement le gouvernement. Aussi, le système provisoire mis en place ne prévoit-il pas la dissolution des Cortès au cas où la confiance serait refusée. Bien que de portée limitée, le mécanisme, approuvé vendredi, a le mérite, aux yeux de la gauche, de soumettre l'équipe au pouvoir au contrôle parlementaire, même en période préconstitutionnelle, ce que M. Suarez et ses ministres *affirment avoir toujours envisagé.* La gauche estime aussi que si le gouvernement Suarez était censuré, il serait forcé d'avouer qu'il est minoritaire et contraint d'en tirer certaines conséquences.

CHARLES VANHECKE.

Irlande du Nord

LE GOUVERNEMENT CRÉE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES BRUTALITÉS POLICIÈRES

(De notre correspondant.)

Dublin. — M. Collins, ministre travailliste de la justice, a nommé le 7 octobre une commission spéciale *composée d'un juge,* d'un dirigeant syndical et d'un ancien chef de police pour enquêter sur les méthodes de la police. Il a pris cette décision à la suite d'accusations selon lesquelles les forces de l'ordre se seraient, depuis un an, rendues coupables de brutalités au cours d'interrogatoires.

Selon le quotidien de Dublin *The Irish Times,* qui avait été le premier à rendre publiques ces accusations, il existe dans *les services de police de la République* un groupe d'hommes spécialisés dans les *méthodes* « dures ». La possibilité, en vertu de l'état d'exception proclamé il y a un an, d'une garde à vue de sept jours avait avivé les inquiétudes provoquées par ces révélations. Ces jours-ci, le gouvernement, tout en maintenant l'état d'exception, a supprimé le droit de garde à vue. La police admet qu'il a pu y avoir des abus, mais elle nie l'utilisation *systématique de méthodes brutales.*

JOE MULHOLLAND.

Yougoslavie

A L'OCCASION DE LA PROCHAINE VISITE DU MARÉCHAL TITO EN FRANCE

Les intellectuels macédoniens espèrent se faire connaître du public parisien

A l'occasion de la visite du président Tito en France du 12 au 14 octobre, des « Journées de la culture macédonienne » sont organisées à Paris du 9 au 17 octobre sous le patronage de M. de Guiringaud et de son collègue yougoslave, M. Minitch.

La Yougoslavie souhaite faire connaître au public français la plus originale de ses six Républiques fédérées à travers ses *réalisations les plus récentes. Ainsi, le 9 octobre, le groupe* folklorique de chants et de danses se produit au Théâtre des Champs-Elysées, le 10 octobre le théâtre dramatique de Skoplje donnera à la Comédie des Champs-Elysées « Jane Zadrogaz » de Goran Stefanowski. *Du 13 octobre au 6 novembre, le Musée d'art* moderne présentera les peintres contemporains. Le 12 octobre, un récital de poésie *macédonienne* sera donné gratuitement dans les locaux de la Société des gens de lettres (1) et le 17 octobre, le professeur *Nastev parlera des relations culturelles franco-macédoniennes* à l'Institut des études slaves (2). Enfin, l'Orchestre de chambre de Sainte-Sophie se produira le samedi 15 octobre à la Maison de la radio (3) et le 17 octobre une soirée du film *macédonien* aura lieu à la cinémathèque du Palais de Chaillot (4).

De notre correspondant

Skoplje. — Centre économique et politique de la Macédoine, Skoplje est la ville de la jeunesse. Son université appelée Cyrille et Methode — le nom des apôtres, qui au neuvième siècle, traduisent du grec en vieux slave la Bible et la liturgie et créèrent l'alphabet cyrillique, et une dizaine de grandes écoles, comptent quarante-cinq mille étudiants (sur une population totale de quatre cent mille personnes). Chaque soir ils envahissent les quais de la rive gauche du Vardar et une place toute proche que domine un centre commercial géant aux multiples terrasses et couloirs. Blue-jeans, pantalons collants, décolletés osés, longs cheveux — c'est un peu l'atmosphère du Quartier latin que l'on retrouve au fin fond des Balkans. A travers ce monde bruyant et remuant qui assiège cafés et restaurants des alentours se frayent avec difficulté un chemin de vieux Turcs, Albanais ou Macédoniens en costume national, probablement effrayés par le spectacle qui n'a rien de commun avec la sérénité des ruelles tortueuses et étroites de leur village.

La création, aussitôt après la guerre, d'une académie macédonienne et de plusieurs instituts scientifiques, dont un institut slamologique, a donné naissance à une foule d'intellectuels compétents et passionnés. Ils attendent des *Journées de la culture macédonienne* à Paris l'affirmation internationale d'une nation vieille et jeune à la fois. Dans une ville où reposent trois mille soldats français de l'armée d'Orient de la grande guerre, l'admiration pour Paris et la France en général est telle que la Macédoine est la seule des Républiques fédérées où le français résiste avec succès à l'assaut de l'anglais et de l'allemand.

Installés dès le sixième siècle sur le territoire de l'ancienne patrie d'Alexandre le Grand, les Macédoniens ont appartenu à Byzance, puis à la Serbie et à la Bulgarie. Au quinzième siècle, ils sont tombés sous la domination ottomane et y sont restés jusqu'à l'écroulement de *« l'homme malade de l'Europe »,* en 1912, lorsqu'ils furent partagés entre les *Etats balkaniques* voisins. C'est en 1945 seulement que les Macédoniens obtinrent, dans le cadre de la Yougoslavie, leur République fédérée au sein de laquelle ils ont poursuivi l'œuvre interrompue de leur développement culturel.

Par leurs églises et monastères aux icônes et fresques merveilleuses, ils avaient déjà donné une précieuse contribution à l'art slave et orthodoxe médiéval. Aujourd'hui, par leurs créations littéraires et artistiques dont la plupart s'inspirent des vieilles traditions nationales, ils enrichissent le patrimoine culturel de la Yougoslavie caractérisé par l'unité dans la diversité.

Paul YANKOVITCH.

(1) A 17 h., 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (14e).
(2) A 17 h. 30, 9, rue Michelet (6e).
(3) A 20 h. 30, studio 105, Radio-France, entrée B, 116, avenue du Président-Kennedy. Invitations à retirer au bureau des hôtesses, de 11 h. à 18 h.
(4) A 20 h., entrée gratuite sur invitations : tél. : 727-05-75.

Allemagne fédérale

M. Hanns-Martin Schleyer demande au gouvernement fédéral de « prendre une décision »

M. Hanns-Martin Schleyer demande au gouvernement fédéral de prendre une décision à son sujet, dans une lettre adressée à sa femme par l'intermédiaire du quotidien *Libération,* qui la publie le 8 octobre. Ce document a été posté à Paris, accompagné d'une photo en couleur représentant M. Schleyer au trente et unième jour de sa captivité. La même lettre a été transmise à l'Agence télégraphique suisse.

Dans ce texte, il déclare qu'il va bien physiquement, « *autant que cela est possible dans les circonstances présentes. L'incertitude est ce qui me pèse le plus* ».

Dans la lettre, M. Schleyer écrit également « *qu'une décision du gouvernement fédéral, comme je l'ai réclamé au premier jour, est devenue pressante, cela d'autant plus que mes ravisseurs, j'en suis fermement convaincu, ne vont plus poursuivre ainsi longtemps. Leur détermination ne peut pas être mise en doute après les assassinats de Buback et de Ponto* ».

M. Schleyer ajoute :

« *Le procédé des Japonais, dont je connais les détails, montre la véracité de l'affirmation de mes ravisseurs, à savoir que des pays sont prêts à les accueillir. Naturellement, ces pays ne signeront pas un accord d'Etat, même si un ministre d'Etat allemand se déplace, ministre dont je ne voudrais pas ici contester le sérieux des intentions. Ces pays fonderont leur acte sur des principes uniquement humanitaires et décideront selon leur situation particulière.*

» *La déclaration produite dans le Al Watan al Aarabi de mercredi montre également que ces pays sont prêts à les accueillir, pour peu que l'on veuille cet échange. Au stade actuel, l'intervention de Me Payot ne peut plus servir — du moins tant qu'elle ne peut apporter de résultat concret.* »

Selon l'A.F.P., le contenu de cette lettre « *a été révélé à Bonn dès vendredi soir aux membres du « petit état-major de crise », qui s'était réuni une nouvelle fois pour faire le point sur cette affaire, qui vient d'entrer dans sa cinquième semaine* ».

[Cette information est, à première vue, inexplicable, à moins de supposer que la lettre ait été communiquée au gouvernement allemand par l'expéditeur ou l'un des destinataires, avant sa publication.]

● *M. Otto Lambsdorff* a été nommé, vendredi 7 octobre, ministre fédéral de l'économie, en remplacement de M. Hans Friderichs, qui avait donné sa démission le 9 septembre. Né en 1926, M. Otto Lambsdorff appartient comme son prédécesseur à l'aile droite du parti libéral.

AMÉRIQUES

Trinité-et-Tobago au vent de la prospérité

(Suite de la première page.)

Selon une rumeur persistante, propagée par ses fidèles, le premier ministre ne reste aux *affaires que « par devoir »,* alors que son vœu le plus cher serait de se consacrer entièrement à ses « chères études (2) ». Il avait décidé de démissionner en 1972-1973 pour prendre la direction de l'Université des Nations unies et n'a changé d'avis qu'après la Golfe de Paria, à la fin de 1973, découverte *dans le golfe de Paria,* à la fin de 1973, d'une très importante nappe de gaz naturel qui lui est apparue susceptible de donner à son pays un « poids » qu'il n'avait jamais eu jusque-là. Peut-être également la crainte de voir ces richesses nouvelles bouleverser la société et les traditions démocratiques a-t-elle incité ce « sage », ce « *mentor* », à rester au pouvoir pour assurer une transition aussi peu chaotique que possible. Bref, tel de Gaulle, M. Williams *ne déteste pas laisser* dire qu'il est trop grand pour un pays trop petit... et certains de ses compatriotes en sont presque convaincus.

Les formes démocratiques

Son *séjour* dans les universités et sa connaissance des institutions britanniques lui ont donné un goût profond et réel pour les formes démocratiques. Ennemi de tout appareil, il habite une modeste maison, semblable aux demeures en bois, aux toits de tôle ondulée, qui l'entourent. La presse est aussi libre qu'elle peut l'être, les caricaturistes sont volontiers féroces, et les éditorialistes critiquent à cœur joie le gouvernement. Les juges se *piquent, souvent à juste titre,* d'être aussi indépendants que leurs collègues britanniques.

Une affaire récente semble leur donner raison. Lors de la hausse des prix pétroliers déclenchée par l'OPEP en 1973, certains hauts fonctionnaires, ainsi que des membres du gouvernement, envisagent un renversement radical des alliances économiques nouées jusque-là de façon quasi exclusive avec le monde anglo-saxon (Etats-Unis et Canada essentiellement). On parle de nationaliser tout le pétrole du pays, de demander une aide technique à... la France ou à tout autre pays, même socialiste, susceptible de l'apporter dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation. ELF-ERAP manifeste son intérêt.

Le premier ministre, décidé à juger par lui-même, se rend à Paris en août 1974, sous prétexte de participer aux travaux de l'UNESCO. M. Jacques Chirac, qui vient d'être nommé premier ministre, ne le reçoit pas. M. Eric Williams prend ce refus pour un affront personnel et estime peu opportun de s'embarquer dans une aventure anti-américaine avec un allié aussi incertain. A son retour, il exige des têtes. Celle de M. Dodderidge Alleyne, secrétaire permanent auprès du premier ministre, est toute désignée : M. Alleyne est accusé d'avoir favorisé l'adjudication à une firme française d'un important contrat gouvernemental de conduites d'acier. Il est suspendu de ses fonctions le 15 décembre 1975. le tribunal d'exception, institué pour juger M. Alleyne, bien que parfaitement au courant du contexte politique de l'affaire... adopte une ordonnance de non-lieu — bel exemple d'indépendance de la justice. M. Alleyne est réintégré dans ses fonctions auprès du premier ministre au début de mars 1976.

Si la classe politique a été façonnée au moule britannique, le peuple est, de façon visible et même un peu exhibérante, fasciné par le « *rêve américain* » que symbolise la voiture. Le spectacle, sur une île aux dimensions relativement modestes, *des embouteillages* gigantesques à la sortie des bureaux sur l'« autoroute » qui relie Port-of-Spain à San-Fernando (la deuxième ville du pays) laisse rêveur. La voiture, souvent de couleur vive, est omniprésente, même devant les masures en bois, bâties sur pilotis (pour résister aux pluies), qui couvrent les collines autour de Port-of-Spain. Les « drive-in » pour les cinémas, les magasins d'alimentation et même les banques font partie de l'art de vivre. Les réclames publicitaires sont de style américain, ce *qui, comme* le remarque l'écrivain et journaliste V. S. Naipaul, aboutit à d'étranges mélanges : l'accorte personne qui vous vante les mérites de la cigarette X a la peau noire, mais ses traits et son visage sont ceux d'une blonde...

La véritable richesse : le gaz naturel

Le « rêve américain », dans ses composantes *essentielles* d'il y a vingt ans (voiture, télévision, réfrigérateur), est désormais accessible à la majorité des citoyens (même s'il n'y a parfois pas d'eau courante et si les coupures d'électricité ne sont pas rares) grâce aux revenus du pétrole. La production, qui a dépassé 10 millions de tonnes en 1976, devrait atteindre 13 millions de tonnes en 1977 et fournit 90 % (en valeur) des exportations du pays. Le pétrole de la Trinité, pour des raisons techniques, n'est pas raffiné sur place. En revanche, la raffinerie de Pointe-à-Pierre, qui appartient à la société américaine Texaco, traite 20 millions de tonnes de pétrole par an (provenant essentiellement d'Arabie Saoudite). L'île raffine au total 30 millions de tonnes de pétrole, qui sont distribuées dans les Caraïbes, et sont la source d'appréciables revenus.

La véritable richesse, susceptible de faire progresser de façon décisive l'économie du pays, c'est cependant le gaz naturel, découvert par la société américaine AMOCO en 1973. Les réserves actuelles prouvées atteignent environ 300 milliards de mètres cubes (entre le huitième et le dixième des réserves algériennes), ce qui justifie les projets de construction d'une usine de liquéfaction et autorise tous les espoirs d'industrialisation. Le gouvernement encaisse par les impôts des sommes considérables sur les sociétés pétrolières, le plus souvent américaines. Le système de distribution local de Texaco a été nationalisé, et des négociations sont actuellement en cours qui pourraient amener une nationalisation à 51 % de l'ensemble des activités de cette compagnie.

A ses interminables parties de cricket, ses courses de chevaux passionnément suivies, son légalisme et son respect des formes, son premier ministre apparemment « détaché », la République de Trinité et Tobago ajoute aujourd'hui une nouvelle singularité dans les Caraïbes : ses dollars...

DOMINIQUE DHOMBRES.

Prochain article :

OUVRIERS NOIRS ET PAYSANS INDIENS

PRESSE ACTUALITE

Le mensuel qui vous donne sur l'information des documents que vous ne trouverez pas ailleurs
DANS LE NUMÉRO D'OCTOBRE
Le point sur
LES QUOTIDIENS DU NORD
VSD
SUD
LE COURRIER PICARD
J'INFORME
Le premier d'une série de 9 articles consacrés à l'analyse de la presse
POUR MIEUX LIRE
LE JOURNAL
Il parle de ses émissions
ALAIN DECAUX
Entre l'Est et l'Ouest
LA GUERRE DES ONDES
et au jour le jour, les nouvelles de la presse
PRESSE ACTUALITÉ
est introuvable en kiosque. Exclusivement vendu par abonnem.
ENVOYEZ 9 F (timbre ou chèque, C.C.P. 16-68 Paris) à Presse-Actualité, 50, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, en spécifiant numéro d'octobre. L'abonn. d'accueil : 60 F.

L'ILE DE ROBINSON

Les deux îles de Trinité et Tobago ont été unies par la puissance coloniale britannique. C'est Joseph Chamberlain qui en a décidé ainsi en 1896. La réalité même de Tobago (quarante mille habitants, 300 kilomètres carrés) relève de la légende (le Robinson Crusoé, de Daniel Defoe, l'île au trésor, de Stevenson) ou de sa version moderne : le tourisme. C'est ce que conteste pourtant un des leaders de l'île, élu député en septembre 1976 sous l'étiquette du « Congrès d'action démocratique » (Democratic Action Congress, DAC, un petit parti d'opposition libérale) et qui s'appelle... Robinson. « L'agriculture est un véritable désastre, explique-t-il les cacaoyères et les cocoteraies sont à l'abandon. Il nous faudrait développer la pêche, les cultures vivrières, l'élevage du bétail... »

Les élections de 1976, qui ont vue le triomphe du DAC et la déroute des candidats gouvernementaux à Tobago, posent également la question du statut de l'île, qui n'est qu'un county (comté) de la République de Trinité et Tobago. Il n'y a plus de véritable dialogue entre l'île, dont les deux élus appartiennent à l'opposition, et le gouvernement. Furieux du résultat des élections, M. Williams, le premier ministre, a affirmé qu'il ne maintiendrait pas l'union des deux îles par la force.

Il n'existe actuellement à Tobago qu'un county council (une assemblée de comté) dont les pouvoirs se bornent à l'entretien des cimetières et au nettoyage des rues. M. Robinson et le DAC demandent un statut d'autonomie urbaine et l'élection d'une assemblée qui puisse légiférer sur toutes les questions, hormis le commerce, la défense, les affaires étrangères, etc., qui relèvent de la compétence du Parlement de Port-of-Spain. Sera-t-il écouté ? Les découvertes modestes de gaz et de pétrole (non exploitées) au large de l'île compliquent un peu les problèmes institutionnels.

Apparemment indifférents à ces disputes, les Tobagoniens mènent une vie pauvre et paisible dans un décor paradisiaque de cocotiers, de mer à corail et de plages désertes. Le gouvernement craint la rupture sociale que créerait l'invasion de hordes de touristes trop argentés. M. Williams met en tout cas un point d'honneur à ne pas laisser s'établir, comme à Montego - Bay en Jamaïque, des enclos réservés pour les riches étrangers. L'exemple récent de la femme d'un premier ministre d'un petit Etat des Caraïbes, à qui fut refusé l'accès aux toilettes d'un grand hôtel dans son propre pays, ne peut que le renforcer dans cette attitude... Non sans bon sens, M. Williams préfère laisser végéter le tourisme que démoraliser un peuple. Il n'y a donc que quelques centaines de chambres disponibles à Tobago. Après avoir été aux mains des pirates, des Français, des Britanniques (depuis le traité de Paris de 1763), Tobago poursuit donc, à l'écart, un destin devenu un peu somnolent.

États-Unis
L'affaire des pots-de-vin affecte les relations entre Séoul et Wash
PARIS-PARIS-VALL
SANS CHANG

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'affaire des pots-de-vin sud-coréens affecte les relations entre Séoul et Washington

De notre correspondant

Washington. — Une des réceptions les plus remarquées par les journalistes de Washington ces derniers jours a été celle qu'offrait l'ambassade de Corée du Sud à l'occasion de la fête nationale de ce pays, le 3 octobre. Quelque deux mille personnalités du Tout-Washington avaient été conviées, dont plusieurs centaines de parlementaires. Combien allaient s'y rendre, au risque de « *repartir avec une enveloppe bourrée de billets de banque glissée dans la poche* », comme devait le dire l'un d'entre eux ? Finalement, sur les huit cents personnes présentes, ces téméraires ne furent que neuf : sept représentants et deux sénateurs. La Corée n'est pas bien vue en ce moment et, comme l'a dit le sénateur Stevenson, tant qu'une enquête « *complète et vigoureuse* » n'aura pas été menée à bien sur l'affaire Park, « *le public ne sera jamais guéri de son scepticisme quant à l'intégrité du Congrès* ».

Les mésaventures plutôt joyeuses de M. Tong Sun Park, un prospère commerçant sud-coréen installé à Washington, ont défrayé la chronique pendant un an ; elles sont mieux connues depuis que l'intéressé a été officiellement inculpé, le 6 septembre dernier, par le ministère américain de la justice. Entre 1967, date à laquelle le gouvernement de Séoul a fait de M. Park son agent exclusif pour l'importation de riz américain, et octobre 1975, date de son départ précipité pour Londres, le commerçant aurait distribué au cours de ses nombreuses visites au Capitole quelque 500 000 dollars de pots-de-vin et faveurs diverses. Propriétaire d'un club sélect, le *Georgetown Club*, il y traitait les congressistes de son choix, les autorisant même à y *organiser des « dîners d'appel de fonds »* dont il réglait l'addition.

Aux uns, il glissait négligemment une enveloppe sur la table en passant en coup de vent dans les bureaux. Aux autres, il faisait une petite contribution à leur campagne électorale. Tout cela en espèces, car, a-t-il dit dans une déclaration à *Newsweek*, « *la plupart des Asiatiques n'utilisent jamais de chèques* ».

Une centaine de congressistes...

Que demandait-il en échange ? Rien, assure M. Park, qui nie énergiquement être un agent des services de renseignements sud-coréens (K.C.I.A.) et reconnaît seulement avoir « *aidé des amis* ». Un peu plus que cela, affirme l'acte d'accusation, qui y voit une partie d'une vaste opération, baptisée du nom de code « Blanche-Neige » et visant à « *créer une attitude favorable à la République de Corée et à ses dirigeants* ».

M. Park admet seulement qu'il voulait « *être un bon citoyen* » et « *expliquait à ses amis américains quelles étaient les aspirations du peuple coréen* ». En fait, il cherchait aussi à convaincre de son zèle qui il fallait dans son pays. C'est ainsi qu'il invita un représentant auquel il avait versé une contribution électorale de 500 dollars, M. Foley, à écrire une lettre au président sud-coréen Park (avec lequel l'homme d'affaires n'a aucune parenté) pour lui dire combien M. Tong Sun Park était efficace en tant que lobbyste... Un autre ancien représentant, M. Hanna, qui, lui, est beaucoup plus « mouillé » dans l'affaire — il aurait reçu 100 000 dollars en huit ans, — avait été chargé de demander au directeur de la K.C.I.A. à Séoul d'arbitrer en faveur de M. Park un conflit qui l'opposait à l'ambassade sud-coréenne à Washington.

Car l'homme d'affaires n'était qu'un des nombreux agents chargés par Séoul de soudoyer les législateurs et autres personnalités influentes de Washington. Trois transfuges importants, M. Kim Hyung Wook, ancien ministre sud-coréen de l'intérieur, puis chef de la K.C.I.A. de 1963 à 1969, M. Kim Sam Keun, chef de la même organisation à Washington de 1970 à 1976, enfin, tout récemment, M. Sohn Young Ho, principal agent à New York, ont cherché asile auprès des autorités américaines. Ils coopèrent, aujourd'hui, avec les enquêteurs.

Les révélations qu'ils apportent — et qui sont encore loin d'être du domaine publique — risquent d'être très dommageables, tant pour les bénéficiaires de pots-de-vin que pour les donateurs. Du côté du Congrès, l'acte d'accusation mentionne vingt représentants (onze anciens et neuf actuels) et quatre sénateurs (dont l'un, M. Harry Byrd, occupe toujours son siège) comme ayant reçu des faveurs de M. Park. Selon M. Bell, ministre de la justice, vingt autres noms pourraient encore s'ajouter à la liste, et l'on parle très couramment d'une bonne centaine de congressistes au total.

Le dilemme de Séoul

Ceux-ci, il est vrai, peuvent faire valoir qu'il n'était pas illégal, à l'époque, de recevoir des contributions électorales de ce type, à condition que le bénéficiaire ignorât que le donateur était un agent étranger. Ils peuvent s'en tirer comme l'ancien sénateur Symington, qui, cité dans l'acte d'accusation pour avoir reçu 500 dollars, a déclaré avec humour : « *Je ne connais pas ce monsieur (Park), mais j'apprécie sa contribution.* » En outre, le plus grand nombre des cadeaux mentionnés portaient sur de petites sommes, souvent sur 100 dollars (1 500 francs) seulement. Plus gênants sont les cas de M. Hanna, déjà nommé, qui était en fait un associé de M. Park, de M. Brademas, représentant démocrate de l'Indiana, qui a reçu plus de 4 000 dollars, enfin, de l'actuel gouverneur de la Louisiane et ancien membre du Congrès, M. Edwards, qui a reçu avec sa femme 20 000 dollars en 1971 et 1972. Ce dernier l'a admis, pariant de manière un peu sommaire d'une des « *nombreuses contributions* [à sa campagne] *dont je n'avais aucune idée* ». Les enquêtes des « commissions du code de conduite officiel » — dites encore « commissions pour l'éthique » — des deux Chambres devront tirer ces affaires au clair, si du moins les congressistes, qui se sont montrés si pointilleux dans l'affaire Lance, par exemple, ne veulent pas être accusés de faire deux poids deux mesures lorsqu'il s'agit de leurs propres faiblesses.

Du côté du gouvernement de Séoul, la situation est encore plus embarrassante. Craignant d'être extradé aux Etats-Unis par le gouvernement britannique, M. Tong Sun Park a quitté Londres pour Séoul le 18 août dernier, au moment où son inculpation se préparait à Washington. Depuis lors, les autorités américaines ont demandé à plusieurs reprises son extradition, ou au moins la coopération des Sud-Coréens à l'enquête (M. Carter a écrit personnellement au président Park en ce sens). Or, dans tous les cas, les conséquences seront désagréables pour Séoul : s'il livre M. Tong Sun Park, les dépositions de ce dernier risquent d'alourdir encore le dossier des activités corruptrices des diplomates et des agents du régime. Les suites en seraient désastreuses pour les relations américano-sud-coréennes et le maintien de l'aide accordée à Séoul. Mais, si le gouvernement de M. Park refuse de coopérer, il sera très difficile, là encore, de ne pas pousser l'enquête.

De fait, depuis que le président Park, arguant de sa « *dignité* » et du droit — aucun traité d'extradition n'existe entre les Etats-Unis et la Corée du sud, — a refusé de livrer l'homme d'affaires, les relations entre les deux capitales traversent une période de tension. Le 8 septembre, un amendement visant à réduire de 110 millions de dollars l'aide américaine à la Corée pour l'année budgétaire 1977-1978 (sur un total de 390 millions) n'a été battu que par une majorité de 24 voix à la Chambre des représentants. M. McGovern, sénateur démocrate et ancien candidat à la présidence, s'est prononcé pour un « réexamen complet » des relations avec Séoul et pour l'ouverture d'un dialogue avec la Corée du Nord.

Un moment délicat

Or cette tension survient à un moment délicat, puisque, en échange du retrait des troupes terrestres américaines de Corée (trente-trois mille hommes), le président s'est engagé à octroyer un crédit supplémentaire de près de 2 milliards de dollars à Séoul, répartis sur cinq ans, pour l'aider à renforcer ses défenses face au Nord. Pour avoir voulu trop bien faire les choses, le président Park se voit privé, lorsqu'il en a le plus besoin, des soutiens qu'il recherchait avec tant d'ardeur au Capitole. Le gouvernement de M. Carter, lui, n'est pas fâché de voir le Congrès l'aider par ses pressions à obtenir satisfaction dans l'affaire Park. Mais il se doit de limiter les dégâts pour préserver l'équilibre stratégique en Asie, alors que le retrait des G.I. de Corée est encore très critiqué dans certains milieux militaires américains et chez certains alliés des Etats-Unis.

On espère encore ici qu'un compromis interviendra par la voie diplomatique pour permettre sinon l'extradition de M. Park, du moins une coopération un tant soit peu sérieuse de Séoul à l'enquête.

Il a été question d'un voyage en Corée de M. Jaworski, l'ancien procureur spécial de l'affaire du Watergate, qui a été engagé par la « commission éthique » de la Chambre pour diriger ses investigations. Ce projet semble pour le moment abandonné, mais un accord est intervenu pour permettre à des fonctionnaires du ministère américain de la justice de se rendre à Séoul et d'y étudier les meilleurs moyens d'entendre l'inculpé. Là encore pourtant, le même dilemme subsiste, car M. Park en sait probablement trop pour que ses éventuelles révélations ne soient pas dangereuses pour toutes les parties impliquées dans le scandale dont il est la figure centrale. L'homme d'affaires généreux devra plus que jamais se comporter en « bon citoyen ».

MICHEL TATU.

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
VOLKSWAGEN ET AUDI
présentent
AUTOS D'AUTOMNE
Une super exposition en 54 voitures.
Tous les jours, du 8 au 23 octobre, de 10 h à 20 h.
Entrée libre. Essai gratuit de tous les modèles.
Gamme Volkswagen : Passat - Scirocco - Golf - Polo.
Gamme Audi : Audi 50 - Audi 80 - Audi 100.
Et pour leurs débuts dans la circulation :
la Volkswagen Derby - l'Audi 100, 5 cylindres.
Audi

STYLES ANCIENS MEUBLIER DÉCORATEUR TOUTES ÉPOQUES
R. BERBIGIER
961.14.97
95100 ARGENTEUIL

Préparation au concours
Médecine
PHARMACIE-DENTAIRE
● Encadrement annuel par CHU
● Année préparatoire : PCEM « O »
6 CENTRES Maillot - St-Père - Nation Créteil - Bobigny - Chatenay
CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly 722.94.94 ou 745.09.19

PARISIENS,
FAITES PARIS-DUNKERQUE,
PARIS-VALENCIENNES
SANS CHANGER DE TRAIN

Du lundi au vendredi :
– de Paris à Dunkerque, départ à 7 h 26, 8 h 08, 13 h 22, 17 h 17 et 18 h 30,
– de Paris à Valenciennes, départ à 7 h 26, 9 h 45 et 18 h 30.
Sous réserve de modifications.
SNCF
REDECOUVREZ LE TRAIN.

DIPLOMATIE

AU COLLOQUE D'ATHÈNES

Démocratie, multinationales et pluralisme

De notre envoyé spécial

Athènes. — La ronde s'est achevée sur un vrai débat lors de cette troisième journée du colloque d'Athènes (1) organisé par France-Culture. Sur le pavois du vendredi matin 7 octobre on avait fait monter les « multinationales » qui servent dans tant de tables rondes de repoussoir parfois trop facile. C'est le mérite de nombreux orateurs d'avoir essayé de circonscrire un peu mieux le sujet. Le professeur Perroux n'eut aucun mal à rappeler que le mot de « transnationalité » serait beaucoup mieux adapté, la plupart de ces firmes géantes ayant bel et bien une nation d'origine (le plus souvent les *Etats-Unis*) et des *nations* d'accueil.

Pour lutter contre les pressions qu'elles exercent, François Perroux ne croit guère au « code de bonne conduite » (quelle juridiction sera chargée d'appliquer la règle ?), ni à l'action des syndicats multinationaux ni même à l'expropriation, mais, comme M. Debré le dira aussi plus tard, à l'action politique des pays qui reçoivent les firmes transnationales, afin de les orienter un peu mieux vers des objectifs d'intérêt général.

Pour l'économiste américain J.-K. Galbraith, les firmes multinationales sont le produit naturel de l'évolution de l'économie moderne et il est vrai qu'elles sont en compétition avec les Etats, qu'un nouvel *establishment* la technostructure, tend à faire la loi, sa loi.

M. Luis Echeverria ne pense pas que l'on s'en sortira sans la « *prise de conscience d'une éthique sociale générale* » grâce à un nouvel ordre économique international. Il a rappelé à cette occasion la charte des droits et des devoirs des Etats dont il est l'auteur et qu'il a fait approuver par l'ONU en 1974.

Elle proposait notamment que la science et la technique deviennent un patrimoine universel où les plus pauvres devraient avoir accès.

Elevant le débat, M. Jean-Pierre Chevènement estime que l'on voit mieux aujourd'hui que la démocratie est une utopie dans tous les sens du terme : elle n'a jamais existé vraiment nulle part, mais elle est aussi un élan.

Des échanges plus vifs

Peut-il y avoir démocratie sans pluralisme ? On avait sans doute gardé cette question pour la fin parce qu'elle était plus brûlante et comme les organisateurs eurent la sagesse de donner, plus qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors, la parole à la salle, les échanges furent beaucoup plus vifs que les jours précédents.

M. Michel Debré énonça trois règles : premièrement, plus il y a de pluralisme dans une société, plus le pouvoir public doit être fort ; deuxièmement, ceux qui expriment le pluralisme doivent avoir le sens de leurs responsabilités ; c'est seulement dans le cadre communal ou national que le pluralisme peut jouer mais non au niveau provincial, car on risquerait alors de détruire le pouvoir politique.

Pour M. Hedi Nouira, la justification morale du parti unique est certes difficile, mais dit-il, citant Maurice Duverger, « *la conscience physique n'est pas un phénomène spontané* ». Le premier ministre tunisien explique que la construction dans les jeunes pays d'une structure à multiples partis ne peut réussir que si elle débouche sur un gouvernement efficace.

Troisième du défilé des premiers ministres, M. Mario Soares lança un hymne au pluralisme des partis, des syndicats, des régions, des religions, des moyens d'information. « *Si ce qu'il est convenu d'appeler l'eurocommunisme travaillait en ce sens, nous irions vers la grande unité du monde ouvrier. Comme je crois à la capacité de l'homme de progresser, je crois au pluralisme démocratique.* »

Du niveau encore un peu académique, on passa à un régime beaucoup plus débridé avec cette question provocante de Philippe Sollers : « *Il n'est pas évident que les masses désirent la liberté même si elles en sont privées. Y a-t-il un mouvement de fond contre le gouvernement d'Union soviétique ? Pour vous, monsieur Mario Soares, l'U.R.S.S. est-elle un pays socialiste ?* » Le premier ministre portugais ne se déroba pas : « *Je peux vous répondre franchement, mais je ne peux oublier que j'assume des fonctions de premier ministre : le socialisme sans la liberté n'est pas le socialisme.* » Il avait auparavant fait remarquer que si les masses ne bougent pas plus là où la liberté ne règne pas c'est parce que la police et la censure sont impitoyables. Etre dans l'opposition exige un sacrifice total qui ne peut être que le fait de quelques hommes.

Une très intéressante passe d'armes entre M. Debré et M. Soares fut déclenchée par une question du biologiste Jacques Ruffié, estimant le concept de nation un peu arbitraire et se demandant si le vrai pluralisme ne consisterait pas à aller vers la supranationalité et l'Europe des régions. M. Michel Debré bondit comme un diable hors de sa boîte pour lancer un appel vibrant à la collectivité nationale, auquel Mario Soares répondit par une proclamation non moins soutenue en faveur de l'Europe : « *Je suis*, dit-il, *attaché à l'idée de nation, mais les temps changent. Il y a une entité européenne. Il faut marcher vers l'idée supranationale, car le nationalisme poussé à ses extrêmes est le responsable des grandes catastrophes mondiales. Sur une planète dominée par les super-puissances, il faut trouver une unité européenne. Pourquoi les Bretons sacrifieraient-ils certaines de leurs particularités à la France et pas le citoyen français à l'Europe ?* »

Entrant dans la bagarre, Jean-Pierre Chevènement répondit : « *On ne peut bazarder la structure nationale en pensant que l'Europe est déjà faite* », Jean-Marie Benoist estimant, lui, qu'« *il faut dépasser le tout ou rien sur l'Europe. Un contrat social européen est compatible avec un contrat social national* ».

Comme il en est souvent ainsi, le colloque avait trouvé son rythme au moment où le rideau s'abaissait...

PIERRE DROUIN.

(1) Les actes de ce colloque sur l'avenir de la démocratie seront publiés, le 15 novembre, aux éditions Mengès (diffusion Hachette).

● *M. Huang Hua*, ministre chinois des affaires étrangères, en visite en France (*le Monde* du 8 octobre), a été l'hôte à déjeuner de M. de Guiringaud au ministère des affaires étrangères le samedi 8 octobre. Le porte-parole de l'Elysée a déclaré que l'entretien qu'a eu M. Huang Hua avec M. Giscard d'Estaing vendredi avait porté essentiellement sur les problèmes qui font l'objet des débats à l'Assemblée générale des Nations unies, à laquelle le ministre chinois des affaires étrangères a participé.

● *M. James Callaghan*, premier ministre britannique, fera une visite officielle à Bonn le 18 octobre. Il sera accompagné par M. David Owen, secrétaire au Foreign Office. — *(Reuter.)*

● *M. David Owen*, secrétaire au Foreign Office, fera, du 9 au 11 octobre, une visite à Moscou dont on espère, dans les milieux anglais autorisés, qu'elle contribuera à une intensification des consultations diplomatiques et des échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

La situation dans la corne de l'Afrique

PLUSIEURS CENTAINES DE CUBAINS SERAIENT RÉCEMMENT ARRIVÉS EN ÉTHIOPIE

rapporte un journal de Mogadiscio

Mogadiscio *(A.F.P.)*. — L'hebdomadaire officieux *Horseed (Avant-garde)* a rapporté, vendredi 7 octobre, à Mogadiscio, que des Cubains utilisent les lignes régulières comme des « *passagers ordinaires* » pour se rendre à Addis-Abeba, via Aden. Quatre cents Cubains sont passés par la capitale sud-yéménite avant de rejoindre l'Ethiopie au cours des deux dernières semaines, écrit *Horseed*, relançant ainsi la polémique sur l'internationalisation du conflit de l'Ogaden.

Mogadiscio dénonce régulièrement la présence de Cubains en Ethiopie, depuis la signature, en mars dernier, d'un accord prévoyant l'envoi dans ce pays de quelque trois cents membres du corps de santé, dont cent quarante médecins. M. Fidel Castro avait révélé, dans un discours à La Havane, qu'un premier groupe de Cubains, dont le nombre exact n'a jamais été rendu public, était arrivé en fin juillet à Addis-Abeba, suivi, le 16 septembre, d'une seconde équipe de soixante et onze personnes « *chargés d'aider les Ethiopiens dans les domaines de la santé et de la formation du personnel médical* ».

Le 15 août, le général Syaad Barre, chef de l'Etat somalien, avait menacé de réagir militairement s'il avait la preuve de l'activité de « mercenaires » étrangers en Ethiopie, soulignant toutefois qu'il ne croyait pas à la présence de Cubains aux côtés des troupes d'Addis-Abeba. De son côté le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) a affirmé en juillet, sans fournir cependant de précisions, que « *cinq mille Cubains* » combattaient dans la province rebelle.

Addis-Abeba, pour sa part, accuse Mogadiscio de recourir à l'aide d'aviateurs irakiens, égyptiens et syriens pour piloter les Mig de sa force aérienne.

[Lors de sa visite en mars à Addis-Abeba, le premier ministre cubain aurait proposé une aide militaire au colonel Mengistu, chef de l'Etat éthiopien. Celui-ci aurait décliné ce concours, le jugeant inutile « pour l'instant ».]

Zaïre

Élections en série

Dans le cadre de la « *décentralisation politique* » annoncée avec fracas en juillet dernier par le général Mobutu, quelque mille cent délégués des conseils urbains (*municipalités*) du Zaïre, sont actuellement élus au suffrage universel, direct et secret. Les 15 et 16 octobre, ce sera le tour des deux cent soixante-huit commissaires du peuple (députés), puis, une semaine plus tard, celui des dix-huit commissaires politiques (les douze autres membres du bureau politique du Mouvement populaire pour la révolution, M.P.R., le parti unique, étant nommés par le « *président-fondateur* »). Apothéose de ces scrutins en série, le congrès du parti reconduira à son poste — qui en doute ? — le « *guide Mobutu* » dont le mandat de sept ans touche, fin novembre, à son terme.

Apparemment, les nouvelles règles de dévolution du pouvoir rendent hommage à la démocratie. Par le passé, seuls les candidats « *méritants* », soigneusement triés par le bureau politique, pouvaient entrer en lice. La compétition était d'ailleurs purement symbolique, les électeurs se contentant de désigner par acclamations un candidat *unique imposé d'en haut*.

Toutefois, si les dirigeants de Kinshasa pratiquent la démocratie, c'est à dose homéopathique. Aux opposants en exil qui, sans nourrir d'illusions, l'interrogeaient, dès juillet, sur les conditions de la consultation, le président Mobutu fit promptement savoir que tous les candidats devraient, naturellement, se ranger sous la seule bannière du M.P.R. Pas question de laisser le champ libre aux opposants les plus durs. Le parti reste la seule voie d'accès aux fonctions publiques.

A la différence du système antérieur, l'électeur a désormais le choix entre plusieurs postulants (cinq ou six le plus souvent). Etant entendu, bien sûr, que leurs slogans épousent au plus près la ligne du parti. En outre, l'absence d'aide financière aux candidats favorise les élites en place.

Malgré les limites évidentes de cette « libéralisation », cette série de consultations devrait contribuer à réanimer quelque peu la vie publique locale. Non sans habileté, le président Mobutu, pour renforcer son régime, a vu tout l'intérêt qu'il y avait à donner un mandat populaire aux membres d'une nouvelle génération de politiciens.

Encore faudrait-il, pour atteindre son objectif, que le gouvernement zaïrois trouve la volonté et les moyens d'amorcer la relance économique. Pendant des mois, les responsables de Kinshasa se sont efforcés de convaincre de leur sérieux les bailleurs de fonds étrangers. A cet égard, deux des principaux responsables économiques zaïrois, de retour des Etats-Unis le commissaire d'Etat aux finances, M. Kiakwama, et le gouverneur de la Banque nationale, M. Bofossa, affichaient à Paris, vendredi 7 octobre, un optimisme nuancé. Dans une conférence de presse, ils ont assuré avoir rencontré à Washington une « *grande compréhension* » et donné à entendre que le Zaïre obtiendrait avant la fin d'octobre les facilités financières (un prêt de 250 millions de dollars) qu'il recherche depuis plusieurs mois. De plus, la prochaine visite à Kinshasa de M. Galley, ministre de la coopération, devrait marquer, selon eux, un nouvel accroissement de l'assistance technique française au Zaïre.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

La préparation de la conférence de Genève

Israël « rejettera catégoriquement » tout participant désigné par l'O.L.P.

La première phase des négociations engagées par l'administration américaine avec Israël et les pays arabes du « champ de bataille » pour parvenir à une reconvocation de la conférence de Genève s'est achevée, vendredi 7 octobre, à New-York, dans une atmosphère d'optimisme tempéré. M. Hassan Ibrahim, ministre jordanien des affaires étrangères, a déclaré à l'issue d'une ultime rencontre avec le secrétaire d'Etat américain : « *Nous sommes plus proches d'un accord que nous ne l'avions été jusqu'à présent.* » De son côté, M. Ismail Fahmi, chef de la diplomatie égyptienne estime que « *les choses sont en train de bouger* ».

Un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a tenu à garder l'anonymat, a déclaré à la presse que la conférence de Genève « *pourrait s'ouvrir en décembre* ». Il a toutefois indiqué qu'aucune date n'avait été encore retenue et que plusieurs semaines seront peut-être nécessaires pour fixer le calendrier de cette conférence. Le diplomate américain a précisé que le choix des Palestiniens qui participeront à la conférence reste l'un des problèmes les plus délicats à régler. Il a estimé néanmoins qu'une « *percée décisive* » était intervenue au cours des deux dernières semaines, les deux camps ayant admis le principe d'une délégation arabe commune comprenant des Palestiniens.

● A JERUSALEM, le ministère israélien des affaires étrangères a fait savoir vendredi qu'Israël « *rejettera catégoriquement toute personne nommée par l'O.L.P. pour la représenter aux négociations de Genève, même s'il s'agit d'un résident de Cisjordanie ou de Gaza* ». Cette mise au point marque un certain durcissement, car les dirigeants israéliens avaient laissé entendre récemment qu'« *ils n'examineraient pas à la loupe* » les accréditations des représentants palestiniens à Genève, *dès lors qu'il ne s'agirait pas de « membres de l'O.L.P.* ».

● AU VATICAN, rompant un silence de deux ans, *l'Osservatore romano* a publié vendredi soir un réquisitoire sévère sur les « *établissements israéliens en Cisjordanie* ». « *Il est clair pour tous qu'une présence juive massive dans les territoires occupés rendrait irréalisable leur restitution aux Arabes* », écrit le quotidien du Vatican, qui ajoute : « *En ce qui concerne la Cisjordanie, l'implantation d'une population juive bouleverse de fond en comble les plans en cours pour la constitution d'une patrie palestinienne.* » — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● M. CHABAN-DELMAS, ancien premier ministre français, a quitté Israël le samedi 8 octobre, après un séjour de trente-six heures, au cours duquel il a rencontré le premier ministre israélien, M. Menahem Begin. — *(A.F.P.)*

ASIE

Philippines

ARRESTATION DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU « QUOTIDIEN DE PARIS »

Manille (A.F.P.). — Yves de Chazournes, envoyé spécial du *Quotidien de Paris* aux Philippines, a été arrêté, le mercredi 5 octobre à l'aéroport de Manille alors qu'il embarquait pour Paris, après un séjour de trois semaines dans le pays. On a appris samedi qu'il était accusé officiellement de « *subversion* ».

Le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Manille a indiqué que le journaliste avait été arrêté essentiellement pour s'être rendu dans un camp de rebelles musulmans de la province de Cotabato, dans le sud de l'archipel, le 3 octobre. Yves de Chazournes a déclaré, au cours d'une conversation téléphonique avec le bureau de l'agence France-Presse à Manille, qu'il était d'autant plus surpris par cette mesure que « *des guides de l'armée philippine l'avaient accompagné dans ce camp à moitié déserté* ».

[Dans une protestation à laquelle « le Monde » s'associe « le Quotidien de Paris » s'élève « contre cette entrave caractérisée à la liberté d'informer ». Notre confrère ajoute : « Les seuls documents appuyant l'accusation portée contre Yves Chazournes consistent, en effet, en un carnet de notes de voyage et quelques photographies ».]

A TRAVERS LE MONDE

Chypre

● PLUSIEURS CENTAINES DE JEUNES CHYPRIOTES ont manifesté le 7 octobre à Nicosie pour protester contre une foire israélienne. Ils appartenaient aux partis communiste, socialiste et démocrate et associaient les luttes des Chypriotes et Palestiniens contre les occupation turque et israélienne. Deux cents policiers ont dû intervenir. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● DES MANIFESTATIONS antigouvernementales ont eu lieu à l'université de Séoul le vendredi 7 octobre. Elles ont commencé quand les autorités ont interdit une réunion d'étudiants en sociologie en vertu d'un décret mettant hors la loi toute manifestation à caractère politique. Plusieurs centaines de policiers sont intervenus pour rétablir l'ordre. Environ deux cent cinquante étudiants auraient été arrêtés. Les facultés ont été fermées pour une durée indéterminée. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE PRÉSIDENT JOSE LOPEZ PORTILLO commence ce samedi 8 octobre une visite de portée historique en Espagne et qui durera neuf jours : ce sera, en effet, le premier séjour officiel d'un chef d'Etat mexicain dans la péninsule Ibérique, et il scellera la réconciliation entre les deux pays. Suspendues pendant trente-huit ans, depuis la victoire des forces franquistes dans la guerre civile espagnole, les relations diplomatiques entre le Mexique et l'Espagne n'ont été rétablies qu'il y a un peu plus de sept mois.

Maroc

● LE PARTI DE L'ISTIQLAL ET LE MOUVEMENT POPULAIRE ont annoncé officiellement, vendredi soir 7 octobre, leur participation au futur gouvernement marocain, dont la liste a été soumise au roi Hassan II par le premier ministre, M. Ahmed Osman. Cette annonce a été faite par les secrétaires généraux des deux formations, M. Aherdane (*Mouvement populaire*) et Me Boucetta (Istiqlal). Les membres de ce deuxième cabinet Osman seront présentés lundi au souverain. — *(Corr.)*

Portugal

● LA CRÉATION D'UN SECOND PARTI SOCIALISTE au Portugal est à nouveau envisagée après les accusations de « trahison » portées le 6 octobre contre le gouvernement de M. Mario Soares par dix-neuf membres de la commission nationale du parti. La création de ce nouveau parti est considérée comme « *une hypothèse vraisemblable* » par M. Lopes Cardoso, chef de file des « rebelles » et dirigeant de l'association Fraternité ouvrière. L'ancien ministre de l'agriculture avait déjà déclaré le 1er octobre : « *Si à un certain moment nous jugeons que la formation d'un parti est la meilleure façon de servir notre projet, nous n'hésiterons pas à assumer cette responsabilité.* » — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● UNE PARADE MILITAIRE A EU LIEU LE 7 OCTOBRE, A BERLIN-EST pour le vingt-huitième anniversaire de la fondation de la R.D.A. Les commandants occidentaux de Berlin ont protesté auprès de leur collègue soviétique contre « *cette nouvelle violation du statut démilitarisé du Grand Berlin* ». — *(A.F.P.)*

Vietnam

● DE VÉRITABLES COMBATS ont eu lieu à la frontière entre le Cambodge et le Vietnam fin septembre, affirment des rapports parvenus aux services spéciaux américains qui en ont fait état le vendredi 7 octobre. Les Vietnamiens auraient engagé des éléments de plusieurs divisions ainsi que des chasseurs-bombardiers pour repousser des troupes cambodgiennes entrées dans la province de Tay-Ninh. Selon les mêmes sources, d'anciens soldats de Saïgon, des militants de la secte religieuse Caodaï et certains montagnards continueraient à résister au nouveau régime. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. STEFAN ANDREI, secrétaire du comité central du parti communiste roumain, est arrivé jeudi 6 octobre à Belgrade. Il est le quatrième dirigeant communiste à se rendre en Yougoslavie en deux semaines, après MM. Kadar (Hongrie), Berlinguer (Italie) et Ascarate (Espagne). Après avoir rencontré M. Stane Dolanc, proche collaborateur du président Tito, il s'est entretenu vendredi avec M. Aleksander Grlickov, secrétaire du comité exécutif de la Ligue des communistes. — *(Reuter.)*

Guinée

Selon des opposants en exil

DES TROUBLES AURAIENT FAIT UNE CINQUANTAINE DE MORTS

Des « soulèvements populaires » contre le régime du président Sekou Touré auraient fait, les 2 et 5 octobre, une cinquantaine de morts dans plusieurs villes de Guinée, affirme M. James Soumah, au nom du Comité de coordination pour la défense des libertés démocratiques de Guinée, dans un communiqué diffusé à Paris vendredi 7 octobre.

Selon M. James Soumah, ces manifestations auraient eu pour théâtre les villes de Conakry, Bendy, Tamara, Kindia, Famoriah et Boke (dans le sud-ouest du pays). Les gouverneurs de ces trois dernières villes auraient été tués au cours de ces incidents dont les victimes seraient en majorité des femmes.

Ces troubles, s'ils se confirmaient — car les autorités de Conakry n'en ont jusqu'ici pas fait mention — feraient suite à plusieurs manifestations organisées, depuis le 27 août dernier, par des femmes guinéennes, et dénoncées à plusieurs reprises par le président Sekou Touré.

النهار العربي والدولي — تشرين

Pour La 1er Fois Dans L'Histoire
De La Presse Arabe.
NUMERO SPECIAL CONJOINT

LA GUERRE D'OCTOBRE

AN-NAHAR Arabe et International Paris — TECHRINE Damas

Interview Exclusive du PRESIDENT HAFEZ EL ASSAD

64 pages En vente dans les Kiosques

Le Monde

politique

LA POLÉMIQUE ENTRE LES COMMUNISTES ET LES SOCIALISTES

M. Mitterrand : je ne veux rien ajouter aux divergences de la gauche

M. François Mitterrand a déclaré vendredi 7 octobre, dans une interview à la deuxième chaîne de télévision britannique :

« *Un accord entre les partenaires de la gauche est encore possible. La querelle à propos des nationalisations n'est que différence d'interprétation qui ne nous empêche pas vraiment, si le parti communiste le veut réellement comme nous, d'arriver au compromis nécessaire.*

» *L'issue des élections serait certainement incertaine si la querelle se transformait en conflit et si nous ne parvenions pas à un accord. Si, d'ici à mars prochain, le P.C.F. ne comprend pas que son devoir est d'adhérer au programme commun que nous avons signé ensemble et que nous, socialistes, respectons, nous serons naturellement dans une position difficile. Nous n'en sommes pas encore là. Si le parti communiste refuse de respecter l'accord, il y a encore suffisamment d'unité dans le peuple pour donner la majorité aux partis de gauche. Cela est possible. Mais je ne peux préjuger des conséquences si le climat se détériore, si le P.C.F. place ses intérêts, son désir de critiquer le parti socialiste, avant l'intérêt commun de la gauche et avant l'intérêt de la France.* »

Le même jour, sur TF 1, le premier secrétaire du parti socialiste a indiqué qu'il est disposé à rencontrer MM. Georges Marchais et Robert Fabre pour approfondir la discussion entre les trois partis. Il a également répondu à l'accusation du P.C.F. qui reproche à sa formation d'avoir opéré un « tournant à droite » : « *J'irais maintenant tourner le dos à tout ce que j'ai fait ? Les faits parleront. L'histoire parlera. Les Français jugeront.* » M. Mitterrand a poursuivi : « *Je ne veux rien ajouter aux divergences de la gauche, ni rien dire qui puisse nuire à celle-ci. Je réserverai tous les coups licites, honnêtes, aux partis de la droite. Je ne distribuerai pas de coups au parti communiste, qui se fera juger lui-même. L'adversaire, c'est le pouvoir actuel, les partis qui le soutiennent. Non, nous n'avons pas changé.* »

Faisant allusion au qualificatif de « prince de l'équivoque » que lui a attribué M. Barre, M. Mitterrand a noté : « *Je ne réponds pas à des mots d'esprit préparés depuis longtemps. (...) Quelle est l'œuvre de Raymond Barre ? Quatre cent mille chômeurs en quatre cents jours. Il accumule les déficits. Plus les Français connaissent le malheur, plus il est content. Les Français jugeront une politique démagogique que les mensonges trahissent.* »

M. Mitterrand a souligné ensuite l'audience grandissante de son parti. « *Le parti socialiste, a-t-il dit, représente depuis au moins six ans le seul fait d'importance capitale de notre politique intérieure. C'est depuis qu'il y a un parti socialiste comme cela, que l'espérance est revenue.*

» *Tout montre que c'est le P.S. qui apporte la victoire à la gauche. Ici ou là, on la désigne comme l'adversaire. Il est victime de la confiance qu'on lui fait.* »

Le premier secrétaire du P.S., qui a réaffirmé que les socialistes ne se rallieraient jamais à un « *système soviétique* », a conclu : « *Nous ferons tout pour faire triompher l'union. (...) Parti socialiste et union de la gauche sont indissociables.* »

M. FABRE : il s'agit de rendre le programme commun plus conforme à nos conceptions.

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Vendredi soir 7 octobre, M. Robert Fabre était l'invité du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise pour participer à un débat sur « l'entreprise et la politique ». Le C.J.D. avait déjà invité il y a un mois à Paris M. Jean-Pierre Soisson.

M. Robert Fabre a notamment déclaré :

« *Le parti communiste a mis la barre trop haut. Nous ne pouvons le suivre. Il faut être raisonnable, ne pas faire de démagogie. La planification n'est pas un corset de fer. (...) Nous avons mis un cran d'arrêt aux nationalisations. Seuls seront visés les monopoles de fait. (...) Il s'agit aujourd'hui de rendre le programme commun plus conforme à nos conceptions de la liberté. Nous sommes pour la nationalisation du crédit et nous demandons la création d'un organisme bancaire réellement contrôlé par l'Etat qui pourra mieux aider les entreprises en difficulté. C'est pour empêcher la spéculation que nous réclamons le contrôle du crédit.* »

M. Marchais : les forces populaires pourraient connaître la défaite

M. Georges Marchais a déclaré, vendredi 7 octobre, à l'occasion d'une conférence de presse : « *En prenant ses distances avec l'union de la gauche, le parti socialiste renforce chez les tenants du pouvoir actuel l'espoir qu'ils pourraient sauvegarder la politique du grand capital. C'est ce qui est clairement ressorti des propos tenus hier soir par M. Barre. Celui-ci a, en effet, rappelé l'objectif fondamental qui n'a jamais cessé d'être celui de M. Giscard d'Estaing : élargir vers ce qu'il appelle le « centre gauche » sa majorité pour pouvoir poursuivre dans des conditions plus sûres la politique de la grande bourgeoisie. Les dirigeants du pays tirent de l'évolution actuelle du parti socialiste la conclusion que leur objectif est désormais accessible. Et M. Barre s'est lancé le premier dans la bataille pour l'atteindre.* »

« *C'est dire*, a ajouté M. Marchais, *que s'ils persistaient dans leur tournant vers la droite M. François Mitterrand et le parti socialiste porteraient la lourde responsabilité de créer une situation où les forces du grand capital pourraient connaître la victoire et les forces populaires la défaite. (...) Il faut que chacun le sache : nous, les communistes, ne nous résignons pas à cette situation ; elle n'est absolument pas inévitable.* »

M. Marchais a, d'autre part, précisé que dans les municipalités d'union de la gauche le P.C.F. « *ne fera rien de nature à introduire dans ces villes des éléments empêchant la réalisation de l'accord conclu.* »

● *Le secrétaire général du P.C.F.* a protesté, vendredi 7 octobre, contre la publication, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* daté 14 octobre, d'un reportage sur son domicile à Champigny-sur-Marne. Il a estimé qu'en prenant des « photos-pirates » les photographes de l'hebdomadaire ont pu mettre en cause sa sécurité et celle de sa famille.

● *Des représentants des partis communistes français et italien* vont se rencontrer lundi 10 octobre à *Paris, en vue d'examiner* le problème des relations entre les deux pays. La délégation du P.C. italien sera conduite par M. Luciano Barca, membre de la direction, et celle du P.C.F. par M. Jean Kanapa, membre du bureau politique.

● *M. Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine, président des clubs Perspectives et Réalités, est membre désormais du bureau politique du parti républicain. Cette instance l'a nommé sur proposition de M. Jean-Pierre Soisson, jeudi 6 octobre. Au cours de la même séance, le bureau politique a désigné M. Bernard Lehideux comme délégué général à l'organisation. Son adjoint sera M. Yves Verwaerde. M. Alain Madelin a été nommé délégué général à la formation et à l'information.

A Chambéry

M. BONNET S'ADRESSE AUX PRÉSIDENTS DE CONSEIL GÉNÉRAL

(De notre corresp. régional.)

Chambéry. — Devant plus de soixante présidents de conseil général réunis vendredi 7 octobre pour leur quarante-huitième congrès à Chambéry, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a tenu à les assurer, une fois encore, de la ferme intention du gouvernement de maintenir cette institution, « *l'un des points d'ancrage les plus solides dont notre pays est assuré de disposer pour réaliser les adaptations nécessaires et continues* ». Le département est, pour le ministre de tutelle des collectivités locales, « *un de nos meilleurs instruments de solidarité intercommunale* » et la structure « *originale, irremplaçable, qui instaure la collaboration permanente entre l'administration de l'Etat et la responsabilité des élus* ».

A propos du questionnaire adressé, le 30 juin, par le premier ministre à tous les maires, M. Bonnet, tout en admettant qu'« *il peut paraître ardu* », a rappelé que le gouvernement avait voulu ainsi « *appréhender à travers les réponses de milliers de maires l'extraordinaire diversité des situations* » des collectivités locales. Il a conclu sur ce point en rappelant la décision de M. Raymond Barre de reporter la date limite des réponses au 3 novembre pour donner, a-t-il dit, « *un délai de réflexion supplémentaire et permettre, sur la base du dépouillement des réponses, d'engager devant le Sénat un débat avant la fin de la session parlementaire* ».

L'HISTOIRE N'HÉSITE JAMAIS LONGTEMPS

par DIDIER MOTCHANE (*)

Les dossiers et les péripéties de la négociation sur le programme commun n'apprennent rien de décisif sur les causes réelles de son déraillement. Le relèvement du SMIC est une question de la plus haute importance, qui touche au cœur des choix sociaux de l'économie (et de l'économie des choix sociaux). Mais on ne fera croire à personne qu'on est réformiste à 2 200 francs, communiste à 2 400 et gauchiste à 2 500. Aucune politique de gauche — je veux dire aucune politique qui s'attaque aux causes profondes de la crise et qui défende les intérêts des travailleurs, des simples gens, des gens les plus mal défendus — n'est possible sans les nationalisations du programme commun : parce qu'elles sont nécessaires à la restructuration industrielle de la France, nécessaires à une politique efficace de l'emploi et nécessaires à une appropriation progressive de leur instrument de travail par les producteurs.

Pour expliquer les raisons du blocage actuel, il faut, au-delà de l'exégèse, considérer dans son ensemble le cours contrarié de l'union de la gauche. Il faut aussi rester en deçà de la théologie. Ce n'est pas son avenir qui divise la gauche, mais la présence de son passé. La rhétorique des deux cultures, la litanie des deux projets — l'un communiste, stalinien, étatiste, jacobin, centralisateur, totalitaire, productiviste, etc ; l'autre socialiste, autogestionnaire, régionaliste, libertaire, écologiste, etc. Ce manichéisme qui prétend décréter, à l'intérieur de la gauche, la séparation perpétuelle de la mémoire et de l'imagination, de l'héritage et de la découverte, pour fonder l'identité des partis et des syndicats sur leur antagonisme, vient de droite et va à droite.

L'actualisation du programme commun n'a pu achopper sur l'affrontement de deux projets de société dont l'un n'existe plus et l'autre pas encore.

Le parti communiste français éprouve les plus grandes difficultés à définir des perspectives à moyen terme, celles qui, justement, au-delà de la situation présente, et en deçà de l'utopie, dessineraient les contours d'un « projet de société ». Les communistes sont en train de quitter une bonne part de leurs références léninistes — elles ne sont plus opératoires dans un parti de masse qui ne peut séjourner indéfiniment dans les catacombes de la révolution. Ils ne sont pas en mesure — ou pas encore — de les remplacer. L'Union soviétique a cessé d'être, à leurs yeux, la patrie du socialisme, même s'ils continuent encore rituellement de la saluer comme telle. A mesure que les abandonne la conviction que le socialisme a été déjà prouvé par l'histoire — une des plus puissantes qui puissent mobiliser le mouvement ouvrier, — les communistes français ont peine à dépasser l'image ancienne de leur avenir. Ainsi les rigueurs et la durée de leur propre transition — qui sont à la fois une conséquence et une condition de la mutation de la société française — leur ferment-elles provisoirement quelques possibilités d'invention sociale.

Celles-ci, par les temps qui courent, sont plus aisément captées par les socialistes. Beaucoup ont montré qu'ils en sont capables. Mais qu'ils se gardent de confondre projet de société et discours sur la société. Toute la compétence de ceux qu'on appelle — paraît-il — « expérimentateurs sociaux » ne suffira pas pour passer de l'un à l'autre.

Les méandres de la troisième force

Le projet socialiste n'existe que dans le rapport réel qui se noue entre un parti et ceux au nom desquels il parle, ceux pour lesquels il combat. En affirmant que l'action du parti est tout entière tendue vers la réalisation du programme commun, les socialistes disent simplement que leur « projet de société » ne peut venir à l'existence que dans la France du programme commun.

En vérité, expliquer la désunion de la gauche par une divergence fondamentale entre les partenaires sur la finalité de leur action, c'est au moins s'y résigner, parfois s'en réjouir. La dispute des projets de société est l'exacte réplique du « dialogue idéologique » dont Guy Mollet fit un efficace usage pour maintenir son parti dans les méandres de la troisième force. Le goût du jour substitue désormais la référence à Illich à la révérence à Marx. L'une et l'autre ont la même fonction politique : celle d'un placebo qui permette à la gauche de prendre son mal en patience. Il faut donc écarter une explication de la crise de l'union qui n'est que la projection du désir de ceux qui *n'ont jamais cru en elle que pour la craindre*. Il faut dire qu'à l'intérieur de la gauche ils ne sont sans doute pas seuls.

De l'union, le parti communiste ne pouvait accepter facilement certaines conséquences qu'il n'avait pas prévues. A mesure qu'il s'engage dans la « voie démocratique », qu'il accepte un partage réel de la conquête de l'Etat, la progression électorale du parti socialiste lui fait craindre de n'en recueillir que l'apparence. Au moment même où s'approfondit une crise de conscience qui l'oblige à chercher une refonte idéologique dans un avenir qu'il pressent ne plus pouvoir inventer tout seul. Ainsi le parti communiste, pour redresser un rapport de forces dont il craint qu'il ne lui devienne de plus en plus défavorable, n'a-t-il pas hésité à déclencher une polémique dont l'outrance mettait en péril une négociation dont il voulait, sans doute, le succès. Ainsi les communistes n'ont-ils cesse, en particulier depuis 1974, de chercher une issue à leurs interrogations en faisant du parti socialiste un repoussoir.

Quel peut être l'objectif réel de leur campagne antisocialiste, sinon de tenter de faire dévier à droite un parti qui vient les concurrencer sur un terrain où ils admettent mal la compétition ? Mais, si la possibilité d'une dérive à droite des socialistes rassure dans l'immédiat un parti qui refuse de se penser autrement que comme le seul parti de la classe ouvrière — ce qu'il a pu être par l'histoire mais ce qu'il ne saurait être par nature, — la réussite de cette idée reconduirait rapidement les communistes à un isolement également désastreux pour eux-mêmes et pour la gauche entière.

Une espérance au-delà des frontières

L'essentiel reste ailleurs. L'union de la gauche n'est pas un jeu fermé entre les trois directions des partis qui ont signé le programme commun et leurs militants. Elle porte l'espérance des *millions de Français qui se reconnaissent en elle*, celle aussi de millions d'autres que tant de déceptions accumulées retiennent d'espérer. Elle porte cette espérance au-delà de nos frontières : la France est le seul pays industriel où la victoire de la gauche peut apporter à la crise du capitalisme une réponse qui menace le capitalisme lui-même. Parce qu'elle est capable de modifier durablement le rapport des forces sociales et d'ouvrir une brèche dans le système mondial de l'impérialisme. Cette réponse suscite, en France et ailleurs, autant d'inquiétude que d'espoir.

La grandeur de l'enjeu et sa difficulté n'autorisent personne à prétendre qu'elles doivent faire oublier à chaque parti des exigences qui tiennent à sa raison d'être et à la manière dont il en juge. Mais elles ne manqueraient pas de faire apparaître comme dérisoire toute tentative prolongée de chacun des partis pour subordonner sa conduite à un besoin, d'ailleurs nécessaire, de justification rétrospective. La seule vraie question que retiendra l'histoire ne sera pas : à qui la faute ?, mais, si la pièce tombe dès la générale : était-elle injouable ou a-t-elle été mal jouée ?

Le parti socialiste d'Epinay, en ce qui le concerne, n'a jamais douté que la pièce était, qu'elle est jouable, puisqu'il n'existe que pour elle. La volonté de fonder l'union de la gauche sur un programme de rupture avec le capitalisme est constitutive de l'unité de notre parti. Si l'on examine l'ensemble des propositions politiques entre lesquelles le congrès d'Epinay a fait son choix, on s'aperçoit que celles qui avaient été avancées par les militants qui se retrouvent aujourd'hui dans la minorité de leur parti étaient les seules — je dis bien les seules — à poser deux exigences : fonder l'union de la gauche sur un programme commun de gouvernement élaboré à partir d'un programme socialiste ; entamer la transformation socialiste de la société par un processus qui lie, à chaque étape, l'action de l'Etat à la conquête de responsabilités croissantes par les travailleurs et la population.

François Mitterrand a fait, à *ce moment-là, le choix décisif* qui a donné au congrès d'Epinay sa portée historique. En rassemblant sur la ligne d'Epinay l'ensemble des socialistes, il a porté la gauche unie au seuil de la victoire. C'est pourquoi il lui appartient aujourd'hui, dans un moment où l'histoire *hésite encore*, de donner à l'unité des socialistes une force qui la dépasse.

Les moyens de renouer le dialogue

(Suite de la première page.)

La dialectique du parti communiste est coutumière de ce genre de démarche et là est « l'élément nouveau » que M. François Mitterrand attend de la fermeté socialiste.

« La stratégie de la défaite »

Il existe toutefois une seconde hypothèse qui a été notamment développée vendredi 7 octobre au micro de France-Inter par M. François Loncle, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche (nos dernières éditions du 8 octobre). Le P.C.F. peut avoir choisi de conduire la gauche à l'échec électoral. Ce serait — selon M. Loncle — « *la stratégie de la défaite* ». Doutant de parvenir à rééquilibrer l'union à leur avantage d'ici au scrutin, ne pouvant espérer un éclatement du P.S. dans les cinq mois qui viennent, les communistes miseraient sur les difficultés que connaîtraient leurs alliés en cas de défaite. Les socialistes risqueraient en effet de se trouver confrontés à une relève de direction alors même qu'ils n'auraient plus de perspectives claires à court et moyen terme. M. Loncle ajoute, pour sa part, que le P.C.F. peut en outre tirer la conclusion de la situation italienne qu'en période de crise économique et dans l'hypothèse d'une victoire électorale de la majorité sortante, « *des solutions de compromis historique à la française, d'union nationale, conviendraient peut-être mieux au parti communiste que la solution de l'union de la gauche* ».

De son côté, la C.F.D.T. s'émeut (lire page 8) de la manière dont le P.C.F. analyse la crise économique, et juge que les propositions qu'il avance ne sont pas susceptibles de régler les problèmes. L'élément décisif qui pourrait conduire le P.C.F. à réviser son attitude et à ménager davantage ses partenaires serait une incompréhension persistante de sa base. Or quelques signes, encore minimes, montrent que les militants communistes, et notamment les plus jeunes, éprouvent des difficultés à prendre en charge le nouveau discours sur le parti socialiste, qui rappelle le « *langage de la guerre froide* », selon M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du parti socialiste. L'effort développé par la direction du P.C.F. pour éviter tout déphasage avec la base est considérable. C'est ainsi que tous les secrétaires de cellules vont suivre des stages d'explication.

Si la nouvelle génération communiste est ainsi formée à suspecter la « social-démocratie », c'est globalement l'union de la gauche qui reculera. Depuis une dizaine d'années, en effet, des hommes et des femmes ont rejoint les partis de gauche sur une base unitaire. Les contentieux de la guerre froide et parfois même de la guerre d'Algérie ne pesaient pas sur leur comportement. Le risque aujourd'hui est de voir une nouvelle génération de communistes et de socialistes séparés par des rancœurs qui rendront plus difficiles demain leurs retrouvailles.

THIERRY PFISTER.

ET SI...

M. Jean Lorcin, de Lyon, nous écrit :

Et si nous relisions Brecht ?

« De toutes parts entourés de [S.A.,
Ils continuent leurs controverses
Au sujet de Babel et de Lénine,
Jusqu'au moment où dans le [bloc
Disciplinaire nazi,
Sur les œuvres de Marx et [Kautsky
Qu'agrippant leurs mains en [charpie,
On les force à tomber d'accord. »

(Grand-peur et misère du IIIe Reich.)

MM. JEAN CHARBONNEL ET LÉO HAMON SE DÉCLARENT DÉCIDÉS A POURSUIVRE LEUR COOPÉRATION AVEC LA GAUCHE

MM. Jean Charbonnel et Léo Hamon, anciens ministres et respectivement président de la Fédération des républicains de progrès et président d'Initiative républicaine et socialiste, ont déclaré, mercredi 5 octobre : « *Les gaullistes d'opposition n'ont pas été signataires du programme commun (...).*

» *Mais ils se reconnaissent toujours dans les aspirations générales de la gauche et il leur paraît évident que le nécessaire regroupement des forces de progrès et un redressement français authentique ne pourront se faire sans un concours décisif des formations présentes dans l'union de la gauche : c'est pourquoi ils ont pris leur place dans la gauche et ont lutté avec elle pour les élections municipales sans que la signature du programme commun ait constitué un préalable (...).*

» *Regrettant les difficultés survenues entre les signataires du programme commun, ils veulent espérer qu'elles seront seulement temporaires. Ils continueront, pour leur part, à coopérer avec les forces de gauche dans le souci d'affirmer et de faire apparaître devant le pays une gauche pleinement consciente de ses responsabilités et capable de les assumer au pouvoir dans l'intérêt de tous.* »

Nadaud
ENSEIGNEMENT PRIVE
19, rue Jussieu, Paris-5e
707-13-38 :-: 707-76-05
Mo : Monge, Jussieu, Luxembourg
Autobus : 47, 67, 86, 87, 89
Gares : Austerlitz, Lyon
année scolaire 77-78
Renseignements et inscriptions 3e aux Terminales A, B, C, D, G
SECONDAIRE
2e de mise à niveau et d'orientation
PRÉSUPÉRIEUR
Adaptation aux Etudes supérieures scientifiques
Recyclage ou mise à niveau des bacheliers A, B, C, D
SUPÉRIEUR
Préparation aux ECOLES VETERINAIRES
TECHNICO-ÉCONOMIQUE
I.S.S.E.C.
Ecole technique PRIVEE
C.A.P. - B.E.P. - Bac. G
B.T.S. - D.E.C.S.
Secrétariat Comptabilité
Nadaud

(PUBLICITE)

Compagnie Singapour, participation française points de vente Asie (Sud-Est), souhaite contacter compagnies européennes s'occupant de pétrole, minerais ou génie civil, cherchant à exporter leurs produits. Contacter : LOCHTA SERVICES (S) LTD, RM 314 Central Building, Magazine Road, Singapour 1, tél. 82-132, télex : Lochta rs 24.948.

POLITIQUE

LA MAJORITÉ ET LES SYNDICATS DEVANT LA CRISE DE LA GAUCHE

A MONT-DE-MARSAN

M. Chirac lance un appel aux électeurs de l'opposition qui se sentent «trompés»

De notre envoyé spécial

Mont-de-Marsan. — *En quittant Mont-de-Marsan, vendredi 7 octobre, M. Jacques Chirac s'est rendu en Corrèze pour consacrer le week-end à sa propre campagne électorale. Il venait, tout au long de la journée, de parcourir le département des Landes, où il avait tour à tour apporté son soutien à M. Jean-Marie Commenay, député réformateur de la troisième circonscription, qui sera le candidat unique de la majorité et qui l'a chaleureusement accueilli, et son appui à M. Alain Juppé, délégué national aux études du R.P.R., qui se présente à Mont-de-Marsan (première circonscription). Le président du R.P.R. a rencontré des maires et des conseillers généraux, reçu les représentants des activités économiques, parlé au casino de Dax devant plus de mille auditeurs et à Mont-de-Marsan devant plus de quatre mille personnes massées sous un chapiteau.*

M. Jacques Chirac a tracé avec un peu plus de précision le programme du R.P.R. Sans vouloir, a-t-il dit, « mettre en cause la politique économique du gouvernement », il a réclamé une croissance plus vigoureuse, une planification plus ardente, une liberté d'entreprendre garantie, une participation développée et, souscrivant aux analyses de M. Debré, une politique démographique et familiale active accompagnée d'une profonde réforme fiscale.

M. Chirac a notamment déclaré :

« *Que penser de responsables politiques qui prétendaient hier encore gouverner ensemble, et qui s'interpellent hargneusement à la télévision ! Qui s'envoient au visage le compte rendu de leurs réunions internes ! Qui s'accusent mutuellement de mentir ou de trahir !*

» *La démocratie, ce n'est pas ce dérisoire festival donné par quelques vedettes à un public muet. Les débats dont on nous accable ces temps-ci sont bien plutôt l'avant-goût du désordre et de l'anarchie qui nous guetteraient si, de mascarades en psychodrames, la France confiait son destin à des partis incapables de la conduire.*

» *Ma première conviction, c'est que le parti communiste n'a pas changé d'objectif. Comme il l'a dit constamment depuis 1972, comme il s'y prépare depuis plus longtemps encore, il veut le pouvoir, mais pas à n'importe quel prix ; il veut exercer le pouvoir, mais pas pour gérer une société qu'il a toujours eu pour ambition affichée de casser.*

» *Moins que jamais, depuis son fameux congrès d'Epinay, le nouveau parti socialiste n'est aujourd'hui tenté par ce qu'on appelle la stratégie de « troisième force ».*

Et, cela pour une raison bien simple ; c'est que, pour sa part, il a profondément changé et qu'il est devenu, comme son allié, un parti dont les dirigeants sont d'inspiration et d'ambition marxistes. Ecoutez François Mitterrand lorsqu'il parle du programme socialiste, intitulé : « Changer la vie », et qu'il dit : « C'est le système tout entier sur » lequel est édifiée une société » injuste et décadente que notre » programme propose de changer. »

« Vouloir changer « le système » tout entier », qu'est-ce d'autre que vouloir faire la révolution ?

» *M. Mitterrand n'a pas le choix ; il s'est coupé toute retraite ; il s'est interdit toute solution de rechange, sauf à tomber dans les oubliettes de l'histoire.*

» *Notre critique patiente et courageuse du programme commun a porté ses fruits : il apparaît enfin pour ce qu'il est, c'est-à-dire un acte de rupture et de révolution derrière le rideau de fumée des promesses démagogiques.*

» *Et ce n'est pas parce que M. Marchais lâche M. Mitterrand que celui-ci nous inspire davantage confiance.*

» *Comment, en effet, faire confiance à un homme qui dit tout et son contraire, comme, par exemple, en matière de défense nationaliser ? (...)*

» *Je respecte le désarroi des Français qui sont impatients devant ce qu'il reste d'injustice et de pauvreté dans notre société. Je comprends qu'ils aient pu, pour un temps, mettre leur confiance et leur espoir dans les promesses du programme commun. Car on leur a beaucoup menti. Mais, aujourd'hui, je les adjure de ne pas céder à la colère ou à la déception. L'alternative existe.*

» *Oui, en mars 1978, l'alternative, pour eux, ce sera nous ! (...)*

» *A tous ceux qui hésitent encore mais qui refusent le collectivisme, à tous ceux que le conservatisme ou ses avatars libéraux ont définitivement déçus, il nous faut ouvrir nos rangs. »*

ANDRÉ PASSERON.

M. BARRE A REÇU LE MAIRE DE LYON

M. Raymond Barre a reçu, vendredi après-midi 7 octobre, successivement M. Gilbert Grandval, ancien ministre, président de l'union travailliste (gaulliste de gauche), une délégation de l'association Démocratie française conduite par M. Paul Granet, ancien secrétaire d'Etat, et M. Jean Royer, ancien ministre, député non inscrit (Indre-et-Loire), maire de Tours. Le premier ministre s'est aussi entretenu avec M. Francis Collomb, sénateur, maire de Lyon, ville où M. Barre pourrait se présenter aux élections législatives. Cette audience n'a pas été officiellement annoncée.

AU CONGRÈS DU C.D.S. A LYON

Les dirigeants centristes déplorent plus que jamais les blocages du scrutin majoritaire

De notre envoyé spécial

Lyon. — Le congrès extraordinaire du Centre des démocrates sociaux s'est ouvert, vendredi après-midi 7 octobre, au Palais des congrès de Lyon. Au cours de la première séance de travail, M. André Diligent — qui devait succéder, samedi après-midi, à M. Jacques Barrot au poste de secrétaire général — a présenté la « plate-forme électorale » du C.D.S. Publié sous la forme d'un « petit livre bleu », ce document est intitulé *l'Autre Solution*. Il comporte deux cent quarante pages.

M. Diligent a aussi déclaré : « *Les majorités d'idées qui, manifestement, existent dans le pays ne parviennent pas à se transformer en majorité d'action à cause du scrutin majoritaire actuel. Nous proposons, nous, le retour à la proportionnelle. Je crois que l'heure est venue, au cours de la présente session parlementaire, de demander à chaque formation politique de mettre les cartes sur la table. Le parti communiste a toujours déclaré, pour des raisons qui lui sont propres, qu'il voterait en toute occasion pour ce mode de scrutin. Le P.S. a inscrit la proportionnelle à son programme. C'est d'ailleurs maintenant pour lui, devant le pays, devant ses militants, la seule issue honorable à la situation dans laquelle il se trouve.* »

Douze « idées-forces »

M. Diligent a ajouté : « *Nous n'avons pas cessé de réclamer cette proportionnelle. Lors de sa campagne électorale de 1974, celui qui allait devenir président de la République apportait un préjugé favorable à ce mode de scrutin. Restent nos partenaires du R.P.R. Qu'on ne nous dise pas que la fidélité au gaullisme leur commande de rester fidèles au scrutin majoritaire. Ce serait faux.* »

M. Diligent a conclu : « *Charles de Gaulle demandait seulement que le scrutin soit clair et sans ambiguïté. Pour ma part, je lance un appel à Jacques Chirac. Lui-même et le R.P.R. rendraient un véritable service au pays s'ils faisaient ce geste de raison et d'apaisement d'accepter notre proposition en faveur de la proportionnelle.* »

Les congressistes se sont ensuite réunis en « carrefours » organisés autour de douze « idées-forces ». Dans la soirée, la commission chargée de la réforme des statuts n'a pu aboutir à un compromis. Des désaccords se sont élevés, en particulier sur la question de l'élection des vice-présidents. De plus, le quorum n'était pas atteint. Les statuts du C.D.S. ne devraient donc pas être modifiés au cours de ces assises.

Samedi matin, M. Jacques Barrot a présenté le rapport de politique générale. Il a d'abord dressé le bilan du développement de son parti. Depuis 1976 « *l'outil a peu à peu été forgé*, a-t-il dit. *Il a acquis une solidité certaine, il est vivant* ». Il a ajouté : « *La priorité doit être maintenant donnée à la constitution d'un groupe parlementaire qui offrirait enfin son autonomie d'expression au C.D.S. à l'Assemblée nationale. Face au risque d'alliance, même simplement électorale, des socialistes et des communistes, il faut se battre à la fois avec la force d'une majorité unie et l'ambition d'une majorité renouvelée.* »

Le secrétaire général sortant a ensuite affirmé : « *Même si nous savions la rupture du programme commun inévitable, il nous paraissait impensable que cette alliance contre nature puisse éclater avant les élections.* »

Selon l'orateur, « *le paysage politique est désormais en mesure de changer, pour peu que nous le voulions* ». M. Barrot a poursuivi : « *Bien sûr, le scrutin majoritaire est là. Il contraint les socialistes à demeurer aux côtés des communistes à des fins électorales. Il maintient ainsi au niveau des états-majors les blocages. Nous n'avons pas le droit de nous démobiliser car le danger demeure de voir l'emporter une majorité de députés élus derrière les slogans du programme commun, actualisé ou non. Notre engagement aux côtés de ceux qui refusent les solutions collectivistes a été clair et il doit donc rester déterminé. Mais, pour autant, nous ne serions plus nous-mêmes si nous ne reconnaissions pas les signes du déjà qui commence. Puisqu'une alliance qui ne peut pas conduire à gouverner est une impasse, nombreux sont ceux qui, lassés d'un certain immobilisme, avaient placé leurs espoirs dans la gauche, sont maintenant troublés. Ceux-là, déçus, sont à la recherche d'une autre solution. Ils cherchent à qui confier désormais leurs espérances de changement. De ceux-là, le C.D.S. reçoit un appel. C'est bien un rendez-vous qui nous est fixé.* »

Le secrétaire d'Etat a ensuite développé les thèses traditionnelles de son parti en faveur de la démocratie sociale, de la liberté, de l'égalité des chances. « *Nous nous prononçons*, a-t-il dit, *en faveur d'un SMIC qui représenterait l'équivalent de 2 000 francs actuels d'ici à juillet prochain, et du revenu familial garanti.* »

Dans la suite du débat, M. François Guérard, membre du conseil national, devait déclarer : « *La cassure de la gauche est profonde, mais elle ne crée pas nécessairement une fuite de l'électorat de l'opposition. L'électorat du P.S. en particulier pourrait bien se grossir à cette occasion d'une fraction de l'électorat réformateur qui, devant l'effondrement du programme commun, ne répugnerait plus d'apporter ses suffrages à la gauche. Nous devons donc rester vigilants et favoriser les mutations qui s'amorcent.* »

NOËL-JEAN BERGEROUX.

A RENNES

M. Servan-Schreiber constate des «convergences» entre les propositions du P.S. et celles des radicaux

De notre envoyé spécial

Rennes. — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a présenté, vendredi 7 octobre à Rennes, au cours d'une réunion publique, la plate-forme de son mouvement pour les élections législatives, intitulée « Dix espoirs pour la France ». Ce programme a été développé au cours d'un débat avec le public, auquel ont notamment participé Mmes Françoise Giroud, ancien secrétaire d'Etat, et Anne-Marie Fritsch, vice-présidente de l'Assemblée nationale, ainsi que MM. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, vice-président du parti radical, Georges Lombard, sénateur du Finistère, et Joseph Martray membre du Conseil économique et social.

Le débat public organisé par le parti radical a surtout permis à M. Servan-Schreiber de lancer un nouvel appel aux socialistes et de rappeler qu'il plaide pour un changement de majorité parlementaire. Le chef de file radical estime en effet que la crise de la gauche « *ouvre une grande chance pour le pays* », car, affirme-t-il, « *il n'y a plus de bloc, ni d'un côté ni de l'autre* ». La nouvelle majorité que le député de Nancy appelle de ses vœux doit donc être ouverte aux socialistes. Certes, il n'attend aucune réponse positive de la part de l'état-major du P.S., mais il estime que les « *électeurs pousseront à un travail commun* » ; d'ores et déjà il « *constate des convergences* » entre les propositions du parti radical et celles du parti socialiste, sur des « *points essentiels* » tels que la lutte contre le chômage et contre l'inégalité fiscale.

Dans le même temps M. Servan-Schreiber se montre tout à fait critique à l'égard du gouvernement comme du premier ministre, qui, estime-t-il, « *n'a pas parlé des Français, mais de lui-même* », lors de son intervention télévisée jeudi soir ; il juge « *indécentes* » les attaques portées par M. Raymond Barre contre M. François Mitterrand, alors que celui-ci « *a représenté par son nom et par son talent un symbole d'espoir pour plus de la moitié des Français* ».

De même M. Barre ayant affirmé qu'il présenterait ses « *objectifs d'action* » au mois de janvier prochain, M. Servan-Schreiber demande : « *Qui peut imaginer que les Français vont attendre le mois de janvier pour savoir ce que le gouvernement leur propose, après tant et tant d'années d'immobilisme ?* »

S'il ne met pas en doute la sincérité et la volonté de réformes du président de la République, M. Servan-Schreiber relève que M. Giscard d'Estaing, ayant été lui-même « *partie intégrante de l'Etat U.D.R.* », a été « *bloqué pendant trois ans par les votes du passé* ».

De son côté, M. Stirn estime qu'« *il n'est pas difficile, pour un radical, de faire partie du gouvernement* », car celui-ci « *ne craint pas de dire la vérité aux Français* ».

M. Servan-Schreiber, en revanche, est d'avis que, sur la crise économique que traverse le monde occidental « *la vérité n'a pas été dite* », sauf par M. Michel Debré.

Enfin, pour M. Servan-Schreiber, cette cinquième réunion en région a marqué un « tournant ». Les quatre débats précédents lui avaient surtout permis de développer le thème « vingt ans, ça suffit » ; la nécessité de rompre avec un passé « *qui ne correspond pas aux conditions de la crise* » a certes été largement développée à Rennes, mais le chef de file des radicaux de la majorité a voulu donner le coup d'envoi d'une campagne qui devrait être désormais centrée sur les « dix espoirs » du parti. Ces propositions reprennent les principaux points du « Manifeste » radical. Elles comportent notamment l'affirmation que trois cent mille jeunes chômeurs pourraient trouver un emploi, au service des collectivités publiques, sous la responsabilité de chaque région devenue « responsable » ; elles précisent les modalités d'un « plan d'attaque cohérent » de la lutte contre les inégalités sociales. — J.-M. C.

CORRESPONDANCE

A propos d'un colloque

M. Michel Massenet, directeur général de la fonction publique, nous écrit :

Deux communiqués d'organisations syndicales de la fonction publique, publiés respectivement dans *le Monde* des 3 et 7 octobre 1977, me mettent en cause. Il y est affirmé, en référence à un compte rendu du colloque « Economie et liberté » paru dans *le Monde* du 29 septembre, que j'entendais « sortir du devoir de réserve auquel m'oblige mon statut ».

Dans ma communication à ce colloque, consacrée aux « structures de la liberté », je n'ai en aucune manière évoqué la question du devoir de réserve en général ou dans mon cas particulier. Deux documents, que je tiens à votre disposition, le prouvent : le texte distribué à la presse et la minute sténographique de mon allocution.

Cette controverse pourrait donc utilement se clore, faute de reposer sur un fondement quelconque — et sans que la bonne foi de votre journal soit aucunement mise en cause.

La C.F.D.T. demande à rencontrer les dirigeants des partis de gauche

En prenant l'initiative de demander à rencontrer les dirigeants des partis de gauche (P.C., P.S., M.R.G. et P.S.U.), le bureau national de la C.F.D.T., qui s'est réuni les 6 et 7 octobre à Paris, se défend de vouloir jouer les médiateurs dans le conflit qui a éclaté à propos de l'actualisation du programme commun. Mais il espère contribuer à sortir le débat de la gauche de la polémique sur des thèmes particuliers — même s'il admet qu'ils sont importants (nationalisation, hiérarchie des salaires, etc.), — pour le replacer sur le terrain qui lui paraît essentiel : l'analyse de la crise et des moyens d'y répondre.

Pour la C.F.D.T., les communistes se trompent en réduisant les causes de la crise « à la domination des grands monopoles ». Les solutions qu'ils préconisent sont trop « productivistes » et hexagonales. Les socialistes font une analyse plus réaliste mais cela les conduit, non pas à faire preuve d'imagination et d'audace dans leurs propositions de solutions, mais au contraire à réduire leurs objectifs de transformation, à modérer leurs projets de réforme.

« Il faut en revenir à la question fondamentale : comment changer le type de développement ? », déclare M. Edmond Maire. On parle beaucoup à gauche, par exemple, de la relance de la consommation intérieure par l'augmentation du pouvoir d'achat. La C.F.D.T. estime que ce n'est pas ainsi qu'il faut envisager la question, car une partie du pouvoir d'achat supplémentaire accordé servira à corriger les effets des mauvaises conditions de travail et de vie de nombreux salariés. Il est plus important de s'attaquer à ces maux, de modifier le rapport entre consommation individuelle et services collectifs, de changer l'orientation même de la production. Les cédétistes remettent ainsi au premier plan les thèmes qui leur sont chers (une autre croissance, d'autres modes de vie), mais que la montée de l'inflation et du chômage, ces dernières années, avaient rejeté dans l'ombre.

En insistant sur la spécificité de leur analyse et de leurs propositions, en décidant de rencontrer seul les différents partis de gauche, les cédétistes espèrent aussi éviter deux dangers : être entraînés à travers l'unité d'action avec la C.G.T. dans le camp d'un P.C. qui, plus que jamais, cherche à apparaître comme le vrai défenseur des revendications des travailleurs ; être condamnés pour faire équilibre au couple P.C.-C.G.T. à « coller » à un P.S. dont le comportement leur semble trop ambigu.

En outre, remettre en avant ses thèmes spécifiques est pour la C.F.D.T. un moyen de renforcer sa cohésion. La déclaration du bureau national si elle a fait l'objet de longs débats a été adoptée sans vote hostile (20 voix pour, 8 abstentions) (1). Elle doit servir désormais de référence non seulement pour les discussions que la C.F.D.T. espère avoir très bientôt « au sommet » avec les partis de gauche mais surtout pour les militants qui, à la base, sont soumis à la pression ou aux tentatives de récupération des communistes. La C.F.D.T. n'entend, en effet, pas fuir le débat dans les entreprises au risque — que ses dirigeants jugent minime — de rendre plus difficile pour un temps l'unité d'action avec la C.G.T.

JEAN-MARIE DUPONT.

(1) On retrouve parmi les abstentionnistes quatre des représentants de fédérations ou régions (Banques, Construction-bois, Hacuitex et Rhône-Alpes), qui avaient présenté en 1976 au congrès d'Annecy « une contribution au débat » critiquant la politique de la majorité confédérale et qui continuent d'insister notamment sur l'importance des nationalisations pour le contrôle du pouvoir économique ; mais les représentants des P.T.T. et de la santé qui faisaient aussi partie de ce qu'on a appelé la « gauche syndicale » de la C.F.D.T. ont voté la déclaration. Les autres abstentionnistes (Alsace, Centre-Ouest, Pays de Loire, région parisienne) ont exprimé des réserves diverses, plusieurs estimant notamment que la C.F.D.T. n'avait pas à entrer dans une critique aussi précise des positions de partis politiques.

Dans la déclaration adoptée par son bureau national, la C.F.D.T. estime d'abord que « *la crise profonde qui frappe notre pays touche les mécanismes de fonctionnement de la société capitaliste (...). Ce sont les méthodes, les structures et les finalités du système qui sont en crise, dans leurs dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles. C'est une crise internationale qui touche plus ou moins profondément tous les pays, développés ou non, y compris les régimes communistes.* »

Pour la C.F.D.T., c'est « *l'analyse différente de cette crise et des réponses à y apporter, par les communistes et les socialistes* » qui a conduit à la rupture au sein de l'union de la gauche.

« *Le P.C.F. est resté fidèle à son analyse traditionnelle. Malgré des évolutions de certaines de ses positions, il affirme toujours l'infaillibilité d'une analyse qu'il prétend scientifique. Il réduit les causes de la crise à la domination des grands monopoles sur l'Etat national. Il en tire naturellement des solutions économistes sans remettre en cause le productivisme et les risques d'étatisation et de centralisme. La « nationalisation des monopoles » est pour lui la solution. Il estime que le transfert de propriété à l'Etat entraîne inéluctablement un changement des rapports de pouvoir dans la société. L'expérience des pays communistes montre que ce n'est pas vrai. Il continue à situer la plupart des solutions à la crise dans un cadre national. Cette position ne permet pas d'apporter des solutions appropriées aux réalités rencontrées dans un grand nombre de branches. Ce qu'il préconise risque de conduire à l'autarcie, à la fermeture des frontières, ce qui entraînerait sur le plan intérieur la baisse du niveau de vie, sur le plan international l'aggravation des tensions.*

» *Dans la dernière période, le P.C.F. a repris à son compte, formellement, quelques propositions de la C.F.D.T. sans pour autant modifier la nature de son projet sur la société, sa stratégie de transformation, son fonctionnement basé sur le centralisme démocratique, ni son comportement dans les rapports entre militants et organisations. Le blocage du P.C.F. sur le nombre des nationalisations est significatif de sa stratégie. Cela n'est pas acceptable.*

» *Le P.S., quant à lui*, ajoute la C.F.D.T., *développe une analyse qui situe mieux la crise dans son contexte international. Il apparaît plus conscient des difficultés à surmonter certains des problèmes que rencontrera la gauche au pouvoir, notamment le risque d'inflation, le poids important des rapports internationaux et des contraintes qu'ils font peser sur toute politique nationale.*

» *Mais, en revanche, il ne situe pas suffisamment ses propositions immédiates de changement de société à la hauteur de ces enjeux. Ses propositions demeurent insuffisantes et n'apparaissent pas clairement susceptibles de s'attaquer aux mécanismes nationaux et internationaux de la domination capitaliste. Par ailleurs, il reste très imprécis, par exemple en matière de réduction des inégalités de salaires et de revenus et de droits nouveaux pour les travailleurs. Il entretient par là même des incertitudes sur ce qu'il fera réellement en cas d'accession de la gauche au gouvernement.*

» *La distance entre ses orientations autogestionnaires déclarées et la nature de ses propositions ne permet pas de dissiper l'inquiétude chez de nombreux travailleurs sur sa volonté de rompre avec la logique du système capitaliste.* »

La C.F.D.T. précise ensuite, à propos des nationalisations : « *Le nombre et la forme des expropriations du capital industriel à réaliser doivent être déterminés en fonction de la politique industrielle à promouvoir pour un autre type de développement équilibré, l'extension des droits des travailleurs dans le pays, la décentralisation des pouvoirs.* »

Avant de rappeler les grands points de sa plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats publiée au printemps (« *attaquer les inégalités, trouver un nouvel équilibre entre augmentation du pouvoir d'achat direct des biens de consommation et consommation collective, transformer les conditions de travail, élargir les droits des travailleurs, etc.* »), la C.F.D.T. précise « *qu'elle n'attend pas des partis, dont le rôle est fondamental, qu'ils s'alignent sur ses positions, mais qu'ils prennent en compte ses analyses et ses propositions (...) et qu'ils parlent au pays un langage de vérité* ».

Le bureau national conclut par un double appel à la poursuite de l'action revendicative et au débat à la base (« *multiplier les assemblées de militants* » pour populariser les perspectives de la C.F.D.T.). « *Le bureau national décide qu'une délégation de la C.F.D.T. rencontrera les partis politiques de gauche : P.S., P.C.F., M.R.G., P.S.U., pour discuter avec eux de la situation actuelle et leur faire part des analyses et des positions adoptées par le bureau national.* »

Le Monde aujourd'hui

GRÈCE

Un poète de l'ouzo

LE promontoire qui surplombe la petite jetée et la vieille construction métallique qu'elle supporte se nomme l' « escale à poissons ». C'est une sorte de plate-forme ouverte aux quatre vents du golfe Saronique (répuni maître), et garnie de six tables en bois recouvertes de formica vert. Les chaises de paille sont peintes avec ce qui est resté au fond des boîtes, après que les pêcheurs ont rafraîchi les flancs de leurs caïques. C'est la « terrasse » du bistrot de Savvas, au visage placide de marin sans âge. Un chemin de terre sépare la plate-forme de sa boutique qui fait un peu épicerie et qui abrite encore trois tables et six chaises. C'est là, derrière le comptoir en bois couleur bleu ciel, qu'il prépare les « ouzos ».

Aux murs, des photos de famille, une publicité orthopédique, une carte de vœux de Noël postée à Londres et des poèmes calligraphiés avec beaucoup d'application et de fautes d'orthographe :

N'oubliez pas de boire de l'ouzo avant (le repas.
Buvez-le pour l'appétit et ne craignez (pas la soif.
Pour le tonifi, il n'y a que l'ouzo : (santé du corps et de l'esprit.
Oubliez vos malheurs ! Versez à boire (l'ouzo aux amis de l'esprit.

Soigneusement, Savvas pose sur une soucoupe la moitié d'un anchois, le quart d'une tomate, un petit bout de fromage sec, un minuscule morceau de pain. Le menu varie à la tête du client, mais le verre d'ouzo, accompagné d'un grand verre d'eau fraîche, est toujours plein à ras bord. Prépare ce apéritif est un art pour Savvas qui n'aime pas les clients pressés, ceux qui payent à peine servis, boivent et s'en vont. « *L'ouzo est un cadeau des dieux* », dit-il de sa voix lente. Il ne sourit jamais ; dans l'exercice de ses fonctions il est solennel.

Un numéro d'un journal d'Athènes, un quotidien à sensation, vieux d'une semaine, traîne sur l'une des tables : « Meurtre au Pirée : après avoir bu une bouteille d'ouzo, il tue son meilleur ami. » Savvas s'indigne : « *C'est un odieux mensonge ! Vous n'allez pas croire les journaux ? L'ouzo, c'est un poème. Est-ce qu'un poème tue ?* »

DIMITRI T. ANALIS.

STAGES

Divagation et créativité

« *Po !* » Ce mot, explique notre conseil en créativité, contient et résume tout à la fois la réflexion créative.

« *Po !* », répètent, dociles, mes petits camarades.

Po ! Po ! Mais dans le « Po ! » de certains, je perçois quelques traces de protestation. A l'issue de la première phase de ce séminaire de créativité, tous ne sont pas également déconditionnés. D'aucuns vivent encore sur de vieux schémas. Ils pensent qu'on a voulu remplacer le conditionnement dans lequel ils baignaient par un autre.

« *Mais,* souffle un mauvais esprit, *il nous ferait prendre notre vessie pour une lanterne. C'est du terrorisme intellectuel. Regardez-le !* »

Sévère, M. le conseil suit des yeux son petit troupeau. Nous sommes douze cadres d'origines diverses, réunis pour trois jours à 50 kilomètres de Paris pour nous initier aux mystères de la créativité : ensemble de techniques, de méthodes, de comportements permettant de produire intensivement des idées. Rien que ça !

De retour des Etats-Unis, notre conseil est jeune. Il se prend tellement au sérieux qu'il en est touchant. Je crois qu'il ne doit jamais sourire. Sa conviction paraît totale : ce qui est bon pour l'Amérique doit l'être pour le reste du monde. Après le *marketing* et le *management*, il est temps d'initier les petits Français — ces incurables cartésiens qui n'ont jamais lu Descartes ! — aux techniques de recherche d'idées. Il existe des conseils en organisation. Pourquoi pas des conseils en créativité.

« *Mais une idée, qu'est-ce ?* lui demande-t-on.

— C'est, nous répond-il doctement, *la plus petite combinaison de neurones permettant d'aller vers un produit ou un système. Pas d'idée sans un stimulant sur un neurone.*

— *Fort bien. Mais ne peut-on distinguer les bonnes idées des mauvaises ?* »

Hérésie. Grosse impertinence.

« *Vous vous méprenez. Ce que veut Osborn, le père du brain-storming, c'est, justement, séparer, dans le processus de pensée, la phase de production des idées de la phase de leur évaluation. Vous êtes ici pour émettre le plus d'idées possible. Ne vous souciez pas de leur intérêt. Dites tout ce que vous voulez.*

— *Mais penser, c'est juger,* crie quelqu'un qui a lu Kant.

— *Et parler sans penser, c'est tirer sans viser* », ajoute un autre, méchamment.

Une grimace de pitié glisse dans la barbe castriste de notre conseil. Pouah ! Les relents de logique et de géométrie euclidienne l'écœurent. Imbu de « science » nouvelle, il ne doute de rien et surtout pas de lui-même.

« *Laissez vos pensées suinter comme du pus,* susurre-t-il. *Torchez-vous le cerveau.* » Ah ! qu'en termes galants...

« Crachez vos inhibitions »

La première phase du stage s'est assez bien passée. Ma voisine et moi, nous nous sommes, comme les autres, tapoté le visage. Nous avons joué à colin-maillard. Les *deux sexagénaires du groupe ne* craignant pas de s'y mêler, nous n'avons pas cru devoir nous abstenir de participer à ces enfantillages séniles. Nous avons tourné en rond en chantant des comptines. Nous nous sommes palpés, grattés, caressés, mordillés, agacés avec application. Ce fut bouffon. Difficile de faire plus primaire ! Mais le ridicule — heureusement — ne tue pas. Ce qui nous eût paru, ailleurs, d'une extravagance inouïe nous a tout juste arraché un sourire.

« *Le sentiment de votre dignité vous paralyse,* nous a-t-on expliqué. *Ce training corporel libère votre esprit colonisé par l'argent, le travail, la rationalité, l'organisation. Crachez vos inhibitions, vos complexes* » En résumé : pour retrouver la joie, chatouillez-vous les uns les autres.

Nous voici parvenus ainsi à la seconde phase. Une série de vagabondages de l'esprit doit nous amener à produire ces fameuses « idées ». Mais attention ! insiste notre conseil : « *Le bon sens n'a rien à voir ici. Mieux vaut avoir des idées fausses que ne pas en avoir. Aucune ne doit être refoulée. Il en faut des quantités. Vous pouvez me parler d'une voiture à roues carrées. Ça ne me gêne pas. On l'a vérifié aux Etats-Unis : sur cent idées, dix sont applicables, une est appliquée.* »

Ce hardi postulat accepté, à nous de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Mais le cœur de certains n'est sans doute pas assez bon. Ils se rebiffent. On leur a jusqu'alors enseigné l'art d'en prendre et l'art d'en laisser. Leur esprit se révulse à l'idée de dire n'importe quoi. On en voit se taire brusquement. Effarés de leurs propres divagations, ils songent : ce que je viens de proférer, est-ce que ça veut dire quelque chose ?

D'autres, qui persistent à penser que le plus difficile dans l'existence c'est précisément de choisir ce qu'on pense, grommellent. « *Cet homme est absurde !* hurle, soudain, libéré (?), l'un d'eux en désignant notre conseil. *Ou c'est un charlatan ou sa lâcheté intellectuelle est immense. En tout cas, son esprit va mal. Il croit être dans le vent. Mais tout ce qu'il dit n'est que vent.* »

Le désigné se tait et — miracle — sourit presque, comme s'il s'attendait à ce sursaut. « *Livrez-vous,* reprend-il, suave, *aux heureux effets du hasard. Soyez prêts à accueillir toutes les idées qu'il augère.*

— *Mais le hasard, a dit Napoléon, ne fait jamais rien !* », proteste une voix.

Troisième étape. Un problème, pratique cette fois, est posé : un éditeur et son marché. Quelles idées lui proposer ? Démarche : prendre des chiffres dans une table de nombres aléatoires. Leur juxtaposition donnera le numéro d'une page de dictionnaire. Procéder de même pour tirer un mot dans la page (énième mot de la énième ligne). Le mot ainsi trouvé sera placé dans le champ d'attention du problème. Une liaison doit se créer entre eux, directe ou pas. De gré ou de force ! Je m'étonne que personne n'exprime sa surprise. C'est donner au hasard plus de chances qu'il n'en demande. A ce point, pourquoi ne pas tirer n'importe quel mot sans faire tant de manières ?

PIERRE LEULLIETTE.

(Lire la suite page 15.)

EN FORÊT

A L'ÉCOLE DES ABEILLES...

NOUS en avons appris des choses, ce dimanche matin, assis côte à côte sur de méchants bancs de bois, là-bas, à la lisière d'une forêt de Seine-et-Marne. Nous étions à l'école, à l'école des abeilles, et nos trois professeurs apiculteurs chevronnés, savaient tout sur les ruches, les ruchettes et les ruchers. Il y avait parmi nous de jeunes étudiants écologistes, mais aussi des mères de famille, des étrangers et des retraités, tous avides de connaissances avant de se lancer dans la belle aventure apicole. Celui-ci prétend construire ses ruches lui-même pour réduire les frais d'établissement, celle-là fera du miel de sapin et du miel de bruyère au Canada, le couple chevelu s'installera dans l'Ardèche et vivra d'abeilles et de moutons, et la verte grand-mère qui habite un pavillon à Saint-Maur alignera les ruches sur le toit de son garage, tout simplement. Il y a bien des abeilles qui vivent et prospèrent à Paris, au jardin du Luxembourg, alors...

Oui, nous en avons appris des choses de 9 heures à midi : par exemple, que les abeilles jouissent d'une température de 25 degrés l'hiver dans les ruches, alors qu'elles n'ont pas de chauffage et qu'il fait — 10 degrés dehors. Elles se mettent en boule, elles battent des ailes, et ça chauffe. Que la reine des abeilles (une par ruche, après qu'elle a tué les autres) peut vivre deux, trois ou quatre ans, mais les ouvrières meurent au bout de six semaines (toujours les privilèges !). Que les mâles ou faux bourdons ne servent pas à grand-chose puisqu'ils sont trois mille dans la ruche et que seuls cinq ou six féconderont la reine en plein vol nuptial (bientôt, on pratiquera l'insémination artificielle de la reine à l'aide d'une seringue, et il paraît que ce ne sera pas facile). Que la reine, au contraire des mâles, ne perd pas son temps : elle pond jusqu'à trois mille œufs par jour, c'est-à-dire plus que son propre poids. Que les cellules hexagonales de la ponte, construites par les ouvrières, naturellement, font des angles à 151 degrés, partout et toujours, et, pourtant, n'est-ce pas, les abeilles n'ont pas de machine à calculer...

Et combien y a-t-il d'abeilles dans une ruche ? Eh bien ! de dix mille à quatre-vingt mille, selon la taille ! Et quand l'abeille pique, elle meurt ? Hélas ! oui, parce que son dard, qui reste planté dans la peau, lui a déchiré l'abdomen. Et la guêpe ? Non. Elle peut revenir vous piquer plusieurs fois. Et la différence entre la guêpe et l'abeille ? L'abeille — sans pornographie aucune — dispose d'un appareil lécheur et suceur, tandis que la guêpe a un appareil broyeur. Autrement dit, la guêpe peut manger une pomme, mais pas l'abeille, pas plus qu'elle ne peut manger les framboises ou les pêches.

L'après-midi, bardés de savoir, nous sommes passés aux travaux pratiques. Nous avons d'abord caché nos têtes sous un chapeau blanc, avec une voilette de dentelle noire qui nous tombait sur les épaules. Les abeilles, en principe, ne pouvaient plus entrer. Quelques farfelus sont restés tête nue, ainsi que les professeurs, bien sûr, depuis le temps qu'ils font ami-ami avec les petites bêtes ! Et puis ceux-ci ont ouvert les ruches l'une après l'autre, ils ont enfumé les abeilles avec un enfumoir pour qu'elles soient bien sages et ils ont retiré un par un les cadres de la ruche. Et, en effet, la plupart des abeilles, agglutinées et fébriles, sont restées sages, mais quelques-unes ont pris leur vol, bourdonnant, bruissant, vombrissant autour de nos visages encapuchonnés.

Nous avons vu les ouvrières, les faux bourdons, nous avons cherché et trouvé la reine. Nous avons regardé les plaques de couvain, le nectar, le pollen, la gelée royale, la cire et le miel. Les professeurs nous ont montré les larves dans les opercules et les prédateurs des larves, la fausse teigne, surtout. Ensuite, nous avons nettoyé les planches à l'eau de javel quand il le fallait.

Il faut bien dire que pendant cette longue séance, certaines abeilles se sont un peu énervées. Alors, ceux qui n'avaient rien sur la tête se sont mis à courir de-ci, de-là, en agitant follement les mains autour de leurs cheveux. Les professeurs criaient : « Ne bougez pas. Ne les renvoyez pas ! » Mais, évidemment, c'est difficile. Plus tard, nous avons compté nos piqûres comme à Verdun et nous avons comparé nos pouces enflés ou nos oreilles écarlates. Nous étions fiers, c'est le métier qui rentrait.

Vers le soir, nous nous sommes séparés à regret. Ah oui ! vraiment, vivement la prochaine fois ! Les abeilles alentour se calmaient et commençaient à réintégrer les ruches en dansant au soleil un ballet hésitant devant les ouvertures. La paix revenait sur le centre de vulgarisation apicole.

Quelqu'un a dit qu'il allait bientôt pouvoir ajouter « apiculteur » sur sa carte de visite professionnelle. Nous l'avons tous approuvé. C'est bien vrai, finalement, que chez de publicité-apiculteur, par exemple, c'est tout de même autre chose que chez de pub...

OLIVIER RENAUDIN.

Au fil de la semaine

Non au mariage

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES fraîches et libres amours de deux adolescents, c'est l'un des thèmes inépuisables sur lesquels écrivains, poètes et artistes ont brodé à l'infini depuis le commencement des temps. Mais, dès lors que le jeune couple cessait d'être une abstraction pour s'incarner dans la société sans avoir reçu la sanction de la loi divine ou humaine, il devenait objet de scandale. Ainsi dans la société française traditionnelle, comme d'ailleurs dans tout le monde judéo-chrétien : ces amours déclarées coupables, mauvais exemple et attentat contre la famille, étaient frappées d'une condamnation sans appel.

L'indulgence amusée pour le petit coq qui prouvait sa précoce virilité ne s'étendait pas à la malheureuse qu'il avait « séduite » ou à la misérable qui lui avait, disait-on, « mis le grappin dessus ». Elle encourait, au mieux, une réprobation désolée, au pire, l'exclusion du milieu familial et un rude discrédit social. Qu'elle attende un enfant, et alors, presque toujours, la situation était normalisée par un mariage précipité. La comparution devant M. le maire et le sacrement dispensé par M. le curé effaçaient la « faute » et réparaient la honte, la jeune femme et sa famille retrouvaient leur « honneur », tout rentrait dans l'ordre.

En France, depuis qu'il existe à cet égard des statistiques, c'est-à-dire depuis 1871, on a enregistré une quasi-stabilité de la proportion de naissances illégitimes : en un siècle, le pourcentage d'enfants nés de mère célibataire, veuve ou divorcée, a très légèrement diminué, passant de 8 % du total des naissances en 1871 à 7 % en 1971. Quant au pourcentage de « conceptions prénuptiales » comme disent les démographes, c'est-à-dire d'enfants conçus avant le mariage, mais nés légitimes, il était resté, lui aussi, à peu près inchangé pendant quatre-vingts ans, jusqu'à la fin des années 50. Il a commencé alors à croître rapidement et fortement pour dépasser, en 1971, 10 % des naissances, soit environ 90 000 dans l'année (1).

C'était un signe, et une première rupture avec la tradition. La seconde, que les spécialistes datent de 1973-1974, est plus frappante encore. Jusque là, vivre ensemble sans être mariés, c'était, pour des jeunes, se mettre en marge de la société française, bafouer les valeurs et les principes établis. L'union libre, la cohabitation que ni la loi ni l'Eglise n'avaient sanctionnées, étaient sévèrement considérées. On dissimulait cette situation équivoque, baptisée de l'affreux mot de concubinage, on n'en parlait pas dans les familles, ou alors à voix basse et à mots couverts.

♣

VOICI qu'en quatre ou cinq ans, tout est changé. L'union libre a perdu son caractère clandestin et marginal, du moins en grande partie. Si elle choque encore, elle ne surprend plus. La cohabitation tranquillement avouée n'est, en effet, pas toujours admise de gaieté de cœur par les parents, ceux de la jeune femme en particulier (qui souvent parlent, par exemple, de « son camarade », de « son fiancé », voire de « son compagnon », pour désigner le garçon avec lequel elle vit), mais elle est désormais assez répandue pour être mesurée statistiquement. Elle est le fait de plus de 15 % des jeunes en moyenne, beaucoup plus dans les grandes villes (à Paris, 30 %) que dans les petites villes et à la campagne, davantage chez les cadres supérieurs que chez les ouvriers. Du côté des parents, si ceux qui approuvent sont peu nombreux (10 %), la résignation l'emporte : 23 % déclarent aider matériellement le jeune couple (2).

Ces jeunes qui refusent le mariage ont été écoutés, observés, analysés, par une foule de psychologues, sociologues et éducateurs. La presse fait largement écho aux enquêtes et aux études issues de ces travaux. Y compris la presse catholique, qui n'en est plus seulement à s'interroger sur leur vie de couple menée en toute liberté, par un choix délibéré et souvent réfléchi, mais qui en viendrait presque à s'étonner de voir encore des jeunes se marier religieusement (3).

Deux sur trois (64 %) des vingt et un-vingt-quatre ans, a-t-on ainsi appris (4), estiment qu'un garçon et une fille qui veulent vivre ensemble ne devraient pas être obligés d'en passer par le mariage. Et qu'on ne croie pas que l'émancipation touche moins les hommes que les femmes : c'est le contraire. Ainsi dans le même groupe des vingt et un-vingt-quatre ans, les garçons célibataires qui continuent à vivre avec leurs parents ou domicile familial sont nettement plus nombreux (64 %) que les filles (49 %).

♣

SUR les raisons de ce refus du mariage, un certain nombre d'explications ont été avancées, qui d'ailleurs se complètent.

Les jeunes, expliquait, par exemple, Philippe Brault, président national des Centres de préparation au mariage, organisation catholique, ont « une vie très éclatée. Autrefois, se marier était le signe de beaucoup de choses : on quittait sa famille, on avait son budget personnel, on avait fait son service militaire, on était électeur, tout venait au même moment. Maintenant tout se fait en ordre dispersé ». Le mariage n'exige plus l'autonomie matérielle. L'importance donnée à l'entente sexuelle et affective incite, la pilule aidant, à faire l'essai de la vie commune avant de s'engager.

Le célibat, qui d'ailleurs se fait plus rare qu'autrefois, puisque les non-mariés de cinquante ans sont environ 8 % aujourd'hui contre 12 % au siècle dernier, n'a plus le caractère un peu suspect qu'il revêtait jadis, même si l'on n'imagine pas que la France puisse élire aujourd'hui un président célibataire.

La liberté de mœurs a fondé le « droit au plaisir » tandis que l'amour *codifié, encadré, étouffé peut-être par* le statut matrimonial, n'est plus aussi assuré qu'autrefois ; il apparaît comme payé d'une traite tirée sur la vie entière, d'un chèque en blanc signé pour quarante ou cinquante ans, et c'est trop cher.

« Ne vous y trompez pas : ce qu'ils mettent en cause, c'est le piège, dit le Dr Claude Olievenstein. Ils ont peur d'être récupérés et entendent retarder le plus possible ce moment-là. » Le mariage va de pair, à leurs yeux, avec tout ce qu'ils refusent, du « métro-boulot-dodo » du manœuvre à l'infarctus du P.-D. G., de la course à l'argent à la froideur des rapports interpersonnels, dans un monde qu'ils jugent mal fait et moins sécurisant que jamais.

Le repli sur le couple peut être la recherche d'un refuge, une forme étroite et finalement égoïste de la quête de ce bonheur dont on leur rebat les oreilles. Pour les meilleurs, ce repli est expliqué par le désir d'approfondir une relation considérée avec gravité et espoir. L'absence d'obligation et de lien est alors entendue comme le gage d'une confiance sans cesse remise en question, du libre arbitre de chacun.

L'évolution est trop récente, trop brutale, pour qu'il soit possible d'apprécier la valeur de toutes ces explications, et plus encore la durée, la solidité de ces liens contractés sans engagement et sans formalisme, ainsi que les conséquences du phénomène pour la famille, pour la vie sociale, pour la natalité. Mais s'il est un fait de société qui vaut d'être relevé et mérite d'être observé, c'est bien celui-là.

(1) Institut national d'études démographiques. Bulletin mensuel *Population et Sociétés*. N° 88, avril 1974.
(2) *Idem*. N° 98, janvier 1977.
(3) Enquête de *Panorama aujourd'hui*, janvier-mars 1976 : « Ces jeunes qui disent non au mariage ». *La Croix*, 13 septembre 1977 : « Pourquoi des jeunes veulent se marier à l'église ? ».
(4) Enquête SOFRES pour *le Pèlerin*.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

La bonne pression

La presse israélienne est pleine de commentaires sur les « pressions américaines ». L'humoriste B. Mikael, dans sa rubrique du quotidien *HAARETZ*, fait cette suggestion au président Carter :

« *Patriote sincère, dévoué à mon pays et à mon peuple, j'aimerais proposer à nos chers frères d'outre-Atlantique une autre variante sur le sujet des « pressions », parce que les moyens traditionnels — réduction de l'aide financière ou militaire — ne sont pas compatibles avec le caractère généreux des Américains. D'ailleurs, ce moyen est dangereux, ce genre de pressions incite le fier Israélien à se redresser, à se mettre sur ses pattes de derrière et à pousser un rugissement :* « On veut me dire, à moi, ce que je dois faire ! »

» *Mon idée est la suivante : le président américain annonce au président du conseil israélien, M. Begin, que si Israël n'accepte pas les propositions américaines en vue d'un règlement au Proche-Orient, il donnera au personnel de l'ambassade américaine de Tel-Aviv l'ordre de délivrer immédiatement et sans limitation des visas et des billets d'avion à tout Israélien désireux d'émigrer aux Etats-Unis. Il se peut qu'au début, les dirigeants israéliens ne se rendent pas compte de l'énormité de l'événement. Mais lorsque la population locale aura diminué au point qu'on pourra garer sa voiture à Tel-Aviv, ils comprendront. S'ils ferment les frontières, les Israéliens débrouillards s'arrangeront pour quitter le pays en vingt-quatre heures et ceux qui resteront protesteront à grands cris contre la violation des droits de l'homme et des conventions internationales. Puis viendront les manifestations. Lors de ses visites à l'étranger, M. Begin sera obligé de faire face aux manifestations des réfugiés israéliens qui s'enchaîneront aux grilles de son hôtel en brandissant des pancartes « Let my People go ». Ce sera trop pour M. Begin, et alors il cédera aux pression américaines.* »

FINANCIAL TIMES

Lara revient au pays

Lara est retournée à l'Est. Selon le quotidien anglais *THE FINANCIAL TIMES*, « *de la mer Noire au mur de Berlin, le thème musical du film tiré du* Docteur Jivago *fait un malheur. Douze ans après que l'épopée cinématographique de la Metro Goldwyn Mayer eut dominé les écrans du monde occidental, la jolie mélodie connue sous le nom de* l'Air de Lara *a réussi à traverser le mur de la censure communiste* ».

Les services commerciaux de la M.G.M. continuent à tenter de vendre le film à l'Est, mais « *certains pays, répondent par une plaisanterie, d'autres font comme s'ils n'avaient pas entendu les propositions. (...) Seuls les Yougoslaves ont acheté le film il y a quelques années.*

» Le Docteur Jivago *a été projeté cette année en Egypte, après y avoir été longtemps interdit. A une certaine époque, Nikita Khrouchtchev, en visite au Caire, n'avait pas apprécié de voir les murs placardés d'affiches annonçant cette attraction prochaine. La mesure d'interdiction prise alors par le colonel Nasser vient tout juste d'être levée.* » ....

THE SUNDAY TIMES

Une nounou dévouée

Le correspondant de l'hebdomadaire anglais *THE SUNDAY TIMES* en Floride rapporte le procès d'un gamin de quinze ans, Ronald Zamora, accusé d'avoir, avec un garçon de quatorze ans, assassiné une vieille voisine pour la voler :

« *Enfant naturel, Ronald est né à Costa-Rica. Quand il a eu quatre ans, sa mère, Yolanda, l'a amené à New-York. Comme elle n'avait personne pour le garder pendant qu'elle travaillait, elle installait l'enfant devant le poste de télévision. C'est la T.V. qui est devenue sa nourrice, son professeur d'anglais et de tout, remplaçant le foyer, l'école et l'église.*

» *Sa mère raconte qu'il lui arrivait de se réveiller la nuit pour trouver le petit garçon planté devant la télévision.*

» *Yolanda se remaria et la famille partit pour Miami-Beach. Mais Ronald ne s'entendait pas avec ses camarades. Alors il est revenu à sa seule amie : la télévision. Il s'est réfugié dans le monde magique de Kojak, de Baretta et du sergent Anderson. Il manquait souvent la classe pour retrouver sa chère T.V. (...) devenue à la fois son professeur, son directeur de conscience, son hypnotiseur* », a expliqué l'avocat de la défense.

« *Lorsque sa victime a dit qu'elle allait* « appeler la police » *— des mots que Ronald avait entendu toute son existence sur le* « *tube* » *— son revolver est parti tout seul. Il ne savait pas s'il* « *jouait* » *dans une série policière ou s'il était en train de commettre un meurtre de sang-froid.* »

TIME

Retarder l'âge de la retraite

Tout le monde ne souhaite pas l'avancement de l'âge de la retraite. Selon le magazine américain *TIME*, le vote, par la Chambre des représentants, de l'avant-projet de loi repoussant l'âge de la retraite obligatoire de soixante-cinq ans à soixante-dix ans dans le secteur privé a reçu un accueil enthousiaste de nombreuses organisations de retraités. L'auteur du projet, le représentant démocrate de Floride Claude Pepper, soixante-dix-sept ans, a déclaré : « *Nous avons enfin éliminé l'âge comme nous avons éliminé le sexe et la race comme moyen de discrimination.* »

« *Il y a aujourd'hui quelque 23 millions d'Américains, soit plus de 10 % de la population, qui sont âgés de plus de soixante-cinq ans,* indique TIME. *Ce nombre seul leur donne un poids politique sérieux, car ils votent plus régulièrement que les groupes d'âges plus jeunes. De plus, ils commencent à s'organiser en groupes de pression avec toute l'efficacité et la détermination des minorités menacées. Des organisations comme les Panthères grises, le Comité national sur la vieillesse, l'Association nationale des employés fédéraux retraités et le Conseil national des citoyens âgés laissent peu de répit à leurs élus. Parmi leurs revendications principales figure le droit au travail.* »

Lettre de Piedra

Au bord du lac de l'oubli

AU creux du désert d'Aragon, au cœur du labyrinthe espagnol, il est une oasis d'un calme merveilleux et léthargique. Le touriste pressé, qui va de ville en ville, néglige injustement ce lieu privilégié. Les surréalistes, qui eurent de la dévotion pour Cuenca, auraient eu, s'ils l'avaient connu, un véritable culte pour le monastère de Piedra.

A 150 kilomètres de Saragosse, sur la route de Madrid, après avoir passé la farouche Calatayud, son rocher dominé par sa forteresse arabe en ruine et ses tours mudéjares, clochers ou minarets tels des épis de maïs calcinés sur le ciel, il faut quitter la route principale et s'abandonner aux détours initiatiques d'un petit chemin qui serpente dans le désert : c'est le fil d'Ariane qui conduit au rêve.

Le paysage est figé comme une aquarelle fanée : des rochers écrasés contre le fond de la *meseta* où seulent émergent des éminences fauves ; parfois, jaune pâle, immobile, une rivière presque asséchée au creux d'un ravin ocre. Plus loin, les lignes dures, cendreuses, dépouillées du relief : quelques arbustes rabougris chiffonnés sur le ciel, *accablés sous son poids. C'est le* plateau aride avec, à l'horizon, des montagnes d'un beige fade. Un aigle plane très haut.

Lorsque le soleil s'engloutit doucement, les montagnes sombres découpent le ciel flamboyant. La *terre vire à l'ocre, et le mince ruisseau* devient orange au fond de la déchirure pourpre. Les roches sont alors comme des cubes aux côtés rouges ou noirs posés en désordre sur le socle vermeil. Quand l'ombre rasante nivelle enfin la campagne, que seuls quelques reliefs accrochent encore le soleil, le miracle, le mirage, se produit au détour du chemin : tel un fantastique navire posé sur la mer pétrifiée du désert, avec à sa proue une tour couronnée de créneaux, le monastère de Piedra arrache les derniers lambeaux sanglants du soleil de toute la longueur spectrale de sa façade à l'occident.

FONDE au douzième siècle, le monastère occupe un site qui est une curiosité naturelle parmi les plus extraordinaires d'Europe. Il est bâti le long d'un gouffre, un affaissement vertical du plateau aragonais, tranché comme au rasoir sur une profondeur de plus de 100 mètres. Le fleuve Piedra (de « *pierres* ») *se divise en trois bras* qui s'ouvrent en éventail, pour se précipiter, au fond de l'abîme, en une infinité de torrents, de cataractes, de cascades et cascatelles dont certaines ont plus de 130 mètres de hauteur, la plus célèbre, la « Queue de cheval », sautant *d'un seul bond*, plus de 50 mètres. Ce bouillonnement liquide a donné naissance à une végétation véritablement fantastique dans ce désert, d'une exubérance telle que, sans un déboisement régulier, il serait impossible de pénétrer cette forêt *enchantée digne des rêves* chevaleresques de Don Quichotte.

Le monastère est devenu un hôtel d'un austère confort typiquement aragonais. La tour d'entrée, les cloîtres, le réfectoire et une partie de l'église datent de la fondation. La façade ouest, en pierre ocre, offre sur deux étages couronnés de tuiles romaines une belle ordonnance de gracieuses colonnettes rapportées et de fenêtres fermées de sobres grilles. L'autre corps de bâtiment, plus tardif, présente, tourné vers le ravin, un long alignement de trois étages de galeries à arcades peintes à la chaux. Les cellules des moines, aménagées en chambres, donnent de ce côté. La salle d'entrée est saisissante avec ses 40 mètres de long sur 9 de large et 12 de hauteur, toute en blancheur, n'était *le boiserie géométrique de l'escalier* à double révolution du quinzième siècle et les nervures gothiques du plafond, d'une délicatesse comparable à celles de l'abbaye de Westminster. Les couloirs sont à cette échelle. Leur nudité n'est parée que de quelque coffre ancien, d'austères tableaux ou d'armes aux murs.

LES initiés viennent au monastère pour y méditer, finir un livre ou une thèse comme on venait autrefois pour finir une vie, dans le recueillement. Le bruit du monde se brise sur l'épaisseur des portes. La façade extérieure est aveugle sur le désert brûlant et s'ouvre à l'intérieur sur le rêve liquide et végétal.

Lorsque les moines œuvraient, là-haut, vers le ciel, pour les siècles à venir, l'eau travaillait ici, de toute éternité. Quand ils édifiaient leurs stalagmites gothiques au soleil, la rivière avait déjà pétrifié ses oniriques cathédrales, ses entrelacs baroques, ses dentelles de pierre, *dans* l'envoûtement de grottes mystérieusement éclairées par le soleil à travers les draperies de cascades. Il faut les voir au coucher du soleil, à l'instant où, de diamant, l'eau passe au rubis. Des arbres, du lierre, pétrifiés par l'eau, affectent des formes étranges et féeriques qui font croire aux sortilèges d'Armide ou de Circé.

Des ponts naturels ou rustiques, des troncs tombés, enjambent les torrents ou les paisibles rivières, *sous des arbres gigantesques* que l'on croirait issus des rêves fantastiques de Gustave Doré. Sous ces nuages d'eau lumineuse, sous ce délire baroque d'architecture végétale que le soleil ne perce pas toujours, on croit avoir rêvé, là-haut, l'aridité du roc où seuls s'alignent *des cyprès comme des cierges* funèbres ou une sombre procession de pénitents. Cette végétation a créé un micro-climat, et, souvent, un grandiose orage pèse sur l'oasis et dégaine l'éclair du fourreau des nuages. Un arc-en-ciel quasi permanent flotte comme un pont irréel entre les deux rives abruptes du ravin.

Lorsqu'on émerge de cette élégie végétale, de ce halo musical des ondes, on retrouve le soleil, des prés, des rivières paisibles, et nos pas dessinent un sillage de silence chez les oiseaux. Et puis, soudain, à nos pieds, le monde renversé : la falaise tragiquement dénudée, la tour, la chapelle au bord du gouffre, se trouvent reflétées sous nos yeux dans un lac d'une transparence si fabuleuse qu'on l'appelle le « miroir ». L'oiseau y passe d'aigue en aigue, la truite y va de nuage en nuage et la feuille tombée fait naître une autre feuille, et joue les caravelles. Nul souffle d'air ne vient jamais altérer l'imperturbable éclat. L'eau, symbole de la fugacité, de la vanité des choses, au cœur de cette Espagne, se *gèle* en un miroir, se fixe, rêvant d'éternité, miroir aux alouettes, miracle d'illusion, monstre d'immobilité qui nie le temps qui passe et le monde qui bouge.

RIEN ne témoigne ici de l'agitation du monde, de la bouillante Barcelone, de l'inquiète Bilbao ni même de Madrid. Ce lac si pur, ce lac si calme, impassible, où, lorsque le soir tombe, s'abîme l'horoscope énigmatique des étoiles, est muet ; et la cloche, là-haut, qui sonne séculairement le rappel, ouvre des portes sur un silence minéral.

Qui interroger ? Le doute, la question, ici, sont *indécents. La domesticité*, circonvenue, épouse trop souvent les vues de la neuve bourgeoisie hôtelière née du tourisme : il ne peut y avoir de bonheur, de prospérité, que dans l'ordre, la hiérarchie. Hors cela, tout n'est que chaotique désert, démoniaque incendie. La militaire et conformiste Saragosse n'est pas loin.

Alors, s'ouvrir de ses doutes aux clients ? La plupart, nouveaux riches enflés de verbe creux, consommants, bedonnants, digérants, épargnants, bien-pensants, sont de ceux dont la rondeur adhérait pleinement aux sphères satisfaites du régime. Ils n'ont pas vu l'épine qui meurtrissait la fleur, ils ont nié l'écharde sur leur parquet ciré et la lézarde *hagarde de leur panthéon mort*. Ayant répudié l'ombre et suffoqué le cri, la nouvelle rumeur de l'Espagne paraît les étourdir, le début de clarté semble les aveugler. Ils ont bâti leur monde, leur vie, leur société, fabriqué leur famille et leurs amis, leurs tours d'ivoire et leurs donjons. Le prince était leur copain et ils craignent d'avoir le sujet pour camarade. Cependant, rien ne transpire trop de leur souci intime, nul accroc du terrain ne dit la tombe fraîche et ils n'ont à offrir que leurs propos polis et leur visage lisse aux questions angoissées, aux espoirs insensés. Dédain du monde extérieur, culte du château de l'âme ou du Bunker, mépris du siècle ou mépris sur les temps ? Le monastère offre toujours sa sereine façade, l'Escorial ses flegmatiques murs, le Bunker offre au regard son apparence égale sans nulle aspérité pour donner prise aux doigts, et le la retiète, de tout temps, un paysage impassible. *Sin Novedad* (1). C'est cela, nous dit-on, la véritable Espagne, l'Espagne éternelle. Les affiches le proclament : « *Espaňa es diferente.* » Différente ou indifférente ? Et le calme insolite de ce mystique lac n'est-il pas la mystification qui farde habilement l'orage qu'on prépare ?

BENITO PELEGRIN.

(1) *Sin Novedad (rien de nouveau)*, signe de ralliement des rebelles du soulèvement nationaliste du 18 juillet 1936.

VENISE

La petite lampe rouge

LE bruit du verre cassé m'a accompagnée tout le temps du voyage. Un voyage qui n'avait pas si mal commencé.

A Venise, dans la basilique San-Marco, aux multiples niveaux, j'ai vu pour la première fois les verres rouges dans lesquels les petites bougies brûlent. Mon œil s'est immédiatement allumé : ces bougeoirs, il me les fallait. A Venise, patrie du verre, *ce ne devait pas être difficile* à trouver. Alors commença pour moi un périple en forme de questions et de réponses négatives dans diverses boutiques. Le tout dans mon italien approximatif et l'incompréhension totale des marchands de lustres et autres splendeurs transparentes. Non, ces petits bougeoirs, ça n'existait pas. Enfin, peut-être, mais nul ne savait où. A Murano ?

J'entrais dans d'autres églises, San-Rocco et sa voisine l'église des Frères. Partout les lueurs *délicates me narguaient*. Verre rouge. Je demandai à un sacristain s'il savait où trouver mes merveilles. Il m'emmena dans la sacristie. Je le suivis, un peu inquiète — mais l'ombre de Georges Bataille ne m'accompagnait point. Il me proposa des verres rouges à un prix prohibitif. Il m'expliqua que c'est du verre rubis (« *verro rubino* ») dont le secret est perdu, que ces verres ont sûrement mille ans, cinq cents ans en tout cas (je me vois en train de piller les trésors de l'église. Arrêtée à la frontière). J'arrête les négociations. Il me dit de revenir le lendemain à 8 heures pour voir le franciscain, patron de l'église.

Lassée, je pars pour Murano, petite île proche. Vaporetto. Cimetière de San-Michele. Je descends; j'ai envie de le voir depuis longtemps. J'y découvre mes petites lueurs rouges, si tentantes. Brusquement, je comprends pourquoi ces verres sont introuvables : Ils portent malheur, ce sont les lumières des morts. On ne les vend pas aux touristes. Tant pis, je saurai bien conjurer le malheur.

A Murano

Murano. J'avance, j'avance, c'est l'heure de midi, tout va être fermé. Canaux. Je suis dans un désert de maisons. C'est le désert. Et je me retrouve sur une place délicieuse, avec une église aux carreaux cassés, fermée pour travaux. L'horloge n'indique plus l'heure. La chaleur m'écrase au bord du canal lumineux.

Etre au lit, dans la chambre d'hôtel à l'odeur de naphtaline... (Venise, pour moi, maintenant, c'est la naphtaline). Faire la sieste, comme tout le monde : impossible, si je suis touriste, trop de convoitises, trop de choses à voir, cette avidité à ne rien laisser passer... Dans la maison d'en face, deux femmes-statues se parlent. Et je suis seule face à mon papier. Flavia, due caffè ! Ces prénoms. Masetto. Les perles de verre d'un enfant tombent, se cassent ou roulent. *Catastrophe, il faut l'aider.*

Des Allemands aux bras tatoués, jeunes marins dockers. Leur pale fait des miracles, ici. Ils boivent la bière en rotant. Une femme passe, souriante, goût du bonheur sur les lèvres. Des enfants italiens à peau bronzée, touristes du Sud, savourent un cornet de glace.

Un petit monsieur, très petit, vend des cartes postales. Il va et vient avec son fonds de commerce. Ses cartes sont posées sur les roulettes d'une ancienne voiture d'enfant. Système léger, pratique. Il est bossu, mais il a des bras très longs. Il se déplace. Son endroit préféré, c'est près du pont. Le pont est magnifiquement construit. Briques roses et pierres blanches, autour, dessus, dessous. C'est peut-être le plus beau pont du monde. C'est le sien.

Alors, mes verres rouges ? Je vais à la Fabrica Santis. Elle n'est ni en grève ni occupée et ne diffuse pas de chants révolutionnaires comme la fabrique voisine sur le canal.

Le patron me reçoit. Oui, il voit bien ce que je veux dire. Oui, il peut m'en fabriquer. Combien en faudrait-il ? Je balbutie, une dizaine peut-être. Il sourit, m'en propose mille. (Je me vois vendre 990 verres rubis au bord du canal, près du pont...) Il me dit qu'ils sont fabriqués industriellement, en Toscane. Que lui devrait les « estamper », c'est compliqué... Où est la Toscane ?

Le vol

Bon, je vais aller voir le Musée du verre, qui a une exposition de ses trésors depuis 1900. Des verres anciens, peut-être rouges ? Non, pas l'ombre de verre rouge. Pénombre douce du musée. Secrets du verre rubis, où êtes-*vous ? Pourtant, l'artisanat de* Murano est parfois beau.

La mer m'aveugle. Je suis au soleil, mes blanches joues parisiennes disparaissent. Ici, c'est l'été, encore. Des bateaux passent, bruits de moteur, cris d'enfants.

Le cimetière San-Michele découpe ses cyprès dans le lointain. Tout est bleu ; mon regard aussi, sûrement. De petits scouts partent en camp. Ils sont accompagnés, jusqu'au bateau, de leurs mères, des petites sœurs envieuses : les hommes partent, comme à l'armée, comme à la guerre. Ils ont des fanions, des sacs pleins de bonnes choses, on ne sait jamais.

Le coup de soleil est proche. Dans un café, je bois du vin blanc. Un vieux gondolier entre, humble, il demande un verre d'eau. Son maillot rayé est vilainement déchiré. Sa femme doit être morte, ou partie. On est loin de la tenue des gondoliers de Venise.

J'entre au hasard dans une fabrique de verre, pour voir le feu ardent transformer en *canalino* une boule informe. Des touristes-photographes ravis suivent toutes les phases de la transformation. Chaleur du four, chaleur du verre, miracle accompli. Un petit cheval — tradition millénaire — est né sous nos yeux. J'en suis contente, comme les enfants qui regardent. Le petit cheval tient debout, il va orner une cheminée parisienne ou suisse.

Le vin blanc me monte à la tête, Murano, la chaleur du four, les verres rouges introuvables... La mer si proche. Nager ?

Alors le retour à Venise. Je ne résiste plus, je vole dans une église un de ces verres rouges qui est à ma portée. Il est plein de cire chaude, j'en tache ma blouse, tant pis. Je sors de l'église en me cachant. J'ai peur d'être poursuivie. Non, personne ne m'a vue.

J'arrive place San-Marco. Café Florian. Je pose le produit de mon vol sur un fauteuil à côté du mien. Je demande du vin blanc. Les musiques impitoyables me rendent joyeuse, j'ai trouvé ce que je voulais. Mais le fauteuil est en pente, mon sac, le verre volé, glissent. Le verre se casse, je l'entends bien. Punition divine ?

Puis, comme au cinéma, le garçon arrive, grand plateau sur la main, et renverse tout dans un grand fracas... Je le regarde, souriante. Ça n'arrive pas qu'à moi seule. Je peux partir presque tranquille...

NICOLE-LISE BERNHEIM.

RADIO-TELEVISION

Les castrats sur TF 1

D'ÉTERNELS ENFANTS

LES [illegible] ont disparu. Certains [illegible] qu'ils reviendront, d'autres qu'il en [illegible] : « Aux Etats-Unis, [illegible] le chanteur Joseph [illegible] Maurice Leroux, j'ai [illegible] un [illegible] de cinquante-cinq [illegible] d'alto [illegible] naire, [illegible] large, sans [illegible] ». Et, sur ce point, tout le [illegible] d'accord : « Si, d'aventure, il en [illegible] sur scène, nous courons [illegible] ». Déjà, [illegible] la musique [illegible] en promet un pour l'année prochaine.

Il [illegible] que puisse [illegible] une pratique [illegible] de tout [illegible] par l'Eglise catholique (qui [illegible] à la chapelle Sixtine entre [illegible] et [illegible], on ne peut nier [illegible] (1705-1782), [illegible] « le Bachelier d'une ville », ou par un Salvatore Parri [illegible] : [illegible] Il était capable de faire un [illegible] sur chaque note, partant du pianissimo [illegible] après un forte, ce qu'aucun [illegible] ne saurait faire ; [illegible] de l'Europe en le prêtaient [illegible] parfois [illegible] une [illegible] pour l'entendre...

D'ailleurs, s'empresse-t-on d'ajouter, [illegible] jeunes [illegible] que l'on opérait vers l'âge de huit ans [illegible] par la section des [illegible] déférents, ce qui [illegible] une atrophie [illegible] et interrompait [illegible] phénomènes [illegible] secondaires, [illegible] développement du larynx, [illegible] impuissants pour autant ; [illegible] par le public, [illegible] galants, enlevaient parfois [illegible] leur mari, [illegible] Porporino ou les mystères [illegible] ce sont, pour [illegible] dernières retombées.

Controverses

Depuis longtemps déjà, le public a repris goût à ces [illegible] d'hommes [illegible] grâce à l'école de haute-contre, illustrée par Alfred Deller [illegible] par [illegible] deux [illegible] de famille. Mais ils [illegible] de plus en plus par le registre supérieur [illegible] possèdent tous les [illegible] mais qu'ils se privent d'utiliser comme il était [illegible] à l'adolescence de leur virilité.

Difficile d'admettre aujourd'hui que des rôles [illegible] de César puissent être tenus par des castrats — c'était le cas au [illegible] siècle — [illegible], nous explique-t-on, nous [illegible] sommes plus assez sensibles au symbole de l'androgynie : une [illegible] dans le corps d'un homme c'est, ajoute Dominique Fernandez, comme [illegible] de la séparation [illegible] de la perfection d'Eros, avec ce [illegible] d'éternel enfant (on songe au portrait de Dorian Gray d'Oscar Wilde), le [illegible] qui, [illegible] aux pressions de la société, ne [illegible] pas...

Cette [illegible] de Michel Leroux, réalisée par Pierre-André Boutang pour la série Aimer la musique, ne prétend pas, en une [illegible] de temps, faire le tour d'une question [illegible] et [illegible]. Contre [illegible] le paradoxe, avec des [illegible] d'humour un peu trop [illegible], elle nous [illegible] l'image d'une société révolue tout en affirmant que chaque époque a [illegible]. Ceux d'aujourd'hui ne sont pas [illegible] qu'hier, ils persistent à [illegible] pendant quinze ans [illegible] leur grand orchestre.

GÉRARD CONDÉ.

★ Dimanche [illegible] octobre, TF 1, 22 h. 20.

ADIEU

Les producteurs, au nombre de soixante environ, qui ont cessé de collaborer à France-Musique après la démission de Louis Dandrel, ancien rédacteur en chef, réaliseront pour la dernière fois leurs émissions en direct et sans micro au cours d'un concert « non-stop » et gratuit qui aura lieu, le 14 octobre, salle Wagram, à partir de 18 heures. Pendant dix heures, au minimum, se succéderont sur le podium les pianistes Claude Helffer, Jean-Claude Pennetier, Christian Ivaldi, le violoncelliste Klaus Heitz, le percussionniste Jean-Paul Drouet, les Freiburger Barock Solisten, les quatuors Bernède et Arcadie, le compositeur Philippe Drogoz, le sitariste Narandra Bataju, le joueur de tabla Latif Ahmed Khan, le quintette de Steve Lacy, le groupe rock Heldon, Ariel Kalma et son synthétiseur, etc.

POINT DE VUE

Un jour dans la mort de France-Musique

par JACQUES ATTALI (*)

SI la musique [illegible] toujours [illegible] plaire de l'évolution [illegible] pouvoirs dans une [illegible] qui [illegible] de se [illegible] France-Musique [illegible] particulièrement.

Derrière la querelle parisienne d'un clan se masquent, en [illegible], [illegible] enjeux [illegible] de la [illegible] culture d'aujourd'hui [illegible] la réponse [illegible] institutions culturelles officielles tentent d'y apporter. Depuis qu'une [illegible] équipe le dirigeait, France-Musique [illegible] tenté [illegible] plus une radio [illegible] classique. Inexorablement [illegible] monologue [illegible], elle avait voulu, pour un jour, devenir instrument du dialogue et du prise de parole.

Pour la première fois, sans doute, dans l'histoire [illegible], une radio [illegible] qu'un fond [illegible], vitrine de l'industrie du [illegible], pour devenir [illegible] public d'un [illegible] dont la [illegible] serait qu'un [illegible] parmi d'autres, créateur d'une pratique critique de la musique, [illegible] qu'elle implique et la [illegible] qu'elle suppose, appelant à une jouissance [illegible] la production de musique et non plus [illegible] de disques.

[illegible] public. Aujourd'hui, nous sommes dans un monde troublé, crispé sur des habitudes, où chacun [illegible] dans le culte [illegible] et se [illegible] sous l'anonymat. Plus que les autres années, le public de France-Musique [illegible] un complet décalage apparent avec [illegible] conception d'un rapport [illegible] à la musique, actif et inquiet. Depuis vingt ans, il y [illegible] et y trouvait, l'image du [illegible], le fonctionnement collectif soigneusement [illegible] à la musique [illegible] concert du [illegible] au [illegible] siècle. France-Musique n'était qu'une [illegible] salle Pleyel. On a voulu en faire un point de rencontre où [illegible] venus les [illegible] amateurs, [illegible] qui [illegible], [illegible] leurs bruits, [illegible] rapports [illegible] avec eux-mêmes et avec les autres. Jusqu'ici, [illegible] n'écoutaient pas cette chaîne austère, ou [illegible] bourgeoise, [illegible] n'entendaient [illegible] autrement qu'avec un appareil coûteux. Et pourtant, le public [illegible] venu: l'écoute du France-Musique a vite augmenté.

Le succès des concerts amateurs, des cours de formation [illegible] avec le dialogue permanent entre producteurs et auditeurs, a [illegible] la grande misère des studios et la méfiance des [illegible] de tutelle. Ce succès ne devrait pas surprendre.

La faim de culture et de fête, la [illegible] l'importance politique de la musique, [illegible] prévisibles, si grande [illegible] tabous, des disciplines et des limites, la grande [illegible] la faim de musique et de sociabilité dans notre monde de [illegible]. Un public nouveau [illegible] venu et l'écoute commençait à percevoir l'enjeu.

Mais une telle mutation n'était pas innocente. [illegible] profondes, elle portait en [illegible] pouvoir. France-Musique [illegible] jour après jour. On n'était plus, comme [illegible] d'Etat ou non, un moyen de produire des [illegible] ni, comme elle était [illegible], un alibi [illegible] public dégradé, mais [illegible] devenait un [illegible] entre [illegible] puis des milliers de [illegible] leur recherche, l'outil d'une production [illegible] et d'une [illegible] entre des hommes s'appropriant un art jusqu'ici réservé à une [illegible] d'argent, du pouvoir et du savoir.

France-Musique cessait d'être un lieu de monologue, du savoir délivré pour être un instrument de rencontre et d'échange entre producteurs professionnels et amateurs indistinctement mêlés, un lieu d'incertitude et de création, un instrument de la jouissance de tous et non plus le spectacle du culte de quelques-uns. A son rythme et en même temps que la formule rencontrait, il aurait fallu bien vite aller beaucoup plus loin, créer d'autres [illegible] de ce type en province, y joindre [illegible] permanent des [illegible] et des professeurs, des cours, des spectacles, des [illegible], des études. On aurait vu naître une [illegible] de la marchandisation de la musique, une critique du Hit Parade et, plus généralement, de l'esthétique de l'art. Il aurait alors fallu faire, de ce fabuleux outil, l'instrument d'un éveil culturel, dans l'immédiat [illegible] de son rôle : l'espace musical.

Peu d'intellectuels [illegible] perçu la puissance libératrice que [illegible] ce [illegible] de la technologie, emprisonnés qu'ils étaient dans une [illegible] et passion pour la musique. Même celui qui, lorsqu'il était Jean-Paul [illegible], avait fait jouer le théâtre des « groupes en [illegible] »

(*) Conseiller [illegible] de François Mitterrand.

La [illegible] annonçait [illegible] possible d'une création réprimée.

Les institutions menacées [illegible] par contre, [illegible] bien compris [illegible] qu'impliquerait [illegible] éphémère : [illegible] longtemps que le pouvoir [illegible] une organisation [illegible] sur la [illegible] à l'égard du [illegible] et de sa parole, voir un outil [illegible] monologue [illegible] les conditions du dialogue [illegible] et de la [illegible] voir remis en cause [illegible] symboles musicaux [illegible] pouvoir politique (c'est-à-dire [illegible] et le disque, l'enfermement de la marchandise) était inacceptable. La réaction a été rapide, brutale. France-Musique a retournée à sa mort antérieure.

La [illegible] de France-Musique était d'avoir [illegible] à n'être plus une radio : ce que l'on fait [illegible] aujourd'hui, [illegible] de direction [illegible], [illegible] conception du [illegible] public, [illegible] à chacun l'envie et les [illegible] de faire de la musique et non plus [illegible] de l'entendre, [illegible] un monopole pour donner la parole.

Exemplaire aventure. Comme [illegible] de chaque grande rupture [illegible] systèmes de valeurs dans [illegible] institutions, la musique [illegible] l'enjeu d'un [illegible] renvoyant à l'essentiel des rapports de pouvoirs et [illegible]. On y [illegible] que, pour survivre, un système dominant [illegible] s'opposer à tout ce qui, autour de lui, [illegible] de remettre en cause [illegible] monopole du savoir et lui refuse [illegible] le droit, le désir et le [illegible]. Il l'a n'y prend garde, [illegible] mort de France-Musique, après [illegible] vie, va reproduire [illegible] les institutions [illegible] tentent [illegible] aujourd'hui de refaire la [illegible] du spécialiste, de changer la légitimité du pouvoir et de donner la parole à l'usager.

Ainsi, [illegible] l'entreprise, [illegible] l'école, [illegible] l'hôpital, la [illegible] des bureaucraties [illegible] brise le rêve des réseaux de dialogue sociaux, et de la [illegible] Dès lors, il ne [illegible] voir remis en cause les symboles musicaux [illegible] pouvoir politique (c'est-à-dire [illegible] et le disque, l'enfermement de la marchandise) était inacceptable. La réaction a été rapide, brutale. France-Musique a été

RADIO-TELEVISION

MADE IN U.S.A.

Oswald-fiction

OSWALD coupable ? La question n'a pas fini de hanter l'Amérique. Elle constitue le sujet de l'un des documents-fictions — le genre mord de plus en plus outre-Atlantique sur les « talk shows » et les « docu-dramas » — qui font la loi de la rentrée.

Il s'agit d'un pot-pourri mêlant faits réels et inventés, destiné à donner du passé à un personnage dont la légende vivra toujours, en partie, dans l'ombre et le fantasme (imaginative) de Lee Oswald, assassin sans visage de nuit, aussi efficacité que les juges.

Les réalisateurs de ce « docu-drama » ont exploité toutes les hypothèses les plus extravagantes, les hypothèses les plus [illegible] qui ont été émises depuis privés de différents [illegible] pour épicer leur cocktail et troubler leurs compatriotes sans toutefois [illegible] leur conscience légitime.

Le procureur public (Ben Gazzara) [illegible] (John Pleshette) au feu des interrogatoires. Il démontre que l'accusé était disposé et [illegible] opportuns pour commettre le crime. Mais il ne parvient pas à en convaincre le jury. Il se rabat sur une explication vaguement freudienne : Oswald, devenu enragé par la « frustration » de sa femme, se serait vengé sur John F. Kennedy. L'avocat de l'accusé donne, quant à lui, une claque sur les liens [illegible] entre Oswald et la C.I.A., le F.B.I., les groupes d'exilés cubains des deux bords, et même la Mafia. Il nous assure qu'il a vu Oswald en compagnie de ses agents — témoin qui, dans la vie, fut interné dans un hôpital psychiatrique.

La démonstration ne le dit pas, mais plus qu'il n'explique pour une « fiction » en [illegible] qui, par exemple, un appel téléphonique du président Johnson a échafaudé bien des hypothèses, mais personne n'avait encore songé que Johnson n'était [illegible] l'enquête.

Une sacrée d'escroquerie [illegible] qui ne peut qu'induire cinquante millions de téléspectateurs en erreur.

LOUIS WIZNITZER.

Les Français face au petit écran

Soif d'histoire

Les Français sont assoiffés de savoir historique, préfèrent les ballets aux sports, la sculpture au feuilleton [illegible] qu'au dernier rang de leurs préoccupations, juste avant l'art lyrique, le livre et la littérature. Telles sont les conclusions de l'enquête menée par le service [illegible] du ministère de la culture et de l'environnement [illegible] par l'INSEE, dans un document intitulé « Les Français face à leur télévision » *qui confirme, en fait, la quasi-totalité des habitants de l'Hexagone : 85 % des foyers sont en effet équipés d'un récepteur dont 41 % en couleurs, et près des deux tiers d'entre eux (65 %) s'imposent [illegible] le petit écran pratiquement tous les jours.*

Instrument favorable à la consommation passive d'images promotionnelles, la télévision, paradoxalement, se révèle fort peu de fournir une information exhaustive sur ses propres programmes : alors qu'elle n'informe sur elle-même que 14 % des téléspectateurs, les choix de ceux-ci sont principalement influencés par les magazines spécialisés (40 %), par les journaux quotidiens (33 %) et, quoique plus rarement, par des annonces radiophoniques (8 %). Plus bien sûr du public (39 %) s'en remet, en revanche, à ses habitudes et à un [illegible] des horaires : au total et, [illegible] idées reçues, à l'ennui de la [illegible] (faute presque toujours d'un choix préalable et [illegible] : [illegible] une minorité de téléspectateurs (9 %), [illegible] le poste allumé choisissent au hasard des images (phénomène beaucoup plus fréquent dans le cas de la radio) que ces dispose personnellement de la matière (7 %) ».

Les chaînes officielles donc, selon l'opinion publique, trop [illegible] en émissions historiques. Mais cette récrimination — comme celles qui concernent, selon le même document, les retransmissions de théâtre classique (25 % des personnes interrogées en souhaitent davantage), le théâtre contemporain (21 %), le concert et d'opéra (17 %) — doit être appréciée avec prudence : « Les taux d'écoute enregistrés quotidiennement par les différentes émissions ne suffisent pas pour saisir les préférences culturelles des Français en matière de télévision ni [illegible] leurs réactions à une offre dont la maîtrise leur échappe qu'une [illegible] effective », précise l'étude du ministère. Autant dire que les téléspectateurs seraient peut-être plus friands de [illegible] si le contenu de celles-ci s'avérait [illegible] progressif ou deux dernières années. A l'inverse, leur [illegible] pour le théâtre ou le répertoire serait peut-être [illegible] s'il se trouvait plus fréquemment et mieux présenté.

Reste un chiffre, néanmoins, qui en dit long : une représentation de théâtre, de ballet ou d'opéra à la Télévision française touche en moyenne 1,8 million de téléspectateurs, soit, en un seul soir, la totalité de la fréquentation parisienne cumulée de la Comédie-Française, du T.E.P., du T.N.P., du T.N.S., de l'Odéon et de tous les centres dramatiques réunis pour l'ensemble de leur programmation : un [illegible] culturel qui mériterait d'être encore mieux exploité.

LE COURONNEMENT DE L'EMPEREUR BOKASSA SUR A2

«Le document de l'année»

LA station de radio Voix de l'Empire centrafricain a annoncé, le 5 octobre, que le régime de Bangui accordait à Antenne 2 l'exclusivité du reportage officiel du couronnement de l'empereur Bokassa, le 4 décembre prochain. Le public français ne peut qu'être ravi d'avoir ainsi la certitude d'assister à des fastes dont la préparation est déjà très avancée. Dans son dossier de presse numéros 1 et 2, la Société intercontinentale de courtage, dirigée par M. Jean-Pierre Dupont, *« ami personnel de l'empereur à qui Sa Majesté a choisi de confier les préparatifs du sacre »*, donne des informations utiles à cet égard.

Pour répondre à de nombreuses sollicitations de journalistes du monde entier, que n'ont pas intimidés la bastonnade et la prison infligées par l'empereur en août dernier à leurs confrères Michael Goldsmith, de l'agence Associated Press, et Jonathan Randall, du *Washington Post*, l'Intercontinentale de courtage leur mâche la besogne en leur expliquant : *« Comme son nom l'indique, l'Empire centrafricain est situé au cœur du continent africain. La situation géographique de ce pays, à elle seule, suffirait déjà à en désigner le chef comme l'un des principaux leaders du monde africain. »*

Pays qui *« produit le café le plus fort du monde »* et *« le diamant, pour lequel il n'a pas encore besoin de concurrence »*, l'empire aura pour souverain un *« brillant et valeureux officier de l'armée française »* qui a *« fait de sa personne le fer de lance du monde occidental libre sur le continent africain »*. Les préparatifs du sacre portent surtout actuellement sur la mise en place du cortège impérial.

On sait d'ores et déjà que le cortège sera composé :

a) D'un carrosse doré tiré par huit chevaux gris (est-il besoin de rappeler que le cheval blanc n'existe pas à l'état naturel; seul un cheval gris peut devenir blanc avec l'âge);

b) De six carrosses de suite, chacune tirée par deux alezans.

Le document destiné à la presse observe enfin : *« En chef d'Etat responsable, Sa Majesté Bokassa Ier n'ignore pas combien, dans notre monde moderne, sont indispensables les projecteurs de l'actualité. »* Les feux sont allumés. — P.-J. F.

Écouter-voir

■ **DOCUMENT : LA MALE PAROLE (OMES D'OC). — Dimanche 9 octobre, A 2, 22 h. 30.**

Quatrième [illegible] de la série « La mâle parole », interrompue en février 1976, *Omes d'oc* a été [illegible] du 25 janvier au 1er février 1976, dans l'Aude, à Lagrasse d'abord, petit village des Corbières, puis à Carcassonne, le jour de la « manifestation » ou mobilisation générale » organisée par les principaux syndicats, le comité d'action viticole et le mouvement *« Volem viure al pais »*. Patrick Bureau, le réalisateur, a voulu avant tout, dit-il, faire entendre la langue de l'Occitanie. Aussi le film est-il présenté dans sa *« version originale »*, sous-titrée en *français* ». Pendant une heure, des écrivains, des professeurs, des ouvriers, parlent de leurs espoirs, de leurs difficultés, de leur vie. A vrai dire, leurs propos ne sont pas toujours forts, leur originalité n'est pas toujours affirmée, lorsqu'ils s'expriment [illegible] en français. La pauvreté de la culture occitane passe-t-elle vraiment par la médiation de la langue ? C'est une des questions que soulève, à son insu sans doute, Patrick Bureau.

Cette culture, on sait aussi, elle a façonné une sensibilité particulière, que le film, construit moins comme un reportage que comme une « dramatique », fait bien apparaître. *« L'histoire de France »*, telle qu'on enseigne Claude Marti, instituteur et chanteur, la raconte aux élèves de sa classe, ne ressemble pas beaucoup à celle que l'on apprend dans les livres. Les anciens militants racontent, par exemple, avec fierté, comment Charles Martel arrêta les Arabes, à Poitiers, en 732. Claude Marti rappelle que des milices languedociennes combattirent aux côtés des Arabes, et que les gouverneurs étaient alors, environ cinq cents ans plus tard, les Francs. Aujourd'hui, les réalités économiques ne démentent pas les leçons des siècles passés.

■ **PORTRAITS DE L'UNIVERS : LES CENTENAIRES DU CAUCASE. — Lundi 10 octobre, A 2, 21 h. 55.**

Il y a, dit-on, au monde trois grands foyers de longévité, trois régions où les centenaires sont en proportion bien plus élevée que partout ailleurs : le Pérou, l'Himalaya et le Caucase.

Jean Lallier et Martine Puente se sont rendus en Abkhasie, république autonome soviétique de Géorgie, pour tenter de *« faire la part de la légende et celle de la réalité »*. Là, ils ont rencontré d'authentiques doyens dont l'âge effectivement varie entre soixante-quinze et cent cinq ans, des témoins en plein vif, tels sous le tsar Alexandre II, des chanteurs plus vieux que la radio. Ils ont interrogé les chercheurs de l'Institut de gérontologie de Kiev et de Tbilissi, qui leur ont exposé que l'environnement — entre autres, un régime alimentaire de toutes premières, une altitude située entre 200 et 1 500 mètres, une hospitalité très intégrée de l'individu à ses possibilités — entre pour plus des deux tiers dans les causes de longévité.

Les plus intéressants, pourtant, ne sont pas les savants, mais les interviews, naïves par la traduction, touchantes par leur sujet, mais les vieillards eux-mêmes, pleins d'humour et de simplicité.

● **THÉATRE HISTORIQUE : L'ENLÈVEMENT DU RÉGENT. — Samedi 15 octobre, A 2, 20 h. 30.**

La Régence est à la mode. Après le film de Bertrand Tavernier *Que la fête commence*, diffusé le 20 septembre à l'émission des Dossiers de l'écran, voici, dans les salons *du grand théâtre historique*, une libre adaptation par Gérard Pirès du roman d'Alexandre Dumas *le Chevalier d'Harmental*.

Pendant que le Régent fait répéter un spectacle au Palais-Royal, le duc de Maine monte un complot au préjudice de son demi-frère, fils de Louis XIV. Tel est le thème de *l'Enlèvement du Régent* : libertinage sur fond d'intrigues politiques. Le Régent ne sera pas enlevé, et la fête continue.

● **ESSAI : L'ODYSSÉE TRAVESTIE. — Dimanche 16 octobre, A 2, 21 h. 40.**

La Grèce, ses îles, un paquebot : à bord, un espion traqué qui se fait passer pour un touriste : parfaite intrigue policière, devait pourtant Ulysse Laugier, le réalisateur, ne se satisfait pas de cette manière, à sa manière.

La mise *off* du héros, toujours invisible, le jeu sur le temps et les lieux rendaient ce film difficile d'accès. Mais on se laisse vite prendre par la poésie du monologue qui rythme le montage : suite d'images de mots, où les images s'appellent les unes les autres, où tout devient signe, prétexte à [illegible] d'un passé souvent énigmatique.

Les films de la semaine

● **L'HORLOGER DE SAINT-PAUL, de Bertrand Tavernier. — Dimanche 9 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Qu'un jeune cinéaste des années 70 aille chercher Jean Aurenche et Pierre Bost, scénaristes-dialoguistes des années 50, rejetés, condamnés par la nouvelle vague, pour écrire (d'après un roman de Simenon) son premier film, ce fut évidemment surprenant. Mais, en s'adressant à des professionnels de l'adaptation dramatique, trop négligée pendant des ans, Tavernier a pu réussir un film remarquable et parfois d'une solidité et d'une qualité exemplaires. Sa mise en scène se déploie avec bonheur sur un scénario bien charpenté, et les acteurs (Philippe Noiret, Jean Rochefort en tête de distribution) sont parfaitement dirigés.

■ **BEAU GESTE, de William Wellman. — Dimanche 9 octobre, FR 3, 22 h 30.**

Gary Cooper, voleur de charme et légionnaire héroïque, affronte Brian Donlevy, sergent qui fait régner la terreur. Ce film de Wellman est peu connu, même inconnu. C'est l'occasion hollywoodienne dans la grande tradition. Le roman de Percival Christopher Wren fut plusieurs fois porté à l'écran. Cette version-ci est la meilleure, comme Gary Cooper est le meilleur interprète du rôle du Vieux Charles.

● **L'AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE, de Marcel L'Herbier. — Lundi 10 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Bien avant « La caméra explore le temps », à la télévision, Marcel L'Herbier s'était fait une spécialité des chroniques historiques *(Adrienne Lecouvreur, la Tragédie impériale, Rasputine)*. Celle-ci, la dernière, remonte — d'après l'historien Funck-Brentano — la stupéfiante escroquerie commise par la marquise de La Motte, aux dépens du cardinal de Rohan et de l'honneur de la reine Marie-Antoinette, quelques années avant la Révolution. Affaire célèbre, film efficace dans sa reconstitution.

■ **DANS LA CHALEUR DE LA NUIT, de Norman Jewison. — Lundi 10 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Sur une intrigue policière *a priori* banale se greffe un problème majeur de notre temps, un problème crucial de la vie aux Etats-Unis : la coexistence entre Blancs et Noirs. Cela se passe dans une ville du Sud où un chef de police blanc, grande gueule, doit, de lui, et jaloux de ses prérogatives, se trouve obligé de mener une enquête avec un détective noir de Philadelphie, qu'il traite d'abord comme un domestique. Les rapports des deux hommes, l'enquête, sans manichéisme, sans schématisme.

● **LA PREMIÈRE BALLE TUE, de Russell Rouse. — Mardi 11 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Ce western en noir et blanc des années 50 marque incontestablement à tant d'autres sa production moyenne. Il traduit la psychologie d'un homme qui [illegible] sa personnalité de tireur d'élite, le rôle du revolver, de l'arme à feu, ne se [illegible] comme une dangereuse mythologie.

■ **M.A.S.H., de Robert Altman. — Mercredi 12 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Un [illegible] scandaleux par le comportement de joyeux [illegible] fonctionnaires, en pleine guerre de Corée, maintenant au milieu des corps et des cadavres, le film de Robert Altman, avec son mélange de [illegible] et de cruauté, apparut comme le comble de l'anticonformisme. Au point de recevoir la Palme d'or au Festival de Cannes 1970. Bien souvent tous-mains-liés, mais toujours un grand cinéaste malgré les clichés « libérateur » de M.A.S.H., à travers d'une guerre passée, n'aurait-il pas fait un [illegible] de [illegible] des [illegible] que possède sans doute les États-Unis à propos du Vietnam !

● **LES MAGICIENS, de Claude Chabrol. — Jeudi 13 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Tourné dans un décor tunisien pour [illegible] fric, ce [illegible] (où Jean Rochefort fait, supérieurement, une composition inhabituelle) donne une impression ambiguë : celle de Chabrol [illegible] sur un scénar s'exerçant sur un genre trop exploité ? Il y a là-dedans, en tout cas, un tel plaisir de filmer qu'on finit par se laisser [illegible].

● **LA BIEN-AIMÉE, de Jacques [illegible]. — Vendredi 14 octobre, A 2, 22 h. 50.**

En 1958, on ne disait pas encore « télé-film », mais « dramatique filmée ». Réalisé spécialement pour la télévision en couleurs, avec Michèle Morgan en vedette, ce film de Jacques Doniol-Valcroze, dont Lucie Faure fut l'auteur littéraire, est bel et bien une œuvre qui aurait pu passer dans les salles. Le récit très romanesque, situé à la fin du dix-neuvième siècle, est d'un style visuel raffiné et original avec ses variations sur le souvenir, le passé et le présent, que traduisent narrativement des valeurs picturales changeant avec le temps.

■ **LE TEMPS DE MOURIR, d'Andrzej Farwagi. — Dimanche 16 octobre, TF 1, 18 h.**

On aime bien les [illegible] ambitieux, à condition qu'elles aillent jusqu'au bout de leurs ambitions. Andrzej Farwagi a tenté ici un [illegible] du cinéma fantastique par une [illegible] imaginaire du temps qui rappelle les nouvelles de l'écrivain argentin Jorge-Luis Borges et les films d'Alain Resnais. Mais la minceur de l'intrigue et le jeu flottant des comédiens empêchent qu'on se prenne à ces jeux.

■ **UNE VIERGE SUR CANAPÉ, de William Quine. — Dimanche 16 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Réalisateur de comédies sophistiquées, Richard Quine a cherché, ici, à jouer les cyniques en s'attaquant à quelques-uns des « points sensibles » du mode de vie américain : la psychanalyse, la presse à scandales et les hantises de la sexologie (c'était en 1964). Mais ironie, aux effets satiriques, glissent souvent vers le mauvais goût. Mais telle est maintenant l'évolution des mœurs que ce film risque de paraître anodin et ennuyeux.

● **L'INTRIGANTE DE SARATOGA, de Sam Wood. — Dimanche 16 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

Un film-fleuve (2 h. 20). Tiré d'un roman à succès d'Edna Ferber, riche des prestiges d'une somptueuse reconstitution historique, d'une [illegible] et d'un couple de stars : Ingrid Bergman en arriviste de La Nouvelle-Orléans et Gary Cooper en cow-boy du Texas. Hollywood n'a pas oublié le [illegible] qu'il emporte le sud. Le divertissement du train vaut bien l'incendie d'Atlanta et les rapports de Bergman et Cooper évoquent un peu ceux de Scarlett O'Hara et de Rhett Butler.

● **LA COLLINE DES HOMMES PERDUS, de Sidney Lumet. — Lundi 17 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Emprisonnés dans un camp disciplinaire anglais en Afrique, pendant la [illegible] guerre mondiale. Sujet fort, mise en scène agressive qui insiste bien plus pour la violence — ce fut la vraie surprise — que Sean Connery échappant à James Bond pour un rôle dramatique et « humain » où il est excellent.

■ **MONSIEUR, de Jean-Paul Le Chanois. — Lundi 17 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

Où Gabin prouve qu'il pouvait jouer à la fois un banquier, un gars du milieu et un maître d'hôtel bien stylé. Numéros efficaces dans une comédie de boulevard avec les meilleurs maîtres de [illegible] dont certains comptent d'ironie finit penser à Sacha Guitry. Mais cette fois moral, en fin de compte. Et distrayant.

Correspondance

SUR UNE SÉRIE POLICIÈRE : « BRIGADE DES MINEURS »

LE second épisode de la série produite par Claude Loursais, Brigade des mineurs, *qui devait être diffusé le 7 octobre). Les auteurs de cette émission, ainsi que le conseil d'administration d'Antenne 2 (le [illegible] du 7 octobre). Les auteurs de cette émission, relative aux problèmes de la drogue chez les jeunes, protestent contre le report qu'ils interprètent comme une interruption de la série. La direction d'Antenne 2 a, quant à elle, annoncé que le téléfilm initialement prévu était différé et que sa diffusion s'accompagnerait d'un débat. Il semble néanmoins que le premier épisode ait déjà suscité un afflux inhabituel de courrier au siège de la société. Professeur agrégé honoraire, M. Jean Vasseur, de Revel-Tourdan (Isère) nous écrit :*

La série policière qu'Antenne 2 a diffusée le 17 septembre. *Brigade des mineurs*, nous a, ma femme et moi, à la fois choqués et inquiétés.

Sexagénaires, nous ne nous considérons pas comme des anti-jeunes. Nous avons fait, jusqu'en 1975, une carrière de professeurs de lycée, et nous avons eu la chance d'avoir toujours des élèves avec qui nous nous sommes fort bien entendus, même quand nous n'avions pas les mêmes opinions (...).

Nous nous efforçons de nous comprendre réciproquement, dans un mélange de respect réciproque et d'amitié. Car nous croyons que notre génération, largement romantique, aspire profondément à l'un et à l'autre.

Nous sommes persuadés que, dans l'ensemble, elle n'est ni meilleure ni pire que la nôtre : elle est seulement différente (...).

Tout groupe social a son extrême. Il serait vain de nier qu'une partie de la jeunesse ne s'adapte pas, ne s'intègre pas, et [illegible] à ses problèmes.

Rien ne nous aider que de [illegible] en quelque sorte l'apologie d'une [illegible] du type *Easy rider* et *Chez les Yanomamis*, ou d'opposer, comme un manichéisme primaire, une feinte innocence juvénile à une hypocrisie criminelle qui serait l'apanage de l'âge mûr ?

Qu'avons-nous vu ? Une petite ville [illegible] où le maire [illegible] en [illegible] avec la directrice du C.E.S., tandis que [illegible] jeunes font l'amour dans un garage à côté de [illegible] qui [illegible] des nouilles. Haro sur les premiers : sourire complice sur les [illegible]. Faut-il faire l'amour en public pour que l'acte sexuel s'imprègne de [illegible] ?

Un [illegible]. On soupçonne les jeunes, mais heureusement le [illegible] du coin se démène. Ouf !... Le maire est assassiné ; on reconsoupçonne les jeunes, mais le [illegible] de police, jouant les Bourrel, démasque le sexagénaire responsable. Respirons ! ...Que deux erreurs judiciaires [illegible] l'affiche ne peut que nous [illegible].

Mais [illegible] ces jeunes voyous ? Faut-il s'apitoyer sur leur sort ? Ils sont chômeurs, nous dit-on. Mais ils possèdent des [illegible] qui valent une brique demie chacune. Ils ont de l'argent plein les poches, etc. Décidément c'est pénible un peu [illegible] que de les présenter en victimes.

Ils s'ennuient : alors, pour s'amuser, ils [illegible] un couple de bourgeois (fi sur eux !), bousculent l'homme à coups de motos, [illegible] la femme à poil dans la rue : simple distraction. D'ailleurs, n'y a-t-il pas une pépée de la bande qui [illegible] le plus audacieux au moment où il va couper l'attache du soutien-gorge. Alors, de quoi se plaindre ? (...).

Antenne 2 nous annonce qu'il s'agit là de la première émission d'une série qui en comptera cinq. Si le reste est de la même eau, je suis inquiet.

Je suis inquiet, car je ne suis [illegible] même une brique de m'empêcher de voir, dans cette apologie du [illegible] et de la violence, un avant-goût de ce qu'ont connu l'Italie et l'Allemagne il y a quelques décennies. Les jeunes [illegible] font l'éloge ou que l'on excuse aussi facilement [illegible] SS en herbe. Car ceux qui, à Rome ou à Milan, purgeaient à l'huile de ricin leurs adversaires politiques, ne faisaient aussi pour s'amuser : ils s'amusaient sans doute les jeunes Allemands qui bousculaient les Juifs ou leur crachaient au visage.

« Mort à X... », écrit à la peinture blanche sur une vitrine un de ces bons adolescents. « Mort aux juifs », ai-je vu écrit en 1938 sur des vitrines allemandes.

Alors, de grâce, avant d'en arriver là, que nos cameramen veuillent bien réfléchir à ce qu'ils [illegible] (...)

RADIO-TELEVISION

Samedi 8 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Francis Perrin) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre : 22 h. 30, La musique à tout le monde, de S. Kaufmann.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Téléfilm : Les Chiens, de R. Scheerer ; 21 h. 50, Polémique : Le du panier.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Soirée lyrique : La Bohème, de Puccini, mise en scène J.-P. Ponnelle, dir. Lombard, avec H. Dose, E. Sauvora, L. Lima, P. Cavassilas.

Une production de l'Opéra du Rhin.

FRANCE-CULTURE

19 h. Communauté radiophonique ;

20 h., « L'autre » ou « empires de la Lune », de Cyrano de Bergerac, adapt. B. Horovicz, avec F. Périer, P. Mazzotti, D. Emilfork, réalisation B. Horovicz ; 23 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En direct des Berlin... Orchestre philharmonique Berlin, dir. K. Bochm : « Symphonie » (Schubert) : « Septième Symphonie » (Beethoven) ; 22 h. 30, Portraits compositeurs G. Reibel : A. Louvier, L. Ferr ; 0 h. 5, Jazz pulsations en direct de Nancy ; 1 h., Portraits de compositeurs : L. Ferrari.

Dimanche 9 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 5, La séquence du spectateur ; 12 h. Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas ! ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gori Diable, avec R. Etcheverry.

Francis Cabrel

UN ARTISTE C'EST UN ÊTRE QUI VOYAGE POUR CEUX QUI RESTENT. FRANCIS CABREL A VINGT TROIS ANS. L'AGE OU L'ON PART QUAND ON EXISTE VRAIMENT.

ALBUM cm CBS 82263

existe également en musicassette.

18 h., Tiercé ; 18 h. 5, Vive le cirque ; 18 h. 50, Sports première ; 18 h. 5, Téléfilm : Le Garçon du Mississippi, d'après M. Twain.

L'épopée du jeune aventurier Huckleberry Finn et de son ami Tom Sawyer.

18 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : L'HORLOGER DE SAINT-PAUL, de B. Tavernier (1973), Ph. Noiret J. Rochefort, J. Denis, J. S. Rougerie, C. Pascal.

Un horloger le fils — adolescent — a commis un meurtre, cherche à comprendre les motifs de cet acte et bouleverse son rapprocher du garçon.

Lisez le grand de

IRWIN SHAW

LE RICHE ET LE PAUVRE

qui a inspiré le feuilleton de TF1

PRESSES DE LA CITE

CHAINE II : A 2

11 h. 55, Concert : Messe en si mineur, J.-S. Bach (Credo, Sanctus, Agnus Dei), par Ph. Bouvard ; 22 h. 45, Jazz : Hommage à Count Basie, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Les Grands Fleuves, reflets de l'histoire (le Gange), reprise l'émission du 7 octobre ; 17 h. 50, Espace musical : Cinquième Symphonie, de Schubert, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Le et chorégraphe Serge Lifar ; 21 h. 30, Cinéma : Festival Deauville.

22 h. 30, FILM (Cinéma minuit) : BEAU GESTE, W. Wellman (1939), avec G. Cooper, R. Milland, R. Preston, B. Donlevy, S. Hayward, H. Thatcher (v.o. sous-titrée, N.).

Trois frères s'engagent dans étrangère après dérobé bijou grande valeur. L'un héros.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 30) ; 7 h. 5, Matinales : 8 h., la connaissance : de l'écriture ; à 8 h. 32, La terre de promission de Charles Quint à Rubens ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Charles VI, le bal des ardents », par P. Gascar ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 13 h. 45, Panorama :

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Dimanche après la guerre », d'Henry Miller. Réalisation B. ; 14 h. 55, Les après-midi de France-Culture : l'invité du lundi ; à 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Ecoles de Paris ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de l'Orchestre national de France, dir. J.-Cl. Casadesus ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 35, La Iorgnette ; 14 h. 20, messieurs nous Cheyennes ; h. Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Bouquet de ronces ; 22 h. 30, Documentaire : La mâle parole (Omes d'oc), réal. P. Bureau.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Rediffusion : Les Grands Fleuves, reflets de l'histoire (le Gange), reprise l'émission du 7 octobre ; 17 h. 50, Espace musical : Cinquième Symphonie, de Schubert, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Le et chorégraphe Serge Lifar ; 21 h. 30, Cinéma : Festival Deauville.

22 h. 30, FILM (Cinéma minuit) : BEAU GESTE, W. Wellman (1939), avec G. Cooper, R. Milland, R. Preston, B. Donlevy, S. Hayward, H. Thatcher (v.o. sous-titrée, N.).

Trois frères s'engagent dans étrangère après dérobé bijou grande valeur. L'un héros.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 30) ; 7 h. 5, Matinales : 8 h., la connaissance : de l'écriture ; à 8 h. 32, La terre de promission de Charles Quint à Rubens ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Charles VI, le bal des ardents », par P. Gascar ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 13 h. 45, Panorama :

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Dimanche après la guerre », d'Henry Miller. Réalisation B. ; 14 h. 55, Les après-midi de France-Culture : l'invité du lundi ; à 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Ecoles de Paris ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade ; h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., ; 12 h., Sortilèges flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « l'Italienne à Alger » (Rossini) :

13 h. Premier jour la musique ; 14 h., critiques disques « Deuxième mineur orchestre » (Bach) ; h., Le ; J.-S. Bach, Farmegiani, Couperin, Phil Verdi ; h., Musiques du la Renaissance ; 19 h. 35, vivant, Nancy ;

h. 30, lyrique : œuvres de dantе ; h. 30, Les la musique ; Mozart, Messiaen ; h., Portraits de compositeurs : E. Canton,

Lundi 10 octobre

CHAINE I : TF 1

h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Restez avec nous ; à 14 h. 5, Emission pédagogique ; à 14 h. 50, Série : L'homme sans visage (rediffusion) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherches dans ; h. 43, minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh raconte !

20 h. 30, FILM : L'AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE, de M. L'Herbier (1946), V. Romance, Escande, J. Dacqmine, M. Salina, J. Hébey (N. Rediffusion).

En , la comtesse de la Motte, aidée par son mari et son amant, dupe le cardinal de Rohan en lui faisant acheter un collier de diamants pour le compte de la reine Marie-Antoinette. Les complices s'emparent du bijou.

22 h. 25, Portrait : Le cinéaste Marcel L'Herbier, par B. Panigel.

CHAINE II : A 2

h. 35, Magazine régional ; h. 50, Feuilleton : des autres (rediffusion) ; h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 heures, Série : Les chances de l'été (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 heures, Fenêtre sur ; 18 h. 35, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : Portrait de l'Univers fameux du Caucase), par J. Lallier et M.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : P. Wajsman ; 20 h., les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : DANS LA CHALEUR DE LA NUIT, N. Jewison (1967), avec Poitier, R. Steiger, W. Oates, Q. Dean, J. Patterson.

A la suite d'un crime commis dans une petite aux États-Unis, un inspecteur noir arrête. Il se révèle être un officier de police qui, sous ses ordres de quitter la ville, participe à l'enquête avec policier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, La Terre de promission de Charles Quint à Rubens ; 9 h. 50, *Echec au hasard* ; 9 h. 7, *Matinée des sciences* et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Ecoles de Paris : étrangers après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris, avec B. Kouchner ; 12 h. 45, Panorama : l'Allemagne ;

13 h. 30, Soliste : le pianiste R. Smith ; 14 h. 5, Un livre, : « Archives du Nord », M. Yourcenar ; 14 h. 45, parents éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, Ecoles de Paris : étrangers après-guerre ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel Saint-Pierre ; 19 h. 25, La science en marche ;

FRANCE-CULTURE

h. 2, Poésie : Marcel Delienne à 14 h. et h. 50) ; 7 h. 5, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, 7 h. 40, de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, du disque ;

14 h. 5, Comédie-Française présente : « Parachimie », de Robert Pinget, avec M. Aumont, R. Acquaviva, Giroudon, Salviat ; suivi de « la Pupille », de Fagan, mise en Yves Gasc, avec J. Toja, J.-P. Moulinot, P. ; réalisation J. Reynier ; 16 h. Paris ; 17 h. Suffert ; 18 h. 20, troppo, divertissement de B. Jérôme ; h. 10, Le ;

h., Poésie, avec Marcel Delienne ; 20 h. 40, de radiophonique : « Trans-parent », par R. et J.-L. Parant ; h., Black and blue ; « Voyage aux Etats-Unis », avec J.-R.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade ; h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., ; 12 h., Sortilèges flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « l'Italienne à Alger » (Rossini) :

13 h. Premier jour la musique ; 14 h., critiques disques « Deuxième mineur orchestre » (Bach) ; h., Le ; J.-S. Bach, Farmegiani, Couperin, Phil Verdi ; h., Musiques du la Renaissance ; 19 h. 35, vivant, Nancy ;

h. 30, lyrique : œuvres de dantе ; h. 30, Les la musique ; Mozart, Messiaen ; h., Portraits de compositeurs : E. Canton,

Mardi 11 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal : En direct de l'Académie française ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Variétés : Bienvenue au cinéma, de G. Béart et R. Grumbach ; 21 h. 45, Série documentaire : Provinciales (la vigne et le vin, deuxième partie : La lumière de septembre), prod. J.-C. Bringuier, réal. H. Knapp.

22 h. 30, Magazine littéraire : Pleine page, d'André Sipriot.

Avec MM. André Chamson (« Sans Peur »), Didier Decoin (« John l'Enfer »), Pierre Daninos (« Made in France »), Jacques Buel (« De l'aube au crépuscule ») ; sont présentés également « le Mauvais Lieu » de Julien Green, « La neige brûle », de Régis Debray, « Nations indiennes, nations souveraines » de E. Patrouilleau et J.-F. Gro-

guard, « Faubourg des Amériques » de G. Walter.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, *Dorothée et ses amis* ; 18 h. 55, *Jeu : Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Jean Moulin, H. Michel et H.

Reconstitution de la vie d'un grands héros de la Résistance française. Jean Moulin fut arrêté le 21 juin 1943. Il est mort en déportation.

22 h., Débat : La grande figure de la Résistance.

Avec MM. H. Frenay, responsable du mouvement Combat, fondateur de l'armée secrète ; J.-P. Levy, fondateur du mouvement Franc-Tireur ; R. Aubrac, responsable du mouvement Libération ; D. Cordier, de

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la et Club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 30, Tribune libre : La démocratie chrétienne ; 20 h., Les jeux.

20 h. FILM (westerns, policiers, aventures) : LA BALLE TUE, de R. Rouse (1956), avec G. Ford, B. Crawford, J. Crain, Tamblyn, A. Josiyn (N.).

Un tireur d'élite, qui a fait le serment de ne plus toucher une arme à feu, doit affronter un tueur pour sauver la ville il est devenu

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les de l'écriture ; à 8 h. 32, La Terre de promission de Charles Quint à Rubens ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Ecoles de Paris : les étrangers après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris, avec B. Kouchner ; 12 h. 45, Panorama, avec M. Guégan ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « La poudre des songes », M. Bealu ; Michel de par P. Galbeau ; 19 h. 25, des arts ;

h., « » de ; 20 h. 30, Concert philharmonique Berlin, dir. H. Karajan : Mozart, M. Reinhardt, D. Ilmers, G. Mallet, Guinard (rediffusion) ; 21 h., Nouvel philharmonique Rotter : Marco, Rotter ; 21 h., Ecoles Paris ; h., Tadao par Germain-Tomas ; h., Travail pierre,

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, musique ; 9 h. 2, ; 10 h., La du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation Badura-Skoda ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, classique ;

13 h. 15, postale ; 14 h., sans paroles... mosaïques : Elgar, Sévérac, M. Tournier, A. Sylvestre, Chopin, Vieuxtemps ; à 15 h., Œuvres de Jarzebski, Romero ; à 15 h. 32, Œuvres de Boulez, Guezec ; 17 h., « cloche-pied » ; h. 2, , magazine musical ; 19 h., Jazz ; h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 30, Prestige de la musique... Orchestre national de France, ; M. ; « » lieder » (Wagner) ; « Concerto pour (R. Strauss) ; « Cinquième Symphonie en si bémol majeur » (Prokofiev) ; 22 h., ; du Récamier ; 23 h., La dernière ; 0 h. 5, Portraits de compositeurs : J. Lejeune.

Mercredi 12 octobre

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi (avec, à h. 30, La longue marche des robots) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche l'intérêt familles ; h. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Comédie musicale : Paris-Cabourg, d'Anne Revel-Bertrand. Musique de Fred Lecotre. Avec J. Basehart, D. Volle, A. Wartel, D. Tirmont, J. Sparrow.

Un essai divertissement à l'américaine dans le décor d'un palace normand. Pas très réussi mais très kitsch.

h., Réflexion : et sociétés, de Bernard-M. Latour. Prod. A. Akoun.

Des petites cérémonies qui précèdent l'heure du coucher aux grandes fêtes titres : d'où vient besoin chez l'homme de créer des rites ? Avec le professeur Claude Levi-Strauss, Mme Mona Ozouf, historienne, M. Bernard Valade, sociologue.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; heures, Série : Vivre libre (rediffusion) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Magazine Question de temps : le Moyen-Orient, de J.-P. Elkabbach et L. Bériot.

Le « nouvel Israël » ou les points de peuplement en occupée. La situation économique de l'Egypte. Les Israéliens émigrés aux États-Unis.

21 h. 35, Série : L'aigle et le vautour ; 22 h. 30, Société : La parole à dix-huit ans.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emisisons régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Défense et promotion des langues France ; h., Les jeux.

20 h. 30, FILM film, un auteur) : M.A.S.H., R. Altman (1970), avec E. Gould, D. Sutherland, T. Skerritt, S. Kellerman, J.-A. Pflug, R. Auberjonois.

la de secours près du front, des chirurgiens américains mènent joyeuse vie et font des plaisanteries de carabins tout en opérant à

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, La Terre de promission de Charles Quint à Rubens ; 9 h. 50, *Echec au hasard* ; 9 h. 7, *Matinée des sciences* et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Ecoles de Paris : étrangers après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris, avec B. Kouchner ; 12 h. 45, Panorama : l'Allemagne ;

13 h. 30, Soliste : le pianiste R. Smith ; 14 h. 5, Un livre, : « Archives du Nord », M. Yourcenar ; 14 h. 45, parents éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, Ecoles de Paris : étrangers après-guerre ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel Saint-Pierre ; 19 h. 25, La science en marche ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, musique ; 9 h. 2, ; 10 h., La du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation Badura-Skoda ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, classique ;

13 h. 15, postale ; 14 h., sans paroles... mosaïques : Elgar, Sévérac, M. Tournier, A. Sylvestre, Chopin, Vieuxtemps ; à 15 h., Œuvres de Jarzebski, Romero ; à 15 h. 32, Œuvres de Boulez, Guezec ; 17 h., « cloche-pied » ; h. 2, , magazine musical ; 19 h., Jazz ; h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 30, Prestige de la musique... Orchestre national de France, ; M. ; « » lieder » (Wagner) ; « Concerto pour (R. Strauss) ; « Cinquième Symphonie en si bémol majeur » (Prokofiev) ; 22 h., ; du Récamier ; 23 h., La dernière ; 0 h. 5, Portraits de compositeurs : J. Lejeune.

Petites ondes - Grandes ondes

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Pangam et R. Maurier ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L'Apocalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h 45, Le jeu des mille francs ; 13 h. 30, Nouvelles fraîches : Gérard Sire ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; h., Journal, 20 h., Marche ou rêve ; h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; h., Spectacle lyrique ; 21 h., Tribune de l'histoire ; h. 30, Les mineurs de la nuit ; 23 h. 30, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter-presse ; 20 h., Le masque et la plume ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE. FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (culte et mus.) ; 7 h. 30, (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1. (Informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Collange ; 9 h. 10, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 15 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Une femme, un homme ; 15 h. 30, Viviane ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 30, F. Divo : Disco 1000 ; 21 h., J.-M. Desjeunes ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., A. Beloud ; h. 15, Les amours célèbres ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez on est là ; 16 h. 30, Les grosse têtes ; h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympa.

RADIO MONTE-CARLO (informations les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., *L'heure plus* ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30, L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure moins.

Radioscopies

FRANCE-INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean-Pierre Fourcade (lundi), Armand Desjardins (mardi), Yves (mercredi), Alphonse (jeudi), Frédéric (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-CULTURE, 12 h. 5, Jacques Pangam reçoit Camille Bourniquel (lundi), Bernard (mardi mercredi), de deffre (jeudi), Vercors (vendredi).

FRANCE-INTER, 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des *auditeurs sur la recherche médicale* (lundi et mardi), la lecture dans les maternelles (mercredi), les jeunes (jeudi), (vendredi).

... et au jour le jour

R.T.L., 8 h. 30, Dominique Bussereau (le 10).

FRANCE-INTER, 13 h., Pey- André Bergeron (le 10) ; 7 h., Georges (le 13).

R.M.-C., 13 h. 20, Jacques (le 10) ; 20 h., André Diligent (le 10).

625 - 619 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude reçoit un invité à h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. : magazine Samedi et demi) ; h. 45 (sauf dimanche), C'est la vie ; h., le Journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., le Journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et tradition des chrétiens orientaux (le 9), La source de vie (le 16) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « Aller au carbé » (le 9), Christianisme : mourir ou recommencer (le 16) ; 11 h., en l'église paroissiale de Vaucresson, Hauts-de-Seine 9), la paroisse Saint-Vigor de Marly-le-Roi,

RADIO-TELEVISION

Jeudi 13 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Emissions du Parlement : *Le Sénat.*

20 h. 30, Téléfilm : « Richelieu », de J.-F. Chiappe, d'après l'œuvre de Ph. Erlanger. Réal. J.-P. Decourt. Avec M. Audibert, J.-P. Bernard, P. Boiron. (Première partie : L'envoi du hobereau.)

Lire notre article page 11.

21 h. 27, Magazine d'actualité : L'événement ; 22 h. 30, Réception de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, à l'Académie française, comment. M. L. Zitrone.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série américaine : Les pionniers ; 16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'album d'A 2 ; 20 h. 20, D'accord, pas d'accord.

20 h. 30, Variétés : Un taxi en or, de G. Lux ; 21 h. 50, Magazine d'information : Un homme, un jour, M. J.-M. Cavada, C. Bortoli, M. Thoutouze, J.-Cl. Paris (le procès de Nuremberg).

Du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946 furent jugés les principaux responsables nazis des crimes de guerre, d'assassinats d'enfants, de juifs, et d'expériences médicales atroces. Des témoins importants de cet événement seront parmi les invités.

CHAINE III : FR 3

14 h. 45, En direct de l'Académie française : réception de M. Alain Peyrefitte, en présence du président de la République. (Présentation Ch. Ockrent.)

18 h. 40, Pour les jeunes : Emile libre et Rallye automobile ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : LES MAGICIENS, de C. Chabrol (1975), avec J. Rochefort, G. Froebe, F. Nero, S. Sandrelli, G. von Weitershausen.

Dans un palace de Tunisie, un riche oisif fait la connaissance d'un magicien qui a le pressentiment qu'un meurtre va être commis dans leur entourage. Il va, par perversité, s'employer à provoquer le hasard.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (et à 14 h., 19 h. 53, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, La Terre des promission de Charles Quint à Rubens ; à 8 h. 50, L'étoile de l'alliance, par C. Metira ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 11 h. 2, Ecoles de Paris : les étrangers après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris, avec Vercors ; 12 h. 45, Panorama (*sociologie et littérature*) ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « Un garçon en l'air », de D. Martin ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 17 h. 30, Ecoles de Paris : les étrangers après-guerre ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 23, Biologie et médecine : l'anesthésie ;

20 h., Dramatique : les Fous de Bassan, de S. Ganzl et J.-P. Colas, avec R. Bensimon, S. Artel ; 22 h. 30, Entretiens avec T. Takemoto ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R. Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h., Instrumentales ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : Orchestre symphonique d'Alsace ; à 15 h., Des notes sur la guitare : M. M. Ponce ; à 15 h. 32, Œuvres de G. Janequin, Francisque, Krebs, Dutilleux ; 17 h. 15, talents, premiers sillons ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h., En direct du gymnase de Ville-d'Avray... Nouvel orchestre philharmonique, dir. Jazzy avec Costa : « Symphonie opus 21 » (Webern), « Concerto pour piano en mi bémol » (Mozart) ; « Deuxième Symphonie » (Beethoven) ; 23 h. 30 à 2 h., Portrait du compositeur : L. Malet.

Vendredi 14 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : *Réponse à tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Allons au cinéma ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h., Au théâtre ce soir : L'Archipel Lenoir, d'Armand Salacrou. Avec H. Virlojeux, R. Lombard, M. Dés, R. Party, A. Abbadie, P. Numa.

Etouffer un château, la ferraille de Marie-Chantal dans le cœur de Gazette.

23 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Kojak (rediffusion) ; 16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 17 h., Fenêtre sur ; 18 h. 30, Dorothée et ses amis ; 18 h. 45, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux, d'après R. Nimier, adapt. J.-L. Bory, réal. Y. Andrei, avec N. Silberg, A. Bardi (troisième épisode).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (De l'angoisse).

Avec le professeur Léon Schwartzenberger et M. Pierre Thomas-Peuch (auteur de « Changer la mort »), MM. Henri Pradal (« le Marché de l'angoisse »), Pierre Desgraupes (« le Mal du siècle »), Yves Buin (à propos des écrits de Jean Revercy).

22 h. 50, Dramatique : Le Bien-aimé, de J. Doniol-Valcroze (1967), avec M. Morgan, P. Guers, J.-M. Bory, E. Hirt, N. Borgeaud. Adaptation d'un scénario de Lucie Faure (rediffusion).

A la fin de cet hiver dernier, une femme, après dix années de mariage heureuses, découvre que son mari n'a cessé de lui mentir sur sa vie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour vous et *Histoire de France* ; 18 h. 5, Régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Parti de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi... Service public : marchands d'avenir, l'astrologie, de L. Dalezer-Kahane et D. Berkani.

Que faut-il penser du développement des pratiques irrationnelles dans notre société technicienne ?

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, de l'histoire (la Loire).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (et à 14 h., 19 h. 53, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : 8 h., Les chemins de la connaissance : l'écriture ; à 8 h. 32, La Terre des promissions de Charles Quint à Rubens ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts et du spectacle ; 10 h. 45, La texte et la marge ; 11 h. 2, Ecoles de Paris : les étrangers avant-guerre ; 12 h. 5, Parti pris, avec Vercors ; 12 h. 45, Panorama, avec M. Fossey ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « La Vie d'Helia », de M. Jobert ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 18 h., Musique et musique ;

18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 35, Les grandes avenues de la science moderne : la révolution électronique ;

20 h., Etude : *La mémoire vertes des arbres*, par F. Christian ; 21 h., Musique de chambre (Szymanowski, Tchaïkovski, Hindemith, Berg) ; 22 h. 30, Entretiens avec T. Takemoto ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R. Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 15, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Tchaïkovski, Pierné, Tchaïkovski ; à 15 h., Œuvres de F. J.-P. Beugniot ; à 15 h. 32, Œuvres de Liszt, Bartok, Szokolay, Ligeti ; 17 h. 30, Equivalences : Leguay, Messiaen, L. Thiry ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h., En direct de Stuttgart, dir. Z. Kosler, avec W. [illegible] : « Egmont », (Beethoven), « Zyklus » (Fortner) ; « Symphonie du nouveau monde), (Dvorak) ; 22 h. 15, Le temps des collectionneurs ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Portraits de compositeurs : G. Beuf et M. Redolfi présentent le groupe de musique expérimentale de Marseille.

Samedi 15 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Culture légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 18 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Le chevalier mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Georges Brassens) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 25, Sports : Boxe (en direct de Bagneux).

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h. 30, Hebdo musique ; 18 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h., *Des animaux et des hommes* ; 18 h., Concours : Le tournoi du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Les Soirées du Grand Théâtre historique : L'enlèvement du Nord, d'après A. Dumas père, G. Vergez. Chorégraphie, J. Moussy. Musique, V. Cosma. Avec la troupe du Grand théâtre historique. D. Auteuil, P. Crauchet, P. Raynal.

Lire notre « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine outre-mer.

20 h. 30, Soirée lyrique : Boris Godounov, de Moussorgsky.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli ; et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : Inde vivante ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards et science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain (*la culture*) ; 9 h. 7, *Le monde contemporain*, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le point des arts ;

14 h., Le Tribunal de France-Culture : « Mère » ou l'aurore d'une humanité nouvelle racontée par Prométhée, avec J.-C. Brialy et Y. Jaigu ; 17 h. 30, *Le livre* : cycle d'orgue à Avignon ; 17 h. 30, Pour mémoire... Fernand Deligny, par P. Estebe et J. Chapelle-Turier : « Tentatives II » ; le Radeau du dernier recours » avec B. Pons, J. Lin (rediffusion) ;

20 h., Carte blanche : « Un petit village bien tranquille », de R. Ménard, avec C. Alera, D. Colas, M. Sanzini ; *musique de J. Weber* ; réalisation G. Peyrou ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Bonneuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin », divertissement de B. Jérôme ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Matinales : Beethoven, Tchaïkovski, Weber ; 9 h. 2, Musiques : les Semaines 1977 ; 9 h. 30, « Concerto n° 2 pour piano et orchestre » (Brahms) ; 11 h. 30, Les jeunes Français aux Rencontres ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 ; à 15 h., En direct du studio 118 : récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 77 ; 16 h. 30, Musique de recherches musicales de l'Ain ; 17 h., Hommage à Maria Callas ;

20 h. 5, Jour « J » de la musique ; 20 h. 30, Récital de piano Claude Helffer : « Sonate n° 29 opus 106 » (Beethoven) ; « Sonate pour les sonorités opposées » (Dallapiccola) ; « Toccata » (Berio) ; « La Puerta del vino » (Debussy) ; « Deuxième sonate » (Boulez) ; 22 h. 30, Extraction, par J.-F. Hirsch ; 0 h. 5, En direct du Festival Jazz Pulsations de Nancy ; 1 h., Petite musique de nuit, par B. Koering.

Dimanche 16 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h., Emissions religieuses et philosophiques ; 10 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable, avec R. Etcheverry.

16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vivre le cirque ; 16 h. 50, Sports première ;

18 h., FILM : LE TEMPS DE MOURIR, d'A. Farwagi (1969), avec B. Cremer, A. Karina, J. Rochefort, B. Kearns, C. Rich. (Rediffusion.)

Une jeune fille amnésique et sans mémoire vit dans le huis clos d'un appartement. Elle porte dans un film représentant l'assassinat par un inconnu d'une femme. Est-ce une prémonition ou une machination ?

20 h. 30, FILM : UNE VIERGE SUR CANAPÉ, de R. Quine (1964), avec N. Wood, T. Curtis, H. Fonda, L. Bacall, M. Ferrer.

Une journaliste à scandale prend le nom d'un ami marié pour consulter une jeune psychologue, spécialiste en sexologie, et découvrir si elle est normale ou non.

22 h. 20, Connaissance de la musique : Les castrats, de M. Le Roux. Réal. P.-A. Boutang.

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

12 h. 10, Toujours sourire ; 12 h. 30, La lorgnette, avec J. Martin ; 13 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 15, Les Muppets ; 18 h. 10, Contre-ut ; 18 h., Stade 2.

18 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 19 h. 40, Documentaire de l'INA : « Odyssée travestie »

Lire aussi « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, Documentaire d'art : Chefs-d'œuvre en péril (*Les arts et traditions populaires*), de P. de Lagarde.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission spéciale aux travailleurs immigrés : Salam Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 18 h., Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (la Loire, reprise de l'emission du 14 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : Le Chant de la terre, de Malher, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Alphonse Boudard ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (première partie).

Le cinéaste Ingmar Bergman parle de son enfance : l'éducation, la famille...

21 h. 55, Arts : Technique de l'émail, de Cl. Hocquard et L. Laupies.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Gary Cooper) : L'INTRIGANTE DE SARATOGA, de S. Wood (1945), avec G. Cooper, I. Bergman, J. Warburton, F. Balsm, F. Robson, J. Austin.

Une jeune femme de La Nouvelle-Orléans s'est juré de conquérir la richesse et une haute place dans la société. Mais les hommes s'en mêlent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Jacques Garelli (reprise à 14 h., 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre : Clérambault, J.-S. Bach, B. Britten, M. Duruflé, Bartok ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente « Le temps des assassins », pièce poétique et politique pour une fin d'hiver de la Commune de Paris ; 16 h. 5, Concert : œuvres de Corelli, Stravinski, Prokofiev, de Falla ;

18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 35, Les grandes avenues de la science moderne : la révolution électronique ;

20 h., Etude : *La mémoire vertes des arbres*, par F. Christian ; 21 h., Musique de chambre (Szymanowski, Tchaïkovski, Hindemith, Berg) ; 22 h. 30, Entretiens avec T. Takemoto ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R. Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 15, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Tchaïkovski, Pierné, Tchaïkovski ; à 15 h., Œuvres de F. J.-P. Beugniot ; à 15 h. 32, Œuvres de Liszt, Bartok, Szokolay, Ligeti ; 17 h. 30, Equivalences : Leguay, Messiaen, L. Thiry ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h., En direct de Stuttgart, avec l'orchestre symphonique de Stuttgart, dir. Z. Kosler, avec W. [illegible] : « Egmont », (Beethoven), « Zyklus » (Fortner) ; « Symphonie du nouveau monde), (Dvorak) ; 22 h. 15, Le temps des collectionneurs ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Portraits de compositeurs : G. Beuf et M. Redolfi présentent le groupe de musique expérimentale de Marseille.

Lundi 17 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Restez avec nous ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 14 h. 50, Série : L'homme sans visage ; 17 h. 30, Le club du lundi, avec MM. M. d'Ornano, C. Jurgens, J. Fabbri, G. Kuhn ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, FILM : LA COLLINE DES HOMMES PERDUS, de S. Lumet (1965), avec S. Connery, H. Andrews, I. Bannen, A. Lynch, O. Davis. (N. Rediffusion.)

Pendant la seconde guerre mondiale, dans un camp disciplinaire de l'armée britannique, en Afrique, des sous-officiers traitent leurs prisonniers comme des bêtes. Un Noir et un Blanc leur tiennent tête

22 h. 30, *Les archives du vingtième siècle* : Gabriel Marcel, par P.-A. Boutang.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : La poupée sanglante ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire d'art : *Les chemins de Chagall*, de D. Lecomte (avec la participation de Marc Chagall et André Malraux).

Lire notre article page 11.

22 h. 45, Bande à part.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Bernard-Henri Lévy ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM (cinéma public)* : MONSIEUR, de J.-P. Le Chanois (1964), avec J. Gabin, M. Darc, L. Pulver, P. Noiret, J.-P. Darras, G. Morlay. (N. Rediffusion.)

Un banquier, [illegible] mort, abandonne son [illegible] d'hôtel chez de grands bourgeois dont il va faire le bonheur [illegible] son ancienne chambre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Marianne Van Hirtum (reprise à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Jardin des sens », par C. Metira et Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 9 h. 7, Les chemins de l'histoire : « Le moulin », de C. Rivais ; 10 h., Le temps et la marge ; 11 h., Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Remembrances du vieillard idiot », de M. Arivé ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Portrait du lundi : le peintre Marc Chagall ;

18 h. 25, L'heure qu'il est ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, A propos de Jacques Prévert ; la poésie populaire et la musique, avec J. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : « Les Prêtres » de M. Saint-Pierre ; 19 h.

Darc, L. Pulver, P. Noiret, J.-P. Darras, G. Morlay. (N. Rediffusion.)

Présence des arts : l'Affiche, avec Max Gallo ;

20 h., Documentaire : « Hommage à Jack London », réalisé par Radio-Canada ; 21 h., Concert : « Trilogue » (R. Sichan) « les Chants de Maldoror » (M. Constant) ; 22 h. 30, Entretiens, avec Leonora Carrington, par D. Rouvre ; 23 h., *De la nuit.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français : P. Mefano ; à 15 h., Après-midi lyrique : « Mithridate » (Mozart), par l'orchestre du Mozarteum de Salzbourg ; à 17 h. 2, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 5, Epigraphes : « M. Croche et M. Teste », par M. Soumagnac : Liszt et Debussy ; 20 h. 30, Cycle de l'IRCAM, en direct du Théâtre de la Ville... Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik, avec S. Walker, P. Muller, P. Thibaud, [illegible] : « Equivalences » (J.-C. Eloy), « [illegible] » pour trompette et [illegible] » (Jolas), « Méridium » (H. Birtwistle) ; 23 h., Ne nous retournons pas, *j'ai l'impression qu'on nous suit* ; 0 h., Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, [illegible] musique de nuit.

Les écrans francophones

Lundi 10 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible : 21 h., *second enfer*, film de John Sturges.

TELE - [illegible] : 18 h., Mannix ; 21 h., *la Minute de vérité*, film de J. Delannoy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Chansons des étrangers.

R.T. Bis : 19 h. 55, Thanasse et Casimir ; 20 h. 15, Wallon et Mirake.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h., Spécial cinéma.

Mardi 11 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., *Autriche*, film : [illegible] nickelés, film de J.-C. Chambon.

TELE - [illegible] - CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Neuf garçons... un cœur*, film de G. Freeland.

TELEVISION BELGE : 19 h., Itinéraire.

R.T. Bis : 20 h. 20, Au plaisir de Dieu ; 21 h. 15, Club F.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., [illegible] et gagne ; 21 h. 10, *Lolita*, film de S. Kubick.

Mercredi 12 octobre

TELE - LUXEMBOURG, : 20 h., L'homme de Vienne ; 21 h., *la Veuve d'Hippolyte*, film de G. Zagni.

TELE - MONTE - CARLO, : 20 h., Mission impossible : 21 h., *Johne Cobe*, film de R. Altman.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Echange.

R.T. Bis : 20 h., [illegible] ; le mystère de l'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., [illegible] et gagne ; 21 h. 10, *Jeune femme*, film de J. Dassin ; 22 h., Piano, court métrage de S. Filipe.

Jeudi [illegible]

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Médecin d'aujourd'hui ; 21 h., *Hawkins « Vendetta »*, film de P. Wendkos.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les peupliers de la prétentaine ; 21 h., *Trois chambres à Manhattan*, film de M. Carné.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, [illegible], film de G. Douglas.

R.T. Bis : L'homme et la [illegible].

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Temps présent ; 22 h., L'antenne est à vous.

Vendredi 14 octobre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., [illegible], film de C. Crichton.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., *Hawaï, police d'Etat* ; 21 h., *Monsieur Croque-Mars*, film de J. L. Thomson.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, A suivre ; 22 h. 15, Roulette chinoise.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, N'ayez pas peur de Thomas B., réalisation C. Caspari.

Samedi 15 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 18 h., Dans les rues de San-Francisco ; 21 h., *Señorita-Toreador*, film de R. Thorpe

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., [illegible] le justicier ; 21 h., *Un homme à abattre*, film de P. [illegible]droyer.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Impossible... [illegible] ; R. Lamoureux ; 22 h., De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE [illegible] : 19 h. 55, Rendez-vous ; 21 h. 55, *touch*, film de Gaya.

Dimanche 16 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 18 h., [illegible] à marier ; 21 h., *Juliette* [illegible], film de F. Fellini.

TELE-MONTE-CARLO : *20 h. 10*, insolites ; 21 h., [illegible], *je me sens rajeunir*, film de H. Hawks.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, La week-end sportif ; 20 h. [illegible] ; 22 h., [illegible]ième Avenue.

TELEVISION SUISSE [illegible] : 18 h., Au plaisir de Dieu ; 21 h. 5, A vos lettres ; 21 h. 25, La [illegible] au chapitre ; 22 h. 20 Vêpérales.

Lundi 17 [illegible]

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., [illegible] impossible : 21 h., *Winchester 73*, film de A. Mann.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Toi, le venin*, film de R. Rossein.

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, *l'Honneur perdu de K. Blum*, film de V. Schlondorff.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., [illegible] gagne ; 20 h. 40, Les nez [illegible] les étoiles ; 21 h. 50, Citizen's Band.

SOCIETE

STAGES

Divagation et créativité

(Suite de la page 9.)

Les esprits se mettent à frénétiquement tourner en rond, comme des souris prises au piège. Certains, qu'on n'aurait pas cru doués pour le rêve, feignent la divagation d'un surprenant surréalisme. Chacun y va de son mot, de son image. Impossible de voir naître sur la feuille blanche l'ombre d'une pâle idée. Croisés avec le concept *livre*, les mots *tirés : génisse* et *poulet*, n'amènent qu'à deux idées : celle d'un... bouquin en train de génisser, et celle d'un bouquin qui pond comme un poulet ! Consternant. La réhabilitation du papillonnage n'est pas encore faite.

Vaincu par l'absence d'une dialectique qui se prétend productive, *rendu incapable de faire autre chose que des mots*, on en vient à faire silence, on rentre dans le rang, notre conseil, tout quinaud.

« *Nous n'utilisons que 2 % de nos capacités de notre cerveau* », nous avait-il averti.

— *Et encore !* » a ajouté quelqu'un.

L'impression d'être descendu très en-deçà des 2 % prévus. C'est l'échec. Total.

Et le pire, c'est que tous, parce qu'ils possèdent encore quelques plus ou moins bons points, haussent les épaules. En trois jours, M. Jourdain a perdu quelques-uns de ses potentiels, et le dernier, il est vrai, quelques billets de mille francs.

« *C'est ridicule*, nous dit ce jeune homme, *on a fait un temps perdu*, ajoute un ingénieur. *J'aurais pu le découvrir l'absurdité. Je n'ai pas payé pour rien et, vlan ! l'absurdité m'a giflé à la figure.*

— *Moi qui en étais à ne plus rien faire*, dit un autre, *je ne fais plus rien, j'avoue que ça m'a fait du bien de retrouver quelques rires. Au second degré. Ce n'est jamais désagréable qu'on nous change un peu en nous montrant des grotesques.* »

PIERRE LEULLIETTE.

PORTRAIT

Mouna a traversé la Seine

SUR l'esplanade de Beaubourg, un montreur de poule, des *équilibristes*, attirent chaque jour des badauds, ou réussissent à attirer bien mal. Parmi eux, un homme draine les passants avec cette : Aguigui Mouna. Ce dernier figure du quartier Latin. Il aime amuser le public de Beaubourg. Il a changé de lieu d'activité pour haranguer la foule, il est, on le sait, habitué à son personnage. *Toujours un vieux chapeau noir* de guardian enfoncé sur le front et orné de badges divers : la tolérance, les pacifistes et l'arbre de la fraternité. Une fleur multicolore tirant sur le gris, des allumettes plantées, tantôt un T-shirt imprimé, tantôt une veste en smoking trouvée aux Puces.

Juché sur un banc ou sur une bouche d'aération, son sac (*« Je vis comme une escargote »*) posé à ses côtés, un orgue de barbarie ou une guitare pleine de journaux à ses pieds, il commence à parler. Les passants s'approchent, l'entourent. On l'applaudit ; on rit. « *Dans la vie comme dans l'homme, savoir le dire. J'amuse les gens ; je suis un clochon. C'est cela l'aguiguisme : prendre tout par l'absurde.* »

L' « aguiguisme » a fait il y a vingt-six ans, selon Jeanne Dupont, étoilé restaurateur à Asnières. Un petit restaurant, face aux premières fortifications de la ville. Du voisinage le plus bourgeois. Brusquement, un jour, il décide de tout changer sa vie, se fait appeler son nom. « Un nom à pleurer, à pisser, *pourquoi pas Aguigui ? Et Mouna, qui m'est venu comme ça ; ça m'a amusé ;* il me suit bien dans mon délire. Mouna deviendra mon « maître-à-penser » : il me promène avec un petit chapeau, rase la moitié de sa barbe et de sa moustache, ou passe vingt-quatre heures dans un arbre, devient le village de Golfe-Juan. « Il est aussi l'association d'idées, explique-t-il. Il y a les Vingt-Quatre du Mans. *Pourquoi pas les vingt-quatre heures de l'arbre ?* »

Un an plus tard, c'est Paris. Au Duc de Nevers, un nouveau restaurant, une spécialité affichée à l'entrée : « *Ici, on mange la lune.* » Mais la lune ne rapportant pas assez, c'est la Seine qui devient support ambulant, et commence à quai. On quartier Latin. Les habitués l'ont vu pendant des années triporteur, là barque piquée de fleurs.

Aguigui 1er prêche contre la violence et tente, dit-il, « *une évolution par rapport aux années 1968* ». Avec lui, il emporte toujours sa panoplie du « parfait aguiguiste », pour la morale symbolique : un réveil, pour rappeler l'heure de la vérité ; des épingles, *épingles, épingles de nourrice (« Je suis toujours prêt à quasi-mourir »)* ; une balayette, pour bénir la foule ; une poignée de graines, qu'il lance parfois aux pieds de ceux qui l'écoutent (« *Prenez-en de la graine* »), et, en guise de cravate, une grosse épingle de nourrice au bout d'une ficelle, symbole du lien et de la spontanéité de l'enfance.

« Le plus grand débile de tous les temps »

De la rue Saint-Séverin au jardin du Luxembourg et inversement à Beaubourg, il est un fidèle lecteur public, décortique l'actualité et commente l'actualité à sa manière, à travers des bouts de journaux. « Pas toujours aux bonnes heures », lit-on dans un journal. « *La viande avec le bouchon*, dit Mouna, *c'est le progrès* ». « Les résultats *d'un lycée s'effondrent pendant un mois* », lit Mouna à la foule : « *Avez-vous déjà vu les résultats de la banque mondiale ?* » A la rubrique Bourse, il s'exclame : « *Il faut savoir créer les valeurs sûres !* » Il fait penser à l'architecte Lop, projet qui voulait prolonger la ligne Saint-Michel jusqu'à la mer. Mais il n'aime pas la comparaison : « *Je suis moi-même, je suis un Dan Lacombe des temps modernes.* »

Et fièrement il ajoute : « *Je suis aussi le premier écologiste.* » Là encore *des symboles*. Il *distribue* aux passants du pain non pollué dans des sacs en plastique, pour l'air du Tibet avec des pompes à bicyclette et tente de nettoyer la fontaine Saint-Michel.

L'armée, le service ? Il a fait son choix : le passage inlassablement vers Larzac, Hagueneau ou Malville. Mais Mouna veut aller plus loin : il veut « *dépolluer les consciences* » et installer ce qu'il appelle l'esprit « *antimythe* ». Il s'explique : « *Dans la tolérance, le refus de toute discrimination sociale, raciale ou religieuse.* » « *Dépoussiérons notre subconscient* », écrit *dans un journal « antirobot »*, le Mouna. « *Un journal, j'en suis à la fois P.-D.G., responsable, cycliste et vendeur.* » « *A vot' bon cœur m'sieurs dames* » : après chaque distribution, il distribue, chacun donne ce qu'il veut.

Dans sa paie le loyer de sa chambre et ajoute quelques subsides à sa pension de vieillesse, car il vient d'avoir soixante-cinq ans.

Sans pour autant faire connaître, pourquoi pas la politique ? A cinq reprises, Mouna s'est présenté aux élections dans le cinquième arrondissement de Paris, et il compte bien recommencer en 1978. « *Depuis quelques années, j'ai fait le plein : trente-huit voix. Mais je représente un millier d'idées. Voilà mon programme électoral : des fêtes de quartiers, des statues en hommage aux grands clowns, des cours à l'école* — traduisons : des cours — *et mille billets distribués gratis. Le jour où un cycliste écrase une voiture, on en aura nouveau !* »

Avec ce programme, Mouna pense être un homme politique, mais pas du commun : « *Je suis le plus grand débile de tous les temps* », conclut-il.

MARIE-CHRISTINE VALLET.

Frères : imprimerie Polyglottes, 232, rue de Charenton, Paris-12e.

— Le pauvre ! Nationalisé depuis deux mille ans par les Gaulois !

Copyright le Monde et Jean Effel.

LA FÊTE

"Nous ne sommes pas du même bord"

« JE ne danse pas avec vous, nous ne sommes pas du même bord. » Elle est en jeans, elle est châtain clair, pleine de vie. C'est la fête.

Comme chaque année à pareille époque, on honore les retraités et les médaillés du travail. D'habitude, paraît-il, on se réunissait pour les chefs de service et les « gradés ». J'ai trente-trois ans, j'arrive, j'ai rien. Le directeur a accepté de convier les mille employés de l'entreprise, un samedi à 17 heures.

Au début, nous sommes environ cinquante. C'est un bon score, me dit-on. Les mécanographes terminent à 16 h. et beaucoup d'entre elles n'ont pas attendu. (Après la Sainte-Catherine, il y a quelques semaines, on s'est moqué des « chefs » qui profitent de ces réunions pour danser et rire avec les employées...) Champagne de la coopérative (16 francs la bouteille) et petits-fours. Silence. Sans micro ni porte-voix, le patron dit quelques mots. Derrière moi, quelqu'un rit. Jeunesse du corps, du cœur, de l'esprit, qu'il nous souhaite de conserver... On danse. Elle m'explique ses refus :

« On a dit d'apporter nos disques, et maintenant « il » ne veut pas les passer. »

« *Il* », *c'est le chef de service, qui est responsable pour un soir de la sonorisation.*

« *Attendez, je vais essayer d'arranger cela.*

— Vous avez gradé ? »

Elle me regarde, étonnée, et me parle d'« égalité syndicale ». Ces mots sonnent après qu'elle soit mécanographe, et sont durs, une « syndicaliste ».

Je veux faire mettre mon disque et reviens la chercher.

« Vous êtes gentil, m'a-t-on dit, j'accepte que vous m'invitiez. »

Elle est gaie. Elle est un peu ce que ressemble à Polnareff. Ses copains ont des barbes de navigateurs solitaires. Elle ne travaillera pas longtemps ici. Bientôt elle ira en Afrique, à Niamey, qu'elle connaît déjà.

Elle a raison

Vers 21 heures, nous sommes encore plus de cinquante. Un autre record, paraît-il. Le champagne n'était pas si mauvais. Ses disques m'ont plu. Elle et ses amis ont rythmé la jarandole. A 21 heures, il n'y a plus de bords. Des gens qui rient et qui s'amusent, heureux d'être ensemble.

Demain ou après, je me croiserai dans un couloir. Je serai redevenu le Directeur et elle l'Employée. On se saluera poliment. Je suis marié. Elle doit avoir sa vie. S'il n'en n'avait pas été autrement, nous serions peut-être devenus amis, c'est impossible. Elle a raison. Nous ne pensons pas du même bord. Difficile tout de même à accepter.

MICHEL SAUMIANNE.

La vie du langage

L'IDENTITÉ CULTURELLE

LES Assises de la 7e Biennale de la langue française (Moncton, Nouveau-Brunswick, 5-9 septembre 1977) avaient pour thème principal : « Langue française et identité culturelle ». C'était jouer la difficulté. La langue française, nous pensons savoir ce qu'elle est sur la base de descriptions à dominante littéraire, dans l'utilisation et même la beauté formelle sont indiscutables. Mais entre le concept, plus politique au sens large de linguistique, de français et sa pratique sociale, il y a un gouffre de contradictions que la sociolinguistique et l'ethnolinguistique ne combleront que très lentement.

Dans l'identité culturelle, il n'en est pas de définition adéquate. Est-ce, comme l'identité sexuelle ou l'identité physique, un fait rigoureusement personnel ? Oui sans doute, pour une bonne part, et la première « identité » culturelle s'exprime à travers un usage de la langue, un « dialecte », qui lui non plus n'est pas réductible à aucun autre : un « idiolecte ».

Mais on ne peut éliminer d'individualités, ce n'est pas cette identité culturelle-là qu'il pouvait être question à la Biennale ; mais peut-être celle qui est l'ensemble des pratiques linguistiques communes à un groupe et par lesquelles un groupe s'identifie comme différent de tout autre. A l'intérieur d'un tel groupe, les différences l'emportent sur les disparités ; et de même s'agissant de la langue. Le « sociolecte » du groupe s'oppose à l'extérieur d'une autre langue, d'autres sociolectes.

En France, l'identité culturelle du peuple français s'oppose fortement à celle de la classe dirigeante parisienne elle-même. Celle de l'Alsace, quoique par la diglossie, s'oppose à son tour à celle des Parisiens et à leur ensemble. Il est probable que l'identité culturelle d'un groupe d'âge fait apparaître un idiolecte, etc. Des « codes » linguistiques fonctionnent à l'intérieur d'un même groupe sociocultural pour maintenir le sentiment d'identité et rendre immédiatement perceptible l'écart avec les groupes voisins.

Cette seconde identité culturelle, généralement peu accueillante aux pratiques de langue et de culture des autres français, pourquoi ne serait-elle pas fâcheusement à l'esprit de clocher ? Qu'il s'agisse d'un clocher de campagne, « de pays », ou d'un quartier de clocher (le coupole de Montparnasse ou le bistrot du coin), le résultat est le même : refus du cosmopolitisme, solidarité des valeurs culturelles du groupe, etc.

Ce n'est pas de cela non plus qu'a voulu parler la Biennale. Il s'est agi soit d'une troisième identité culturelle : celle qui se dégagerait spontanément de l'usage d'une langue supposée « même », identique, par-delà les idiolectes et les sociolectes. C'est une perspective particulière au français, ou, du moins (car, il faut le rappeler, une langue n'a ni conscience de ses fins, ni capacité à s'analyser, ni « pensée », etc.), à des Français.

C'est dire que nous avons ramenés une fois de plus au concept de francophonie, et toujours avec cette ambiguïté fondamentale : si la même langue (ou supposée telle pour les besoins de la cause) exprime des situations culturelles très large (les pratiques sociales) diamétralement opposées, rend-elle pour autant ces situations identiques ?

A la plus grande gloire française

Il faut qu'on peut en distinguer, à l'égard de l'usage du *français, quatre :* l'usage de référence (pour parler comme les juristes). C'est le français, entendons celui de la norme nationale (essentiellement parisienne) dirigeante. En second lieu, celui de la francophonie (au moins européenne) : une autre langue : celle des Belges, des Suisses, ou des Luxembourgeois de langue française.

En troisième lieu, la coexistence conflictuelle dans les cas où le conflit est permanent, aigu, et laisse le terme de la défaite ou de l'élimination (ou de folklorisation, qui en est le prélude) de l'une des langues en présence ; ce qui n'est pas, ou pas apparemment dans la « francophonie » européenne, sinon peut-être au Val-d'Aoste.

Ici, bien sûr, des situations : le français est victime ou bourreau. Ou, plus souvent moins personnels, en position dominée ou dominante : dominée en Amérique du Nord, dominante en Afrique, *même* si l'arabe et les langues africaines reprennent un peu du terrain qu'elles avaient dû lui abandonner ; et dominante aux Antilles, si l'on considère le créole comme la véritable langue maternelle de la majorité de la population.

Or il nous est (nous : les parlant-français-à-part-entière) aussi difficile de sentir, de vivre l'une et l'autre situation. Ou bien nous les récupérons toutes deux *ad majorem gallici gloriam*, pour la plus grande gloire du français, présenté à nous-mêmes (c'est un thème récurrent des manifestations francophones) comme la valeur d'une identité culturelle métaphysiquement plus ouverte que l'Humain (?).

Ou nous sympathisons sincèrement avec les minorités (ou les majorités, en Afrique) plus ou moins brimées ou en danger de l'être, le plein usage de leur langue. Mais alors, et en dépit des meilleures intentions, de telles situations nous demeurent étranges et étrangères, de la même façon qu'il est difficile et presque impossible à qui n'est pas l'un des points connue de représenter la vie d'un peuple en guerre.

Pour un peu plus les cartes. Nous ne sommes pas très fixés (A. Rey le rappelait justement) sur « *la nature exacte des rapports entre une culture et une langue* ». Or l'équation langue = culture ne va pas de soi. L'histoire contemporaine nous en donne une *contre-démonstration tragiquement* exemplaire : la culture présente (et peut-être plus à venir) des Allemagnes est fondamentalement différente, en même temps le patrimoine culturel commun aux deux « nations » y est réinterprété très différemment ; alors que le patrimoine linguistique (l'allemand) y est identique avec la même rigueur, et non sans complicité.

L'imaginaire et le réel

La question de résoudre ces problèmes par la voie de la raison est vaine. Kafka est en même temps tchèque et en allemand, Kafka n'était ni allemand ni tchèque, il était *juif. Vaine est l'affirmation* que ces problèmes (d'identité et de francophonie) pourraient être réglés par la politique : ils ne le sont peut-être jamais politiques.

Une approche scientifique du problème est évidemment moins chargée d'imaginaire ; celle que poursuivent depuis 1974 les colloques annuels organisés sur le thème « identité culturelle et francophonie dans les Amériques » (Bloomington, Indiana, 1974 ; Halifax, Nouvelle-Ecosse, 1975 ; Toronto, Ontario, 1976) [1] pour plus *lucide et réaliste*, elle n'est guère moins décevante.

Tous les travaux indiquent, en effet, que les relations socio-culturelles sont complexité, et cette complexité ne peut être véritablement perçue dans une situation réelle de possession et de danger. La possession paisible d'une langue-culture, que nous mentionnions, est, au sens « aveuglant » pour le participant.

« *Le parlant français* (notait A. Rey en conclusion du colloque de Halifax) *en situation de confort, c'est-à-dire le francophone menacé de l'intérieur dans son incapacité à percevoir douloureusement sa différence. Français, et surtout villas, et, plus qu'un autre, bourgeois, il fait, ne parlant, ne voulant parler que le français, plus qu'il ne parle ; les vrais francophones sont ceux qui ont choisi, même si ambigu ou [illegible] (1).* »

Devrions-nous baisser les bras devant tant d'incertitudes, de difficultés d'approche, de contradictions ? Non, certes ; elles seraient au contraire des raisons de plus pour persévérer et avancer. Mais que ce soit dans la clarté.

JACQUES CELLARD.

(1) *Actes du colloque de Halifax, 1975 : Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*, publiés par Hans H. Runte et Albert Valdman, Indiana University, Bloomington, Ind.-U.S.A., 190 p., 1976, diff. France, Libr. Klincksieck.

Horizons du Langage témoigne du recul indéfini des limites dans l'exploration du langage humain. La diversité des approches restitue les fils signifiants dont sont tissés art et science — aussi bien que les pôles de la communication : des traditions orales aux média de notre modernité. Instruite par la rigueur des systèmes et les faits de l'Histoire, la réflexion philosophique y déploie ses initiatives fondatrices.

■ LE MAUVAIS OUTIL
LANGUE, SUJET ET DISCOURS
Paul Henry - postface d'Oswald DUCROT ..... 48 F

■ FONCTIONS POÉTIQUES
par Anne-Marie PELLETIER
Préface de Michel ARRIVÉ ..... 32 F

■ LOGOS ET FORMALISATION DU LANGAGE
par le R.P. Dominique DUBARLE ..... 68 F

sont les trois premiers volumes de la nouvelle collection :

HORIZONS DU LANGAGE
Sous la direction de André Jacob (Paris-X-Nanterre)

Pour recevoir gratuitement et sans engagement une documentation sur la collection HORIZONS DU LANGAGE, veuillez renvoyer ce bon, dûment rempli, à KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, 75007 PARIS.

NOM
ADRESSE
PROFESSION
DATE

SOCIETE

Tatouages et tatoués

LES [illegible] sans le savoir une [illegible] confrérie [illegible] ! William Caruchet, l'auteur de Tatouages [illegible] Tatoués *(1), a mené pendant plus de huit ans une enquête à la [illegible] ethnologique et journalistique sur cet étrange [illegible] sous toutes [illegible] et [illegible] tous les milieux. [illegible] exergue [illegible] son livre, il a placé cette citation [illegible] Théophile Gautier :*

« L'homme le plus fort sent d'une manière instinctive que l'ornement trace une ligne de démarcation infranchissable entre lui et [illegible] et, quand il ne peut broder ses habits, il brode sa peau. »

Quelques célébrités

Dans l'Ancien Régime, il n'était pas rare que [illegible] gentilshommes se fassent [illegible] Henri IV lui-même, paraît-il, portait [illegible] serment gravé sur [illegible] poitrine : *« Per[illegible] jusqu'à la [illegible] dans [illegible] cimetières de Genève. »*

Bernadotte [illegible] avec enthousiasme [illegible] Révolution. On pouvait lire sur son bras : *« Liberté, Egalité, Vive la République. »* Peut-être, mais cela est moins certain, s'y ajoutait l'inscription : *« Mort aux rois. »* Ce qui [illegible] sûr, en revanche, c'est qu'il [illegible] Toul, [illegible] pluviôse [illegible] l'an V, un [illegible] royauté. Ce qui [illegible] l'empêcha pas, [illegible] la [illegible] Charles XIII, en 1818, [illegible].

Un [illegible] Tolstoï, [illegible] du grand romancier, [illegible] abondamment tatoué. [illegible] lui [illegible] une allégorie mondaine *dans les salons de la haute société* de Saint-Pétersbourg. Il [illegible] pas avare d'[illegible]. Il [illegible], invariablement, son [illegible] lui demandait de découvrir sa poitrine et ses bras. Tolstoï ne se faisait pas prier et exhibait un [illegible] de paradis [illegible] ses [illegible] auriculaires, [illegible] d'une guirlande de petits [illegible] dessinés. Sur les bras, deux longs serpents s'enlaçaient. La curiosité des dames satisfaite, les hommes entraînaient Tolstoï à l'écart pour un déshabillage plus complet : des pieds à la tête, le corps était [illegible] plus ou moins fantaisistes.

Tolstoï [illegible] pas fait tatouer pour suivre un caprice à la mode. Bien au contraire. Lors d'un voyage en Extrême-Orient, Tolstoï fut scandalisé de surprendre un pope ivre mort, étendu sur le pont du vaisseau. Il eut l'idée saugrenue de plaquer la barbe du pope au plancher avec un cachet de cire rouge aux armes du tsar. La plaisanterie ayant été jugée détestable par le commandant, le turbulent Tolstoï fut abandonné sur une île. Pour se concilier l'estime et l'aide des indigènes, il sollicita l'honneur d'être décoré comme eux.

Voici quelques tatoués célèbres. Henri III : une chasse au [illegible] dans le dos. Winston Churchill : les armes de Marlborough. Barry Goldwater, [illegible] malheureux à la Maison Blanche : le signe d'une société secrète. Charles Trenet et le peintre Foujita : une [illegible] à cinq [illegible]. Georges Ulmer : un dauphin. Michel Sardou : un aigle sur l'épaule.

Le commerce de peaux humaines

Il n'y a pas si longtemps [illegible] à Paris, [illegible] une arrière-salle de bar, une Bourse [illegible] des tatouages. On y faisait commerce de peaux humaines tatouées. Elles étaient tannées, tendues, encadrées ou épinglées sur une planchette. Ces fragments épidermiques pouvaient satisfaire tous les goûts. Des trois points maçonniques au tableau de maître, des scènes *érotiques* à la série *inépuisable* des épithètes, protestations et déclarations de haine ou d'amour, les clients avaient le choix.

[illegible] provenait [illegible] de la morgue. [illegible] l'inhumation dans la fosse commune ou l'hôpital à l'issue de maladies, les cadavres étaient amputés de [illegible] de peau [illegible]. Grâce à cette clientèle exigeante, le [illegible] prospère.

Une aventure et un engagement

L'apparition et le développement de la machine électrique [illegible] changé la [illegible] sociologique du tatouage. Il était d'abord [illegible] clandestin, pratiqué exclusivement dans certains milieux. Il est maintenant accessible à d'autres couches sociales. De ce fait, il a perdu, en partie, son [illegible] *infamant et réprouvé.*

La vogue du tatouage a prise sur la jeunesse, qui y voit à la fois une aventure et un engagement.

En France, dans les premières années du siècle, ce sont surtout les criminels et les militaires qui pratiquent le tatouage. A un degré moindre, les ouvriers, qui veulent [illegible] leur peau d'emblèmes professionnels. Les dessins qu'ils [illegible], grossiers ou agressifs.

Avec la première [illegible] mondiale, et surtout la guerre de tranchées, les soldats connaissent un immobilisme et un découvrement apparents. Les ornements cutanés en connaissent un certain regain. Ce sont, avant tout, des tatouages patriotiques, notamment des portraits de généraux. Ou, encore, des tatouages vengeurs contre les Allemands.

Quant aux tatouages dans les professions libérales, ils ont toujours été considérés comme une anomalie inexplicable.

Le tatouage professionnel, qui a pratiquement disparu en France, était autrefois très fréquent.

L'histoire du tatouage, nous la rencontrons auprès des hommes de l'âge de pierre, chez les légionnaires de Jules César, à la Cour des miracles du Moyen Age, dans les palais princiers, chez les forçats de Cayenne comme chez les primitifs du Pacifique. Toutes les époques, toutes les classes, toutes les races connaissent le tatouage, avec ses variantes comme la scarification et la peinture corporelle.

Un Michel-Ange londonien

En Grande-Bretagne, le tatouage a toujours été très répandu. Les [illegible] sont très variés, d'une richesse de coloris surprenante. Toutes les classes sociales le pratiquent.

Voici les [illegible] établies par le docteur Lacassagne, en 1897, sur un tatoueur londonien du nom de Macdonald, qui tient [illegible] boutique [illegible] plein [illegible] Saint-James.

« Il a [illegible] un élégant [illegible] avec lumière électrique, tapis d'Orient et [illegible] japonais, un atelier où tout visiteur trouve sur une table des boîtes de cigares et de cigarettes, des boissons rafraîchissantes et, sur une autre table, de nombreux albums contenant des milliers d'aquarelles [illegible] représentés mille sujets divers. Le visiteur fume les cigares, savoure les boissons, admire les aquarelles, et quand il a fini tout cela il peut s'en aller. Mais il ne s'en va pas. Il ne résiste pas au désir d'emporter sur soi un souvenir de sa visite, d'acquérir, d'une façon définitive et inaliénable, une ou deux ou moins de ces délicieuses peintures qui remplissent les albums (2). »

Tous les motifs sont demandés : un serpent qui s'enlace autour du cou, un aigle luttant avec des vautours, *le Printemps* de Botticelli, des portraits de femmes, des rétrospectives de batailles mémorables, des natures mortes, voire des liasses de livres sterling. Un couple, assurément très pieux, a sollicité une ornementation pour le moins originale. Sur le dos du mari, la crucifixion. Sur celui de son épouse, *la Cène*, d'après Léonard de Vinci. Ces deux tatouages accompagnés de plusieurs devises évangéliques.

[illegible], artiste accompli, [illegible] *Michel-Ange du tatouage* ». Toute la haute aristocratie anglaise, de même que la famille royale, s'adressait à lui. Il a reproduit sur l'épiderme de clients les tableaux les plus célèbres. Une des ses œuvres originales est une tête de Christ, ainsi décrite par un journaliste londonien, en 1927 :

« L'expression de la figure est saisissante, les gouttes de sang qui s'échappent des plaies produites par les épines de la couronne sont merveilleuses de réalité. »

Sa technique est avancée. Il est un des premiers tatoueurs à utiliser l'appareil électrique, qui lui permet ainsi, non seulement de tatouer plus vite, mais, surtout, d'obtenir un tracé beaucoup plus régulier et de rendre l'opération moins douloureuse qu'auparavant. Sa grande réussite avait été l'emploi d'un bleu lavande de sa confection.

Chez les Britanniques, le tatouage est moins la marque d'une excentricité ou d'une fantaisie étrange qu'une vieille et respectable coutume qui ne dérange personne. Comme dans tous les pays, il est particulièrement répandu dans certains groupes. En 1967, la Royal Navy compte 46 % de tatoués. A la même époque, la marine militaire américaine en relève 65 %.

Motif de divorce

Des difficultés conjugales peuvent avoir un tatouage pour origine : est-il suffisant pour servir de support à une procédure de divorce ou de séparation de corps ?

Les juges new-yorkais ont eu à connaître de ces désagréments conjugaux. Quinze jours après son mariage, une jeune femme demande le divorce, prétextant que son époux s'était fait tatouer une fille nue sur la poitrine et qu'elle trouvait cette image immorale. Le tribunal, estimant insuffisant ce grief, la déboute, tout en lui conseillant simplement d'éteindre la lumière dès qu'elle serait avec son mari dans la chambre à coucher.

(1) Editions Tchou. 288 p., 54 F.

(2) [illegible] *d'anthropologie criminelle*, Dr Lacassagne, [illegible].

Le vertigo et l'employé de mairie

AH, les employés de mairie, mon vieux, faut plus m'en parler ! Mon his[illegible] va peut-être faire mar[illegible], mais moi [illegible] m'a fichu le vertigo, elle m'a fait gerber, mon vieux, [illegible] une [illegible] gerber sur le trottoir, devant les gens, devant les voitures, j'ai pas pris [illegible] !

Voilà, en raccourci, ce qui s'est passé. A l'époque, on était une petite bande, cinq ou six, [illegible] pour la musique. [illegible] la guitare, [illegible] un [illegible] jouer [illegible] sur une batterie, c'était notre plaisir. On a commencé par se réunir dans une cave d'H.L.M. où je pieutais. Des fois, on allait au parking. Mais toujours ça [illegible] des ennuis avec les pisse-froid, qui n'aiment que Chopin ou [illegible].

Alors j'ai dit à mes potes : pointons-nous à la [illegible] des jeunes, on va leur demander un local. On y va. Allez, les gars, *je leur dis*, laissez-nous nous [illegible] deux fois par semaine, vous avez bien une petite piaule pour des musiciens ? On fera pas de dégâts, on dérangera pas vos poteries ! Eh bien, mon vieux, ils nous ont envoyés sur les roses... Y'a rien pour vous, tous les locaux sont occupés. Il est sûr qu'ils [illegible] la trouille, mais *de quoi ?*

J'ai flipé dur et j'ai eu l'idée : on va aller à la mairie. J'enfile un chandail passe-muraille, genre métro-boulot-dodo, je laisse mon blouson au vestiaire, *je prends l'air chômeur poli*, tu saisis ? Et je me présente. On me fait monter [illegible] étages. [illegible] me renvoie au culturel, le culturel au sportif, le sportif au rez-de-chaussée. Enfin, ça y est, un mec assis derrière *son comptoir*, col roulé, dents blanches, le bon numéro, quoi ! Je lui explique, on [illegible] un petit local pour travailler la musique, on sera très sages, m'sieur, et puis on peut rendre service, on pourrait faire un bal, gratis, quand [illegible] *au point*, on n'est pas nombreux, on fermera bien les [illegible], on n'ouvrira pas [illegible] la lumière, *m'sieur.*

Il dessinait des petites fleurs

L'employé de la mairie [illegible] se [illegible] vers moi, les yeux ronds, il se gratte le col... C'est [illegible], en ce moment, la [illegible] n'a pas de local, pas une pièce disponible, il y avait bien un petit atelier, mais on l'a filé à [illegible] qui font des [illegible] pour les scolaires, mais un de ces jours ça se pourrait bien que la [illegible] récupère un endroit pour la *musique, alors laissez* nom, prénom, adresse, on [illegible] préviendra, petit, attention quand même faut pas être trop pressé, faut de la patience, nom, prénom, adresse, donne toujours, on ne sait jamais, deux fois que...

Il prend son Bic. Il se penche sur un cahier. Je commence donc à dicter mon nom. Un peu compliqué, parce que mon paternel, c'est un polack. Le rond-de-cuir, il a l'air sérieux, appliqué. Y a de l'espoir. Je m'appuie sur le comptoir et je jette un coup d'œil, mine de rien, sur le cahier. Tu sais ce qu'il faisait le mec ? Il s'en foutait bien de mon nom, prénom, adresse ! Il dessinait des petites fleurs, la vache, voilà ce qu'il faisait, pendant que je lui épelais mon nom ! Il faisait [illegible] si, si ! Il dessinait ! J'ai rien dit, mon vieux, je suis sorti, avec du plomb dans la bouche. Et je te l'ai déjà dit, j'ai vomi sur le trottoir.

Alors, tu comprends, maintenant les employés de mairie, ça me débecte... Et c'est comme ça qu'on a le vertigo, une boule dans la poitrine, alors elle est spongieuse, ça monte à la tête, et là, c'est un caillou. Le vertigo, c'est pas compréhensible, comme le courant électrique. Je peux pas t'expliquer. Mon vieux, j'ai appris à marcher sur les détritus, sur les épluchures. Peut-être que c'est à ce moment-là que la boule s'est formée. Tu jettes une jambe l'une devant l'autre et t'avances. Mais à [illegible] que t'avances, pendant des années et des années, tu te le [illegible] ton vertigo, ta petite boule. Et je pouvais te faire un dessin, mon vieux...

ANTOINE BOURSEILLER.

« ALCOOLIQUES ANONYMES »

Le premier verre

Le répondeur [illegible] surprend désagréablement Françoise. Elle s'apprête à raccrocher quand [illegible] : « [illegible] jugés... compris... aidés... [illegible]. » Le rendez-vous [illegible] l'appareil [illegible] quatre heures.

Au [illegible] du 3, rue Frédéric-Sauton, [illegible] quais de la Seine, [illegible] marqué de [illegible] : « A.A. ». Françoise se [illegible] à l'heure. La bière, [illegible] désintoxication, [illegible] pendant quelques années, puis [illegible] pour son emploi, le mariage [illegible] fille, la solitude, et, [illegible] dix jours, le premier [illegible] rosé. « Je ne [illegible] rechuter. J'ai [illegible] rencontrer [illegible]. Expliquez-moi [illegible] que vous [illegible] aux Alcooliques anonymes. »

Mouvement [illegible] A.A. depuis que la colonie [illegible] a créé, voici dix-sept [illegible] premier groupe français [illegible] organisation [illegible] aux Etats-Unis (1). *« Nous [illegible] un million d'A.A. à travers le monde, [illegible] quelques milliers en France. La [illegible] condition pour devenir membre [illegible] le désir [illegible] cesser [illegible]. En admettant honnêtement [illegible] vous avez déjà accompli la moitié du chemin. Mais, isolée, votre [illegible] [illegible], [illegible] d'hommes A.A. peuvent vraiment vous aider à [illegible]. Et [illegible] le concevez. Nous ne sommes pas pour autant [illegible] à une religion précise. Nous ne [illegible] pas non plus un mouvement de tempérance. L'A.A. [illegible] doit être indifférent à [illegible] et ne pas [illegible] à priver quelqu'un d'une [illegible] qui [illegible] le plaisir pour ceux qui n'en [illegible] pas. Vous pouvez participer [illegible] quand vous le souhaitez, sans [illegible]. »*

Le soir [illegible], Françoise [illegible] à [illegible] quatre-vingts groupes A.A. [illegible]. Une quinzaine de personnes, [illegible] vingt-cinq à trente ans environ, [illegible] femmes, [illegible] plupart assez [illegible]. La « [illegible] » a lieu ce soir (il n'y a pas de [illegible] aux A.A., on chasse l'est à [illegible] de règle) se présente : « Luc, alcoolique, [illegible] » « Luc » : anonymat garanti. « Alcoolique » : humilité, [illegible] d'une maladie qu'on peut [illegible] par la [illegible] pour mieux se souvenir qu'au premier verre ce sera l'engrenage fatal, la rechute. « Bonsoir ce soir » : [illegible] encore, on ne claironne pas un [illegible] limité, la sobriété par intervalles de vingt-quatre heures.

Les anniversaires de sobriété

Luc passe la parole à Christine, vingt-cinq ans. Plusieurs [illegible] se mettent à nu : la [illegible] dans une famille où une [illegible] à boire, l'[illegible] au travail, [illegible] on [illegible] ramassait, [illegible] à Sainte-Anne, [illegible] qui, par hasard, retardait ses [illegible] avec la bouteille, la [illegible] de son [illegible] (« Je [illegible] ici l'eau pour mon vin, [illegible] n'étais pas alcoolique »), [illegible] suicide, les [illegible] de s'arrêter, [illegible]. Et puis, un jour, la [illegible] avec les A.A. [illegible], « parce que j'en ai eu marre d'en avoir marre ». Les premières vingt-quatre heures de sobriété, [illegible] beaucoup d'autres, « ma [illegible] naissance » et aujourd'hui la [illegible] éclatante envers les A.A. et la [illegible] d'aller [illegible]. « Merci, [illegible]. »

Cette [illegible] liberté [illegible] permet l'identification des [illegible] au groupe. Ceux-ci, plus [illegible], chercheront à tour de rôle de leurs nouvelles, tout en discutant autour du thème de la soirée : « Evidemment, [illegible] charger [illegible] par [illegible]. » Ce soir, deux [illegible] rechutes, [illegible] plusieurs [illegible] sobriété, qui [illegible] : « Il va falloir repartir à zéro » et s'[illegible] simplement dire, [illegible] sympathie [illegible] chaleureuse, [illegible] désculpabilisante : « Tu peux reprendre [illegible] vingt-quatre heures ce soir. » [illegible] l'ambiance [illegible] [illegible] relâchée, [illegible] heureuse. La fréquence [illegible] hebdomadaire, mais en cas de besoin, [illegible] au début, on peut participer plus [illegible] se réunir [illegible].

Patrice [illegible] que le groupe de la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] « Martine : un an, Jacques : trois ans, Yves : cinq ans, Daniel : [illegible] ans ». Puis c'est la quête, pour payer la [illegible] du local, le téléphone, les brochures. Chaque groupe [illegible] A.A. doit [illegible] couvrir ses frais, [illegible] toute contribution de l'extérieur, y compris des pouvoirs publics. Les A.A. se prennent en charge eux-mêmes.

Après la réunion, des petits groupes [illegible] autour d'une bière au café. A la seule différence [illegible] répond [illegible] physique. Des [illegible] s'échangent, qui permettent de s'[illegible] [illegible] un moment [illegible] : « Pour m'aider, au début je me disais : demain ce sera la seule [illegible] de ma vie, mais pour aujourd'hui, juste pour aujourd'hui, je ne [illegible] pas. Vingt-quatre heures de [illegible] à démarrer du [illegible] où tu as l'[illegible] du premier verre. De [illegible] qui inévitablement [illegible] la pente, même après des années d'[illegible]. »

MICHEL SIDHOM.

★ Alcooliques anonymes, 21, rue Trousseau, 75011 Paris.

TÉMOIGNAGE

L'enfant métis

Nous avons reçu d'une lectrice la lettre suivante :

Elle est de celles que vous doublez, frôlez, dans vos voitures, le dimanche, au détour d'une route. Sa main dans la main d'un petit bonhomme de quatre ans : cheveux noirs, yeux noirs, peau trop sombre pour être de « chez vous ». Métis ? Sans [illegible]. Promenade pour un [illegible] exclu, marginalisé... [illegible] à l'enfant le maximum de [illegible] et de [illegible] vertes. Bonheur d'[illegible] : courir dans les herbes hautes — la savane, disait l'enfant, — faire signe aux avions (ils n'ont pas atterri !), attraper et caresser un chat noir aux yeux verts si brillants, cueillir des mûres et s'en barbouiller. Image furtive, saisie aux arrêts du bus qui n'arrivent jamais. Une femme seule et un enfant, dans la ville ou à la campagne, un dimanche, ça ne passe pas inaperçu, ça gêne peut-être...

Que [illegible] ? Que [illegible] ces « femmes [illegible] enfant (s)», [illegible] on peut les étiqueter ?

Celle-ci [illegible] d'avoir vingt-six ans, elle est en train de divorcer d'[illegible] qu'on appelle un « étranger » — [illegible] autre pays, autre culture, autre couleur, — comme [illegible] disent [illegible]. Elle l'avait suivi — folie ! avaient-ils tous crié ; parents, amis ou ennemis — jusque chez lui. Deux ans après, retour en France avec l'enfant, [illegible] : échec ! Bien [illegible] prophétisé (souhaité ?) par tous.

Seule en France, sans « statut » ni argent, elle a trouvé un travail à mi-temps, repris ses études. Elle a un diplôme — une maîtrise — et « tout pour plaire », comme ils [illegible] si mal, elle est [illegible] « belle et [illegible] »... Elle s'enfonce toujours, néanmoins, dans le désespoir et la non-vie.

Elle [illegible], [illegible], [illegible] cette [illegible] : l'enfant [illegible] par son [illegible] même, garde-fou, garde-vie et sa mère, elle, doit avancer coûte que coûte, cacher la morosité et la tristesse en un sourire, pour lui.

Combien de temps déjà ? Coincée, actuellement avec 1 000 francs par [illegible], sans travail, [illegible] de demain, [illegible]. Angoisse latente et permanente. [illegible] imaginer l'avenir, le [illegible] ? Espoir [illegible] d'une bourse pour un [illegible] cycle. Peut-être ? Attendre, attendre la réponse, dans un [illegible] peut-être. Et c'est ainsi, on reprendra la faculté avec deux ans, avec 1 000 francs par [illegible], et on lui refuse la bourse ? Ecrire, toujours et toujours : « J'ai l'honneur de [illegible] haute... [illegible] poliment — jamais le cor [illegible] le cri (jusqu'à quand restera-t-elle calme et polie ?) de quoi « vivre » : de travail, d'[illegible] dans la solitude et la non-vie au point de se dire : » Je stoppe le divorce, je retourne là-bas, chez lui, s'il accepte... » Autre forme de suicide ! [illegible]. Comment s'en sortir ?

Elle, c'est moi, ce n'est pas une autre ! D'autres femmes aussi, jeunes, moins jeunes, toutes à lutter pour participer à [illegible] qu'on leur refuse.

P.S. — S'il vous plaît, si jamais vous publiez ce trop-plein de tristesse, laissez-moi dans l'anonymat. Merci !

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LA PENSEE UNIVERSELLE

romans

Etienne SAWADOGO
« LA DÉFAITE DU YARGHA »
Une [illegible] romanesque inspirée par la [illegible] et la réalité africaines
160 [illegible] 27,90 F [illegible]

Yves OUAHNON
« MATRIOCHKA »
Le cœur sous les [illegible]
[illegible] F T.T.C.

Pierre CASANOUVE
« JUSTE AVANT L'AUBE »
L'histoire authentique d'un [illegible] impossible entre [illegible] adolescents que tout devait séparer
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Daniel DARIER
« LE LORZET DES AMIS »
Quelques [illegible] Dauphiné, [illegible] le rire est roi
256 [illegible] F T.T.C.

Henri PICHAVANT
« ENTRE LE POUCE ET L'INDEX »
Au cœur [illegible] maquis breton, [illegible] guerre, [illegible] les jours, [illegible] fait divers diabolique
[illegible] F T.T.C.

Hélène ELEN
« LA BAVE AU CŒUR »
L'aventure mène-t-elle à tout ?
64 pages, 19,30 F T.T.C.

Angela BELLON
« HAROUCH MON AMI »
L'ascension [illegible] d'une jeune paysanne [illegible] la richesse [illegible]
256 pages, 34,30 F T.T.C.

Georges CAZAL
« LE WHARF DE NIAMNIOROH »
Un témoignage affectueux [illegible] le Sénégal d'avant l'indépendance
96 pages, [illegible] F T.T.C.

André BAZZANE
« TAGUENZAL »
La [illegible], l'amour, [illegible] mort [illegible] Maroc [illegible] un village [illegible] l'Anti-Atlas
192 pages, [illegible] F T.T.C.

Lisa LION
« LA COUR DES MIRACLES »
Au service de la foi Bahá'íe à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie [illegible] en Afrique
256 [illegible], 32,10 F T.T.C.

Constant MINESCAUT
« L'OMBRE DE DRACULA ET LE CONTEUR DE MINUIT »
Un récit passionnant et sauvage qui fait revivre le vrai comte Dracula
288 pages, 37,50 F T.T.C.

Bernard CORNILLE
« LES AVENTURES DE JEAN COLOMBO »
La vie de l'homme politique et de l'homme privé...
112 pages, 23,60 F T.T.C.

Jacques [illegible]
« MATINES SUR L'UNIVERS ÉVELINE »
Un livre insolite par son vocabulaire, sa narration et sa typographie
[illegible] pages, [illegible] F [illegible]

Jean BAILLON
« MONTAGNE ROUGE »
Tropiques, Caraïbes, esclaves, flibuste : [illegible] la grande tradition du roman d'aventures
224 [illegible] F [illegible]

[illegible] HATRY
« AUSSI LONGTEMPS QUE LES FEUILLES D'AUTOMNE »
Un beau récit qui nous fait revenir aux sources pures de la vie et à l'immortalité [illegible] la [illegible]
[illegible] F T.T.C.

Raymond CHAUVIN
« JEAN DE LA PAMPA »
Au pays de la grande prairie [illegible] étrange, insaisissable
[illegible] pages, 23,40 F T.T.C.

[illegible] SOUDANT
« LA JOIE DE VIVRE »
Le difficile chemin [illegible] adolescent marqué par la solitude et la rancœur
[illegible] F T.T.C.

Michelle AUBRUN
« SA P'TITE GUEPE »
[illegible] un [illegible] de notre enfance
[illegible] F T.T.C.

C. ALLAMELOU
« ÉRIC LE SAUVAGEON »
Un livre pour la jeunesse, qui raconte un étrange kidnapping là-bas, très [illegible]
[illegible] F T.T.C.

Christian-Armand THIVERNY
« LA MORT CHANTE POUR TOI JESSICA »
Une [illegible] satanique, un échiquier parfois mortel
[illegible] F T.T.C.

Louis-Michel CHUAT
« LA JUNGLE »
Une intrigue policière, [illegible] sujet de [illegible] pour la jeunesse sur la [illegible] entre le Bien et le Mal
[illegible] F T.T.C.

Francklin ALLIEN
« O CANADA, MON PAYS, MES AMOURS »
Singularité [illegible], du jeu romanesque, lutte contre [illegible] : un [illegible] indispensable
256 [illegible] F T.T.C.

Gaston [illegible]
« LES OGRES »
Des nouvelles qui ont la saveur de l'authentique et l'attrait de la fiction
128 pages, [illegible] F T.T.C.

Marie-Jeanne BERTRAND
« AUTOUR DE LA BERTRANDIÈRE »
Elle [illegible] toujours [illegible] vie comme [illegible] conte de fées, et pourtant...
128 [illegible] [illegible] F T.T.C.

Hélène NINI
« FIGURE DE PEAU DE PRUNE »
[illegible] souvenirs [illegible] ou [illegible], mais toujours attachants, d'une jeunesse tumultueuse
[illegible] F T.T.C.

Françoise DEVAUX-ROLIN
« GUILLAIN-BARRÉ »
La [illegible] soi-même [illegible] la [illegible] qui [illegible] les êtres chers
[illegible] 27,90 F T.T.C.

Anna Valeria VOGL-HUGER
« TONS INTERMÉDIAIRES »
...où [illegible] musique se transforme en [illegible] où [illegible] les [illegible] [illegible] la musique
96 [illegible] F T.T.C.

Gaston BARVAUX
« LE PRINTEMPS N'EST PLUS LOIN »
Les [illegible] péripéties d'un [illegible] prison [illegible]
[illegible] F T.T.C.

C. ALLAMELOU
« ÉNIGME A LYON »
Les [illegible] s'aimer au-dessus [illegible] la mort (Victor Hugo)
224 [illegible] F T.T.C.

Luc DARRAS
« FRÉDÉRIC ou LE BONHEUR DES AUTRES »
Pureté [illegible] sentiments [illegible] profondeur [illegible] angoisses [illegible] l'adolescence
192 [illegible] 27,90 F T.T.C.

Huguette CAIRE
« LA FILLE DES BOIS, suivi de L'HOMME DES BOIS »
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] F T.T.C.

Jean-Marie [illegible]
« ÉBAUCHES »
[illegible] qui s'achèvent dans l'imaginaire [illegible] lecteur
64 pages, 19,30 F T.T.C.

Ruth LANG
« LA RÉPONSE »
[illegible] [illegible] souffrances [illegible] déceptions, une femme cherche, espère...
192 [illegible] F T.T.C.

humour

André FOUILLÉ
« RIMES ET HUMOUR »
Contre la morosité : [illegible] rire communicatif
208 [illegible] 30 F T.T.C.

essais

Madeleine LIÈVRE
« VIA »
Avec le ton abrupt [illegible] l'enfant allié à [illegible] d'adulte, une femme met en question le monde qui nous en[illegible]
160 pages, 28,80 F T.T.C.

David LE BARTH
« AVEC DIEU PAR L'ACTION »
[illegible] de demain, tome II : Savoir, prévoir, décider
256 pages, [illegible] F T.T.C.

Jean MONTELS
« LE [illegible] BARON BIGARRÉ »
Biographie de l'illustre [illegible] de Belle-Isle-en-Mer devenu l'un [illegible] grands [illegible] Napoléon-Ier
64 [illegible], [illegible] F T.T.C.

Andrée DEMAY
« MARIE-JEANNE RICCOBONI »
[illegible] la pensée [illegible] [illegible] romancière du dix-huitième [illegible]
64 [illegible], [illegible] F T.T.C.

Claude MICHEL
« L'HOMME RENOUVELÉ »
« Au-delà [illegible] opinions et des doctrines, les [illegible] ont une [illegible] identique »
256 [illegible] [illegible] F [illegible]

Jacques MOMOT
« LA GUERRE GÉOPHYSIQUE »
Un conflit nucléaire est possible, toutes les structures actuelles doivent être repensées
96 [illegible], [illegible] F T.T.C.

Louis CLAIR
« NATUROTHÉRAPIE »
Un précieux regroupement des [illegible] techniques [illegible] médecine naturelles
128 [illegible] 27,90 F T.T.C.

Fernand [illegible]
« [illegible] DE PHILOSOPHIE POPULAIRE »
Par un langage simple, fécond[illegible] de son bon sens, un livre qui offre à [illegible] le moyen d'accéder à la sérénité
128 pages, [illegible] F T.T.C.

André VERNE
« L'UNIVERS EST FINI ET JE VOUS LE PROUVE »
Dieu, l'Humain, la Science, le Social
64 [illegible], 21,40 F T.T.C.

Emile DALLIÈRE
« LE DRAGON »
La superstition hier [illegible] aujourd'hui ; un périple étonnant
[illegible] [illegible] F T.T.C.

André CARNEC
« ALAIN ET JEAN-JACQUES ROUSSEAU »
Contribution à [illegible] philosophie de l'éducation
224 pages, 34,30 F T.T.C.

A. AUDIBERT
« LA FOLIE DES HOMMES »
A quand les hommes qu'il faut [illegible] la place qui convient ?
[illegible] pages, 28,70 F T.T.C.

Georges MAUCO
« LES ÉTRANGERS EN FRANCE ET LE PROBLÈME DU RACISME »
Un réquisitoire explosif contre la xénophobie d'hier et d'aujourd'hui
256 pages, 34,30 F T.T.C.

[illegible] MARCHAND
« SANTÉ, BEAUTÉ, JEUNESSE PAR LES PLANTES MÉDICINALES »
Un aide-mémoire indispensable de [illegible] pharmacopée naturelle
240 [illegible] 32,10 F T.T.C.

Docteur J. LOUVEL
« LA NATURE MÉDICATRICE EN RENFORT DE LA MÉDECINE »
Pour [illegible] retour [illegible] sources naturelles de la [illegible] : la médecine hydro-climatique
256 pages, [illegible] F T.T.C.

J.-J. ORTLIEB
« ÉVANGILE SELON JUDAS »
[illegible] Jésus rayonnant, militant, [illegible] proche de [illegible]
224 [illegible], [illegible] F T.T.C.

poésie

Jean-Guy SAINTIGNY
« L'INVITATION INTÉRIEURE ou LA PROGRESSION VERS LA LUMIÈRE »
(poème initiatique)
104 pages, 19,30 F T.T.C.

Christiane FERIER
« LA VIE INTERROMPUE »
128 pages, 25,50 F T.T.C.

Hervé VIGNES
« L'ÉCHARPE AU CŒUR »
[illegible] pages, 19,30 F T.T.C.

Yvette FONTAINE
« TEMPÊTE »
160 pages, 25,50 F T.T.C.

Christian BASSUEL
« LE MURMURE VITAL »
128 pages, 23,60 F T.T.C.

Oumar BA
« PAROLES PLAISANTES AU CŒUR ET A L'OREILLE »
84 pages, 19,30 F T.T.C.

Pierre MASSE
« DES PAS SUR LE SABLE »
64 pages, 16,10 F T.T.C.

Fernande MIQUEL
« UN SOUFFLE DE POÉSIE »
112 [illegible], [illegible] F T.T.C.

Roland VOEGELE
« AU SEUIL DU SILENCE »
[illegible] [illegible], [illegible] F T.T.C.

Marcelle VENTURINO
« VIBRATIONS »
128 [illegible], [illegible] F T.T.C.

Michel AURIN
« PORNOÉSIES »
80 pages, 23,60 F T.T.C.

Jeannine JOLY
« JOIES ET PEINES »
112 [illegible], [illegible] F T.T.C.

Guy-André RÉGIS
« ENTRE NOUS »
[illegible] [illegible], [illegible] F [illegible]

Lionel [illegible]
« PRÉSENCE DES CENDRES »
80 [illegible], 21,60 F T.T.C.

Izel BREIZH
« AMOUR, PEINTURE ET POÉSIE »
[illegible] [illegible], 30 F [illegible]

Loïc TAMULIC
« COMME UN MESSAGE »
[illegible] pages, 30 F [illegible]

DENIZLUIS
« LUIS MARIANO, MON PRINCE CHARMANT »
192 [illegible], 32,10 F T.T.C.

Gabriel BEGIN-GOURNAY
« POÈMES DE GABRIEL »
96 [illegible], [illegible] F T.T.C.

Christian MORETTO
« AU JARDIN DE MON CŒUR »
[illegible] [illegible], [illegible] F T.T.C.

Alain THÉMIOT
RECUEIL DE CONSTATATIONS
128 [illegible], [illegible] F [illegible]

Yvon WATTE
« LIVRE MORT »
[illegible] [illegible], [illegible] F [illegible]

Georgette MARCHAND
« FENÊTRE OUVERTE »
96 [illegible], [illegible] F T.T.C.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS-4e • 352-85-44

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 7, rue des Carmes. — PARIS (5e). — Tél. : 033-75-95 ou aux C.R.D.L. HACHETTE

ÉDUCATION

DANS UN CENTRE D'APPRENTISSAGE DE CLERMONT-FERRAND

Un enseignant licencié est réintégré dans ses fonctions

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — M. Paul Banny, enseignant au centre [illegible] (C.F.A.) du bâtiment et des travaux publics de Clermont-Ferrand, a repris le jeudi 6 octobre la grève de la faim commencée onze jours plus tôt à la suite de son licenciement pour motifs économiques (*Le Monde* du 6 octobre). La direction départementale du travail et de la main-d'œuvre du Puy-de-Dôme a en effet fait savoir officiellement au président gestionnaire du centre qu'il [illegible] a été *notifiée le 10 mai 1977 sans objet et radiée M. Banny dans l'intégralité de ses droits* ».

C'est la C.F.D.T. qui avait formé un recours auprès du ministère du travail. Une enquête ouverte à la suite de cette démarche par les services de la direction départementale du travail devait révéler notamment que « *l'association gestionnaire du C.F.A. a engagé un animateur sans que ce poste soit proposé à la candidature de M. Banny, cela contrairement aux textes* » malheureusement par la plaignant

C'est à la suite de cette enquête que M. Banny a été réintégré dans l'établissement. M. Banny ou s'il lui proposera une formation comme il en avait été question.

JEAN-PIERRE ROUGER.

RELIGION

LE PÈRE CHARBEL SERA CANONISÉ PAR PAUL VI LE 9 OCTOBRE

Le Père Charbel Makhlouf, ermite libanais mort [illegible], sera canonisé le dimanche 9 octobre, à Rome, par Paul VI. C'est la *première* canonisation dans l'Eglise maronite (catholique de rite oriental).

Les nombreux rapports scientifiques et médicaux n'ont jamais pu expliquer les phénomènes surnaturels depuis la mort du Père Charbel.

Au matin de Noël 1950, le corps décharné du moine maronite, mort la veille, à soixante-dix ans, est inhumé dans le cimetière du monastère de Mar Maroun d'Annaya.

Quelques semaines après l'inhumation, des phénomènes lumineux inexplicables autour du tombeau du Père Charbel, constatés par des centaines de personnes dont le préfet libanais de la région, amènent la justice à ordonner l'ouverture de la sépulture : sous la boue qui la souille, le cadavre est intact.

Quatre ans plus tard, le supérieur du couvent [illegible] une commission ecclésiastique. Le rapport conclut : « *Le corps est souple, élastique, exempt de tout mauvais frais, sans aucune trace de corruption, comme si l'on était à l'époque de la mort* ». Depuis lors, plusieurs exhumations ont donné lieu à la même constatation. [illegible] l'Eglise procède à la béatification de l'ermite. Celui-ci, pendant quarante-sept ans de vie religieuse, dont vingt-deux dans une minuscule cellule sur le mont Annaya, avait déjà acquis une exceptionnelle réputation de sainteté.

Depuis sa mort, les guérisons de malades, jugées « [illegible] », ne se comptent plus, et le site sur l'Annaya est devenu un haut lieu de pèlerinage pour tout le Moyen-Orient chrétien.

LE DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS PROPOSE DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA CRÈCHE

M. Bertin, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Paris, a proposé, vendredi 7 octobre, d'installer la crèche de l'établissement dans un nouveau local situé sur Jacques-Callot. Depuis le 3 octobre, des parents occupaient les locaux situés rue Bonaparte afin de protester contre la décision de la direction de les suppendre les activités pour des raisons de sécurité (*Le Monde* du 6 octobre). Ils [illegible] donneront leur réponse, le lundi 10, après avoir visité les locaux.

Selon M. Bertin, ceux-ci « présentant les conditions de sécurité et de salubrité nécessaires. Ils [illegible] disposeront d'une surface de 150 mètres carrés, vitrée sur toute la longueur, et de quatre salles. Il faudra environ deux semaines pour faire les aménagements nécessaires. En attendant, les enfants pourront être accueillis rue Bonaparte ».

DÉFENSE

DEUX SOUS-OFFICIERS SANCTIONNÉS POUR AVOIR MALTRAITÉ UN STAGIAIRE D'UN CENTRE D'ENTRAINEMENT COMMANDO.

L'état-major de l'armée de terre a prescrit une enquête après le commandement d'un stagiaire survenu, au début de cette semaine, au Centre national d'entraînement-commando de Montlouis (Pyrénées-Orientales) où un sous-officier a été maltraité par deux [illegible] qui ont été punis de plusieurs jours de [illegible] de rigueur.

Au cours d'un exercice d'évasion de la citadelle, plusieurs [illegible] du groupement de fusiliers-[illegible] (Groufumarin) ont dû accepter de se soumettre aux conditions les plus [illegible] en vue de se familiariser avec les techniques d'évasion. Un [illegible] principal de la marine — l'équivalent d'un adjudant-chef — a [illegible] se [illegible] la cagoule et les [illegible] utilisées pour l'exercice. Deux sous-officiers moniteurs du Centre l'ont maîtrisé et contraint, par la force, à passer la cagoule et les menottes. Le commandant a sanctionné les deux moniteurs et [illegible] le maître principal.

La fédération communiste des Pyrénées-Orientales a protesté contre de telles pratiques. Elle assure les [illegible] de son inébranlable solidarité et soutient « tous les Français qui, dans un *esprit démocratique et national, dispensent un enseignement de qualité, le sens de l'effort au respect de la personne humaine* ».

● *Le* [illegible] *Jacques-James* [illegible], pilote, [illegible] ans, et le [illegible] Raymond Pardaillan, quarante et un ans, navigateur, [illegible] la perte [illegible] la chute du bombardier nucléaire Mirage-IV, vendredi 7 octobre, sur une caserne de gendarmerie, à Mont-de-Marsan (Landes) au [illegible] du 1er octobre). Les deux [illegible] ont réussi à éjecter une [illegible] — sans l'épouse d'un gendarme [illegible] a été brûlée — en larguant les réservoirs de [illegible] pendant leur procédure de décollage depuis la piste de Mont-de-Marsan. [illegible] dû à la panne brutale de l'un des [illegible] teurs. — *(Corresp.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	185 F	195 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	288 F	375 F
ÉTRANGER (par [illegible])	513 F	[illegible]
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG-PAYS-BAS - SUISSE	235 F	250 F
	385 F	480 F
II. — TUNISIE	275 F	[illegible]
	475 F	620 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

Des pilotes allemands dans le ciel de l'Arizona

« Sun is money »

De notre envoyé spécial

Phoenix. — *Parce que, d'un bout à l'autre de l'année, le ciel de l'Arizona est sans défaillance, d'une limpidité irréprochable, la compagnie nationale Lufthansa a choisi Phoenix pour y former ses pilotes. « Un temps idéal pour les débutants malgré les rafales, les turbulences dues à la chaleur et quelques violentes tempêtes de sable », indique M. Dieter Uchtdorf, directeur du centre d'instruction en vol.*

Jusqu'en 1957, Lufthansa assurait en Allemagne fédérale la formation complète — théorique et pratique — de ses pilotes. Les conditions atmosphériques interdisaient alors tout programme des cours. « A mauvaise météo, il nous arrivait de cumuler parfois des retards de six mois dans la marche des études, précise M. Uchtdorf. Pour nous, le soleil c'est du temps et de l'argent gagnés : « Sun is money. »

Les riverains des aéroports compliquaient en outre la tâche des instructeurs : [illegible] de nuit, [illegible] matinaux, [illegible] l'heure des repas. L'envie prit donc à Lufthansa de « se retirer au désert » pour être enfin libre de ses mouvements. Tour à tour, elle envisagea d'installer son école de pilotage dans le sud de la France, puis à Beja, au Portugal et en Espagne. Aucun terrain ne convenait vraiment.

Finalement, il y a dix ans, la compagnie ouest-allemande décida de déménager son centre d'instruction à Phoenix, grâce aux facilités que lui accordait la compagnie américaine Pacific Southwest Airlines (P.S.A.) mettait à sa disposition.

Ils sont chaque année quelque deux cent cinquante qui [illegible] un Jet. D'une sélection à l'autre, environ quatre-vingts jeunes de moins de vingt-quatre ans réussissent à intégrer l'école de Brême pour un stage théorique de trois mois. Ils [illegible] prendre l'air côté de Phoenix : cent cinquante heures de vol sur monomoteur Beech Bonanza pour obtenir les certificats de pilote privé et professionnel, cent heures de vol sur bimoteur Beech Baron pour se voir délivrer la licence américaine.

Les [illegible] achèvent leur formation à Brême. Les examens écrits [illegible] la fin de la formation [illegible], qui coûte à Lufthansa environ 550 000 francs par élève. « Il est un peu plus cher d'entraîner nos futurs navigants dans l'Arizona. Tant que cette dépense supplémentaire se maintiendra à son niveau actuel — 3 millions de francs, — nous avons intérêt à rester à Phoenix », souligne M. Uchtdorf.

A la différence des compagnies américaines, notamment, qui recrutent des pilotes militaires, Lufthansa n'embauche qu'en cas de besoin : 10 % de ses navigants seulement sont originaires de l'armée de l'air. « N'étant disponibles qu'à trente-deux ou trente-trois ans, ils feraient chez nous une carrière trop courte. Nous serions obligés de les former sur des avions civils sans tirer vraiment profit de cette dépense », explique M. Uchtdorf.

La compagnie ouest-allemande convient qu'une femme peut être aussi bon pilote qu'un homme. Cela dit, elle ne retient pour son centre d'instruction en vol que des candidatures masculines. « Nous n'avons pas le droit d'interdire à une femme d'avoir des enfants, remarque M. Uchtdorf. Or, après chaque congé-maternité, nous devrions « rafraîchir » ses connaissances, ce qui, financièrement parlant, serait lourd à supporter. »

Lufthansa n'entend pas engager des frais de formation sans être payée de retour. L'école de Phoenix est une école de rigueur. « La sécurité, voilà notre maître-mot », note le directeur. Récemment, deux élèves pilotes qui avaient survolé sans autorisation le Grand Canyon ont été mis dans le premier avion à destination de [illegible]. Ils devront choisir un métier qui facilite la libre expression de leur fantaisie.

JACQUES DE BARRIN.

LES FAUX SUCCÈS DU SUPERSONIQUE

Les adversaires de Concorde trouvent de nouveaux moyens juridiques pour l'empêcher d'atterrir à New-York

La décision d'un juge de la Cour suprême de retarder d'au moins une semaine l'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport, aura déjà [illegible] qui, après un jugement favorable de la cour d'appel de New-York, croyaient que pour l'avion supersonique la partie était définitivement gagnée.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, avait déclaré, la veille, vendredi 7 octobre, qu' « une décision favorable pourrait intervenir au cours des heures prochaines » ; M. Pierre Girandet, président d'Air France, avait annoncé que « le premier vol de Concorde sur New-York pourrait avoir lieu dans la deuxième quinzaine de novembre ».

Les riverains de Kennedy Airport devaient organiser, le [illegible] 9 octobre, une grande manifestation avec [illegible] pistes de tenter de paralyser la circulation avec leurs voitures.

De notre correspondant

New-York. — Le juge Thurgood Marshall, chargé d'administrer, à la Cour suprême des Etats-Unis, le « [illegible] » de New-York, a accédé, le vendredi 7 octobre, à la demande du Port de New-York et a — comme nous l'avions laissé entendre — prolongé jusqu'au vendredi 14 octobre, l'interdiction d'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport. Ainsi, l'appareil franco-britannique n'aura été autorisé à se poser à New-Yor que... l'espace d'un matin : il avait reçu, le jeudi soir 6 octobre, le *nihil obstat* de la cour d'appel.

Air France et British Airways devront remettre à la Cour suprême, le mardi 11 octobre, un document de réponse à la demande de sursis à exécution, faite par le Port de New-York. La Cour suprême statuera, lundi 17 octobre, sur la requête du Port de New-York. Normalement, il lui faudra entre quatre et six semaines pour décider si elle accepte ou non d'être saisie de cette affaire.

En conséquence, elle devrait prolonger, le 17 octobre, le sursis à exécution jusqu'au jour où elle fera connaître sa décision. Il reste possible — mais cela est peu vraisemblable — que la Cour prenne, dès le 17 octobre, sa décision et accepte ou non d'examiner l'affaire. Comme on pense que, de toute façon, elle refusera d'en être saisie parce qu'il s'agit d'un litige et non pas d'un point de doctrine constitutionnelle, cela signifierait que Concorde pourrait se poser, à partir du 17 octobre, ou plutôt à partir du 24, puisqu'il faut aux deux compagnies une semaine de préparatifs, à Kennedy Airport.

Mais, si la Cour suprême, dont le calendrier est chargé, et dont la démarche est lente, exige entre quatre et six semaines pour faire connaître sa décision, elle ne pourra que retarder d'autant l'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport. L'appareil supersonique serait donc interdit de séjour à New-York au *moins* jusqu'à la [illegible].

Autre embûche judiciaire pour Concorde : le Port de New-York proposera, au cours de la [illegible] prochaine, de nouvelles normes de bruit. Il lui faudra un délai pour les promulguer et pour [illegible], une fois de plus, en application [illegible] de New-York à Concorde. La cour d'appel lui avait reconnu le droit d'établir de nouvelles normes à condition qu'elles soient non discriminatoires. Mais [illegible] Air France et British Airways qui devront, devant les tribunaux, démontrer que ces [illegible] sont le cas.

LOUIS WIZNITZER.

PASSAGE A VIDE

Le Concorde de British Airways qui, le vendredi 7 octobre, reliait Londres à Bahrein, dans le golfe Persique, n'a même pas stationné de l'aéroport londonien de Heathrow. Inutile de faire ce détour : il n'y avait aucun passager à embarquer.

Un porte-parole de la compagnie britannique explique ce « passage à vide » par la reprise d'un second vol hebdomadaire à destination de Bahrein. « Nous ne pouvions difficilement nous attendre à ce que l'appareil soit complet », *a-t-il indiqué avec un sens aigu de la litote.*

De toutes les lignes régulières que Concorde assure, la plus difficile à exploiter reste la ligne Londres - Bahrein, dont le coefficient de remplissage, dans le sens Grande-Bretagne - golfe Persique, tourne autour de 40 %. En revanche, après trois années de service régulier, Washington, le coefficient d'occupation du vol supersonique peint par [illegible] d'Air France atteignait 62 %.

LA C.F.D.T. S'OPPOSE AUX CONTRATS COMMERCIAUX DE RETRAITEMENT A LA HAGUE

Les responsables de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie, et du syndicat C.F.D.T. du personnel de l'énergie atomique ont réclamé, jeudi 6 octobre au cours d'une conférence de presse, l'arrêt de la signature de contrats prévoyant le retraitement à l'usine de La Hague de combustibles irradiés venant de pays étrangers.

Ils estiment que les activités de retraitement doivent être considérées comme un « *service public* », et donc que les installations de La Hague, qui a été construite à la demande du Commissariat à l'énergie atomique, doivent revenir sous la tutelle directe de celui-ci ; selon eux, l'usine de *La Hague* doit servir à couvrir les besoins français en retraitement, mais ne doit pas être mise au service des activités commerciales qui, estiment-ils, accroissent les risques pour les travailleurs.

D'après la C.F.D.T., la capacité de l'usine est excessive. Le respect réel des règles de sécurité ne peut être assuré que si l'on fait immédiatement des travaux importants (nécessitant un arrêt de six mois de l'installation), et une marche [illegible]. Le retraitement des combustibles de la filière graphite-gaz [illegible] pendant trois ou quatre ans. Pendant ce temps, des [illegible] sur les [illegible] des filières américaines à eau [illegible] permettraient d'utiliser les [illegible] dans lesquelles peut être traité un type de combustible.

Il est donc prématuré, estime-t-elle, de se lancer dans la mise en place de nouvelles [illegible]. A se précipiter, on risque de disposer, à terme, d'une *usine inutilisable qu'il faudra fermer comme ont déjà été fermées les usines américaines et anglaises.*

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTE

S. 1. - Tableaux. Céram. Mob. anc.
S. 2. - Très belles fourrures.
S. 3. - Extrême-Orient. Meub. style.
S. 2a. - Mobilier Empire et Ch. X.

EXPOSITION

S. 8. - Obj. art et d'ameub. du 19e.
S. 11. - Tableaux [illegible].

L'énergie nucléaire

FESSENHEIM-2 COUPLÉ AU RÉSEAU...

Le turboalternateur du deuxième réacteur de la centrale nucléaire de Fessenheim a été couplé au réseau d'E.D.F. vendredi 7 octobre à 12 h. 41, a annoncé la direction de la centrale. Le premier réacteur, indique-t-elle d'autre part, devrait atteindre sa puissance nominale de 900 mégawatts dès la deuxième semaine d'octobre.

... et Phénix de nouveau arrêté

Quant au surrégénérateur Phénix de Marcoule (250 MW), il a de nouveau été arrêté le 31 août dernier — vient-on d'apprendre — à la suite d'une fuite survenue sur un des quatre échangeurs de chaleur non encore modifiés. Des fuites du même ordre avaient eu lieu en juillet et en octobre 1976, à la suite desquelles les techniciens du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) ont entrepris de faire modifier les uns après les autres tous les échangeurs. Après modification de l'échangeur défectueux, Phénix pourrait être remis en route avant la fin de l'année.

P.T.T.

● *Allô ! L'Europe.* — Les cabines téléphoniques que vient de mettre en service, à Toulouse et dans les grandes agglomérations de la région Midi-Pyrénées la direction des télécommunications, permettent d'appeler directement n'importe quel abonné de France ou d'Europe. En composant le 19, l'usager obtiendra la communication avec un correspondant d'Allemagne fédérale, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, des Iles Canaries, d'Italie, du Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Suisse ou de Suède.

Le Monde

PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

ILE-DE-FRANCE

● *A Creil, dans l'Oise, mille cinq cent quatre-vingt familles sont privées de chauffage.* — Les habitants du domaine des Hautes-Haies à Creil (Oise) sont, depuis plusieurs semaines, privés de chauffage à la suite de difficultés financières de la société civile immobilière chargée de la gestion des immeubles.

La société propriétaire du domaine a en effet refusé de rallumer le chauffage et annoncé son intention de ne pas respecter son contrat de chauffage à compter du 15 octobre), en raison du non-paiement des factures de chauffage par la société gérante des immeubles. Celle-ci affirme, pour sa part, que le taux important des loyers impayés est à l'origine de ses difficultés financières.

● *Comité économique des sages.* — Le Comité économique et social de la région d'Ile-de-France, qui s'est réuni vendredi 7 octobre, sous la présidence de M. Jean Gardin, a prononcé pour le [illegible] l'opération de rénovation urbaine de [illegible] des [illegible] de la région.

● *Nous a un grand centre commercial dans le Val-d'Oise.* — Par 12 voix contre 1 le projet d'implantation d'un centre commercial de 11 000 m2 dans la ZUP d'Ermont, Sannois, Franconville (Val-d'Oise) a été rejeté par la commission d'urbanisme commercial. Pendant la délibération, devant la préfecture, une centaine de commerçants, groupés sous une banderole portant comme inscription : « Non au [illegible] », sont venus manifester leur mécontentement. — *(Corresp.)*

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

● *Bonne foire à Marseille.* — Le bilan de la cinquante-troisième Foire internationale de Marseille, qui a fermé ses portes le 3 octobre, est, malgré une conjoncture maussade, positif. Elle a accueilli 450 000 visiteurs ; son bureau d'échanges international a pris 807 contacts ; plus de 80 % des 2 788 exposants se déclarent satisfaits. La plus importante augmentation des ventes a été enregistrée dans le secteur des [illegible] (+ 15 à 20 % par rapport à l'an dernier).

● *Les armateurs du transbordeur britannique* [illegible]-ferries, filiale de la société britannique [illegible] O, qui exploite [illegible] deux navires entre Le Havre et Southampton, a décidé de transférer, à partir du 1er janvier prochain, son navire français *le Léopard* sous pavillon britannique.

Les dirigeants de la société ont été amenés à prendre cette décision en raison des résultats enregistrés [illegible] qui s'expliquent notamment par une concurrence [illegible] une part par rapport au franc, aggravant la différence entre le tarif du pavillon français et celui du pavillon anglais. Cent trente-quatre marins et officiers du *Léopard* seraient licenciés à cette occasion.

TOURISME

LE DINERS CLUB ÉTEND SON ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Le Diners Club de France [illegible] de l'américain à la Banque française du commerce extérieur a décidé de prendre une participation majoritaire (51 %) dans le capital de Lutèce Voyages, [illegible] qui appartenait jusque-là en totalité à la [illegible] bancaire. Désormais, [illegible] Club Voyages, [illegible] du Diners Club Voyages ne feront plus qu'une agence, qui se nomme [illegible] Voyages.

Présidée par M. Yves [illegible], P.-D.G. du Diners Club de France, la nouvelle société devrait, selon ses [illegible], réaliser un chiffre d'affaires annuel d'environ 180 millions de francs.

● *Le tourisme dans l'économie.* — La Documentation française publie le rapport *Choisir ses loisirs*, remis, le 11 août, au président de la République par M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture. Ce document propose un certain nombre de mesures pour réduire les inégalités entre les Français qui partent en [illegible].

★ *Choisir ses loisirs*, 1 F. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

Non Jeanne ne retombera pas

Salon de l'auto

NOUVEAU
NOUVEL
NOUVEL
NOUVEL
NOUVEL

JUSTICE

L'ex-amie de Jacques Mesrine devant les assises de Paris

Non, Jeanne ne retombera pas...

Jeanne [illegible] l'amie de Jacques Mesrine, le malfaiteur [illegible] le 19 mai [illegible] à vingt ans de [illegible] criminelle par la cour [illegible] de Paris (*le Monde* des 5 et 20 mai). Elle a comparu, vendredi 7 octobre, devant la cour d'assises de Paris, présidée par M. Charles Petit, en [illegible] commis avec Mesrine voilà dix ans : un [illegible] main armée sur la [illegible] d'un client d'hôtel, à Chamonix, le 31 novembre 1967, [illegible] lettres de menaces pour lui [illegible] de 5 millions de francs.

« *Ce sont des faits graves,* a dit [illegible] général, M. Langlois, *pour lesquels, voilà dix ans, j'avais [illegible] demandé une peine [illegible]. Mais ce qui est important n'est pas ce qui s'est passé à l'époque [illegible] efforts [illegible] faire pour [illegible] passé et assumer son avenir.* »

C'est à partir du témoignage de Mme M..., visiteuse de prison, que se dégage la réalité du procès. Mme M..., âgée de quarante-quatre ans, mariée à un [illegible] supérieur de l'industrie et mère de trois enfants, est, depuis dix ans, visiteuse bénévole à la prison de Fleury-Mérogis, et membre d'une association qui [illegible] environ huit [illegible] visiteurs en France (1). Elle a d'abord rencontré [illegible] pendant près de trois ans, chaque [illegible] à Fleury. Puis la chambre d'accusation l'a désignée comme contrôleur judiciaire pour prendre [illegible] en charge [illegible] sa mise en liberté, le [illegible] octobre 1976.

Jeanne avait déjà effectué quatre [illegible] de prison au Canada pour [illegible] complice de Mesrine dans divers [illegible], puis trois [illegible] et quatre [illegible] de détention préventive en France ; elle n'était pas sortie des murs d'une prison depuis [illegible]. Libérée à 11 heures du soir, elle travaillait le [illegible] main même, grâce aux [illegible] de Mme M..., qui lui avait trouvé un [illegible].

Pendant cette année de liberté, Mme M... héberge Jeanne [illegible] elle, elle est toujours à ses côtés, ainsi que [illegible] avocat, surtout dans les moments difficiles : la dépression, au moment du procès de Mesrine ; des pertes d'emploi ; des [illegible] permanents pour ne pas « *retomber dans le milieu* ».

Ainsi s'éclaire la personnalité de Jeanne : une [illegible] d'Agen, du fait du remariage de son père quand elle avait sept ans, une [illegible] marquée par l'absence du père. Elle monte à Paris à l'âge de dix-huit ans, les multiples emplois de vendeuse et de harmaid, les petits vols et la prostitution... Elle est en janvier 1967 qu'elle rencontre Mesrine qui, le premier, lui donne confiance en elle et l'aide par sa personnalité bien au commun.

« *A l'époque, j'étais désemparée, je n'ai pas su dire non, j'ai beaucoup aimé M. Mesrine* », explique-t-elle à propos des vols à main armée.

Aujourd'hui, Jeanne a dit non. La rupture avec Mesrine est définitive. La confiance qu'elle a trouvé auprès de son « [illegible] » judiciaire, ses frères et sœurs avec qui elle a pu renouer, sa fille qui fait ses études d'infirmière, les cours d'informatique qu'elle compte suivre, tout a changé sa vie.

En ne condamnant Jeanne qu'à cinq ans de prison avec sursis et mise à l'épreuve, la cour de Paris a reconnu à une véritable réinsertion sociale.

CHRISTIAN DE GOURNAY.

(1) Visite des détenus dans les prisons », 5, rue du [illegible] 75007 [illegible].

LE RACISME DES « PAUVRES TYPES »

(De notre correspondant régional.)

Grenoble. — Le président : « Vous [illegible] de vous en prendre à des Arabes. Pourquoi ? » L'un des prévenus : « Je ne m'entends pas avec eux, c'est une question politique. »

Le président : « Qu'est-ce qu'ils vous avaient fait ? »

Les trois prévenus ensemble : « Rien. »

Pas plus, d'ailleurs, qu'un autre prévenu, M. [illegible] Dupont, cadre [illegible], pris pour un Arabe et copieusement [illegible]. Lui aussi, un soir de mai 1976, du côté de Chasse-en-Bugey, fit [illegible] quotidien, sans raison [illegible] gratuite orientée, a eu des conséquences dramatiques. L'une des victimes, M. [illegible] Amri, atteint de plusieurs fractures du crâne, a été trépané et a pratiquement perdu la vue.

Des « pauvres types », [illegible] de leurs [illegible], Condamnés à des peines de six mois d'emprisonnement [illegible] ou partiellement [illegible] du sursis par le tribunal de Bonneville, MM. Guy Moenne-Locoz, vingt-cinq [illegible], Yves Coet, trente-sept [illegible], Louis Caux, vingt-six ans, ont trouvé que les peines [illegible] encore trop [illegible]. Devant la cour d'appel de Chambéry l'avocat [illegible] a demandé une [illegible] Arrêt le 13 [illegible].

B. E.

Au tribunal de Rennes

RADIO-WHISKY VICTIME DU MONOPOLE

(De notre correspondant.)

Rennes. — *Le tribunal [illegible] grande [illegible] a [illegible] condamné, jeudi après-midi 6 octobre, M. François Guillet, vingt-trois [illegible] avoir [illegible] le monopole [illegible] lançant Radio-Whisky, [illegible] radio-pirate [illegible] le [illegible] universitaire de Rennes-Beaulieu, où il était étudiant. Le tribunal a également [illegible] par la police, le 1er octobre 1976, [illegible] d'une station [illegible] transformée, en façon provisoire, en studio d'émission par un groupe d'étudiants qui retransmettaient la modulation de fréquence [illegible] de R.M.C.*

La [illegible] se quasi-totalité fabriqué par le prévenu et ses camarades, ne dépassait pas les [illegible] de la F. M. à Rennes, Radio-Whisky avait précédée, en 1975, par I.B.C. I.N.S.A. Broadcasting Corporation, qui disposait d'un émetteur de puissance [illegible] et dont les émissions pouvaient être captées [illegible] en Angleterre. La première radio-pirate, [illegible] par des étudiants de Rennes en 1973, s'appelait Radio B. Elle disposait d'un émetteur [illegible] et de matériel de mixage.

Après la plainte d'un [illegible] et la mise en garde de l'administration des télécommunications, la puissance de l'émetteur de Radio-Whisky avait été réduite, en octobre 1976, à 0,1 watt, ce qui ne permettait de couvrir le campus universitaire. Depuis quelques mois, M. Guillet, qui est devenu un véritable spécialiste des installations radiophoniques, dirige un poste d'inspecteur à l'administration des télécommunications, qui est à l'origine de la plainte.

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur de la République, M. Ronan Le Corre, considérant que le prévenu n'a pas outre mesure profité de la « tribune électronique », puisqu'il se contentait de diffuser de la musique, [illegible] une amende de principe.

Faits et jugements

Inculpation du directeur de la distribution de Gaz de France de Brest.

M. Marcel Drochon, directeur de la distribution de Gaz de France à Brest, a été inculpé le 2 février dernier, a-t-on appris jeudi 6 octobre, d'homicide par imprudence, après la mort de quatre enfants, le 19 mai 1975, dans un souterrain.

L'enquête devait révéler que l'explosion était due à l'accumulation de gaz propane et que Gaz de France n'avait pas pris les mesures nécessaires de sécurité.

Le gaz propane qui est un gaz lourd, provenant de fuites légères considérées comme normales, s'était accumulé au-dessus d'une nappe phréatique. En raison de la conformation géologique du terrain, ces concentrations de gaz pouvaient présenter certains risques quand le niveau de l'eau [illegible] remplacé par du gaz naturel.

Mutation des cinq éducateurs de Fleury-Mérogis.

M. Jean-Marc Erbes, directeur du personnel de l'administration pénitentiaire, a annoncé, vendredi 7 octobre, que les cinq éducateurs de Fleury-Mérogis qui avaient comparu, la veille, devant le conseil de discipline (*le Monde* du 29 septembre et du 8 octobre) ont été « *priés de ne pas se présenter à la maison d'arrêt et feront l'objet de mutations d'office dans l'intérêt du service* ».

Le conseil de discipline dont [illegible] partie M. Erbes n'avait pourtant prononcé un avis de mutation d'office que pour trois [illegible], Mlle Hélène Crié, [illegible] Philippe Pottier et Jean-Pierre Sanson, tous trois encore stagiaires. Mlle Marie-Odile Cholet n'était passible que d'un avertissement, [illegible] d'autre part le conseil, qui relaxait un autre M. Patrick Frison. Le conseil n'étant qu'un organisme consultatif, la décision revenait au ministre de la justice, qui doit statuer dans un délai d'un mois (ou de trois mois si une commission d'urgence est nommée).

● *Le militant séparatiste basque Miguel Angel Apalategui Ayerbe* ne s'est pas présenté, le 7 octobre, au commissariat central de Marseille, [illegible] il a obligation de le faire deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. M. Apalategui doit comparaître le 14 octobre prochain devant la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, laquelle examinera la demande d'extradition présentée par le gouvernement espagnol.

Pierre Conty et ses voisins.

La [illegible] de la République de Privas (Ardèche), M. [illegible] Tour, a apporté, jeudi 6 octobre, plusieurs précisions [illegible] le [illegible] résistant M. Pierre Conty, l'un des [illegible] présumés des crimes de l'Ardèche [illegible] le 24 [illegible] dernier. M. Tour a indiqué qu'« *une plainte avait été enregistrée au sujet d'un différend opposant M. Conty aux habitants de la [illegible], à Treynas. « Conty avait été entendu par la gendarmerie dans cette affaire ; celle-ci devait être prochainement inscrite au rôle correctionnel* », a-t-il précisé.

Quant à [illegible] la Rochebesse, M. Tour a rappelé que le tribunal [illegible] ruraux de Tournon avait décidé, le 29 juin dernier, que ses occupants, M. Conty et [illegible] Marie-Thérèse Merlhiot, devraient quitter les lieux avant le 31 [illegible] (*le Monde* du 7 septembre). « *Compte tenu du climat,* a expliqué le procureur de la République, *j'avais demandé à l'avocat des [illegible] d'attendre quelques jours pour agir. Je prétends qu'aujourd'hui les bâtiments et terres occupés par Conty ne lui appartenant plus sont évacués.* »

● *Le [illegible] d'enfants des Yvelines a condamné,* vendredi 7 octobre, M. Jean-Louis Morlet, [illegible] *accusé d'avoir assassiné,* le 28 [illegible] 1973 (*le Monde* du 4 mai 1973), un maîtresse, [illegible] Cvetkovic, cinquante ans, et la fille de celle-ci. Âgée de dix-neuf ans, à quinze ans de réclusion criminelle. Cet ingénieur chimiste avait déjà comparu devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine, qui l'avait condamné, le 7 [illegible] 1975 [illegible] 9-10 novembre 1975), à la réclusion criminelle à perpétuité. L'arrêt avait été cassé pour vice de forme. M. Georges Meurant, avocat général, avait demandé la confirmation de la première peine.

● *Après l'arrestation d'un médecin marseillais* M. Bernard [illegible], inculpé d'avoir permis à des drogués de se [illegible] plusieurs milliers de doses d'analgésiques *(nos dernières éditions)*, les policiers s'inquiètent du rôle joué par certains praticiens en matière de pourvoi de drogue. « *A Marseille spécialement, certains médecins acceptent de prescrire [illegible] inscrits au tableau [illegible] couvert [illegible] de désintoxication* », a déclaré M. Bernard Gravet, chef de la brigade des stupéfiants de S.R.P.J. de Marseille. « *Quand on prescrit des stupéfiants à dose massive et qu'on ne peut pas suivre le cheminement de cette drogue, on joue forcément les apprentis sorciers.* »

CORRESPONDANCE

Trois [illegible]

M. Pierre Vidal-Naquet [illegible] écrit :

Le 30 mai 1976, [illegible] détruisait, [illegible] faire [illegible] victime, le commissariat du [illegible] police du 15e ; le lendemain, [illegible] autre bombe endommageait la façade [illegible] la banque Rothschild. Cinq personnes furent arrêtées quelques jours plus tard. L'une d'entre elles, M. Jacques Pucheu, un des témoins [illegible] plus [illegible] de la génération algérienne, fut rapidement mis en liberté et bénéficia d'un non-lieu. Une autre, [illegible] Evelyne Barge, soupçonnée d'avoir tenté de poser une [illegible] en [illegible] — où elle fut détenue pendant quatre ans, — partit [illegible] en prison. Elle donna naissance à un petit [illegible], avant d'être libérée le 2 juin dernier. En fait, ni l'un ni l'autre n'étaient pour quelque chose dans ces attentats parfaitement stupides.

Les vrais responsables, qui, du reste, n'avaient guère cherché à se dissimuler, prenant [illegible] précautions ostensibles pour éviter de faire des victimes, étaient trois jeunes [illegible] — Jean-Louis Lascoux, Bernard [illegible] et Jean-François Gailhac, père de l'enfant d'Evelyne Barge — [illegible] d'un groupe intitulé Front révolutionnaire international.

Depuis lors, bien que la procédure soit terminée, le juge d'instruction et la cour d'appel refusent toute nouvelle mise en liberté [illegible] prétextes qui ne résistent guère à l'examen, et l'administration pénitentiaire multiplie les vexations et les humiliations. Ainsi, Jean-François Gailhac a été isolé au quartier de sécurité du bâtiment D 5 de Fleury-Mérogis. Sa mise en liberté provisoire d'Evelyne Barge ; Jean-Louis [illegible] affirme avoir été tabassé par des gardiens ; il fait la grève de la faim depuis [illegible] jours. Quant à Raymond Mumber, opéré à la suite d'un accident de [illegible] antérieur à son arrestation, il a [illegible] le droit [illegible] et on refuse de le transférer dans un service où il pourrait être traité sérieusement. Par ailleurs, toutes les pressions imaginables sont faites sur Jacques Pucheu, instituteur en congé [illegible] du CAP (Comité d'action des prisonniers) pour qu'il cesse d'agir en faveur de ses amis, détenus.

● *Incident [illegible] détenu à Besançon.* — Un ressortissant tchèque, âgé de vingt-six ans, recherché par plusieurs polices étrangères, M. Jiri Friedrich, s'était pendu avec sa ceinture, le 28 septembre, dans [illegible] de la prison de la Butte, à Besançon (Doubs), apprend-on ce samedi 8 octobre. M. Friedrich avait été [illegible] la veille à la frontière suisse pour contrefaçon de sceaux.

Salon de l'auto Opel Palais des Congrès Porte Maillot du 7 au 12 Octobre

NOUVEAU MOTEUR,
NOUVELLE CARROSSERIE,
NOUVEL INTERIEUR,
NOUVELLE SUSPENSION,
NOUVELLE CONDUITE,

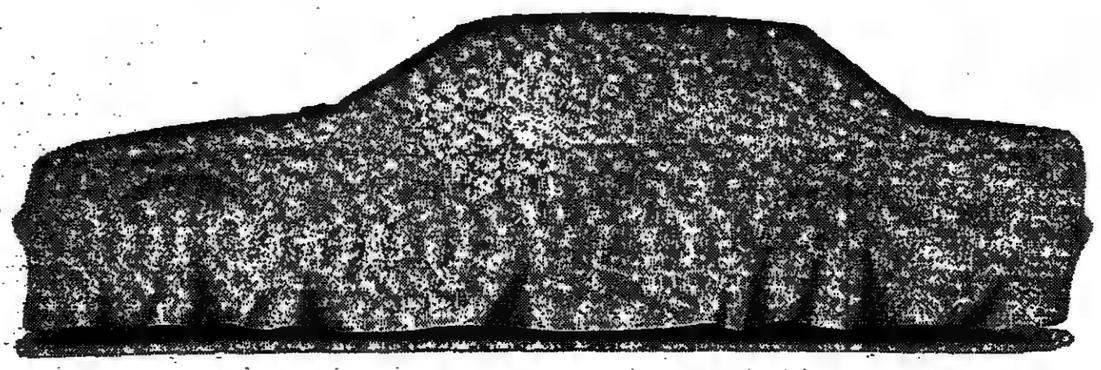

OPEL

Métro: Porte Maillot-Autobus: 82-PC
Tous les jours de 9 h à 19 h du 7 octobre 13 h au 12 octobre 13 h

Venez découvrir et essayer un modèle entièrement nouveau.

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DES MUSIQUES

Les sourciers du breton.

Depuis [illegible] *de la tradition, tout* [illegible] *empruntés, la renaissance de la chanson et de la musique populaire régionale a réalisé un peu de tout, la mode et les maisons laissant subsister de côté ce qu'il y a de plus authentique.*

La renaissance celtique, qui a fait naître des talents et produit, ici à Lorient, un bon exemple : des hommes incarnant, comme Glenmor, le génie de la Bretagne n'en ont pas réellement profité. Par exemple, on n'entend que Dan Ar Braz, Alan Stivell, le « chanteur du breton », alors l'expression de Pierre-Jakez Hélias, qui aujourd'hui [illegible] compositeur, qui est dans les monts d'Arrée, parmi les landes fouettées par les vents, qui a voyagé beaucoup, qui a rencontré Jack Kerouac à New-York, mais bâtit sa musique dans un pays bafoué, volé, que l'on a vidé jusqu'au sang », offre une unité avec la générosité, la pureté d'une [illegible] région où le ciel est belle et froide.

Bien sûr, il y a Alan Stivell, qui a donné la grande impulsion à la renaissance celtique en liant la musique de l'alternative binioù-bombarde, en s'élargissant à tout le pays gaélique.

Stivell s'était réfugié au pays de Gourin depuis plus d'un an. Le voilà qui réapparaît avec un album (Avant d'accoster) qui retrace l'histoire du peuple breton en une dizaine de chansons. Un très beau et émouvant travail. [illegible] t., Dist. Phonogram, 9 101 853) — C. F.

Les nouveaux albums.

— Elton [illegible] (Greatest Hits, vol. II). — *Elton John a provisoirement cessé de se produire sur scène et de fabriquer, presque à la chaîne, des albums par millions, sa maison de disques publie ce deuxième Greatest Hits rassemblant quelques bons titres d'un compositeur et chanteur des plus flamboyants de la musique rock. Entre deux ballades sophistiquées d'Elton John et de Bernie Taupin, la jolie reprise de* Lucy in the sky with Diamonds, *de Lennon et McCartney. (33 t., D.J.M., 20 520.)*

— Ringo [illegible] (The 4th). — *Suite de la production nostalgique et sympathique de l'ancien Beatles, qui a invité, cette fois-ci, entre les [illegible] David Bromberg et Bette Midler. McCartney.* (33 t., D.J.M., 20 [illegible])

— Linda [illegible] (« Simple dreams »). — *L'une des meilleures chanteuses américaines de ces dernières années (voix généreuse avec beaucoup de limpidité et de lyrisme) à un répertoire comme toujours très large : It's so easy, de Buddy Holly ; Tumbling dice, de Mick Jagger et Keith Richard, des compositions originales et des [illegible] arrangées par Ronstadt elle-même, Paint, I never wille Marry).*

[illegible] t., Polydor, 2 310 556.)

— [illegible] Smith. — *Un quatre albums, dont la [illegible] qui fut surnommée « l'Impératrice du blues ». Un chant grandiose, pathétique.* (C.B.S. 30 126, 30 [illegible], 30 450, [illegible])

Le calendrier du rock.

Keith Jarrett, le jeudi 13 [illegible] Pleyel, à Paris ; Hawkwind, le [illegible] octobre à Lille, le [illegible] à Reims, le 21 à Pau, le [illegible] à Poitiers, le 24 à Clermont-Ferrand, le 25 à Orléans, le [illegible] au Mans ; Peter Gabriel, le [illegible] octobre à Strasbourg (Hall Tivoli), le [illegible] (Palais des sports), le 25 à Nancy, le [illegible] à Lille (Palais des sports), le [illegible] à Toulouse (Grand Chapiteau), le [illegible] à Poitiers (les Arènes), le [illegible] à l'Hippodrome de Paris ; Dennis Sumer, le 20 octobre au Pavillon de Paris ; Ritchie Blackmore Rainbow, le 24 octobre à Marseille (salle Vallier), le 26 à Lyon (Bourse du travail), le 27 au Pavillon de Paris ; Elvin Jones et Sam Rivers, les 20 et 21 octobre au Théâtre des Champs-Elysées.

Musique

Alsina, Taïra, Mefano, Halffter

par l'Ensemble intercontemporain

L'Ensemble intercontemporain [illegible] un programme séduisant pour sa rentrée, mercredi 7 octobre, à « Passage du XXe siècle », le Festival de l'IRCAM : *quatre œuvres de l'année, écrites par des compositeurs de tempérament, dont trois n'ont pas dépassé quarante ans.*

Senales (Signaux), *pour piano et ensemble de chambre*, de Carlos Roque Alsina (1941), est *une œuvre sensible, chaleureuse, parfois nostalgique, dans la tradition musicale argentin. Le piano [illegible] de ton avec des attaques puissantes qui répondent au milieu d'une forêt de trémolos légers, alternant des thèmes « rigoureux » avec une poésie [illegible]. Cette musique est construite [illegible] de reliefs et de communique [illegible] qui diffusent le charme et l'enrichissent, [illegible] parfois des moments de violence, un lyrisme [illegible] qui se perd en rêverie [illegible]. C'est cependant le piano (tenu par le compositeur) qui [illegible] apparaît le plus riche dans ses dynamismes [illegible] du tutti.*

Trilogia Trire (1943) est un *poème [illegible] pour [illegible] soprano et [illegible] vibraphone, [illegible] « [illegible] le silence vibre »... Comme les alchimistes, il [illegible] toujours que la musique fasse apparaître quelque chose [illegible] prouve, ainsi que l'indique le titre de la pièce, Trans-Apparence, qui s'embarque [illegible] pour une croisière [illegible] dans une atmosphère [illegible] où [illegible] l'air, des motifs qui mouvementent [illegible] la [illegible] lente et indistincte, [illegible] des [illegible] liquides, des images fraîches et féeriques ; les cordes [illegible] de petits cris de chèvres ; le [illegible] [illegible] s'enfle [illegible] et éclate ; harpe et piano pincent [illegible] cordes, les bois détonnent doucement, les cuivres [illegible] un [illegible] pour deux flûtes, percussionnistes, de Nicolaus Halffter (1930), [illegible] jeu ou un rêve sonore. « Mizar, [illegible] multiple de la Grande Ourse, dont l'œil ne peut capter qu'une seule unité à la fois » : les deux flûtes de Lucia et Marina et Alain Marion suggèrent [illegible] scintillement de cette étoile [illegible] une [illegible] feutrée, mais très vivifié des cordes, [illegible] [illegible] Toute la musique est [illegible] comme un merveilleux raffinement, [illegible] très pur et très [illegible] et très pure dans la partie médiane, les flûtes [illegible] chantent avec une merveilleuse douceur, [illegible] immobile en milieu de sonorités rares. Parfois marque la lente respiration des marteaux endormis de la percussion, qui se développe sans hâte à l'excès, [illegible] qui relève heureusement au final primesautier, avec [illegible] techniques éblouissantes dans les parties de flûtes, où les timbales jettent un instant les lueurs de lointains orages.*

Tout [illegible] composé pour Michel Tabachnik, ce concert fait bien augurer de la saison.

JACQUES LONCHAMPT.

CORRESPONDANCE

L'Ariège déshérité ?

Des lecteurs se sont élevés contre l'assertion selon laquelle l'Ariège serait « *l'un des départements les plus délaissés de France au point de vue musical* » (*le Monde* du 25 septembre). Mme Berguin et Mme Simone Henry nous signalent en particulier que « *des concerts ont eu lieu précédemment à Saint-Lizier, grâce à l'initiative de Mme de Saint-Blanquat, alors présidente d'une société toujours active, celle des Amis de Saint-Lizier et du Couserans. Par ailleurs, depuis plusieurs étés, la jeune société des Amis du Marsan organise des concerts de grande qualité, dont l'un d'eux, en fuin dernier, fut donné pour l'inauguration de la nouvelle présentation du trésor de Saint-Lizier* ». Nos correspondants reviennent également sur le Festival de Foix, que nous avions mentionné (et dont *le Monde* a rendu compte en son temps). « *Mme de Fournas, qui s'y est dévouée, continue d'organiser des concerts à Foix.* » « *Pour faire l'éloge mérité du Festival*, nous dit-on, *il n'était pas nécessaire d'ignorer ou de mépriser ce qui a été fait et continue d'être fait par d'autres, n'ayant comme moyens que leur bonne volonté.* » Ce n'était, bien entendu nullement notre intention et nous nous sommes contentés de rapporter ce qui nous avait été dit par les plus hautes autorités du département. — J. L.

Rock

Clash et les Damned, la «nouvelle vague»

Il est temps de comprendre, au-delà du mot, le phénomène punk. Le mouvement compte dès à présent une demi-douzaine de groupes essentiels. Ils construisent la musique de l'instantané et préparent aussi celle des années 80. A une semaine d'intervalle, Clash et les Damned se sont produits sur la scène du Bataclan à Paris. L'un comme l'autre groupe a tracé le chemin d'un rock vrai et urgent, celui du renouveau.

Clash est la formation la plus politisée de la nouvelle vague. Mick Jones (guitare, chant), Joe Strummer (guitare, chant) et Paul Simonon (basse) forment le noyau de base auquel vient se joindre un batteur. *Ils ont enregistré un album d'une énergie sans retour.* Les titres qui le composent deviennent aujourd'hui des hymnes, et, lorsqu'on leur demande ce qui se cache derrière leurs idées politiques, [illegible] répondent [illegible] : « *Idéologie du rock'n roll !* »

Bien sûr. Parce qu'il faut hurler, maintenant, et vite, et plus fort que les autres. C'est ce qu'ils font. [illegible] chanson «1977», et le public [illegible] enfin s'identifier à [illegible] qu'il attend. Sur scène, le groupe n'offre d'autre [illegible] que de se soumettre à ses appels puissants, [illegible] riffs [illegible] guitares implacables, [illegible] agitées [illegible] agression ininterrompue. *London's Burning* met au tapis la vieille Albion, son apathie et son ennui. Clash ne s'accommode pas de demi-mesure, il [illegible] public au plus vite et profite de tous les moyens mis à sa disposition.

Il a retrouvé l'art de faire des *singles* (quarante-cinq tours) où, en l'espace de deux ou trois minutes, tout est dit plus intensément. Un concentré habile de son art et de sa démarche. A l'ère de la chaîne hi-fi monnaie et des [illegible] concepts aseptisés, cela peut paraître [illegible]. Pour les bourses de gosses de quatorze ans, ce ne l'a jamais été, que Clash leur groupe. A partir de là, les [illegible] [illegible] glacent [illegible] composition. [illegible] *blanche*, remarquablement achevée, et pour un prix moins élevé que [illegible] place de [illegible] les mômes font tourner leur électrophone ou rock survitaminé à longueur de journée : [illegible] blanche, émeute... Clash [illegible] jamais sur scène sans un panneau noir ou blanc, qui représente une [illegible] londonienne, et n'en sont jamais [illegible] bourreaux du public. Ce sont des valeureux.

Clash est [illegible] le seul groupe [illegible] qui joue le rock avec la spontanéité et [illegible] requis par le style. Pour information, Lee Perry, producteur jamaïquain [illegible] compagnon du chanteur-guitariste-compositeur Bob Marley, impressionné par l'adaptation qu'ils ont enregistrée de sa composition *I and Thieves*, ne fait pas prier pour produire leur prochain album.

Les Damned, quant à eux, n'ont [illegible] prétention [illegible] de jouer pour le plaisir, « just for fun ». Ils [illegible] un théâtre tragi-comique, jamais ridicule, souvent *par un rock exacerbé, aveugle, sans foi ni loi.* Les noms des musiciens : Captain Sensible, Dave Vanian, Rat Scabies, Brian James, sont à l'image de leurs physionomies macabres, ourlés de drôles. Sans doute leur avenir est-il moins certain, mais pour l'instant ils proposent un divertissement de choc, et la « nouvelle vague » ne s'en porte pas plus mal.

ALAIN WAIS.

★ Les [illegible] enregistré : Clash, [illegible] les Damned, Pathé-Marconi, [illegible]

Festivals

«JAZZ PULSATIONS» à Nancy

(Suite [illegible] première page.)

Sans doute [illegible] c'était exclusivement des blues, le public qui assistait à cette première soirée d'ouverture avec Son Seals blues band from Chicago, en première partie, et B.B. King ensuite, n'était [illegible] tout à fait celui [illegible] l'on rencontre habituellement dans les festivals. Beaucoup de jeunes bien sûr — lycéens, étudiants, cheveux frisés et jeans, — mais [illegible] seulement. Il y avait un public à la fois plus bourgeois et aussi plus modeste, de tous âges, et surtout, [illegible] qui est rare, ce public était [illegible] Nancy.

Ce Festival de jazz — appelé cette année « Jazz pulsations 1977 » — est une manifestation impressionnante, par la qualité des musiciens invités (cinq cents à six cents en dix jours), et par la qualité *des artistes. En effet, B.B. King*, Archie Shepp, Franck Lowe, Marion William, [illegible] Griffin, Sam Rivers, Blues from Chicago, Club unity special, Stan Getz quintet, la nouvelle école [illegible] musiciens new-yorkais (pour n'en citer que quelques-uns), représentent des styles aussi différents que le blues, le gospel, le free-jazz, qu'ils viennent des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Afrique ou de France. Mais cette manifestation frappe surtout par sa conception.

Organisé pour la première fois en 1973 par un groupe de bénévoles, sous l'égide du comité des fêtes de la ville (qui ne savait trop que faire de son budget), « Jazz pulsations », dont l'entreprise n'est pas rentable, a constitué cette année une association indépendante qui reçoit de la municipalité une subvention de [illegible] 000 francs. L'équipe qu'on soupçonne, ici ou là, d'ambitions électorales, très composite politiquement, mène, depuis l'origine et parallèlement aux concerts, une animation gigantesque (plus de cent cinquante spectacles) à l'intérieur et à l'extérieur de la ville. Foyers de travailleurs immigrés, centres pour handicapés, institut des jeunes aveugles, écoles primaires, lycées, école pour sourds *et mal entendants, prison*, brasseries, restaurants, magasins, centres commerciaux, recevront les [illegible] à leur rôle.

A l'Ecole nationale de perfectionnement pour handicapés — un ensemble de bâtiments blancs dans dans la campagne, à une dizaine de kilomètres du centre, — une coopérative scolaire, gérée par les élèves, est dotée d'un budget propre. C'est [illegible] pour l'ensemble, les animations à caractère social qu'il faut [illegible] confondre avec les animations commerciales, financées par les cafés, les [illegible] et les restaurants [illegible] à la charge du Festival. Mais les organisateurs ne désespèrent pas d'habituer un jour l'administration à participer aux frais.

A Nancy, le prix [illegible] va de [illegible] à 35 francs. Il existe des systèmes d'abonnement et des réductions pour groupes. Presque toutes les animations sont gratuites : ici, le jazz se fait pour [illegible].

CATHERINE HUMBLOT.

Formes

Le temps retrouvé

Cette chronique hebdomadaire paraîtra désormais dans « le Monde » daté [illegible]

Un peinture argentin [illegible] Paris pour la première fois (1). Guillermo [illegible] n'est pas un inconnu dans le reste du monde. Il a même reçu le premier prix international de peinture à la XIIIe Biennale de Sao-Paulo. Mais c'est à la France, patrie de ses ancêtres, qu'il réservait ses dessins et aquarelles de 1976-77. Déjà le public peut s'étonner qu'un [illegible] paroxysme sensuel soit transmis par un véhicule [illegible] anachronique. Attention ! On va le voir, cette facture dite classique est pleine de pièges. Certes, la néo-figuration s'accommode d'un tel perfectionnisme, seulement le cas de Guillermo Roux [illegible] tout autre. Ses visions [illegible] n'ont rien à voir avec l'imaginaire. Sa *Récupération du passé* [illegible] formule d'Angel [illegible] son art) est sûrement en rapport direct avec une psychanalyse grâce à laquelle les souvenirs abolis, tels les meubles surannés (français) de son enfance, ont resurgi, les tabous qui paralysaient un artiste rompu à toutes les techniques sont tombés. La sexualité victorieuse de toutes les censures triomphe dans des chairs en morceaux choisis, dans leurs positions impossibles, dans leurs castrations reprises par des fonds aux mailles [illegible] *Goya et la maja* est sans doute le plus vivant exemple de cette intensité ardente : le tableau va rester chez nous, le [illegible] d'art moderne de Beaubourg l'ayant acquis. *L'isle, Tercet baroque*, vibrent de [illegible] compositions charnelle, des [illegible] distorsions [illegible], plus visibles [illegible] dans *la Valse*, cette composition où apparaisse une tête, une face humaine. D'habitude, on ne la voit jamais, la tête : elle s'évade ou se cache. (Bien plus, tout le haut du corps du *Joueur de tennis* est escamoté. Encore un détail qui devrait stimuler la curiosité des analyses. Il est vrai que le visage de la femme est « neutre » : que le guitariste joue par-dessus les jambes de son [illegible] déséquilibré ne l'émeut pas le moins du monde.

Il me pardonnera de ne pas [illegible] à mon goût *Tondo*, clin d'œil à la vulgarité du public. C'est ailleurs que le peintre reconnaît sa dette à la culture française. *Le Monde de M. Degas*, les roses incolls de *Pierrot lunaire* et maintes images obsédantes prolongent plutôt qu'ils ne le rejoignent la grande tradition.

Je me sens néanmoins plus à l'aise, parce que c'est mon climat affectif, dans une Bretagne réinventée, traduite en langage codé en pictogrammes, de Dilasser, dont on n'a pas oublié, j'ose le présumer, que j'ai eu l'heur de saluer les premières apparitions et de suivre la [illegible] ascendance (2). Un peu plus large, [illegible] à la poésie pure et purement picturale, circule plus librement, *au-delà de la mémoire*, autour *des petits châteaux* ou [illegible] *l'espace gris [illegible] image bleue et rouge, sous le ciel de fête*, un [illegible] métaphysique qu'il soit d'une clarté [illegible] ou uniformément noisette, roussâtre, ardoise. Ces portées d'une musique intérieure pénétrante, ces architectures faussement naïves plus [illegible] moins de guingois, n'ont pas perdu le [illegible] vers la terre. Mais, seuls les observateurs à l'imagination stérile n'en conviendront pas : ils bougent, ayant largué leurs amarres foncières. Vivifiante partie de campagne.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) [illegible] Jeanne-Bucher, [illegible] rue de [illegible].
(2) Galerie Jacob, [illegible] rue [illegible].

[illegible] mensuelle publiée par le [illegible] de la culture et [illegible] l'environnement vient de sortir. Elle a pour titre [illegible] de la [illegible] et de l'environnement » et comprend des [illegible] des [illegible] d'expériences pilotes, des [illegible] de [illegible] sur papier glacé. Elle est [illegible] par [illegible] 12 francs à [illegible] (31, quai Voltaire). Au sommaire du numéro 1, [illegible] un [illegible] sur les [illegible] notamment sur l'[illegible] du Creusot et la [illegible] polyvalent de Metz.

En bref

Rock

Wishbone Hash

A l'occasion d'une [illegible] européenne destinée à soutenir la [illegible] de son nouveau disque « Front Page News », Wishbone Hash [illegible] produit, vendredi soir, à l'Hippodrome de Paris. D'origine anglaise, le [illegible] a élu domicile aux Etats-Unis, dans l'Etat de la Nouvelle-Angleterre, non pour [illegible] exigences du fisc, comme la plupart de ses compatriotes britanniques, mais « pour échapper au phénomène de saturation (prestations trop fréquentes dans les mêmes salles) qui le menaçait ».

L'emploi de deux guitares solo [illegible] principal atout de la musique de Wishbone Hash. Il autorise des dialogues échevelés, qui, [illegible] parfois au procédé, propulsent les [illegible] des musiciens [illegible] [illegible] et [illegible]. Un rock simple et efficace au sein duquel les instrumentistes ne [illegible] jamais pris en défaut. Ils connaissent leurs limites, où là [illegible] leur [illegible]. Ils ne [illegible] pas les [illegible] [illegible] public par des procédés. L'étroite complicité qui les lie permet d'étendre le discours [illegible] compositions, sans risque de le dénaturer ou de perdre leur énergie. La [illegible] est simple : procurer le plus grand détour, [illegible] les rythmes et les mélodies pour qu'on les [illegible] en mémoire. Wishbone Hash s'impose [illegible] au rythme régulier ; son « carburant » [illegible] musique puissante et [illegible]. — AL. W.

Variétés

Jacques Bertin

Les [illegible] précédentes [illegible] jeune [illegible] au visage fraternel, plein de [illegible] et [illegible] spontanés, on [illegible] les avait jamais oubliées. Mais [illegible] qu'aujourd'hui [illegible] s'impose comme le plus important [illegible] français depuis Brel et [illegible].

Dans le cadre trop [illegible] de la Cour des Miracles — il [illegible] temps pour lui de chanter dans de grandes salles, — Bertin nous offre un trésor [illegible] avec [illegible] au rythme de la vie, des chroniques, des [illegible] intimistes, qui ont parfois une [illegible] sourde, une montée dramatique, des cris de poète lucide, révolté et déchiré, qui dit ce qu'il voit, ce qu'il sent, ce qu'il vit, avec les mots les plus justes et les plus beaux, avec une finesse presque animale, pour faire surgir la réalité.

Ces temps-ci, Bertin a beaucoup écrit et il a appris, il sait très bien [illegible] le « punch » à [illegible] chansons, laisser s'en écouler d'autres dans leur lyrisme. Les mots parlent d'un [illegible] qui [illegible] pas sous [illegible] de la vie qui vous pousse sans [illegible], des [illegible] ordinateurs qui épuisent peu à peu le champ du rêve, d'ouvriers devenus l'espoir du monde parce qu'ils se sont mis debout, de la nuit et de l'ombre qui [illegible] longue, trop longue, et de la mort d'un ami, d'un frère qui perdait son sang carrefour des [illegible] et qui [illegible] sa [illegible] [illegible] avoir eu le temps de vivre, [illegible], parfois simplement, de s'asseoir « parmi les [illegible] de la terre comme dans le fond d'une journée tiède ».

Jacques Bertin est vibrant, déchirant. Il y a une grande émotion à l'entendre, une [illegible] si profonde complicité qui se crée.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Jusqu'au [illegible] octobre

Cinéma

«L'Animal» de Claude Zidi

[illegible] Belmondo, [illegible] « [illegible] der-boy » national, Raquel Welch, la plus jolie [illegible] américaines, Claude Zidi, qui [illegible] les Charlots et réalisé de Funès et Coluche, [illegible] [illegible] qu'on apelle [illegible] [illegible] à rire les films [illegible] qui s'étirent [illegible] où [illegible] « l'Animal » [illegible] de [illegible] que le film [illegible] Claude Zidi [illegible] irrésistible, ce « public-appeal » dont abusent les producteurs et qui engendrent les grands succès populaires.

Cette [illegible] faite, qui [illegible] d'autre ? « l'Animal » est un film [illegible] l'inspiration semble avoir été [illegible] à un ordinateur. Tout y est [illegible] pour [illegible] et divertir : double rôle à l'intention de Jean-Paul Belmondo, intrépide et sympathique [illegible] malchanceux, gentiment [illegible] sous les traits d'un [illegible] Flynn efféminé ; poursuites [illegible] [illegible] reuses, quiproquos [illegible] plaisanteries [illegible] à profusion. « L'Animal », c'est à la fois du guignol et de la bande dessinée, du cirque et du cabaret, du [illegible] et de la [illegible] burlesque. A [illegible] reprises, il [illegible] qu'un brin d'amertume [illegible] sous le rire (par [illegible] [illegible] la [illegible] et le [illegible] sur le dos). Mais Zidi [illegible] le fil. [illegible] ils sont, [illegible] en question d'enrayer le mécanisme mis en place et [illegible] la bonne humeur générale. [illegible] humeur [illegible] contagieuse. Le public [illegible] s'amuse. Après tout, on ne peut pas se [illegible] tous les jours sur les cimes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Ambassade, Gaumont-Richelieu, Balzac, Berlitz, Wepler, Victor-Hugo, Cinévog-Saint-Lazare, Bosquet, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Sud, Cambronne-Pathé, Gaumont-Gambetta, Cluny-Palace, Saint-Germain Studio.

théâtres

Après "Portier de [illegible]
le nouveau film
Liliana Cava

AU-DE
DU BI
ET DU

Enfant
Placar

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : G.R.T.D.B. (ballet) (sam., 19 h. 30 ; dim., 14 h.).
Petit Odéon : la Guerre des piscines (sam. et dim., 18 h. 30).
Odéon : Arlequin serviteur de deux maîtres (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre Pompidou : Spectacle audio-visuel (dim., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30).

Les autres salles

Antoine : les Parents terribles (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Aire libre Montparnasse : (sam., 21 h. ; dim., h. et h.).
Athénée : Equus (sam. 21 h. ; dim., 15 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h., dernière).
Centre culturel suédois : Mademoiselle Julie (sam. dim., 20 h. 30).
Cartoucherie : Pâques h. ; dim., h.).
Théâtre de l'Epée-de-Bois : Madras (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
L'Epicerie : Belle ombre (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Pierre Louki (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Gymnase-Marie-Bell : Arrête ton cinéma (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : les Ragionamenti de l'Arétin (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : Quoat-Quoat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire-Forum, Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 20 h.) ; R. Wagner (sam. et dim., h. 30). — **Théâtre rouge** : les Emigrés (sam. et dim., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et h. 30).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Erostrate (sam., 20 h. 45).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 et 18 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et h. 15).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h.).
Plaisance : (sam., h. 45).
Poche-Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Récamier : Jean Harlow contre Billy the Kid (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et h. 45).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : le Voyage vertical (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre du Marais : le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre Oblique : les Derniers Hommes (sam., 18 h. 30) ; Rodogune (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Théâtre d'Orsay, grande salle : et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — **Petite salle** : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Pygmalion (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Pénichе : le Retour (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : A louer (sam., 20 h. 30) ; A force d'attendre l'autobus (sam., 21 h. 30) ; l'Amour en visites (22 h. 45).
Théâtre Tristan-Bernard : Divorce à la française (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h., dernière).
Troglodyte : Retrouvailles de l'imaginaire (sam., 21 h.).
Variétés : Fêté de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches jours fériés)

Samedi 8 - Dimanche 9 octobre

Festival d'automne

du Nord : la Kora du Mali (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Cirque d'Hiver : Musique de Madagascar (sam., h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre des Amandiers (Nanterre) : Merce Cunningham (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Coulommiers, Cinquième Festival Couperin : Orchestre de chambre Antiqua Musica, dir. J. Roussel (Vivaldi, Bach) ; dir. J.-F. Fabe (Galuppi : le Philosophe de campagne) (sam., 20 h. 45).
Royaumont (abbaye), Vingt-huitième Saison musicale : M. Béroff, piano ; P. Amoyal, violon ; A. Dumay, violon ; B. Pasquier, alto ; F. Lodéon, violoncelle (Brahms, Schumann) (sam., 20 h. 45).

Les concerts

: Colonne, dir. J.-S. Bereau (Schoenberg, Liszt, Beethoven) (dim., 18 h. 30).
Lucernaire : ot, M.-M. Kan- et L. (Vivaldi, Bach) (sam. et dim., 19 h.) ; G. Parmentier (Debussy, Beethoven, Ravel, Schubert, Brahms, Schumann) (sam. et dim., 21 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : G. Loisemant et P. Loisemant (Frescobaldi, Langlais, Du- (dim., 16 h.).
Eglise Billettes : Quatuor Arte Paris (Beethoven) (dim., 17 h.).
Pleyel : Jeunes Loewenguth et Schola Cantorum (Taillefer, Bach, Gluck, Haendel, Purcell, Rameau) (sam., 13 h. 45) ; H. Szeryng (Beethoven, Tchaïkovski) (sam., 17 h. 45).

La danse

Palais des sports : Ballet soviétique sur glace (sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Centre culturel du Marais : Silence (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : Plan, raté plan... et re plan plan (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Ânes : Marianne, ne vois-tu rien venir ? (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Le maire est (sam. et 22 h.).

Le music-hall

Bobino : Serge, Stephan et Reggiani (sam., et dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Boulangerie des Tuileries : Bruno Brel (sam. et dim., 21 h.).
Casino : Parisiine (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Elysée-Montmartre : Yves Simon (sam. et dim., 21 h.).
Folies-Bergère : (sam. et dim., h. 45).
Jardin des Champs-Elysées : Circus Follies (sam. et dim., 20 h. 30).
Lucernaire-Forum : (sam. et dim., 22 h. 30).
Moulin-Rouge : Follement (sam. et dim., 22 h. 30).
Olympia : Enrico Macias (sam. et dim., 21 h.).
Palace : (sam., 18 h. 30) ; (sam., 21 h.).
Palais des sports : Jacques (sam., 20 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Chants et danses de la Macédoine (dim., 20 h. 30).

Jazz, pop' et folk

des glaces : J. McPhee, H. Bennink, P. Brötzmann (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Fontaine : Groupe A. Mar- (sam., 21 h.).
Golf Drouot : Mandragore (sam., 23 h.).
Théâtre Mouffetard : B. Vitet, J.-J. Birgé, F. (sam., 22 h. 30).
Américan : Hard Bop (sam., 21 h.).

Passage du XX siècle
IRCAM
Orchestre du Théâtre National de l'Opéra
direction
Pierre Boulez
lundi 10 octobre 20 h 30
Carter : Symphonie de trois
Messiaen : exotiques
avec P.L. Aimard
Bartok : Château de Barbe-Bleue
Y. Minton, Nimsgern et J.L. Barrault
mardi 11 octobre 20 h 30
Bartok : (mêmes que le 10)
Zimmermann :
P. Bryn-Julson, A. Ringart, U. Boese, T. Herndon, F. Grundheber, F. Mazura
avec le Théâtre National de l'Opéra
THEATRE NATIONAL DE L'OPERA
073.57.50

théâtre des quartiers d'ivry
direction : antoine
GRISELIDIS
Musique de Georges Couroupos
nouvelle de Charles Perrault
mise en scène Vitez
7 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
au 9 octobre à 21 h.
Dimanche à 16 h.
Salle des de la mairie d'Ivry
672-37-43

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Dimanche 9 à 20 h 30
GROUPE FOLKLORIQUE
TANEC
de SKOPJE
Chants et Danses de la Macédoine
Places de 10 à 50 F

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES
Lundi 10 octobre à 20 h 30
Le Théâtre Dramatique de SKOPJE présente
JANE ZADROGAZ
de Goran STEFANOVSKI
Places de 15 à F

UGC NORMANDIE (vo) - UGC ODÉON (vo) - BONAPARTE (vo) - STUDIO RASPAIL (vo) - CAMÉO (vf) - ABC (vf) - BIENVENUE MONTPARNASSE (vf)
MISTRAL (vf) - UGC GOBELINS (vf) - MAGIC CONVENTION (vf)
UGC GARE DE LYON (vf) Périphérie

Après "Portier de Nuit" le nouveau film de Liliana Cavani

SILVIO CLEMENTELLI présente
un film de LILIANA CAVANI
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL
GRAND PRIX DES LECTRICES DE ELLE
avec
DOMINIQUE SANDA
ERLAND JOSEPHSON ROBERT POWELL
VIRNA LISI
et avec PHILIPPE LEROY CARMEN SCARPITA AMEDEO AMODIO MICHAEL DEBEN NICOLETTA MACHIAVELLI
et avec la participation de ELISA CERANI
Musique originale de LILIANA CAVANI — Scénario de LILIANA CAVANI — FRANCO ARCALLI — ITALO MOSCATI
Directeur de la photographie ARMANDO NANNUZZI — Produit par ROBERT GORDON EDWARDS — Réalisé par LILIANA CAVANI
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

VOTRE TABLE CE SOIR
■ Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e.	T.l.j. ■	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (38,75 s.c.) le midi et jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance
BISTRO DE LA GARE 39, bd du Montparnasse, 6e.	T.l.j.	MICHEL OLIVER propose F s.n.c. s.c.), « 3 hors-d'œuvre - plats choix » jusqu'à 1 h. du matin.
ASSIETTE AU BŒUF Face église St-Germain-des-Prés, 6e	T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule pour 25 F midi, jusqu'à 1 h. 30 du matin, ambiance
LIPP-GUSE 51, quai Grands-Augustins,	326-88-04 T.l.j.	On sert jusqu'à 23 h. carte. Menus S.C. : Déj. 70 F, 100 F menu dégust. avec 7 spéc. 140 F. Ses salons à 50
ASSIETTE AU BŒUF 123, e.	T.l.j.	MICHEL une formule Bœuf pour 25 F s.c.) midi le soir jusqu'à 1 h. 30 matin, salle

DINERS - SPECTACLES

DISCOPHAGE 326-31-41 F/dim. 31-33, rue des Ecoles. Jusq. 1 h. ; brésil chanteurs et musiciens). : sem. 60, vend.-sam. 70, boiss. Consomm. cabaret 30-35 F.

jean harlow contre billy the kid
Merveilleux spectacle, d'une force et d'une beauté étriles, et en même temps d'une intelligence fouillée, détaillée... Un superbe moment. MICHEL FOUCAULT
Mac Clure a compris qu'il y a une énergie considérable. C'est un séraphin... J'ai craint en avance sur moi. ALLEN GINSBERG
RECAMIER BOURSEILLER
3, rue Récamier - location 548.63.81 - Mo Sèvres-Babylone

UGC BIARRITZ vo - UGC DANTON vo - CLUNY ECOLES vo - UGC MARBEUF vf - REX vf - CINEMONDE OPERA vf
BIENVENUE MONTPARNASSE vf - MISTRAL vf - MAGIC CONVENTION vf - UGC GARE DE LYON vf
CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien - ARTEL PORT Nogent - MELIES Montreuil - C2L St-Germain - STUDIO Ruell

CARLO PONTI présente
un film de ETTORE SCOLA
SOPHIA LOREN / MARCELLO MASTROIANNI

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
"un chef-d'œuvre d'intelligence et de sensibilité" FRANÇOIS CHALAIS EUROPE 1
"un véritable chef d'œuvre" HENRY CHAPIER LE QUOTIDIEN DE PARIS
"on a rarement réalisé un film aussi fort" JEAN DE BARONCELLI LE MONDE

Les Enfants du Placard
A PARTIR DU 12 OCTOBRE
BENOÎT JACQUOT

6e SALON DE PEINTURE
au Moulin Neuf, route de Rochefort, 78730 SAINT-ARNOULT,
du samedi 8 octobre au 16 oct.
de 9 h. à 19 h.

BAL DU MOULIN ROUGE
LISETTE MALIDOR
20 h 30 DINER-CHANT-REVUE 179 F par pers.
22 h 30 CHANT.-REVUE 115 F par pers.
SERVICE COMPRIS

SPECTACLES

cinémas

(*) Films [illegible] aux moins de [illegible] ans.
(**) Films interdits [illegible] moins [illegible] dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., Semaine du cinéma israélien : Salomonico, d'A. Steinhardt ; 18 h. 30 : Salo- [illegible] (suite) ; 20 h. 30 : les Parapluies [illegible] Cherbourg, [illegible] J. Demy ; 22 h. 30 : la Dame de [illegible], de K. Mizoguchi. — Dim., 15 h. : Actes des apôtres, de R. Rossellini ; 18 h. 30 : l'Islam : Allah au Cachemire, de L. Meiss ; Pèlerinage à La Mecque, d'A. Rezai ; 20 h. 30, Semaine du cinéma israélien : [illegible] je t'aime, de M. Mitrahi ; 22 h. [illegible] : [illegible] froides), [illegible].

Les exclusivités

[illegible] PUNK (Angl., v.o.) : [illegible]
AIDA (Fr.). Lucernaire, [illegible] (544-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, [illegible] (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, [illegible] (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-[illegible]) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, [illegible] (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra (073-95-48 ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (822-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, [illegible] (073-34-37) ; [illegible] Galaxie, [illegible] (580-18-03) ; [illegible] mount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; [illegible] (579-33-00) ; Murat, [illegible] (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Racine, [illegible] (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, [illegible] (542-67-42).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY [illegible] (Angl., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, [illegible] [illegible]7-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET [illegible] **OBJET DU DESIR** (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, [illegible] (723-69-23) ; Miramar, [illegible] (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; [illegible]erie-Point-Show, [illegible] (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : [illegible] J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; [illegible] Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : [illegible] vaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e [illegible] 22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e [illegible]-50-32) ; Biarritz, 8e [illegible]-69-23) ; Miramar, [illegible] (326-41-02) ; [illegible] Pavois, [illegible] (331-44-58).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, [illegible] (633-87-59) ; Colisée, [illegible] (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; [illegible] [illegible] (343-04-67) ; Montparnasse - [illegible] 14e (326-65-13) ; [illegible] Convention, [illegible] (828-43-27) ; Impérial, [illegible] (742-72-52).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, [illegible] (633-79-38) ; Montparnasse [illegible], 6e (544-14-27) ; *Concorde*, [illegible] (359-52-84) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, [illegible] (770-84-64) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e [illegible] 68-42) ; [illegible] 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, [illegible] (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; [illegible] Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS [illegible] v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, [illegible] 01-59) ; U.G.C. - Gobelins, [illegible] (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FURTIVOS (Esp., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf L., à 20 h. 30).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-[illegible]thé, 18e [illegible]-46).
LES GRANDS [illegible] (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, [illegible] (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-[illegible] (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-[illegible]).
HARLAN COUNTE U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, [illegible] 50-91) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'HOMME PRESSE (Fr.) [illegible] Carlo, 8e (225-[illegible]).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : [illegible] Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; [illegible]-Galaxie, 13e (580-18-03) ; [illegible] (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PASSE SIMPLE (Fr) : U.G.C. Opéra, [illegible] ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, [illegible] 79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-[illegible] 90) ; [illegible] Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
[illegible]LO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e [illegible]-69-23) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.o., v.f.) (*) : Les Templiers, [illegible] (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, [illegible]
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, [illegible] ; v.f. : U.G.C.-Opéra, [illegible] (261-50-32) ; Convention- St-Charles, 15e (579-33-00).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, [illegible] ; U.G.C. - Danton, [illegible] ; [illegible] - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; [illegible] Convention, 15e [illegible]
UN PONT TROP [illegible] (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; [illegible] 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, [illegible]
VALENTINO (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, [illegible] (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, [illegible] (225-[illegible]).
WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic (47-16) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e [illegible] 57-97).
[illegible]pic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

EMMA, film français [illegible] Jean-[illegible] Mahot, [illegible] La Clef, [illegible] (337-90-90).
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS, film [illegible] mon..age de l'INA, v.yiddish, la Clef, [illegible] (337-90-90) ; [illegible] Augustins, [illegible] (633-22-13) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PLEASANTVILLE, film américain de Vicky Polon, v.o. Action-Christine, [illegible] (325-85-78).
[illegible] D'ETE, film [illegible] Gunnel Lindblom, v.o. Vendôme, [illegible] (073-97-52) ; Studio des Ursulines, [illegible] (033-39-19) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19).
[illegible] INDIENS [illegible] ENCORE LOIN, film français [illegible] Patri[illegible] Moras. Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; *Olympic, 14e (542-67-42).*
AU-DELA [illegible] BIEN ET DU MAL (**), film italien de Liliana Cavani, v.o. Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e [illegible] ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. A.B.C., 2e (22[illegible]-54) ; [illegible] 9e [illegible] 0-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, [illegible] (331-06-19) ; [illegible] 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
EL MACHO, film [illegible] de Mark Andrew, v.o. Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, [illegible] (331-06-19) ; [illegible] (539-52-43) ; Convention [illegible] 15e (579-33-00).
[illegible] film italien de [illegible] v.o. [illegible] Gît-le-[illegible] 6e (329-80-25), J. [illegible] 8e.
L'ANTI V.I. film français [illegible] Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-[illegible] ; Cluny - Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; [illegible] 3e (359-17-08) ; Cinévog Saint-[illegible] (874-77-44) ; [illegible] parnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - [illegible] 15e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, [illegible] (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
HOLD-UP (*), film italien de [illegible] Lorante, v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, [illegible] (606-34-25).

J.-A. [illegible] *PHOTOGRAPHE* (Can.) : [illegible] Logos, [illegible] (033-26-42).
[illegible] FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA MACHINE (Fr.) : [illegible] Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON [illegible] (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Gare [illegible] Lyon, [illegible] (343-01-59) ; [illegible] 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE MANQUE (Fr.) (*) : [illegible] Seine, 5e (325-95-99).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, [illegible] (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, [illegible] (359-49-34) ; Balzac, [illegible] (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, [illegible] (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, [illegible] (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, [illegible] (707-12-28) ; Paramount-Galté, 14e (326-99-34) ; Paramount - Orléans, [illegible] (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, [illegible] (579-33-00) ; [illegible] (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758 - 24 - 24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, [illegible] 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) [illegible] leine, [illegible] (073-56-03) ; [illegible], [illegible] (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68), [illegible] 8e (359-92-84).
LES NAUFRAGES [illegible] 747 (A., v.o.) : Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; [illegible] 19e (206-71-33)
NICKELODEON (A., v.o.) : France-[illegible] 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; [illegible] çais, 9e (770-33-88).
L'OPIUM [illegible] LE BATON (Alg., v.o.) : Palais [illegible] [illegible] (272-62-98) ; Le Seine, [illegible] (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-[illegible]) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; [illegible] et v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, [illegible] ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

ZOUC
R'Alboum 21 H. version 77

AU PALACE
du 3 au 29 octobre
Location
tél. : 770.44.37

SAINT-SEVERIN - MAC-MAHON
ACTION LAFAYETTE
OLYMPIC ENTREPOT
HARLAN COUNTY U.S.A.
film de Barbara Kopple
OSCAR HOLLYWOOD 1977

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la remise des insignes de grand officier de l'Ordre de l'honneur à M. Maurice Druon, de l'*Académie française*, l'ambassadeur de Grèce et Mme D. Papaloannou ont offert une réception vendredi 7 octobre 1977.

— A l'occasion [illegible] la remise du prix international Lénine [illegible] consolidation [illegible] la paix [illegible] peuples » au général Pierre Pouyade, l'ambassadeur de l'Union des Républiques socialistes soviétiques en France, M. Stepan Tchervonenko, a donné un cocktail vendredi 7 octobre 1977.

Décès

— Mme [illegible] fait part du décès de son [illegible]
M. Louis BEETHOMME SAINT-ANDRE,
artiste peintre,
de la Légion d'honneur,
officier [illegible] national du mérite,
président [illegible] du Salon du dessin et de la peinture à [illegible], président [illegible] l'A.D.A.G.P., membre du [illegible]
[illegible] le 1er [illegible] dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont [illegible] dans la stricte intimité [illegible] (Charente-[illegible]).
[illegible] ultérieurement en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Elle fera l'objet d'un avis [illegible] dans la presse.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
189, rue Ordener, [illegible] Paris.
(Voir « le Monde » du 7 octobre.)

— Mme [illegible],
la marquise de Tristan,
M. et Mme [illegible],
enfants,
Mlle Fougeron.
M. et Mme Gilles de Loynes et [illegible] enfants,
[illegible] de Loynes,
Mlle de Loynes.
[illegible] de Vibraye [illegible] enfants,
[illegible] Fougeron,
ont la douleur de faire part [illegible] rappel [illegible]

Mme FOUGERON,
née Gombault,
leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et belle-sœur, décédée à Orléans le jeudi 6 [illegible]bre 1977, à [illegible] de quatre-vingt-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée [illegible] en l'église Saint-Paterne d'Orléans, le lundi [illegible] octobre 1977, à 14 h. 30.
74, rue de la Bretonnerie,
45000 Orléans.

— Mme Lucie Carel,
et les familles Léon Anav, [illegible] Carel, Dilec, Uyanik, Anav-Poon, Lévis, Marcel Lévy, Maurice Danon et Walewyk
ont la [illegible] de [illegible] part de décès de
Mme Suzanne LEVY, née ANAV,
leur sœur, tante et belle-mère.
Les [illegible] auront lieu lundi 10 octobre.
On se réunira à 16 h. 15 à la porte principale du cimetière de Pantin parisien.

— Mme Jean Prince.
M. et Mme Edmond [illegible] et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Méhouas et leurs enfants,
Mme [illegible] Callamand [illegible] enfants,
Parents, alliés et [illegible],
ont la douleur [illegible] faire part du décès du
docteur [illegible] PRINCE,
[illegible] hôpitaux de Paris,
[illegible] hôpitaux de Nice,
médecin honoraire
de l'hôpital Lenval,
expert près des tribunaux,
médecin du centre de santé des P.T.T.,
[illegible]
de l'Association des anciens internes des hôpitaux de Nice.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 4 octobre, en l'église [illegible] Baptiste à Nice.
Cet avis [illegible] lieu de faire-part.

Anniversaires

Dijon-Paris.
— Pour le deuxième anniversaire de la disparition [illegible] du professeur Lucien NEUGNOT agrégé de l'Université,
une pensée est [illegible] à [illegible] qui l'ont connu et [illegible]
[illegible] part [illegible] Naigeon.
M. et Mme Yoccoz [illegible] leurs fils.

Remerciements

— La famille Goldenberg,
remercie tous ses amis pour les [illegible] breuses condoléances et marques de sympathie qui lui ont été adressées, à la suite de la [illegible] disparition de leur cher [illegible] regretté
Albert GOLDENBERG,
survenue le 28 septembre 1977 dans sa soixante-quatrième année à son domicile, 69, avenue de Wagram, Paris-17e.

Messes anniversaires

— Pour le huitième anniversaire [illegible] la mort du peintre
Serge POLIAKOFF
Un service sera lieu en la cathé[illegible] Alexandre-Nevsky, rue Daru, le mercredi [illegible] octobre [illegible] h. 30.

Services religieux

— Le président et les membres [illegible] conseil d'administration de la [illegible] des Monuments historiques et des sites [illegible] prient d'assister au service qui sera célébré le 11 octobre à 18 h. 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, [illegible] rue Saint-Antoine, Paris (4e), à la [illegible] M. Jean SALUSSE,
[illegible]ire des requêtes au Conseil d'Etat [illegible] à Paris [illegible] 12 juillet [illegible].

Communications diverses

— Les [illegible] font célébrer [illegible] messe à la mémoire des membres du personnel [illegible] nautique [illegible] militaire [illegible] au cours [illegible], dimanche 9 octobre, à 11 heures, [illegible] l'église Saint-Louis-des-Invalides.

« [illegible] ». — Cycle de dix [illegible] projections par Simone Saint-Giraus,
première conférence [illegible] les [illegible]sades prestigieuses [illegible] et d'Angleterre.
Dimanche 9 [illegible] (Chaillot) à 17 h. 30 ou mercredi 12 octobre (62, rue Saint-Antoine) à [illegible] heures, abonnement ou billet sur place.

Un geste raffiné :
retournez une bouteille
de SCHWEPPES [illegible]

SPORTS

AUTOMOBILE

Lauda forfait dans le Grand Prix du Canada

La brouille avec Ferrari est consommée...

Le pilote [illegible] Niki Lauda, assuré de gagner le championnat du [illegible] depuis le Grand Prix des [illegible], a choisi de ne pas prendre part, dimanche 9 [illegible], à Mosport, au Grand Prix du Canada. La brouille entre [illegible] et Ferrari apparaît ainsi avec encore plus d'évidence, et avec la première fois qu'une telle mésentente intervient entre un pilote, champion du monde, qui [illegible] changer d'écurie — Lauda conduira une Brabham en [illegible] — et son constructeur.

Le [illegible] de Lauda au [illegible] révélateur du [illegible] qui l'oppose depuis [illegible] un an à M. Enzo Ferrari, lequel [illegible] bien porter [illegible] torts. Car si, dans cette longue [illegible] de disputes, Lauda a fait en [illegible] de montrer qu'il [illegible] toujours capable de tirer le meilleur parti des voitures qui lui étaient confiées — [illegible] n'étaient [illegible] toujours compétitives, — en revanche, il n'a pas toujours reçu des marques de considération concrètes et [illegible] qu'un ancien champion du monde, [illegible] de le redevenir, peut légitimement [illegible] de son constructeur.

A Mosport, la rupture est intervenue en deux temps. Ferrari a tout d'abord [illegible] de [illegible] les services de Ermano Cuoghi, chef [illegible] de la voiture de Lauda, « [illegible] de confiance » en quelque sorte. Il était reproché à Ermano Cuoghi d'avoir [illegible] de [illegible] Lauda chez [illegible], l'année [illegible]. Niki Lauda a protesté contre cette mesure en faisant valoir, fort justement, qu'un pilote doit être sûr, avant d'accepter les risques inhérents au sport automobile, de la qualité et du [illegible] de la préparation [illegible] de sa voiture. Le champion du monde [illegible] estimé [illegible] le fait qu'une [illegible] Ferrari, confiée au Canadien Gilles Villeneuve, [illegible] engagée à Mosport [illegible] que, [illegible] ce fait, faute [illegible] de disposer [illegible] voiture de réserve et de toute l'assistance nécessaire, il n'était pas en mesure de faire honneur à son titre de champion du monde. C'est après avoir bien réfléchi que Lauda a prévenu Ferrari de sa décision. Il ne fait pas de doute que les désagréments tracasseries dont a été victime Niki Lauda n'ajouteront rien au prestige [illegible] constructeur italien. Mais pour une fois, un pilote — et un *champion* de valeur — lui a tenu tête jusqu'au bout. Sur ce point Niki Lauda a montré autant de dignité [illegible] de détermination dans son [illegible] que [illegible] dans la pratique de son sport.

FRANÇOIS JANIN.

ÉQUITATION

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Jean d'Orgeix accuse le Cadre noir de Saumur « d'être devenu une escroquerie nationale »

Avant de quitter la France et d'entreprendre une longue croisière, M. [illegible] d'Orgeix, ancien [illegible] national de l'équitation, a rendu publique, à M. Valéry Giscard d'Estaing, la lettre qu'il a adressée au président de la République, le 15 septembre, à Mosport, au Grand Prix du Canada. La brouille entre Lauda et Ferrari apparaît ainsi avec encore plus d'évidence, et pour la première fois qu'une telle mésentente intervient entre un pilote, champion du monde, qui [illegible] changer d'écurie — Lauda conduira une Brabham en [illegible] — et son constructeur.

« *La France*, écrit M. [illegible] d'Orgeix, [illegible] le plus largement le sport équestre ; or, pourtant, l'ensemble de cette équitation, [illegible] figurait autrefois parmi les [illegible] meilleures du monde, [illegible] depuis vingt [illegible], en régression dans toutes les disciplines (...).

» Tous les maux de l'équitation française proviennent de l'incroyable pauvreté et même, je [illegible] formel sur ce point, de la nocivité d'une [illegible] équestre [illegible] non [illegible] aux problèmes [illegible] (...).

« Il est impossible d'envisager [illegible] la [illegible] réforme dans le cadre de la dictature régnant dans l'instruction équestre française. C'est se permettre une simple critique [illegible] de lèse-majesté-écuyer-en-chef-du-Cadre-noir-de-Saumur », puisque [illegible] qui, souverainement, décide de toute l'instruction. Or j'ai le regret de dire que le Cadre noir est [illegible] véritable escroquerie [illegible] (...).

« Jamais, [illegible] la France ne reprendra sa place dans la hiérarchie [illegible] que l'instruction équestre ne sera pas [illegible] repensée, réformée, [illegible] »

TENNIS. — *Dans les demi-finales, simple dames, du National, disputé à Strasbourg, Mlle Ruai a battu Mlle Thibault (6-2, 6-2) et Mlle Dupuy a battu Mlle Gueby (5-7, 6-2, 6-2). La finale du [illegible] a été remportée par Beust et [illegible], aux dépens de [illegible] et Dominguez (3-6, 6-3, 7-6, 6-7, 9-7).*

RAPATRIÉS

Personne n'aurait à gagner à des manœuvres excessives

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing a indiqué, aux dix-huit représentants des associations de rapatriés, qu'il a reçus [illegible] 7 octobre à déjeuner à l'Elysée, que le projet de loi d'indemnisation serait vraisemblablement examiné par [illegible] nationale entre le 15 et le 19 [illegible], ce texte, modifiant la loi de 1970, reconnaît officiellement le droit à [illegible] des [illegible]. Le président de la République n'est pas entré dans le détail du dispositif de [illegible] retenu par M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, mais il a précisé que 96 % des intéressés seraient intégralement indemnisés de la perte de leurs biens en Afrique du Nord.

Des « certificats » d'indemnisation [illegible] remis à partir de [illegible] à l'ensemble des bénéficiaires. Ces titres seront négociables, produiront [illegible] d'un intérêt analogue à celui versé sur les livrets de comptes d'épargne et ils pourront servir notamment à garantir les emprunts [illegible] par les rapatriés. L'intérêt sera exonéré d'impôts.

Le remboursement de ces certificats [illegible] en 1979 et [illegible] en principe sur quinze ans. Les personnes âgées seront indemnisées en priorité dans la [illegible] maximum de cinq ans.

Bien que M. Giscard d'Estaing n'ait pas cité de chiffre, il a confirmé implicitement à ses interlocuteurs, en répondant notamment à une question de M. Roger, porte-parole [illegible] (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), que l'indemnisation serait plafonnée à 500 000 francs (valeur 1978). L'indemnité pourrait néanmoins atteindre 1 million de francs pour [illegible] familles, en fonction de différents critères. Le texte ne prévoit pas, en revanche, [illegible] les pertes [illegible] ni [illegible] d'indemnisation actuels (nos dernières éditions de samedi). Il en résultera au total une charge budgétaire de [illegible] milliards de francs.

Après avoir écouté ses invités, le président de la République a déclaré : « *Je souhaite que le projet de loi présenté par le gouvernement, qui en a pesé les conséquences en toute responsabilité et conscience, soit [illegible] de conclure un pacte équitable pour les rapatriés. Je suis animé dans cette affaire par deux soucis exclusifs : celui de la justice et celui du [illegible] Français. Personne n'aurait à gagner à des manœuvres excessives. Je compte sur les rapatriés et leurs organisations représentatives pour que le projet en cours de préparation puisse voir le jour. Ainsi, après quinze ans d'attente, le problème de l'indemnisation des rapatriés recevra une juste solution dans la solidarité des Français.* »

La mise au point du texte définitif fera l'objet d'une prochaine rencontre des représentants des rapatriés avec M. Raymond Barre.

Satisfaction modérée

Dans l'ensemble, les dirigeants des associations ont accueilli ces orientations avec une satisfaction assez modérée. Au [illegible] des points positifs, M. Viard, président de l'Association nationale des Français rapatriés d'Afrique du Nord, a souligné notamment le fait que « *pour la première fois depuis quinze ans les rapatriés ont été reçus par le président de la République* ».

Au nom du RECOURS, M. [illegible]seau a déclaré « [illegible] » ; « *Il est certain que le projet de loi représente un effort important pour la collectivité national, mais certains points devront être améliorés de façon importante par le Parlement* ».

PRESSE

LE S.N.J. APPELLE LES JOURNALISTES DE FR 3 A CESSER LE TRAVAIL JEUDI

Le bureau du Syndicat national des journalistes de FR 3 vient de déposer un préavis de grève pour le jeudi 13 octobre afin de protester contre la sanction infligée à un journaliste de la station Nice-Côte d'Azur, M. Norbert Balit. Celui-ci a été mis à pied pour une durée d'un mois avec retenue de 30 % de son salaire. La direction lui reproche des « *manquements aux obligations professionnelles* ». Les délégués du personnel [illegible] invoqués « une [illegible] *faute grave* ».

Parmi les faits [illegible] le journaliste figurent [illegible] ment, [illegible] le S.N.J., son [illegible] à l'occasion d'une conférence de rédaction le 4 mars : M. Balit avait quitté la salle, avec trois autres [illegible] du S.N.J., parce que [illegible] de Nice-Côte-d'Azur — qui était [illegible] M. Jean-Claude Courdy — [illegible] aux élections municipales à Biot) [illegible] continuer à animer des débats et à diriger l'information pendant la campagne. On reproche également à M. Balit une [illegible] d'interview adressée au président de la République sans [illegible] la direction.

LISEZ
« le Monde des philatélistes »
En vente dans les kiosques

ÉCONOMIE - SOCIAL

ACTION SOCIALE

A Lyon

M. GISCARD D'ESTAING AUX ASSISES DU TROISIÈME AGE

M. Giscard d'Estaing devait assister, dimanche 9 octobre, aux Rencontres nationales sur le troisième âge », organisées, les 8 et 9 octobre au Palais des Sports de Lyon, par le secrétariat troisième âge, organisées, les thème « La participation du troisième âge à la vie sociale ». Le président de la République devait prononcer un « *important discours* ». Six mille personnes âgées, venues de tous les départements, ont pris part à ces rencontres. Plus de vingt mille avaient souhaité y participer, mais les capacités d'hébergement de la ville de Lyon ne l'ont pas permis.

***

Vendredi 7 octobre, une manifestation a été organisée, dans les rues de Lyon, par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, auxquelles s'était jointe l'Union des vieux de France, pour protester contre la tenue de ces assises, dénoncées comme étant « *une véritable duperie et une manœuvre électoraliste destinées à récupérer les personnes âgées* ». Par voie de communiqués, les fédérations du Rhône du P.C. et du P.S. se sont associées à cette manifestation, en qualifiant de « *démagogiques* » ces rencontres.

Un incident a eu lieu au cours du défilé, qui, de la place Bellecour à la place des Terreaux, a réuni plusieurs milliers de personnes (2 500 selon la police, 8 000 à 10 000 selon les organisateurs) : une automobile a renversé trois manifestants, dont l'un serait sérieusement blessé. Les circonstances de cet accident n'ont pas encore été établies.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA NON-INVITATION AU CHATEAU

L'irruption de quelque cent quatre-vingts militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. a perturbé un dîner aux chandelles que présidait M. Marcel Boiteux, président-directeur général d'E.D.F.-G.D.F., le vendredi soir 7 octobre, dans les caves du château de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

Les militants, tous employés d'E.D.F.-G.D.F., sont arrivés à bord d'une cinquantaine de véhicules de service, avec lesquels ils ont bloqué l'accès du château. Ils sont ensuite descendus jusqu'à la salle, où deux cents personnes se préparaient à fêter la fin du congrès de l'Amicale des ingénieurs subdivisionnaires d'E. D. F.

Après une légère bousculade, un responsable C. G. T. a pu exposer les revendications de ses camarades, portant essentiellement sur des questions de salaires et d'horaires de travail. Les manifestants se sont ensuite retirés dans le calme.

● *Grève des informaticiens à la Caisse d'épargne de Paris.* —

Les cinquante informaticiens de la Caisse d'épargne de Paris qui avaient déclenché, vendredi 7 octobre, une grève de vingt-quatre heures ont décidé de reconduire leur mouvement jusqu'à mardi. Cette action, lancée par le syndicat unifié (proche de la C.G.T.) et la C.F.D.T., a pour but de protester contre la décision de la direction, prise le 4 octobre, de confier le traitement de l'informatique à une société civile.

La tension monte chez Montefibre

De notre correspondant

Epinal. — C'est toujours l'impasse dans le conflit Montefibre-France de Saint-Nabord. Les contacts entre la direction et l'intersyndicale de l'usine vosgienne, rompus le 7 septembre après la publication du plan de sauvetage refusé par le personnel et les pouvoirs publics, qui prévoyait quelque six cents licenciements, n'ont toujours pas été renoués. On escomptait une reprise du dialogue le 7 octobre, comme l'avait laissé entendre, lundi dernier, la préfecture des Vosges. Il n'en a rien été. La réunion au cours de laquelle un nouveau plan devait être présenté n'a pas eu lieu. Explication de la direction : « *Les négociations entre le ministère des finances et Montefibre-France n'ont pas encore abouti. Elle butent sur des questions financières, mais elles progressent.* »

Pour marquer « *leur mécontentement et leur colère* », quelque trois cents ouvriers ont défilé, vendredi après-midi, dans les rues d'Epinal. Après quoi, les membres de l'Intersyndicale C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. se sont rendus à l'inspection du travail, afin d'avoir des assurances quant au versement de leurs salaires prévu pour le 10 octobre.

Durant quatre heures et sans incident, ils ont retenu M. Dehaut, directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre, dans son bureau. A 20 heures, à la demande du commissaire de police d'Epinal, les « Montefibre » ont évacué les locaux de leur plein gré, et, en fin de soirée, la direction annonçait que « *les salaires seront versés* ».

A l'usine Montefibre, dans l'attente d'un nouveau plan de sauvetage, la tension monte. Les syndicats demeurent décidés à refuser « *tout plan qui ne garantirait pas la redémarrage de toutes les installations avec l'ensemble des mille trente-neuf salariés* ».

Y. C.

DES HEURTS ENTRE LA POLICE ET LES CHOMEURS DE LIP FONT HUIT BLESSÉS

(De notre correspondant.)

Besançon. — Des heurts se sont produits, le vendredi 7 octobre, en fin d'après-midi, entre les chômeurs de Lip et les policiers du corps urbain de Besançon qui protégeaient des ouvriers chargés de couper la conduite de gaz alimentant l'usine de Palente. Ces affrontements, au cours desquels les manifestants ont utilisé des cocktails Molotov, ont fait cinq blessés du côté des forces de police et trois parmi les anciens ouvriers de la firme horlogère.

Dans le passé déjà, à la demande d'un des syndics, le gaz avait été coupé, mais les ouvriers avaient rétabli l'alimentation. Ils ont affirmé, vendredi soir, après cette nouvelle interruption, qu'ils remettraient à nouveau la conduite en état. La coupure a été réalisée par une entreprise lyonnaise assistée de membres de la direction des services bisontins d'E.D.F.-G.D.F. L'intervention s'est faite à l'extérieur de l'usine, en bordure de la jonction du boulevard Nord et de la route de Belfort. Les occupants de l'usine Lip utilisaient notamment le gaz de ville pour alimenter les cuisinières du restaurant qu'ils ont ouvert à tous les chômeurs de Besançon.

Les syndicats d'E.D.F.-G.D.F. ont vivement protesté contre l'attitude de leur direction.

CONJONCTURE

Non aux « fantaisies » en politique économique

déclare M. Barre

« *En matière de politique économique, il ne faut pas se permettre de fantaisies, même si elles sont électorales* », a déclaré vendredi 7 octobre au soir M. Raymond Barre, invité du Club d'aujourd'hui, animé par M. Jacques Rozner. Il répondait ainsi à une série de questions, notamment sur le point de savoir s'il tendrait éventuellement la main aux socialistes, au prix de « *quelques* » nationalisations. « *Non*, a-t-il dit, *je ne suis pas prêt à sauter ce pas. Prendre des participations minoritaires, comme dans l'aéronautique* (Marcel Dassault), *soit nationaliser, ce serait nous faire entrer dans l'avenir à reculons.* » De même, le premier ministre est hostile à une indexation de l'épargne, qui n'est pas compatible avec la lutte contre l'inflation. La seule véritable protection de l'épargne, c'est précisément la baisse du taux d'inflation.

Ce qui est seulement envisagé, et sera soumis au Parlement, c'est l'indexation de l'épargne modeste, avec une progression limitée pour des périodes courtes. Questionné sur l'endettement croissant de la France, M. Barre a assuré que la situation ne lui inspirait aucune crainte, du moins pour l'instant : compte tenu des créances que le pays détient sur l'étranger du fait des prêts consentis à nos acheteurs (40 milliards de francs), le montant de l'endettement réel revient de 60 milliards de francs à 19 milliards de francs.

Le premier ministre a affirmé que, même en 1977, la hausse des rémunérations en France avait été la plus forte de l'ensemble des pays industrialisés, à l'exception de l'Italie.

Quant à l'impôt sur le capital, M. Barre « *n'y voit personnellement pas d'objection* », mais craint ses répercussions psychologiques et redoute une évasion fiscale accrue : il souhaite bien du plaisir à ceux qui l'introduiront.

EMPLOI

LA C.G.T. ORGANISE LE 13 OCTOBRE UNE « JOURNÉE AUTOMOBILE » DANS PARIS

Les Parisiens seront bien avisés de ne pas utiliser leur voiture particulière jeudi après-midi 13 octobre : à l'initiative de la C.G.T. et de son centre confédéral de la jeunesse, cette journée doit, en effet, être le point d'orgue du tour de France du « *bus de l'emploi* », affrété par la centrale de la rue Lafayette et parti le 14 juin dernier de Montreuil. A partir du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine, les militants de la C.G.T. doivent, à bord de plusieurs centaines de voitures bariolées, accompagner ce bus pour un périple dans la capitale. Le rassemblement est prévu entre 12 heures et 14 heures à Sèvres-Babylone : à partir de là, le cortège doit se rendre à l'hôtel Matignon, « *où une délégation confédérale portera les pétitions* (recueillies tout au long des 12 000 kilomètres parcourus par le « *bus de l'emploi* ») *et exigera de vraies solutions au problème du chômage* ». A 17 heures, enfin, la caravane revendicatrice doit rallier la place d'Iéna pour un meeting animé par M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral.

A L'ÉTRANGER

AUGMENTATION DES IMPOTS EN BELGIQUE

Le gouvernement belge vient de rendre public son plan fiscal, qui prévoit une augmentation des impôts de plus de 24 milliards de francs belges (3.3 milliards de francs français).

Les impôts directs sont augmentés de 1 à 3 % ; le paquet de cigarettes populaires passe de 35 à 40 francs belges (de 4.78 à 5.47 de nos francs, soit + 14 %) ; un double impôt communal est incorporé dans les impôts directs ; les droits de succession sont augmentés, même en ligne directe ; enfin les taux de T.V.A. de 14 % et 18 % sont supprimés et remplacés par un taux unique de 16 %. — *(A.F.P.)*

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le coût de la vie a diminué de 0,1 % en septembre.* — En un an, par rapport à septembre 1976, la hausse est de 3,7 % contre un taux annuel de 3,9 % en août et de 4,3 % en juillet dernier. Le résultat de septembre est dû pour l'essentiel à une baisse des produits alimentaires. — *(A.F.P.)*

O.C.D.E.

● *La hausse des prix à la consommation* dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a été de 0,6 % en août contre 0,4 % en juillet et 0,6 % en juin. En un an, par rapport à août 1976, l'augmentation a été de 9,1 %. « *Cette récente décélération a pu être observée dans tous les grands pays. Elle est due tant à des facteurs saisonniers et accidentels qu'aux effets d'une baisse de la demande et d'une chute des prix des produits de base* », indique l'O.C.D.E.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE EST SIGNÉ

Après onze semaines de laborieuses négociations à Genève, la conférence des Nations unies sur le sucre s'est achevée vendredi 7 octobre sur un accord qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1978 pour une période de cinq ans. Cela à condition que la majorité des gouvernements des pays importateurs et exportateurs ratifient cet accord. Celui-là s'articule autour de deux grandes idées : établissement de quotas à l'exportation, création d'un stock régulateur. L'objectif est de stabiliser les prix du sucre à l'intérieur d'une fourchette de 0,11 à 0,21 dollar américain la livre.

Les principaux quotas d'exportation sont les suivants : 2,5 millions de tonnes à Cuba, 2,35 au Brésil, 2,25 à l'Australie, 1,4 aux Philippines, 1,1 à la République Dominicaine ; les petits exportateurs en voie de développement bénéficient chacun de 70 000 tonnes supplémentaires. Ces quotas seront renégociés deux ans après l'entrée en vigueur de l'accord en fonction de l'évolution du marché

Dès la première année de l'accord, ces quotas devraient pouvoir être réduits de façon à exercer, le cas échéant, une action efficace sur les prix, tout d'abord de 15 %, puis, si nécessaire, encore de 2,5 %. Quatre pays toutefois ne sont pas obligés d'accepter la réduction supplémentaire de 2,5 % : l'Australie, la République Dominicaine, la Thaïlande et Panama, la majeure partie de leur production étant exportée sur le marché libre.

Les mesures de contingentement seront supprimées quand le cours du sucre atteindra 15 cents la livre et réintroduites à 14 cents.

Le stock régulateur est fixé à 2,5 millions de tonnes et sera financé par un fonds alimenté par des contributions des Etats membres de l'Organisation internationale du sucre.

Cet accord représente, selon le président de la conférence, un « *net progrès par rapport à ceux de 1968 et de 1973* ». Toutefois, on peut s'interroger sur son efficacité. Ainsi la Communauté européenne, un des principaux exportateurs, tout en se réservant la possibilité de s'associer ultérieurement à l'accord, a annoncé qu'elle n'y participerait pas dans l'immédiat. — *(A.F.P.)*

Construction navale

● *Un des plus grands pétroliers du monde* le « *Pierre-Guillaumat* », du nom du président d'honneur d'Elf-Aquitaine, a été baptisé à Saint-Nazaire, le samedi 8 octobre. Construit par les chantiers de l'Atlantique, ce navire, long de 414 mètres, est armé par la *Compagnie nationale de navigation* et affrété pour quinze ans par Elf-Union. Il porte en lourd 554 000 tonnes, ce qui est un record de capacité (record qu'il partage avec deux pétroliers de la même série, *Batillus* et *Bellamya*, mis en service par Shell en juin 1976 et en janvier 1977).

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 888

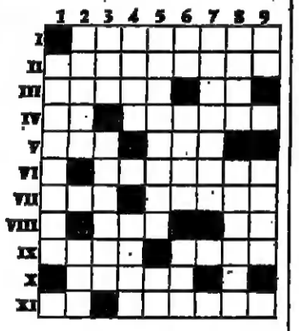

HORIZONTALEMENT

I. Ne s'accordait pas à titre gracieux. — II. Montures de prix. — III. Bon à quelque chose ; Préfixe. — IV. Chef d'atelier ; Mauve ou rouge. — V. Apparus ; Bienheureux. — VI. N'est utile que lorsqu'elle est fidèle. — VII. Naît sur la paille et finit dans le pétrin ; Remue. — VIII. Façon de couper ; Produit par le tapin. — IX. Dans un communiqué de guerre laconique et négatif ; Une pratique qui n'est pas sans intérêt. — X. Mettre en mouvement un lent mécanisme. — XI. D'un auxiliaire ; Parti... pris.

VERTICALEMENT

1. Dénonce la corruption. — 2. Permet de ménager ses effets ; Fin de participe. — 3. Pronom ; Arpentent les rues de Rome. — 4. Permet de s'assurer d'une présence ; Pilier. — 5. Mal armées pour agir ; Arme épélée. — 6. Partie d'échecs ; Royaume ; Préfixe. — 7. Elle aussi passe pour ne pas mener joyeuse vie. — 8. Ajouts à l'éclat de Napoléon ; Plus propres. — 9. Désigne une auguste victime ; Assez triste pendant une agonie.

Solution du problème n° 1 887

Horizontalement

I. Enracinement ; On. — II. Tage ; Oisillons. — III. En ; RD ; Nées ; Las. — IV. Ravioli ; Laveras. — V. Iéna ; Us ; Etc. — VI. Usent ; An ; Et ; Ios. — VII. Epi ; EV ; Polis. — VIII. Malles ; Telles. — IX. Lattes ; El ; Ide. — X. Nées ; Réas ; Erses. — XI. Tassée ; Rets. — XII. Use ; El ; No ; Iéna. — XIII. Es ; Sèmes ; As. — XIV. Or ; Etion. — XV. Détresses ; Essai.

Verticalement

1. Eternuement ; Aod. — 2. Nana ; Spa ; Eau ; Ré. — 3. RG ; Vieillesse. — 4. Aérien ; Lasses. — 5. Dont ; Et ; De. — 6. Jo ; La ; Estrées. — 7. Nini ; AV ; Ee ; Lens. — 8. ESS ; Un ; Tsar. — 9. Miels ; Pé ; Sensés. — 10. Eisa ; Eole ; Tome. — 11. NL ; Vétilles ; Eté. — 12. Toiet ; Lé ; Isis. — 13. Narcissisme ; Os. — 14. Ossa ; De ; Nana. — 15. Sus ! ; Fessas.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

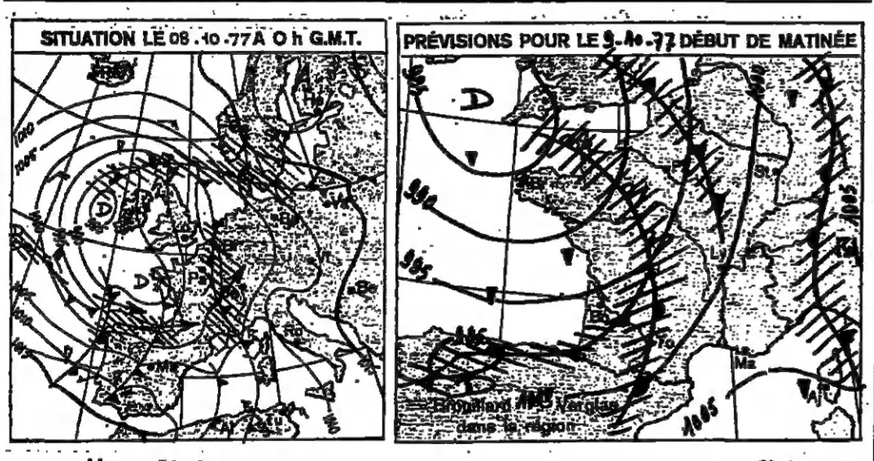

Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 octobre à 0 heure et le dimanche 9 octobre à 18 heures :

Une vaste zone dépressionnaire paraîtra sur l'Europe occidentale et entretiendra une circulation cyclonique sur la France. Des perturbations pluvieuses incluses dans cette circulation, affecteront notre pays.

Dimanche, une de ces perturbations, venu d'Espagne apportera dès le matin un temps couvert avec des pluies de la Manche occidentale aux Pyrénées et au golfe du Lion. Le soir, cette zone pluvieuse atteindra les régions s'étendant des Flandres et des Ardennes aux Alpes. Ces pluies seront probablement assez abondantes sur le Bassin aquitain et le Massif central.

A l'est de cette zone perturbée, avant son arrivée, le temps sera variable, souvent nuageux, parfois brumeux le matin. Quelques pluies ou averses isolées sont probables. Le soir, un temps plus variable, avec éclaircies et averses, s'établira après le passage pluvieux de la Manche aux Pyrénées.

Les vents se renforceront de nouveau ; ils deviendront assez forts à forts, de sud à sud-ouest, en particulier près des côtes et dans les vallées bien orientées.

Dans l'ensemble, les températures varieront peu.

Samedi 8 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 996.9 millibars, soit 747.7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 21 et 17 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 11 et 5 ; Dijon, 16 et 12 ; Grenoble, 12 et 12 ; Lille, 13 et 9 ; Lyon, 18 et 11 ; Marseille-Marignane, 20 et 15 ; Nancy, 19 et 13 ; Nantes, 15 et 10 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 19 et 9 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 15 et 8 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 12 degrés ; Amsterdam, 19 et 13 ; Athènes, 23 et 15 ; Berlin, 23 et 12 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 18 et 13 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 14 et 11 ; Genève, 18 et 12 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 16 et 8 ; Madrid, 13 et 9 ; Moscou, 8 et —2 ; New-York, 14 et 10 ; Palma-de-Majorque, 19 et 11 ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 7 et 5.

Visites, conférences

LUNDI 10 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, façade de l'église, métro Saint-Denis-Basilique, Mme Allas : « La basilique de Saint-Denis ».

15 h., entrée du musée, place Paul-Painlevé, Mme Garnier-Ahlberg : « Le musée de Cluny ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Guillier : « L'immeuble du parti communiste ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Pennec : « Le rempart de Philippe-Auguste » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h., Grand Palais : « Exposition Gustave Courbet » (Paris et son histoire).

12 h., 2, rue de la Bourse : « La Bourse » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 30, Centre culturel britannique, 9, rue de Constantine, M. John Mackintosh, J.-M. Jeanneney : « Régions : La fin du centralisme ».

19 h. 30, 92 bis, boulevard du Montparnasse : « Soirée de dynamique de groupe » (Institut d'expansion psycho-physique) (entrée libre).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 octobre 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à l'organisation professionnelle des huissiers de justice dans les ressorts des cours d'appel de Paris et de Versailles ;

● Pris pour l'application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE

Société Nationale de Commercialisation des Textiles et des Cuirs

« SN. CO. TE. C. »

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX

N° 01/77, 02/77 et 03/77

La Société Nationale de Commercialisation des Textiles et des Cuirs (SN. CO. TE. C.) informe les fournisseurs intéressés par les appels d'offres internationaux N°s 01/77 - 02/77 et 03/77 sus-indiqués, se rapportant à la fourniture de :

— 22.000 tonnes filés textiles pour utilisation en Bonneterie ;

— 19.530 tonnes filés textiles pour utilisation en Tissage ;

— 12.000.000 mètres tissus et divers (synderme, bouts durs contreforts) ;

— 450 tonnes de fil à coudre.

La date de remise des plis, prévue initialement pour le 30 septembre 1977, est reportée au 15 octobre 1977, à 24 heures.

SOCIAL - ÉCONOMIE

LA CRISE MONDIALE DE LA SIDÉRURGIE

JAPON : coup de frein à la production

De notre correspondant

Tokyo. — Dix-neuf des cinquante-six hauts fourneaux de la Nippon Steel seront arrêtés d'ici à mars prochain. Déjà, quatre des plus modernes, situés au nord de la baie de Tokyo, sont stoppés depuis dix-huit mois, sans que l'on ait apparemment la moindre intention de les *rallumer à brève échéance*.

Nippon Steel est le plus important *complexe sidérurgique du Japon et* le premier exportateur d'acier du monde. Le nouveau coup de frein donné à sa production, qui sera immanquablement suivi par des décisions analogues des autres groupes, est significatif des problèmes auxquels est confrontée l'industrie sidérurgique nippone, qui a été l'un des moteurs du « miracle économique japonais ».

Afin d'éviter des réactions protectionnistes chez leurs partenaires *(surtout aux Etats-Unis), les sidérurgistes* japonais sont décidés à limiter *drastiquement* leur production : entre octobre et décembre, elle baissera de 3,4 % par rapport au trimestre précédent et sera ramenée à 24,7 millions de tonnes (soit une diminution de 13.7 % par rapport à *la même période* en 1976). Pour l'ensemble de l'année 1977, la production sera légèrement supérieure à 100 *millions de tonnes*, son niveau le plus bas depuis plusieurs années (elle s'élevait à 120 millions de tonnes en 1973).

La « guerre » avec les États-Unis

Ces mesures sont apparemment loin de satisfaire les Etats-Unis. La plainte déposée le 20 septembre par U.S. Steel, le premier producteur d'acier américain, auprès du département du Trésor, ne vise pas à une limitation des exportations japonaises *aux Etats-Unis*, mais demande que soient prises des mesures anti-dumping à l'encontre des Japonais. Déjà, en février, une accusation semblable avait été faite par Gilmore Steel contre Nippon Steel. Cette fois, la plainte est dirigée contre les six grands sidérurgistes nippons (Nippon Steel, Nippon Kokan, Sumitomo Metal Industries, Kawasaki Steel, Kobe Steel et Nisshin Steel). *La campagne très vive menée aux* Etats-Unis par les producteurs d'acier *(qui font valoir que les importations* étrangères ont coûté cent mille emplois) suscite au Japon une vive émotion et la crainte qu'elle ne soit les prémices d'une « guerre » économique avec les Etats-Unis. Le Japon a rejeté les accusations américaines. Mais l'enquête du département du Trésor n'en doit pas moins commencer ce mois-ci.

Le différend est d'autant plus grave que les Américains ne reprochent pas seulement aux Japonais de vendre à perte à l'étranger — en dessous du coût de production et *du coût du transport, mais aussi de* faire de même sur leur propre marché, cassant les prix, dans certains cas, de 23 %. Les Japonais affirment, pour *leur part, que même* si leur marge de bénéfice sont minimes, ils ne vendent jamais à perte.

Dans le cas de la plainte déposée par Gilmore, les Japonais se sont refusés à fournir la moindre information concernant les prix de production, faisant valoir qu'il s'agit de secrets de fabrication. Ils ne sont apparemment guère plus disposés cette fois à répondre aux questions des experts américains. Ce qui risque d'accroître la tension.

En réalité, les Japonais, choqués surtout par la forme que les Américains ont choisi pour les attaquer, sont vraiment surpris que les choses se soient envenimées. Les frictions avec les Etats-Unis sur la question de l'acier datent de 1976, lorsque les exportations japonaises ont augmenté de 30 % pour s'élever à 8,2 millions de tonnes, l'acier nippon *représentant la moitié du total* des importations américaines. Pour *leur défense, les Japonais font valoir*, comme dans le cas de leur différend avec l'Europe, que les difficultés sont dues aux activités des petites sociétés sidérurgiques, qui fournissent près de 50 % des exportations vers les Etats-Unis, et sont beaucoup moins sensibles que les grands groupes aux directives de limitation du gouvernement. Ils contre-attaquent en affirmant que les sidérurgistes européens vendent aux Etats-Unis en pratiquant des prix 10 % inférieurs aux leurs, sans qu'aucune mesure ne soit prise *contre eux*.

Les sidérurgistes du Soleil-Levant expliquent *leur compétitivité en faisant* valoir qu'elle est due à une *technologie de pointe et non à des* pratiques commerciales « déloyales ». Ils affirment, notamment, que cette technologie leur permet d'économiser matières premières et énergie : le traitement de l'acier à l'oxygène est utilisé pour 82 % de la production. En moyenne, leur technologie leur permet d'économiser 30 % de charbon par tonne d'acier produit.

Cela posé, ils sont prêts, pour leur part, à limiter leurs exportations aux Etats-Unis afin d'éviter d'avoir à supporter le poids des mesures anti-dumping que risquent de leur appliquer les Américains.

PHILIPPE PONS.

ITALIE : les étonnantes performances des « bresciani »

De notre envoyé spécial

Brescia. — « *Nos ronds à béton sont vendus 20 % moins cher que ceux des Français ou des Allemands. Au lieu de nous féliciter, la Communauté européenne nous pénalise en exigeant un relèvement des prix.* » Visiblement, les directives de la Commission de Bruxelles paraissent incompréhensibles aux patrons des mini-aciéries de la province de Brescia.

Dans un geste de bonne volonté, qui d'ailleurs les arrangeait, quelques « bresciani » ont accepté de réduire leur production. D'autres feignent de hausser leurs prix. Astuce élémentaire : on vend la marchandise au minimum fixé à Bruxelles (198 lires le kilo), mais on offre au client quelques tonnes supplémentaires de ces tiges de métal qui arment le béton ; ce qui équivaut à facturer des « tonnes lourdes » de 1 100 à 1 200 kilos. Procédé plus sophistiqué : on invente un retard de livraison, donc une amende, et le prix s'en trouve majoré en conséquence... Mais ce petit jeu ne peut durer éternellement, d'autant que des inspecteurs de la C.E.E. sont venus dans la vallée du Pô et ont menacé les fraudeurs de sanctions.

Splendide, mais un peu triste, comme toutes les régions où le travail passe en priorité, la province de Brescia est la plus industrialisée d'Italie après celle de Milan et de Turin. *Elle compte quatre-vingts* entreprises sidérurgiques, employant *au total treize mille cinq cents per*sonnes, soit une moyenne de cent soixante-huit salariés seulement par unité. Mais il y a aussi des « bresciani » à Bergame, à Vérone, à Udine et même à Naples. Ce sont des entreprises familiales, nées au lendemain de la dernière guerre avec des moyens artisanaux pour profiter du boom de la construction.

« *Moi, j'ai commencé avec les carcasses de bateaux*, raconte M. Luigi Lucchini, qui domine Brescia du sixième étage de son mini-building en verre fumé. *Nous allions les chercher à Gênes, nous les découpions en bandes étroites, puis elles passaient au laminoir et devenaient des ronds à béton.* » Ces *temps* sont bien changés, et pour M. Lucchini, parti de rien, devenu l'un des plus puissants financiers de la province après avoir diversifié ses activités, et pour les ronds à béton, qui sont fabriqués maintenant selon les procédés les plus modernes du monde.

« Notre force c'est notre souplesse »

On aurait tort, en effet, de prendre les mini-aciéries de Brescia pour des hangars ou des garages équipés à la va-vite d'un vieux fourneau. « *On vient visiter nos installations d'Amérique latine, de Corée du Nord et de Chine populaire* », dit fièrement M. Alberico Bellichini, administrateur de l'O.L.S. de Pisogne. Il est vrai que cette entreprise de trois cents salariés est l'une des plus modernes de la province. Mais il ne s'agit pas d'un cas isolé et son histoire est typique.

« *Cette affaire*, raconte M. Bellichini, *fut lancée en 1947 par mon père et trois de ses amis. Ils avaient une vingtaine d'ouvriers et un laminoir. Puis ils se sont associés à une aciérie...* » Aujourd'hui, l'O.L.S. produit 130 000 tonnes par an et réalise un chiffre d'affaires de 30 milliards de lires. Elle reste néanmoins dirigée par les quatre fondateurs ou par leurs fils. Elle ne compte que deux ingénieurs, et tout s'y décide de manière informelle.

La porte s'entrebâille. Un jeune homme en pull-over interrompt M. Bellichini :

— Excuse-moi, la commande est modifiée. Ils en veulent trois...

— Pour quand ?

— Pour demain (il est 5 heures de l'après-midi).

En trente secondes, la décision est prise : on donnera satisfaction au client.

« *Notre force*, explique l'ingénieur-*administrateur-propriétaire* de l'O.L.S., *c'est notre souplesse. Grâce à la petite taille de l'entreprise et à sa structure, nous pouvons toujours modifier des processus de production. Ce n'est pas possible à Creusot-Loire.* » A Creusot-Loire où il a deuxième ri l'an dernier quand on lui a montré certaines poutrelles fabriquées à raison de 20 m./sec., alors qu'il a déjà atteint, lui, une vitesse deux fois et demie supérieure à Pisogne.

Les performances de la sidérurgie locale sont, en effet, étonnantes. On cite *volontiers ici des statistiques* de la C.E.E. : pour produire 1 tonne d'acier, il faut 7.60 heures *en France*, 6,37 heures en Allemagne fédérale et 5,48 heures en Italie. Mais cette moyenne n'est plus que de 4 heures dans la province de Brescia.

Forcément, dit-on à Paris, Bonn ou Bruxelles. Les « bresciani » travaillent dans des conditions « italiennes ». Ils sous-paient leurs ouvriers, échappent aux cotisations sociales, etc. « *Je l'exclus absolument* », *répond* M. Francesco Carpanti-Gilsenti, président de l'association des industriels de la province. « *Comment voulez-vous tourner la loi avec des syndicats aussi puissants que les nôtres ?* »

En fait, jusqu'au début des années 60, les syndicats ne parvenaient pas à s'implanter dans les mini-aciéries. Ils se trouvaient en face d'un patronat de combat qui exploitait autant qu'il pouvait une main-d'œuvre d'origine agricole. Avec ces patrons d'un autre âge, dont certains éléments fricotaient avec l'extrême droite et employaient des méthodes d'intimidation typiquement fascistes, une formidable bataille s'est engagée.

Mais les syndicats ont gagné. Le président des industriels n'a pas tort de dire que rien ne leur échappe. Sauf dans la zone d'Odolo (une vingtaine d'entreprises employant deux mille salariés), où règne une belle anarchie avec des ouvriers suremployés et des heures supplémentaire en pagaille. Partout ailleurs, le taux de syndicalisation est exceptionnellement fort, et le nombre d'emplois ne diminue pas. La Fédération des travailleurs de la métallurgie a réussi à imposer les conseils d'usine et des accords-maison très avantageux. L'un de ses secrétaires généraux, M. Franco Castrezzati va jusqu'à affirmer : « *Un ouvrier gagne ici 400 000 à 450 000 lires par mois en moyenne, ce qui est supérieur à ce qui se pratique dans les autres branches de la métallurgie et ne manque d'ailleurs pas de nous poser des problèmes d'harmonisation.* »

Pas de chômage

Certes, les « bresciani » se sont considérablement enrichis pendant des années sur le dos de leurs ouvriers, mais cela — joint à une débrouillardise très italienne — leur a permis d'investir des milliards de lires en force électrique et lamineurs dernier cri. Quitte d'ailleurs à s'endetter jusqu'au cou.

Tiennent-ils compte des intérêts des emprunts et des amortissements dans la fixation de leurs prix ? Ce n'est pas sûr, et ils risquent d'en subir un jour les conséquences. En attendant, ils déclarent « *n'avoir pas d'autres moyens pour survivre* », la contraction du marché extérieur commençant à se faire sentir ici aussi.

« *Dans le rond à béton et d'autres produits similaires, nous avons mieux réussi que les Allemands, les Français ou les Belges. Qu'on nous laisse les fabriquer et qu'on restructure ailleurs* », affirme M. Bellicini, fils du président de l'O.L.S.

Mais il sait bien que cette proposition ne sera pas acceptée. « *Alors, tirons les conclusions. Au prix minimal trop élevé fixé à Bruxelles sous la pression des gros producteurs, il n'y a pas de marché. A nos prix habituels (20 % de moins), ce n'est plus rémunérateur, compte tenu de toute une série de facteurs conjoncturels. Que tout le monde laisse donc comme moi. Je viens de réduire la production de 30 %. De fait, on ne travaille plus à l'O.L.S. que cinq jours par semaine.* »

« *Nos patrons sont un peu myopes*, estime pour sa part un autre dirigeant syndical, M. Giovanni Pedo. *Compte tenu de sa simplicité, le rond à béton sera de plus une production du tiers-monde. D'ores et déjà, les entreprises de Brescia qui tiennent le mieux sont celles qui se sont diversifiées.* »

Les « bresciani » n'ont pas fini d'étonner. Leur province, qui produit aussi bien des poutrelles métalliques que des chaussures, des armes (Beretta) ou de la bière (Wührer), ne compte pratiquement aucun chômeur de *sexe masculin. Continue*ront-ils à noyer l'Europe et les pays *arabes sous leurs ronds à béton* (2,7 millions de tonnes par an dont *plus d'un tiers sont exportées*) ? *Cela* dépendra un peu de leur capacité *à dépasser leurs querelles internes* et à définir une position commune. *Pour le moment, ils ne sont d'ac*cord que sur un point : telle quelle, *la règle définie à Bruxelles est* injuste et inapplicable.

ROBERT SOLÉ.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Le yen et le franc suisse au plus haut

RECUL DU DOLLAR

Poursuite de la hausse du YEN et du FRANC SUISSE qui atteignent des sommets historiques, nouveau recul du DOLLAR, bonne santé de la LIVRE, dont la remontée est freinée par la Banque *d'Angleterre*, et tenue satisfaisante du FRANC : cette semaine a constitué la suite logique de la précédente, les causes profondes des perturbations qui agitent les marchés des changes restant identiques. On peut y ajouter des *remous sur le SCHILLING* autrichien, dont la dévaluation a été démentie officiellement.

Le cours du YEN japonais, qui avait bondé la semaine précédente après la passe d'armes brutale entre les Etats-Unis et le Japon au cours de la session du Fonds monétaire, s'est encore élevé pour toucher son plus haut niveau historique, c'est-à-dire que le DOLLAR a battu ses records de baisse à Tokyo, *tombant* au-dessous de 260 yens pour s'établir vendredi à un peu moins de 257 yens.

Les informations les plus contradictoires ont été diffusées en provenance de la capitale nippone : le gouverneur de la Banque du Japon, M. Morinaga, a déclaré que le YEN flotterait librement, bien que son établissement ait à plusieurs reprises tenté d'enrayer la hausse du YEN, et donc la baisse de la monnaie américaine, en achetant des DOLLARS par centaines de millions. Le gouvernement japonais est pris actuellement dans un dilemme : généraliser une partie de ses exportations, notamment dans le textile et la sidérurgie, en laissant le YEN s'apprécier, au risque de représailles de la part de ses partenaires, qui mettent en avant les extraordinaires performances de l'Empire du Soleil-Levant. Ce dernier ne va-t-il pas enregistrer un excédent commercial de 14 milliards de dollars pour l'année courante, soit le double des estimations antérieures, malgré une facture de 26 milliards de dollars d'achats de pétrole ?

Le fléchissement du DOLLAR au Japon a provoqué un phénomène correspondant en Europe. Le cours de la monnaie américaine est également tombé au plus bas à Zurich (un peu plus de 2,30 FS), le FRANC SUISSE poursuivant sa progression par rapport à toutes les monnaies, y compris le DEUTSCHEMARK, dont le cours est presque revenu à la parité (1,007 FS). Record battu également par rapport au FRANC FRANÇAIS, avec un cours de 2,11 FF à Paris. Ce record n'est pas de nature à déplaire à M. Raymond Barre : « *Cela pénalisera certaines opérations...* »

A *Francfort*, le cours du DOLLAR a glissé modérément, sans accès de faiblesse du DOLLAR, le FRANC a convenablement résisté. Seul le DEUTSCHEMARK, en hausse partout ailleurs, s'est légèrement valorisé, sans compter, naturellement, le FRANC SUISSE.

Des rumeurs de dévaluation ont à nouveau couru sur le SCHILLING autrichien, vigoureusement démenties par le chancelier Kreisky, qui a annoncé des mesures destinées à réduire le déficit commercial et à encourager les investissements. Les cambistes néanmoins restent sceptiques et craignent, pour la monnaie autrichienne, un sort identique à celui de la COURONNE suédoise.

Sur le marché de l'or, l'événement de la semaine a été l'adjudication mensuelle du *Fonds monétaire*, qui s'est effectuée au cours de 155,14 dollars l'once contre 147,78 dollars un mois auparavant. Les cours des marchés libres ont immédiatement réagi en hausse, au-dessus de 155 dollars, la semaine se terminant sur une note plus calme (153,95 dollars).

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1.7395	8,5652	4,0468	4,0292	62,5326	4,2931	7550,56
	—	1.7471	8,5459	4,0852	4,0514	62,3714	4,2917	1543,12
New-York.	1,7395	—	20,5423	43,4782	43,6681	2,8127	40,9836	0,1134
	1,7471	—	20,4438	42,6621	42,3369	2,8011	40,7883	0,1132
Paris.....	8,5652	4,8680	—	211,65	212,57	13,6972	199,50	5,5239
	8,5459	4,8915	—	208,68	211,88	13,7016	199,12	5,5388
Zurich....	4,0468	2,3000	47,2473	—	100,4366	6,4715	94,2622	2,6099
	4,0852	2,3440	47,9341	—	101,5817	6,5656	95,4293	2,6538
Francfort.	4,0292	2,2900	47,0419	99,5652	—	6,4434	93,8524	2,5985
	4,0314	2,3075	47,1736	98,4128	—	6,4635	93,9344	2,6125
Bruxelles.	62,5326	35,5400	7,3007	15,4521	15,5196	—	14,5633	4,0329
	62,3714	35,76	7,2983	15,2303	15,4712	—	14,5328	4,0418
Amsterdam.	4,2931	244,00	50,1232	106,0869	106,5562	6,8655	—	2,7687
	4,2917	245,65	50,2197	104,7994	106,4572	6,8809	—	2,7812
Milan	1550,55	881,25	181,02	383,15	384,82	24,7969	361,16	—
	1543,12	883,25	180,56	376,81	382,77	24,7408	359,55	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

SENSIBLE BAISSE DU CAFÉ — REPRISE DU SUCRE

DENREES. — *Les cours du café sont revenus à leurs niveaux les plus bas depuis un an. La baisse atteint désormais 50 % depuis le 1er janvier. Des liquidations de position, une récolte supérieure aux prévisions dans différents pays et des ventes effectuées par la Colombie à des prix « intéressants » ont contribué à accentuer le processus de baisse.*

Les cours du cacao ont été soutenus sur les différents marchés.

La reprise se confirme sur les cours du sucre, en liaison avec le déroulement plus favorable des négociations relatives à la conclusion d'un accord international de stabilisation des prix (voir d'autre part).

METAUX. — *Nouvelle et lente progression des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Il est prévu de livrer 5 000 tonnes de métal à la Chine le mois prochain. Les stocks britanniques se sont encore accrus, pour atteindre 518 925 tonnes (+ 3 075 tonnes). Le Pérou s'oppose à une éventuelle limitation de production afin de réduire les stocks mondiaux de métal raffiné qui dépassent 3,5 millions de tonnes. Pour les cinq premiers mois de l'année, sa production s'est accrue de 71 %.*

Après avoir touché des niveaux records, les cours de l'étain ont ensuite fléchi. Le déficit mondial de production est estimé à près de 20 000 tonnes pour l'année en cours. Mais le fait que 150 000 tonnes de métal sur les 200 000 tonnes contenues dans les stocks stratégiques sont considérées comme excédentaires a déprimé le marché.

Effritement des cours du zinc à Londres. Les producteurs américains et canadiens ont réduit de 2 cents par livre le prix de leur métal pour le ramener à 32 cents.

TEXTILES. — *Faibles variations des cours du coton sur le marché de New-York. Pour la première fois depuis trois saisons, la production mondiale serait supérieure à la consommation.*

MARCHÉ MONÉTAIRE

TENSION AUX ÉTATS-UNIS

Nouveau relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis, nouvel abaissement en Grande-Bretagne, très légère tension en France pour des raisons techniques, tel est le panorama d'une semaine où l'intérêt s'est concentré hors de nos frontières.

Outre-Atlantique, les taux ont donc enregistré un nouveau cran à la hausse, la Citibank ayant annoncé une augmentation de 1/4 % de son taux de base, qui passe de 7 1/4 % à 7 1/2 %. Elle avait été précédée mardi par la Wells Fargo Bank de San-Francisco. A vrai dire, la communauté financière s'y attendait quelque peu : les autorités monétaires fédérales ont continué à faire monter le loyer de l'argent entre banques (federal funds), qui a dépassé 6 1/2 %, ce qui devait logiquement entraîner un relèvement du taux de base bancaire. A cet égard, notons que la controverse grandit à propos de la politique menée par lesdites autorités monétaires. On sait que M. Burns, président du Federal Reserve Board (le FED), préoccupé par un accroissement de la masse monétaire qu'il estime trop rapide et de nature à relancer l'inflation, a entrepris de le freiner en renchérissant les taux et en ralentissant ainsi la création monétaire par les banques. Or M. Charles Schultz, chef des économistes de la Maison Blanche, vient de mettre en cause cette politique en déclarant publiquement que la croissance de la masse monétaire devrait être accélérée, cela afin d'assurer la poursuite de la reprise économique. On touche là la contradiction entre deux objectifs, deux conceptions et deux tempéraments.

En Grande-Bretagne, la Banque d'Angleterre a abaissé son taux officiel pour la vingtième fois en un an, le ramenant de 6 % à 5,5 %. Les autorités britanniques espèrent ainsi freiner la ruée des capitaux étrangers, qui se poursuit, mais à un rythme plus réduit.

En France, le taux de l'argent au jour le jour s'est légèrement tendu en fin de semaine, passant de 8 1/8 % à 8 3/8 % pour des raisons techniques, l'un des deux plus grands pourvoyeurs de liquidités, la Caisse des dépôts, s'étant momentanément retiré, l'autre, le Crédit agricole, en profitant pour relever un peu la barre. A terme, on a même noté un certain affolement de plusieurs opérateurs, qui se sont couverts à des niveaux plus élevés. Toutefois, la Banque de France a manifesté clairement sa volonté de stopper net toute hausse en adjugeant, vendredi, 2,6 milliards de francs au taux inchangé de 8 1/8 %.

Relevons, enfin, que l'écart entre les taux de l'eurodollar et ceux de la place de Paris se réduit de plus en plus, tombant à 1 %. Apparemment, cette diminution n'a pas l'air d'effaroucher les autorités monétaires. On les comprend : à l'heure actuelle, il ne s'agit pas de protéger le franc vis-à-vis du dollar, monnaie jugée suspecte, mais vis-à-vis des monnaies fortes (deutschemark, franc suisse, florin, etc.). De ce côté-là, l'écart demeure très appréciable et, pour l'instant, suffit à défendre notre monnaie. — F. R.

Cours des principaux marchés

du 7 octobre 1977

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 698,50 (694,50), à trois mois 706,50 (698) ; étain comptant 6 850 (6 815), à trois mois 6 685 (6 710) ; plomb 343 (340) ; zinc 287,50 (288).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 56,10 (56,70) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (57,87) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (120-125).
— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 945 (1 770).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 53,30 (53,35), mars 58,10 (56,65).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 238 (240) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 428 (417).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 23,45 (23,30).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 545 (536).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 56,50-57,50 (57,10-57,75).
— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 217,50-218 (214,50-215,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 180,25 (181), mars 161,80 (161,95) ; sucre disp. 7,45 (7,10), mars 8,51 (8,34) ; café déc. 160,75 (167), mars 144 (150,05).
— Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 109,50 (108,20), mars 119,50 (118,40) ; café nov. 1 925 (2 145), janv. 1 715 (1 865) ; cacao déc. 2 495 (2 482), mars inch. (2 190).
— Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 2 165 (2 130), mars 1 960 (1 920) ; café nov. 1 650 (1 760), janv. 1 520 (1 640) ; sucre (en francs par tonne) déc. 890 (870), janv. 905 (890).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 256 (253 1/2), mars 266 1/2 (262 1/4) ; maïs déc. 212 (202 3/4), mars 221 (202 1/4).

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

	30 sept.	Diff.

La « vedette » incontestée du marché des obligations a été, une fois encore, l' « Emprunt 7 % 1973 », qui, pratiquement chaque jour, est parvenu à déborder ses précédents cours records. On a coté, au plus haut, vendredi, 253, et ce mouvement ne s'est pas fait dans « le vide », puisqu'on estime à près de quinze mille le nombre de titres échangés lors de la dernière séance de la semaine, ce qui devrait représenter près de 10% du chiffre d'affaires global réalisé ce jour-là en Bourse de Paris.

Deux nouvelles émissions débuteront lundi sur le « marché primaire » : *Codetel* placera 350 millions de francs d'obligations au taux nominal de 11,30 % (11,49 % actuariel) et *Sovac* 100 millions de francs d'obligations aux mêmes taux de rendement.

	7 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	657,30	— 1,20
7 % 1973	252,50	+ 24,30
Empr. 10,30 % 1975	96,85	+ 0,15
10 % 1976	99,50	— 0,20
P.M.E. 10,60 % 1976	98,40	+ 0,10
P.M.E. 11 % 1977	99,70	+ 0,10
8,80 % 1977	104,50	+ 0,05
4 2/4 % 1963	102	inch.
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,70	+ 0,20
5 1/2 % 1965	166,40	inch.
6 % 1966	104,50	— 0,70
6 % 1967	99,50	inch.
C.N.E. 3 % 1972		+ 9

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les comptes de la *B.C.T.* au 30 juin laissaient apparaître un résultat net de 5,5 millions de francs, après affectation d'une somme de 17 millions de francs aux provisions diverses.

Compte tenu de la fusion avec *Cofipa - Sicomi* et *Batiball Sicomi*, le montant du bilan au 30 juin de *Prélaball Sicomi* atteignait

	7 oct.	diff.
Bail Equipement	143	+ 2,50
B.C.T.	87,50	— 2,50
Cie Bancaire	325,90	+ 4,90
Compt. des Entrep.	89	— 5,20
C.C.F.	180	— 4,40
Crédit Foncier	274	— 14
Crédit National	250	+ 7
Financ. de Paris	172,50	+ 2
Locabail	188,50	— 7
Prélaball	389	+ 3
U.C.B.	188,90	— 1,10
Codetel	95,80	— 1,20
Cofimeg	93,50	+ 3,30
S.I.L.I.C.	211,90	+ 12,10
S.N.I.	225	— 7
Cie du Midi	275	— 14,50
Priscl	98,50	— 5
Suez	236,90	+ 8,90

1 169 millions de francs. Le résultat provisoire se situait à 37,7 millions de francs, ce qui permettrait aux dirigeants de l'entreprise d'espérer, pour la totalité de l'exercice, un bénéfice net de l'ordre de 77 millions de francs.

Au 30 septembre, la valeur intrinsèque des actions *Acier-Investissement* représentait 100,50 F par titre.

Alimentation

Moët-Hennessy va dans les tout prochains jours procéder à une émission d'obligations convertibles à raison d'une obligation de 500 F pour 10 actions. Le taux d'intérêt nominal de ces titres sera fixé à 8 % ; ils seront échangeables sur la base d'une action pour une obligation. Il faut par ailleurs préciser que cet emprunt est assorti de primes de remboursement importantes et croissantes, les titres remboursés en 1982 le

	7 oct.	diff.
Bagnis-Say	52	— 1,90
BSN-Gerv.-Danone	474,10	— 2,90
Carrefour	1414	+ 23
Casino	1015	+ 15
Moët-Hennessy	421,50	+ 7,50
Mumm	237	+ 22
Olida et Caby	142	+ 7,50
Pernod-Ricard	290	— 10
Radar	129	— 2
Raff. St-Louis	68,50	— 3
S.I.A.S.	295	+ 4
Yve Cliquot	467	inch.
Vinipriz	367	+ 16
Martell	326,50	+ 26,50
Guyenne et Gascog.	139	+ 1
Nestlé	7630	+ 20

seront sur la base de 745 F. Dans un premier temps, cette souscription est réservée aux anciens actionnaires ; par la suite, les obligations non souscrites seront placées dans le public.

Le groupe britannique *Rowntree Mackintosh* a pris le contrôle de la chocolaterie *Lanvin*, à la suite d'une O.P.A. réussie puisque 67 % des titres de cette dernière ont été présentés à l'occasion de cette opération.

Filatures, textiles, magasins

Vitos porte son capital de 12 106 500 F à 14 527 800 F par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq.

A la suite de l'acquisition de 59 % du capital de *Financière du Dauphiné* (ex-*Financière Valisère*) par une filiale de *Pechelbronn*, le cours de 100 F sera maintenu du 6 au 26 octobre. Le dernier cours coté était de 41,20 F. La situation provisoire au 30 juin faisait ressortir un bénéfice de 1 287 000 F contre 464 000 F un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires des grands magasins parisiens a marqué, en septembre, une augmentation de 5 % sur le mois correspondant de 1976, ce qui reflète une baisse de 2 % des ventes en volume, compte tenu de l'évolution des prix.

Le Printemps a décidé de fermer son magasin de Créteil, qui a accusé une perte de 20 millions de francs en 1976 et subira un déficit du même ordre cette année.

	7 oct.	diff.
Dollfus-Mieg	38	— 1
Sommer-Allibert	446	+ 10
Apache-Willot	419	— 1
Laînière Roubaix	46	— 1
Roudière	324	— 4
Vitos	127	+ 24
C.F.A.O.	365	+ 9
B.H.V.	59,30	+ 0,30
Galerie Lafayette	53,60	+ 3
Nouv. Galeries	51,40	— 2,50
Paris-France	81,50	— 7,30
Printemps	34,70	+ 0,70
La Redoute	556	— 7
Optorg	174,80	+ 2,80

Bâtiment et travaux publics

Les résultats semestriels obtenus par les firmes appartenant à ce secteur d'activité sont assez inégaux.

Ils sont bons pour *Samrapt et Brice* dont la marge brute consolidée atteint 45 millions de francs (+ 66 %) et le bénéfice 12,8 millions (+ 45 %). Même à structures comparables, les

	7 oct.	diff.
Ausil. d'Entreprise	267	— 1,10
Bouygues	243,50	— 0,50
Chim. et Routière	180,50	— 4,50
Ciments Français	85,70	— 2,80
Dumez	417	— 12,70
Ent. J. Lefebvre	179,50	— 6,50
Gén. d'Entreprise	139	inch.
Gds Trav. Marseille	183,50	— 2,90
Lafarge	178	— 6
Maisons Phénix	890	— 45
Poliet et Chausson	127,50	+ 4,50

progressions restent très élevées (respectivement 59 % et 73 %). Encore satisfaisants pour *Maisons Phénix*, qui annonce un bénéfice net de 37,3 millions de francs contre 32,1 millions.

Franchement décevants pour *Ciments Vicat* dont le bénéfice brut atteint 33,10 millions de francs contre 40,35 millions.

Métallurgie, constructions mécaniques

Cockerill Ougrée, la plus grande sidérie belge, serait dans une situation critique. D'après certaines informations, son déficit pour l'exercice 1977 pourrait atteindre 8 milliards de F belges (1 196 millions de FF).

Résultats améliorés pour les *Forges de Strasbourg* et les *Forges de Gueugnon*, dont les bénéfices au 30 juin atteignent respectivement 6,46 millions de F (contre 3,36 millions) et 2,32 millions de F (contre une perte de 16,65 millions).

	7 oct.	diff.
Chiers-Châtillon	15	— 1,20
Creusot-Loire	82,60	— 4,20
Denain-Nord-Est	43,40	— 2,30
Marine-Wendel	42	— 1,90
Métal.-Normandie	40,60	— 0,40
Pompey	67,70	+ 0,10
Sadier	35,60	— 0,10
Saulnes	54	— 1,05
Usinor	32,25	— 0,35
Vallourec	92	— 2,50
Aispi	57,50	— 0,80
Babcock-Fives	70,50	— 0,50
Gén. de Fonderie	115	— 13
Poclain	149	— 0,10
Sagem	425	+ 39
Saunier-Duval	88	+ 6
Penhoët	156,10	— 4,10
Peugeot-Citroën	393,50	— 8
Ferodo	393	+ 1

Une très forte activité a régné chez *Facom* durant le premier semestre et les résultats de la société s'en ressentent. Le bénéfice avant impôt atteint 35,25 millions de F (14,2 % du chiffre d'affaires contre 13,9 %) contre 24,29 millions et le produit des ventes hors taxes s'élève à 249,18 millions de F (+ 43,21 %). Un retour à un niveau d'activité plus modéré est escompté pour le second semestre. Les objectifs de croissance fixés pour l'exercice seront néanmoins atteints.

Matériel électrique, services publics

L'attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes décidée par la dernière assemblée de *Thomson-Brandt* débutera le 10 novembre. Les ventes du groupe ont augmenté de 15 % au cours des huit premiers mois de l'année et le bénéfice net attendu pour l'exercice entier serait lui même ordre qu'en 1976.

La filiale « Thomson - C.S.F. » procédera également, avant la fin de l'année à une attribution gratuite (1 pour 7).

Au premier semestre, le bénéfice net s'est élevé à 125,3 millions de francs contre 78,6 millions à structures comparables. Les ventes consolidées devraient marquer une progression de 13 % sur l'exercice entier.

Le résultat de *C.G.E.* pour le premier semestre 1977, avant

	7 oct.	diff.
Alsthom	52,30	— 1,10
C.E.M.	57,30	— 0,50
C.G.E.	282	— 1
C.S.F.	169,50	+ 7,50
Matra	782	+ 39
Jeumont	76	— 4
Machines Bull	29	— 0,10
Moulinex	152	+ 5
Radiotechnique	218	+ 15,50
Signaux	230	— 9
Thomson-Brandt	187,90	+ 2,90
I.B.M.	1259	— 30
Générale des Eaux	523	+ 16
Lyonnaise des Eaux	466,20	— 5,80
Eaux banlieue Paris	247	— 15

amortissements, provisions et impôt, se situe à 133,2 millions de francs contre 114,3 millions. Il s'y ajoute 11,5 millions de francs de plus-values à long terme contre 0,5 million.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 3 AU 7 OCTOBRE

Quand l'étranger se dérobe...

Comme on pouvait s'y attendre, la poursuite de la querelle entre MM. Marchais et Mitterrand n'a pas suffi à assurer la pérennité d'un mouvement de hausse amorcé le 14 septembre lors du premier échec du « sommet » de la gauche.

Cette semaine, non seulement l'activité quotidienne est retombée de moitié sur le marché à terme, mais les cours ont généralement fléchi, et les différents indices ont reculé de près de 1 %.

Comparée à la précédente, la première séance de la semaine, malgré un très léger repli des divers indicateurs, augurait pourtant assez bien des suivantes. Les achats étrangers s'étaient certes faits plus discrets, mais, selon la théorie boursière, ils ne devaient pas manquer d'entraîner, tôt ou tard, la clientèle institutionnelle française, qui se faisait décidément désirer. Las ! au cours des séances suivantes, la source britannique — puisque c'est principalement d'elle qu'il s'agit — allait peu à peu se tarir jusqu'à s'arrêter complètement à la veille du week-end. En fait, le seul événement original de la semaine eut lieu mercredi, à la faveur d'une nouvelle — et l'ausse — alerte à la bombe qui conduisit les autorités à faire entièrement évacuer les locaux. La séance débuta avec cinquante minutes de retard, qui, il est vrai, ne perturbèrent en rien le déroulement des cotations expédiées en une heure tant les affaires s'étaient raréfiées. L'activité ne devait guère s'intensifier vendredi, au lendemain de l'intervention télévisée du premier ministre.

Certes, le ton, jugé un peu plus combatif, employé par M. Raymond Barre a-t-il été accueilli avec une certaine satisfaction. Les cours ont d'ailleurs enregistré une légère progression. Mais, autour de la corbeille, l'on se montrait beaucoup plus intéressé par le « programme d'action gouvernementale », annoncé pour janvier prochain, que par le jugement énoncé sur les choix et l'avenir du premier secrétaire du P.S.

De toute évidence, les milieux financiers ne se satisfont plus des rebondissements de la crise qui secoue la gauche et qui, pour eux, a atteint le point de non-retour. Il leur faut désormais des éléments plus solides sur lesquels appuyer une nouvelle politique d'achat. De ce point de vue, les prévisions de M. Raymond Barre, pour qui la « cure d'austérité peut encore durer trois ou quatre ans », ne s'y prêtaient guère. De même les désordres monétaires, qui ne présagent jamais rien de bon pour la Bourse, sont-ils observés avec crainte.

Alors, la baisse de cette semaine peut-elle être interprétée comme un retournement de la tendance fondamentale ? Il est trop tôt pour le dire. Ils étaient d'ailleurs assez peu nombreux autour de la corbeille à le prétendre. Mais il suffirait que les investisseurs étrangers commencent à revendre une petite partie des paquets de titres acquis depuis un mois pour que cette minorité se transforme soudain en majorité.

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Tassement

Une fois encore, le New York Exchange n'a pas réussi à tenir la distance, reperdant ces derniers jours la presque totalité du terrain péniblement gagné la semaine précédente. Les cinq séances écoulées ont été, il est vrai, dominées par la crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt. De fait mardi, la Wells Fargo Bank de San-Francisco décidait de porter son taux de base de 7,25 % à 7,50 %, et à la veille du week-end son exemple était suivi par plusieurs établissements bancaires, dont la Citibank.

L'effet produit a toutefois été contrebalancé par l'annonce d'une nouvelle contraction de la masse monétaire, les opérateurs y voyant le signe d'un progrès dans les efforts déployés par la Réserve fédérale pour juguler l'inflation. Aussi, malgré une hausse des prix de gros plus forte que prévu en septembre, la tendance est-elle redevenue beaucoup plus résistante à l'approche du week-end.

L'activité hebdomadaire a porté sur 93,35 millions de titres contre 97,60 millions.

Indices Dow Jones du 7 octobre : industrielles, 840,35 (contre 847,11) ; transports, 216,89 (contre 215,68) ; services publics, 114,04 (contre 113,25).

	Cours 30 sept.	Cours 7 oct.
Alcoa	45	44 3/4
A.T.T.	63 1/4	61 7/8
Boeing	24 3/4	25 3/4
Chase Man Bank	30 3/4	30 1/2
Du P. de Nemours	109 7/8	111 1/2
Eastman Kodak	61 1/2	60 3/8
Exxon	48 1/4	48 1/8
Ford	46 1/4	45 5/8
General Electric	51 1/4	51
General Foods	33 1/2	32 3/4
General Motors	70 5/8	70 1/4
Goodyear	19	18 3/8
I.B.M.	261	257 1/4
I.T.T.	31 3/4	31 3/4
Kennecott	24	23 1/4
Mobil Oil	61 7/8	63 3/8
Pfizer	26 3/4	26 3/8
Schlumberger	58 1/2	58 3/8
Texaco	28 1/2	28 1/8
U.A.L. Inc	19 3/4	19 3/4
Union Carbide	44 1/8	43 1/2
U.S. Steel	32 3/8	30 1/8
Westinghouse	17 1/2	17 5/8
Xerox Corp.	53 5/8	53 1/4

LONDRES

Effritement

Les fonds d'Etat sont restés cette semaine encore sous les feux de la rampe, favorisés en cela par la perspective d'un nouvel abaissement du taux de l'escompte, effectivement intervenu vendredi après-midi (voir d'autre part).

Les valeurs industrielles ont, pour leur part, supporté des ventes bénéficiaires, mais se sont redressées en fin de semaine, effaçant une bonne partie de leurs pertes initiales. Leur indice, calculé par le « Financial Times », s'est établi vendredi en clôture à 516,7 contre 520,7 le 30 septembre.

	Cours 30 sept.	Cours 7 oct.
Bowater	185	181
Brit. Petroleum	922	914
Charter	142	147
Courtaulds	126	125
De Beers	295	286
Free State Geduld*	18 3/4	16 1/2
Gt Univ. Stores	345	331
Imp. Chemical	426	422
Shell	601	598
Vickers	204	202
War Loan	38 1/4	37

(*) En dollar, net de la prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Bien orienté

La reprise des achats institutionnels, principalement axés sur les grandes banques et Volkswagen, a redonné du tonus au marché en cours de semaine et, d'un vendredi à l'autre, l'indice de la Commerzbank a encore progressé de 1,4 % environ, à 781,2 (contre 770,4).

	Cours 30 sept.	Cours 7 oct.
A.E.G.	85,10	85,70
B.A.S.F.	148,70	151,70
Bayer	137,90	139,10
Commerzbank	283	289,50
Hoechst	134,70	137,50
Mannesmann	156,50	158
Siemens	276,50	280,50
Volkswagen	192	198,40

TOKYO

Baisse

La hausse du yen par rapport au dollar a contrarié les bonnes dispositions du marché, qui a reperdu cette semaine (—1,2 %) tout ce qu'il avait gagné la semaine précédente. Les valeurs d'entreprises, dont l'activité est principalement orientée à l'exportation, ont passablement souffert.

L'activité s'est accélérée : 1 619 millions de titres ont changé de mains contre 1 341 millions.

Indices du 7 octobre : Nikkei Dow Jones, 5 231,61 (contre 5 264,38) ; indice général, 385,01 (contre 390,45).

	Cours 30 sept.	Cours 7 oct.
Fuji Bank	278	277
Honda Motors	607	580
Matsushita Electric	615	611
Mitsubishi Heavy	140	136
Sony Corp.	2 210	2 160
Toyota Motors	956	946

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 23 9	COURS 7/10
Or fin (kilo en barre)	24850	24870
— (kilo en lingot)	24890	24890
Pièce française (20 fr.)	246	247
Pièce française (10 fr.)	219 50	217
Pièce suisse (20 fr.)	218	218 70
Union latine (20 fr.)	213 50	282 50
● Pièce tunisienne (20 fr.)	170	179
Souverain	227	224
● Souverain Elizabeth II	266 50	251 70
● Demi-souverain	252	252
Pièce de 20 dollars	1118	1124
— 10 dollars	570	570
— 5 dollars	337 50	340 50
— 50 pesos	998 50	1009
● — 20 marks	275 50	283
— 10 florins	218 50	220
● — 5 roubles	123	124

Legrand envisage de porter le nominal de ses actions de 100 à 400 F, après avoir réévalué les immobilisations non amortissables figurant à son bilan. En outre les actionnaires recevront gratuitement, à partir du 17 octobre, une action nouvelle pour cinq.

Bonne tenue de *Générale des Eaux*, qui bénéficie de rumeurs évoquant une éventuelle attribution gratuite.

Pétroles

Les comptes de la *Compagnie française de raffinage* au 30 juin 1976 se soldent par un résultat net égal à zéro, comme l'année précédente à pareille époque et ce après revalorisation des stocks pour 296,60 millions de francs (contre 340,84 millions) et provisionnement d'une somme de 83,46 millions de francs pour fluctuation des cours. La marge

	7 oct.	diff.
Aquitaine	320,10	— 4,90
Esso	66	+ 6,40
Franç. des Pétroles	98,50	— 3,10
Pétroles BP	59,60	— 1,90
Primagaz	119,50	— 5,50
Raffinage	65,80	— 0,70
Sogerap	73,10	— 0,20
Exxon	238,50	+ 0,50
Norsk Hydro	234,50	— 5
Petrofina	545	— 7
Royal Dutch	272,20	— 3

brute d'autofinancement s'élève à 279,64 millions de francs contre 340,45 millions.

La situation de la filiale française de *B.P.* ne s'améliore pas. Les comptes de la société sont toujours dans le rouge et pour le premier semestre un déficit de 55,35 millions de francs a été enregistré. En 1976 à pareille époque, les pertes de la *S.F.B.P.* s'élevaient à 52,63 millions. Pour la quatrième année consécutive, le capital ne sera pas rémunéré, sauf imprévu.

Produits chimiques

Les résultats de la chimie allemande ne sont toujours pas brillants. Les dernières indications fournies par le Dr Sammet, président du directoire du groupe *Hoechst*, confirment que l'activité a continué de stagner durant les mois d'été. Ainsi pour les huit premiers mois, le chiffre d'affaires de la société mère *Hoechst AG* a péniblement atteint DM 8,33 milliards, accusant ainsi une légère baisse de 0,5 % d'un an à l'autre à périodes comparables.

Sur le marché intérieur, le produit des ventes a peu augmenté (+ 1 %) et à l'exportation, il a diminué (— 0,8 %).

Le point noir reste les fibres synthétiques et pour le premier semestre ce déficit de la division intéressée s'élève à DM 110 mil-

	7 oct.	diff.
C.M.-Industries	165	— 1,90
Cotelle et Foucher	83,10	+ 2,60
Institut Mérieux	338	inch.
Laboratoire Bellon	152	— 1
Nobel-Bozel	69	— 1,50
Pierrefitte-Auby	58,05	— 0,45
Rhône-Poulenc	52,30	— 3,30
Roussel-Uclaf	161	— 4,90
B.A.S.F.	318	+ 2,50
Bayer	295	+ 5
Hoechst	289,50	+ 1,50

lions. Malgré ce redressement escompté pour le quatrième trimestre, le grand patron de *Hoechst* table pour l'exercice entier sur un chiffre d'affaires mondial en très faible augmentation. Une forte diminution des profits sera sans doute évitée, mais ces derniers seront quand même moins élevés qu'en 1976 et une réduction du dividende n'est pas exclue qui toucherait les actionnaires étrangers ne bénéficiant pas de l'avoir fiscal à 100 %.

Pour les exercices suivants et jusqu'en 1980, le Dr Sammet s'attend toutefois à une progression annuelle des ventes d'au moins 5 %. En dépit du marasme actuel, les investissements de *Hoechst* au plan mondial (DM 1,65 milliard) dépasseront de DM 400 millions ceux de 1976. Ils seront supérieurs à 2 milliards de DM en 1978, dont 380 millions seront consacrés à la construction d'une unité de styrène à Bayport (Texas).

Mines d'or, diamants

Le Brésil deviendra-t-il l'un des plus gros producteurs d'or du monde ? Il y a quinze jours, les autorités brésiliennes annonçaient la découverte d'un gisement aurifère très prometteur dans la Serra de Crajas, région amazonienne située près du fleuve Tocantins dans l'Etat du Para. Depuis, les rumeurs vont bon train et récemment un journal de Sao Paulo, citant des experts paraît-il bien informés, révélait que ce gisement recélerait 19 000 tonnes d'or, soit à peu près l'équivalent de la production sud-africaine durant ces trente dernières années. Aux cours actuels, la valeur de ces réserves de métal s'élèverait ainsi à 90 milliards de dollars. Pour l'instant, les dirigeants de la compagnie d'Etat Vale do Rio doce, dont les géologues sont à l'origine de la découverte, se montrent extrêmement prudents, affirmant qu'il faudra au moins deux ans pour connaître l'importance exacte de ce gisement. Seules précisions apportées : le minerai se trouve à faible profondeur et sa teneur en or est relativement élevée (9 grammes par tonne).

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le déficit de *Salsigne*, la seule et unique mine d'or française, se creuse. De 1,43 million de F pour l'exercice 1976, il est passé à 4,38 millions au 30 juin dernier. Cette situation, indique-t-on à la direction de la société, est

	7 oct.	diff.
Amgold	108,50	+ 0,50
Anglo-American	19,10	— 0,90
Buffelsfontein	64	— 2,80
Free State	86,50	— 4,70
Goldfields	17,25	— 0,15
Harmony	26,80	+ 0,05
President Brand	65,60	— 1,60
Randfontein	190	— 5,50
Saint-Helena	61,80	+ 1,30
Union Corporation	18,60	— 1,25
West Driefontein	139,60	— 1,40
West Deep	48,70	— 0,30
Western Holdings	103,50	— 8,50
De Beers	19,75	Inch.

imputable à la baisse sensible de la production d'or (616 kg contre 888 kg), encore aggravée par une grève de plus d'un mois et par la faiblesse persistante du marché de l'arsenic.

Valeurs diverses

Le groupe *Essilor* annonce pour le premier semestre un résultat consolidé de 22,8 millions de francs (+ 23,8 %) pour un chiffre d'affaires de 454,3 millions (+ 16,8 %). D'après les dirigeants, les prévisions de croissance établies en début d'année (+ 15 % pour le chiffre

	7 oct.	diff.
L'Air Liquide	285	+ 3,50
Bic	633	— 24
Europe n° 1	369	— 5
L'Oréal	672	— 31
Club Méditerranée	362	— 18
Arjomari	99	— 6
Hachette	138	+ 8
Presses de la Cité	247,80	— 7,20
F.U.R.	84,50	— 2,70
St-Gobain-P.-à-M.	126,90	— 0,10
Skis Rossignol	1845	+ 5
Chargeurs réunis	147,20	— 5

d'affaires et les bénéfices) devraient être réalisées.

Le bénéfice après amortissements et provisions mais avant impôts d'*Arjomari-Prioux* atteint 8,82 millions de francs au 30 juin 1976 contre 9,66 millions.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	16 040	13 536 170
4 1/2 % 1973	17 400	11 124 515
Peugeot-Citroën	27 100	8 358 984
Thomson-C.S.F.	47 950	7 991 256
Aquitaine	36 225	7 521 462*
Moulinex	38 375	7 139 558

(*) Quatre séances seulement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	30 sept.	7 oct.
Indice général	82,4	82
Produits de base	39,4	39,2
Constructions	84,8	82,1
Biens d'équipement	57,3	57,4
Biens de consom. durables	114	113,1
Biens de cons. non durabl.	53,5	52,8
Biens de consom. alimentt.	68,5	68,7
Services	80,5	80,3
Sociétés financières	73,8	72,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	138,9	137,6
Valeurs industrielles	55,5	55,1

N.D.L.R. — Les indices hebdomadaires calculés par l'INSEE ne nous étant pas parvenus nous les publierons dans nos éditions de lundi (« le Monde » daté du 11 octobre).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	3 oct.	4 oct.	5 oct.	6 oct.	7 oct.
Terme	63 684 659	71 496 081	65 438 295	52 624 662	55 599 410
Comptant : R. et obl.	94 947 170	100 133 126	90 094 798	105 853 351	135 470 853
Actions	51 762 982	39 575 795	37 618 299	33 036 438	42 522 419
Total	210 395 011	211 205 002	193 151 392	191 514 451	233 592 682

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

Franç.	95,3	95,8	95	94	94,4
Etrang.	104,4	104,3	103,8	103,4	103,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 31 décembre 1976)

Tendance	103	103,9	103,2	101,8	102,4

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	62,1	62,7	62,6	61,9	62

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— Les controverses sur le marxisme : *les Nouveaux Convertis*, par Louis Janover ; Une lettre de Maurice Clavel et la réponse d'André Manduze.

3. ÉTRANGER
— L'Europe de l'Est à l'heure de Belgrade.

4. EUROPE

4-5. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : *l'affaire des pots-de-vin sud-coréens.*

6. AFRIQUE

6. PROCHE-ORIENT

6. DIPLOMATIE

7-8. POLITIQUE
— La majorité et les syndicats devant la crise de la gauche.

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 9 A 16

— *Au fil de la semaine* : non au mariage, par Pierre Viansson-Ponté.
— *Lettre de Piedra*, par Benito Pelegrin.
— La vie du langage, par Jacques Cellard.
— Tatouages et tatoués.
— RADIO-TELEVISION : Point de vue : « Un jour dans la mort de France-Musique », par Jacques Attali ; Les censures sur TF 1, par Gérard Condé ; Un colloque sur le feuilleton, par Roland Cayrol.

18. ÉQUIPEMENT

18. ÉDUCATION
— A Clermont-Ferrand, un enseignant licencié réintégré dans ses fonctions.

18. DÉFENSE

19. JUSTICE
— L'ex-amie de Jacques Mesrine devant les Assises de Paris.

20-22. ARTS ET SPECTACLES
— MUSIQUE : l'Ensemble intercontemporain.
— ROCK : Clash et Damned, la « Nouvelle Vague ».

22. SPORTS

23-24. ÉCONOMIE - SOCIAL

24-25. LA SEMAINE FINANCIERE ET LA REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (11 à 14)

Aujourd'hui (23) ; Carnet (22) ; « Journal officiel » (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23).

Le numéro du « Monde » daté 8 octobre 1977 a été tiré à 539 884 exemplaires.

Dernière minute

En Espagne

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE BISCAYE EST ASSASSINÉ

Guernica (A.F.P.). — Le président de l'assemblée provinciale de Biscaye, M. Unceta, son chauffeur, et deux gardes du corps ont été tués à coup de mitraillette samedi 8 octobre, à Guernica.

LE CONSEIL DE L'EUROPE SE FÉLICITE DE LA CONDAMNATION DES ABUS PSYCHIATRIQUES

(De notre envoyée spéciale.)

Strasbourg. — Le VI[e] congrès de psychiatrie, réuni à Honolulu au début de septembre, n'a pas fini d'avoir des retombées. Elles ont été sensibles à la réunion, ce samedi 8 octobre, du Conseil de l'Europe, qui avait, il y a plusieurs mois, mis à l'ordre du jour de son assemblée un « *projet de recommandation* » concernant les « *droits des malades mentaux* ». Ce projet visait essentiellement à demander aux dix-neuf Etats membres d'humaniser les conditions d'internement et de soins des malades mentaux.

Les délégués du Conseil de l'Europe ont adopté à l'unanimité un amendement au texte original selon lequel l'assemblée de Strasbourg « *se félicite de la condamnation, par le VI[e] congrès mondial de psychiatrie, des abus psychiatriques aux fins d'élimination de la dissidence, ainsi que de la décision d'élaborer un code international de déontologie pour l'exercice de la psychiatrie.* »

C. B.

RÉUNIS A LONDRES

Les signataires du traité de l'Antarctique établiront des conventions sur l'exploitation éventuelle des ressources

La neuvième réunion consultative du traité de l'Antarctique qui se tenait à Londres depuis le 19 septembre, s'est achevée le vendredi 7 octobre. Pour la première fois, les discussions ont rassemblé treize pays puisque, depuis juillet dernier, la Pologne a été admise comme membre à part entière du « club » des douze nations (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande et U.R.S.S.) qui ont signé le traité de Washington en 1959.

Pour la première fois également, les signataires du traité ont étudié les problèmes importants des ressources minérales et vivantes qui n'avaient été qu'abordés jusqu'à présent.

La réunion préparatoire qui avait eu lieu à Paris en juin-juillet 1976 *s'était surtout préoccupée des ressources* en pétrole. A Londres, au contraire, les Treize ont surtout discuté *de la faune et de la flore. Il* est encore trop tôt, en effet, pour parler de ressources. On sait que l'océan Antarctique est particulièrement riche en matière vivante. Mais bien que le Japon, l'U.R.S.S., l'Allemagne fédérale et Taïwan aient déjà commencé des campagnes expérimentales de pêche au krill (une *petite crevette*) et aux poissons, on connaît encore que très peu de chose sur les possibilités réelles de l'océan Antarctique. Ainsi, les estimations de « production » annuelle de krill varient-elles de 18,3 millions à 1 650 millions de tonnes, soit une incertitude approximative de 1 à 100 !

Les Treize se sont donc mis d'accord sur la nécessité d'encourager les recherches biologiques. Mais sans attendre le résultat des études — qui seront forcément longues, — ils *sont convenus de discuter, dès* l'année prochaine à Canberra, d'un régime global capable d'assurer la conservation des stocks de matière vivante. Ils devraient, d'ici quelques années, réussir à élaborer une convention régionale sur ce point. Les Treize n'ont pas l'intention de se réserver les ressources biologiques de l'Antarctique : à cette convention, pourraient adhérer les pays désireux de pêcher dans l'Antarctique et qui seront obligés de le *faire rationnellement s'ils ne veulent* pas tarir rapidement cette nouvelle source de protéines.

Pour le moment, il n'est donc pas question de fixer des quotas de pêche. Au demeurant, cette fixation n'est pas vraiment urgente : la technologie et la flotte indispensables *à la pêche dans ces parages mari*times lointains et difficiles sont à créer, comme reste à trouver l'usage que l'on pourrait faire de quantités importantes de krill. En outre, la détermination de quotas sera délicate, étant donné que sept des pays signataires du traité (Argentine, Australie, Chili, France, Grande-Bretagne, Norvège, Nouvelle-Zélande) ont des revendications territoriales partois concurrentes sur une portion de l'Antarctique, alors que les six autres ne reconnaissent ni ne nient ces *revendications.*

Le problème des ressources minérales a été également discuté. Là encore, il n'y a aucune urgence comme le montre une étude préli*minaire d'août 1977 sur les consé*quences, pour un environnement fragile, de l'exploration et de l'exploitation des ressources minérales. Ce rapport, certes, ne nie pas la possibilité de risques, tout en les jugeant minimes. Mais les auteurs du rapport précisent que personne ne sait, en l'état actuel des connaissances, si l'Antarctique recèle des ressources *minérales exploitables.*

Néanmoins, les Treize sont tombés d'accord pour commencer d'étudier d'ici à 1978 (année où se tiendra à Washington la dixième réunion consultative) les problèmes politiques et juridiques posés par l'exploitation éventuelle des ressources de l'Antarctique ainsi que la nocivité du pétrole sur le milieu marin antarctique. Et les Treize ont aussi admis le maintien, comme le précise le traité, de l'entière liberté de la recherche scientifique dans toute la zone couverte par le traité. Ils sont enfin convenus de décourager — voire même d'interdire — toute opération à but minier, jusqu'à l'établissement d'une convention régissant l'exploration et l'exploitation minières.

YVONNE REBEYROL.

— A « APOSTROPHES » SUR ANTENNE 2 —

L'apostat et l'intégriste

Au lendemain de la défaite de la France, en 1940, et aux premiers jours de l'occupation allemande, quelques communistes appelaient à la résistance et se préparaient à reprendre dans la clandestinité le combat contre le nazisme. D'autres, et d'abord la direction officielle du parti, jouaient sur l'ordre de l'Internationale et de Staline la carte de la légalité, tentaient de faire reparaître au grand jour l'Humanité avec l'autorisation de l'occupant, se gardaient de toute action de guerre. Deux attitudes, deux stratégies : d'un côté, l'improvisation, l'initiative hasardeuse, l'impatience d'agir ; de l'autre, l'obéissance aveugle, la fidélité inconditionnelle, la discipline. Deux tempéraments.

Charles Tillon et Georges Cogniot, qui étaient confrontés vendredi soir à « Apostrophes » pour les deux volumes de souvenirs qu'ils viennent l'un et l'autre de publier, appartenaient chacun à l'un de ces deux camps. Et leurs destins, d'abord parallèles, les ont ensuite séparés, puis opposés.

Charles Tillon, c'est l'homme de plein vent, le Breton têtu, qui porte allègrement ses quatre-vingts ans. Ouvrier aluminier à dix-huit ans, il a été de toutes les aventures, de tous les coups d'éclat : la mutinerie de la mer Noire en 1919, les batailles du syndicalisme et du Front populaire, la guerre d'Espagne, le commandement militaire des F.T.P. enfin, de 1940 à 1944. Trente ans de fidélité, vingt au sein de la direction du parti, et puis, en 1952, la machine soudain le brise. Il est discrédité, déchu, renvoyé dans l'obscurité. Ce n'est pas assez : après dix-huit ans de silence, en 1970, il ose relever la tête, prétend reprendre la parole. Alors son parti le rejette, l'exclut, rayant d'un trait de plume un demi-siècle de fidélité. Une vie brisée. Il n'est plus qu'un torrent de griefs, de rancœurs, d'accusations, qui s'écoule en réquisitoires volcaniques, un peu embrouillés parfois.

Georges Cogniot, l'intellectuel, normalien, agrégé de lettres, c'est tout le contraire : un homme de cabinet à l'adresse maniaque de paysan franc-comtois. Il a prospéré dans l'ombre de Maurice Thorez, dans les coulisses de l'Internationale et surtout au Parlement, où il a siégé de 1936 à 1977, d'abord député puis sénateur. Circonspect, il n'est jamais monté trop haut dans la hiérarchie et il a toujours su éviter de partager trop de secrets, se taire, marcher dans le rang. A soixante-quinze ans, il peut ainsi accabler son ancien camarade de son demi-siècle de services, sans histoire et sans problème.

Ceux qui attendaient une heure d'empoignade, un corps-à-corps sans merci, ne pouvaient qu'être déçus. Pourtant, on a assisté à quelques rapides et brutales passes d'armes, où l'émotion, la fureur, la rage de Charles Tillon n'ébranlaient qu'un instant l'imperturbable rondeur, la bonhomie pateline de Georges Cogniot. Un coup de griffe, une œillade assassine, un cri, et, en retour, une perfidie soigneusement calculée, quelques versets du catéchisme et les vieux refrains en langue de bois. Puis la pugnacité retombait. L'un, oubliant que ladis ensemble On chantait rouge (Robert Laffont) — c'est le titre de son livre, — retournait aux cauchemars traversés d'éclairs qui l'habitent, tandis que l'autre reprenait son aimable ronronnement, revenait à son Parti pris (Editions sociales).

Heureusement, il y avait les témoins : Jacques Fauvet, qui conduisait l'interrogatoire, assisté d'Alain Duhamel, à partir de leur Histoire du parti communiste français de 1920 à 1976 *(Fayard). Des précisions utiles étaient ainsi arrachées tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et une foule d'informations offertes aux auditeurs : sur Fried, dit Clément, représentant de l'Internationale auprès du P.C.F. avant la guerre, dont l'existence et le rôle capital, mais secret, n'ont été connus qu'en 1965, vingt-cinq ans après sa mort ; sur l'accueil des communistes au pacte Hitler-Staline de 1939 que Georges Cogniot continue imperturbablement de justifier ; sur l'hésitation des communistes à passer en 1940 de la temporisation à la résistance active ; sur le « centralisme démocratique » et l'adhésion sans réserve, aujourd'hui encore, à la politique extérieure soviétique.*

Amer, féroce, Charles Tillon brûlait ce qu'il avait adoré, jurait qu'il ne retournerait jamais au parti communiste même si on l'en priait et, de façon inattendue, se proclamait solidaire désormais de François Mitterrand et du parti socialiste. Imperturbable en apparence, mais parfois tendu sous le masque de la quiétude, Georges Cogniot répétait inlassablement de dix façons que son parti avait raison, toujours, hier comme aujourd'hui et comme demain. Oui, c'était bien l'aboutissement de deux destins, que ces monologues juxtaposés de l'apostat et de l'intégriste.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

En Italie

Inondations catastrophiques dans le Piémont et la Ligurie

De notre correspondant

Rome. — Les pluies torrentielles qui se sont abattues, ces derniers jours, sur la Ligurie et le Piémont, ont provoqué une véritable catastrophe. Le bilan provisoire était, ce samedi matin 8 octobre, de neuf morts et de plusieurs dizaines de milliards de lires de *dégâts matériels.*

La zone sinistrée est comprise entre Gênes et Alexandrie. Les cours d'eau qui traversent cette région industrielle se sont rapidement gonflés et transformés en redoutables torrents, semant la panique sur leur passage.

Les formations politiques ont invité leurs militants à se mobiliser pour aider les équipes de secours. C'est vrai notamment pour le parti communiste, qui a néanmoins adressé de vifs reproches aux autorités. « *Une saison aussi humide, affirme-t-il, aurait dû déclencher bien plus tôt la sonnette d'alarme. Nous retournons ainsi aux imprévoyances, aux négligences, aux improvisations qui font de notre pays l'une des plaies les plus graves d'Europe. On doit constater encore une fois que les désastres surviennent quand s'ajoute au mauvais temps l'incurie de ceux qui n'administrent pas le sol.* »

D'aucuns n'ont pas manqué de répliquer que le Piémont et la Ligurie sont, depuis les dernières élections, des régions « rouges », administrées par les communistes et les socialistes. Le parquet de Gênes a néanmoins ouvert une enquête pour établir si les mesures de prévention avaient bien été prises.

L'Italie est habituée à ce genre de catastrophes et aux polémiques auxquelles elles donnent lieu. Depuis les fameuses inondations de Florence (150 morts en 1966), on a enregistré au moins cinq gros désastres similaires qui ont fait au total 320 morts. Le dernier est survenu à Trapani, en Sicile, en 1976, faisant 16 victimes.

ROBERT SOLÉ.

● *Attentat devant le domicile de M. Alain Peyrefitte.* — Un engin a explosé dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 octobre devant la grille du domicile du garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, rue du Ranelagh, à Paris (16e). L'attentat, qui a fait peu de dégâts n'a pas fait de victime. Cet attentat a été revendiqué dans un coup de téléphone à Europe 1 par le « Noyau armé pour l'autonomie populaire ».

— Jamais le prestige de François Mitterrand n'a été aussi grand

— Jamais il n'a eu à combattre sur tant de fronts à la fois

— Quelle attitude va-t-il adopter face aux accusations de Georges Marchais ?

— Quel est son plan contre la coalition Barre-Chirac-Lecanuet pour qui le PS est devenu l'ennemi n° 1.

— Croit-il encore que la Gauche peut s'unir pour vaincre ?

Lisez

« LA RIPOSTE DE MITTERRAND »

Un numéro à ne pas manquer

DU NOUVEL **observateur**